LOUGA 2017/2018

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga

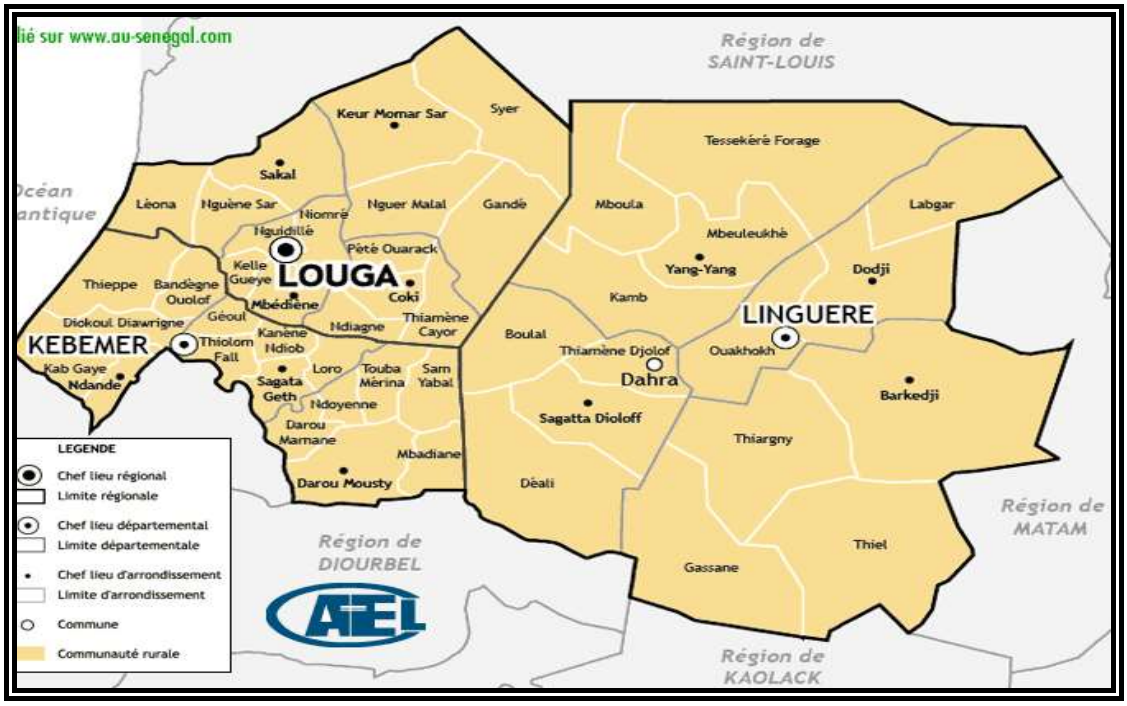

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2017-2018

Septembre 2020

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Conseiller à l'Action Régionale	Saliou MBENGUE
Président du Comité de Lecture et Validation (CLV)	Assane THIOUNE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Alioune CISSE
Adjoint Chef du Service	Birane NIANG

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION DES SES	
Assane THIOUNE	Direction Générale
Saliou MBENGUE	Direction Générale
Momath CISSE	CGP
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Alain François DIATTA (Rapporteur)	DMIS
Djiby DIOP	DSDS
Serge MANEL	DSDS
Awa Cissokho FAYE	DSDS
Samba NDIAYE	DSDS
Macoumba DIOUF	DSDS
Jean P. D. BAHOUM	DSDS
Wouddou DEME KEITA	DSECN
Ramlatou Diallo BA	DSECN
Mamadou DAFFE	DSECN
Insa SADIO	DSECN
Oumy DIOP	DSECN
Jean Paul DIAGNE	DSECN
Omar SENE	ENSAE
Mamadou BALDE	ENSAE

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DELA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann –Bel-air–Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga
Adresse : Grand Louga, en face façade ouest de la gouvernance de Louga
Tél : 33 967 58 54
B.P. : 56

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES III
LISTE DES TABLEAUX VIII
LISTE DES GRAPHIQUES XII
SIGLES ET ABREVIATIONS XIII
AVANT PROPOS XV
RESUME EXECUTIF XVI
INTRODUCTION GENERALE XVIII

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION 19

I.1. DONNEES PHYSIQUES 19
I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL 19
I.3. VEGETATION ET FAUNE 20
I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES 20
I.4.1. Pluviométrie 20
I.4.2. Température et humidité 20
I.4.3. Vents 21
I.4.4. Insolation 21
I.5. DONNEES HYDROGRAPHIQUES 21
I.6. ORGANISATION ADMINISTRATIVE 21
I.7. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES 22

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE 24

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION 24
II.1.1. Niveau et évolution de la population 24
II.1.2. Structure par âge et par sexe 25
II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges 25
II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges 28
II.1.3. Répartition spatiale de la population et densité 30
II.1.3.1. Répartition spatiale. 30
II.1.3.2. Densités de population 30

CHAPITRE III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT 32

III.1. URBANISATION 32
III.1.1. Taux d'urbanisation 32
III.1.1.1. Répartition de la population urbaine 33
III.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 34
III.2.1. Atouts 34
III.2.2. Contraintes 34

CHAPITRE IV : EDUCATION 36

IV.1. LA PETITE ENFANCE 36
IV.1.1. Les infrastructures. 36
IV.1.2. Le personnel 39
IV.1.3. Les effectifs 42
IV.1.4. Intensité de la préscolarisation 43
IV.2. L'ELEMENTAIRE 44
IV.2.1. Les infrastructures 44
IV.2.2. Le personnel 47
IV.2.3. Les effectifs 50
IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 52
IV.3. ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE GENERAL 57
IV.3.1. La transition 57
IV.3.2. Les infrastructures 58
IV.3.3. Le personnel 61

IV.3.4. Les effectifs *65*
IV.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire *71*
IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 75
IV.4.1. Les infrastructures *75*
IV.4.2. Le personnel *76*
IV.4.3. Les effectifs *78*
IV.4.4. Performances de l'ETFP *79*
IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 79
IV.5.1. Contraintes *79*

CHAPITRE V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 81

V.1. SANTE 81
V.1.1. Les infrastructures de santé *81*
V.1.2. Le personnel de santé *84*
V.1.3. Bilan des programmes de santé *86*
V.1.3.1. Santé de la reproduction 86
V.1.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV) 92
V.1.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme 94
V.1.3.4. Programme de lutte contre le VIH/sida 96
V.1.3.5. Surveillance des maladies à potentiel épidémique 97
V.2. HYGIENE PUBLIQUE 99
V.2.1. Les visites domiciliaires *100*
V.2.2. Les inspections des ERP *101*
V.2.3. Les activités d'IEC *103*

CHAPITRE VI : ASSISTANCE 105

VI.1. ACTION SOCIALE 105
VI.1.1. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées *105*
VI.2. SAPEURS POMPIERS 106
VI.2.1. Les sorties *106*
VI.2.2. Le secours aux victimes *108*
VI.2.3. L'assistance aux personnes *111*
VI.2.4. Les sorties pour opérations diverses *111*
VI.2.5. La lutte contre les incendies *111*
VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 113
VI.3.1. Contraintes *113*

CHAPITRE VII : JUSTICE 116

VII.1. SITUATION CARCERALE 116
VII.1.1. La population carcérale *116*
VII.1.1.1. Les écroués 117
VII.1.1.2. Les détenus 118
VII.1.1.3. Les sorties 120
VII.2. EDUCATION SURVEILLEE 121
VII.2.1. Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger *121*
VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS 125
VII.3.1. Contraintes *125*

CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT 127

VIII.1. L'EAU 127
VIII.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures *127*
VIII.1.1.1. Les services techniques 127
VIII.1.1.2. Les autres intervenants 128
VIII.1.2. Les ressources en eaux *128*
VIII.1.2.1. Les eaux de surface 128
VIII.1.2.2. Les eaux souterraines 129
VIII.1.3. L'accès à l'eau *130*

VIII.1.3.1. En milieu urbain 130
VIII.1.3.2. En milieu rural 130
VIII.1.4. L'ASSAINISSEMENT 131
VIII.1.5. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 132
VIII.1.5.1. Les services techniques 132
VIII.1.5.2. Les autres intervenants 133
VIII.1.5.3. Les infrastructures 133
VIII.1.6. L'accès 133
VIII.2. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR 135
VIII.2.1. Atouts et potentialités 135
VIII.2.2. Contraintes 136

CHAPITRE IX : AGRICULTURE 138

IX.1. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 138
IX.1.1. La mise en place des semences 138
IX.1.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants 139
IX.1.3. La mise en place des matériels et équipements agricoles 139
IX.2. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 140
IX.2.1. Les cultures vivrières 140
IX.2.1.1. Les cultures céréalières 140
IX.2.1.2. Les autres cultures vivrières 142
IX.2.2. Les cultures industrielles 143
IX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 144
IX.3.1. Atouts 144
IX.3.2. Contraintes 144

CHAPITRE X : ELEVAGE 146

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES 146
X.1.1. Les services techniques 146
X.1.2. Les autres intervenants 147
X.1.3. Les infrastructures et équipements 147
X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE 148
X.3. LES PRODUCTIONS 150
X.3.1. La production de viande et d'œufs 150
X.3.2. La production contrôlée de lait 152
X.3.3. La production contrôlée des cuirs et peaux 153
X.4. LA SITUATION ZOOSANITAIRE 154
X.4.1. Epidémiologie des principales maladies animales 154
X.4.1.1. X.4.1.1 Consultations 154
X.4.1.2. X.4.1.2 Immunisation 155
X.4.1.3. X.4.1.3 Déparasitage 158
X.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 159
X.5.1. Atouts et potentialités 159
X.5.2. Contraintes 159

CHAPITRE XI : PECHE 161

XI.1 LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES 161
XI.1.1. Les services techniques 161
XI.1.2. Les autres intervenants 162
XI.1.3. Les infrastructures 163
XI.2. LA PECHE ARTISANALE 163
XI.2.1. Les sites et l'armement de pêche 163
XI.2.2. La production 166
XI.2.3. La ventilation de la production 167
XI.2.4. La transformation des produits de la pêche artisanale 169
XI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 170
XI.3.1. Atouts et potentialités 170

XI.3.2. Contraintes *170*

CHAPITRE XII : RESSOURCES NATURELLES. **171**

XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS 172
XII.1.1. Les services techniques *172*
XII.1.2. Les autres intervenants *173*
XII.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 174
XII.2.1 Présentation du domaine forestier régional *174*
XII.2.1.1. Lutte active 175
XII.2.2. Reboisement et conservation des sols *176*
XII.2.2.1. Production de plants 176
XII.2.2.2. XII.2.2.2 Plantations réalisées 178
XII.3 EXPLOITATIONS FORESTIERES 179
XII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 180
XII.3.1. Atouts *180*
XII.3.2. Contraintes *180*

CHAPITRE XIII : ENVIRONNEMENT **181**

XIII.1. CADRE DE VIE 181
XIII.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets *181*
XIII.1.1.1. Déchets solides 182
XIII.1.1.2. Gestion des déchets Biomédicaux et des déchets dangereux 182
XIII.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES 182
XIII.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) 183
XIII.4. EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES (EIE) 184
XIII.5. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS 185
XIII.5.1. Incidence des changements climatiques dans la région *185*
XIII.5.2. Inondations *185*
XIII.5.3. Vulnérabilité de l'agriculture irriguée et de l'élevage *185*
XIII.5.4. Vulnérabilité sociale *186*
XIII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 186
XIII.6.1. Atouts et potentialités *186*
XIII.6.2. Contraintes *187*

CHAPITRE XIV : EMPLOI ET TRAVAIL **188**

XIV.1. L'ACTIVITE ECONOMIQUE 188
XIV.2. LES CONTRATS DE TRAVAIL 189
XIV.3. LES CONFLITS DE TRAVAIL 190
XIV.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 191
XIV.4.1. Contraintes *191*

CHAPITRE XV : TRANSPORT TERRESTRE **192**

XV.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES 192
XV.1.1. Le transport routier *192*
XV.1.1.1. Le réseau routier 192
XV.1.1.2. Le parc automobile 192
XV.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 194
XV.2.1. Atouts *194*
XV.2.2. Contraintes *194*

CONCLUSION **194**

CHAPITRE XVI : COMMERCE ET ARTISANAT **195**

XVI.1. COMMERCE 195
XVI.1.1. Les marchés *195*
XVI.1.2. Les commerçants *196*
XVI.1.3. Le commerce des principaux produits consommés *197*

XVI.1.3.1. Les stocks 197
XVI.1.3.2. Les prix 197
XVI.2. ARTISANAT 198
XVI.2.1. Les infrastructures 198
XVI.2.2. Les entreprises artisanales inscrites à la chambre de métiers 199
XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 200
XVI.3.1. Atouts et potentialités 200
XVI.3.2. Contraintes 200

CHAPITRE XVII : SPORTS 202

XVII.1. SPORT 202
XVII.1.1. Les disciplines sportives pratiquées 202
XVII.1.2. Les infrastructures sportives 203
XVII.1.3. Les pratiquants 204
XVII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 205
XVII.2.1. Atouts et potentialités 205
XVII.2.2. Contraintes 205

CHAPITRE XVIII : POSTE ET SFD 206

XVIII.1. POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT 206
XVIII.1.1. Couverture 206
XVIII.1.2. Mandats émis 207
XVIII.1.3 Mandats payés 209
XVIII.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD) 213
XVIII.2.1. Couverture en SFD de la région 213
XVIII.2.2. L'épargne et les crédits 213
XVIII.2.3 L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés 216
XVIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 218
XVIII.3.1. Atouts et potentialités 218
XVIII.3.2. Contraintes 218

CONCLUSION 219

CONCLUSION GENERALE 220

LISTE DES TABLEAUX

Tableau II-1: Evolution de la population de la région de Louga entre 1976 et l'année..... 24
Tableau II-2 : Répartition de la population de la Région de Louga par grands groupe d'âge en 2018. 26
Tableau II-3:Répartition de la population de la Région de Louga en 2018 par groupe d'âge..... 27
Tableau II-4: Densités de population de la région de Louga selon le département en 2018 31
Tableau III-1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Louga par département 32
Tableau IV-1 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par département 37
Tableau IV-2: Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le département..... 38
Tableau IV-3: Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et le département..... 39
Tableau IV-4: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par département 41
Tableau IV-5: Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et le département 43
Tableau IV-6: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par département(en %) 44
Tableau IV-7 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon le département et le statut 45
Tableau IV-8: Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par département 46
Tableau IV-9: Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par département 48
Tableau IV-10: Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaire public selon le statut, par département..... 48
Tableau IV-11: Evolution du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 49
Tableau IV-12: Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Louga selon le statut de l'établissement et le sexe, par département..... 50
Tableau IV-13 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par département 51
Tableau IV-14: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par département..... 52
Tableau IV-15: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) en % selon le sexe, par département ... 54
Tableau IV-16: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par département..... 55
Tableau IV-17: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par département .. 56
Tableau IV-18: Evolution du taux de transition(en %) selon le cycle et le sexe, par département..... 58
Tableau IV-19: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par département..... 59
Tableau IV-20: Evolution du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le statut des établissements par département 62
Tableau IV-21: Evolution du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par département 63
Tableau IV-22: Evolution des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe 64
Tableau IV-23: Evolution des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe 65
Tableau IV-24: Evolution des effectifs d'élèves au moyen selon le statut de l'établissement et le département..... 65

Tableau IV-25:Evolution des effectifs d'élèves au secondaire public selon département 67
Tableau IV-26: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par département. 70
Tableau IV-27: Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par département 71
Tableau IV-28: Evolution des flux selon le niveau d'étude par département 73
Tableau IV-29: Evolution des taux de réussite(en %) au BFEM et au BAC selon le sexe, par département 74
Tableau IV-30 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par département 75
Tableau IV-31: Evolution des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le sexe, la filière et le département 77
Tableau IV-32: Répartition des effectifs de l'ETFP en 2017 selon la filière, le sexe et le département . 78
Tableau IV-33: Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel selon le diplôme 79
Tableau V-1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par département 82
Tableau V-2: Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département..... 83
Tableau V-3: Indicateurs de couverture sanitaire des populations 84
Tableau V-4: Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle, le type de structure et le statut, par département 85
Tableau V-5: Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture 86
Tableau V-6: Evolution de la prévalence contraceptive dans la Région de Louga selon le district 86
Tableau V-7: Taux d'utilisation et d'achèvement en CPN par district 87
Tableau V-8: Proportion de femmes ayant effectué 3 CPON 89
Tableau V-9: Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district 90
Tableau V-10: Complications obstétricales dans les structures de santé de la région de Louga en 2018 91
Tableau V-11: Evolution des Taux de couverture vaccinale selon l'antigène le district sanitaire 92
Tableau V-12: répartition des cas de Paludisme en consultations externes par district 95
Tableau V-13: Test VIH/Sida selon la structure 96
Tableau V-14: Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI 97
Tableau V-15: Consultations des enfants 99
Tableau V-16: Répartition du personnel de la Brigade Régionale d'Hygiène selon le grade et la structure 99
Tableau V-17: Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type 100
Tableau V-18: Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département. . 101
Tableau V-19: Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2017 102
Tableau V-20: Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département 103
Tableau VI-1 : Evolution des indicateurs de l'action sociale dans la Région de Louga 106
Tableau VI-2: Evolution des sorties du Sous groupement des Sapeurs-Pompiers 107
Tableau VI-3: Evolution des interventions selon la cause et le nombre de victimes 108
Tableau VI-4: Répartition des victimes d'accidents de la circulation par tranche d'âge 109
Tableau VI-5: Secours aux victimes d'accidents divers 110
Tableau VI-6: Les sorties pour opérations diverses 111
Tableau VI-7: Evolution des incendies selon le type 113
Tableau VII-1: Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et le Département 117
Tableau VII-2: Evolution des détenus selon le sexe et le département 118
Tableau VII-3: Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe 119

Tableau VII-4: Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif 120
Tableau VII-5: Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe 123
Tableau VII-6: Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe 123
Tableau VII-7: Répartition selon le sexe des infractions commises par des mineurs 123
Tableau VII-8: Répartition des mineurs en détention selon l'âge et le motif en 2017 124
Tableau VIII-1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs 130
Tableau VIII-2: Evolution du nombre d'ouvrages hydrauliques en milieu rural dans la région de Louga selon le département 131
Tableau VIII-3: Situation des taux d'accès à l'assainissement dans la région en 2018 (en %) 134
Tableau IX-1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées 138
Tableau IX-2: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées selon le département 139
Tableau IX-3: Répartition et évolution des matériels de culture attelée 140
Tableau IX-4: Evolution de la production céréalière (en tonnes) selon la spéculation et le département 141
Tableau IX-5: Production autres cultures vivrières selon la spéculation et le département 143
Tableau IX-6: Répartition et évolution de l'arachide d'huilerie selon les superficies, rendements et productions, par département 144
Tableau X-1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Services Vétérinaires selon le grade 147
Tableau X-2: Répartition du nombre d'infrastructures par département en 2018 148
Tableau X-3: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par département 149
Tableau X-4: Répartition et évolution de la production de viande par espèce selon le département 150
Tableau X-5: Répartition de la production d'œufs par département 151
Tableau X-6: Répartition de la production de lait par département 152
Tableau X-7: Répartition de la production de cuirs et peaux par département 153
Tableau X-8: Répartition et évolution des consultations selon l'affection 154
Tableau X-9: Evolution des résultats de la campagne d'immunisation du bétail par département . 157
Tableau X-10: Evolution des résultats des déparasitages selon l'espèce 158
Tableau XI-1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service 162
Tableau XI-2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 162
Tableau XI-3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par département 163
Tableau XI-4: Evolution des sites, des pêcheurs selon le type de pêche, par département 164
Tableau XI-5 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par département 165
Tableau XI-6: Evolution des quantités produites par la pêche maritime selon l'espèce, par département 166
Tableau XI-7: Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par département (en pourcentage) 167
Tableau XI-8: Evolution de la ventilation de la production de la pêche artisanale selon l'espèce et la destination (en pourcentage) 168
Tableau XI-9: Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type 169
Tableau XI-10: Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type (en pourcentage) 169
Tableau XII-1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le grade, par service 172

Tableau XII-2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 173
Tableau XII-3 : Situation du domaine classé, par département 174
Tableau XII-4: Situation et évolution des Pare-feux et feux précoces réalisés par département 175
Tableau XII-5: Evolution de la situation des feux de brousse par département 175
Tableau XII-6: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par département 176
Tableau XII-7: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par département 177
Tableau XII-8: Situation et évolution des plantations réalisées par département 178
Tableau XII-9 : Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par département 179
Tableau XIII-1:Evolution des ICPE selon la nature et la classe 183
Tableau XIV-1: Evolution du nombre d'établissements ouverts dans la région selon l'activité principale 188
Tableau XIV-2: Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut 189
Tableau XIV-3: Evolution du nombre de contrats de travail selon le type 189
Tableau XIV-4: Evolution de la situation du nombre de conflits de travail 190
Tableau XIV-5: Evolution du nombre de conflits de travail selon le secteur d'activité de l'établissement 190
Tableau XV-1: Evolution du parc automobile selon le type de voiture 193
Tableau XV-2: Evolution du parc automobile selon le type de voiture et l'âge des Véhicules 193
Tableau XVI-1: Répartition du nombre de marchés selon le type, par département en 2017 195
Tableau XVI-2 : Répartition du nombre de commerçants selon le type, par département en 2017 .. 196
Tableau XVI-3 : Evolution des stocks (en tonnes) des principaux produits consommés selon le type 197
Tableau XVI-4 : Evolution des prix des principaux produits consommés entre 2016 et 2017. 198
Tableau XVI-5: évolution du nombre de villages artisanaux par département 198
Tableau XVI-6: Evolution du nombre d'entreprises inscrites à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par département 199
Tableau XVII-1: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région 202
Tableau XVII-2: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département 203
Tableau XVII-3: Evolution du nombre de stades selon le statut, par département 203
Tableau XVII-4: Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe 204
Tableau XVIII-1 : Évolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par département : 206
Tableau XVIII-2 : Evolution du montant en CFA des mandats émis selon la structure de transfert et le département 209
Tableau XVIII-3 : Evolution du montant(en FCFA) des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, département 210
Tableau XVIII-4: Evolution du montant(en FCFA) des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, département 211
XVIII-5 : Évolution du trafic postal selon la nature, par département 212
Tableau XVIII-6 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature 213
Tableau XVIII-7 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD 213
Tableau XVIII-8: Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire 214
Tableau XVIII-9: Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence 215
Tableau XVIII-10: Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits 216
Tableau XVIII-11: Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence 217

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II-1: Pyramide des âges de la population de la région de Louga en 2018 28
Tableau II-2: Rapport de masculinité en de la population de la Région de Louga en 2018 29
Graphique III-1: Evolution du taux d'urbanisation de la région de Louga selon le département 33
Tableau III-2: Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe. 34
Graphique IV-1 : Evolution des établissements d'accueil de la Petite enfance par type 38
Graphique IV-2 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement. 40
Graphique IV-3 : Evolution du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel 42
Graphique IV-4: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon le département 45
Graphique IV-5 : Evolution(en %) du nombre de classes selon le groupe pédagogique 47
Graphique IV-6 : Evolution du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 49
Graphique IV-7:Evolution du Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) entre 2016 et 2018 57
Graphique IV-8:Evolution des inscrits dans les séries littéraires(en%) selon le département 67
Graphique IV-9 : Evolution des inscrits dans les séries scientifiques(en %) selon le département 69
Graphique IV-10 : Le personnel de l'ETFP selon le sexe et la filière en 2018 76
Graphique V-1: Répartition du personnel de santé selon le statut 85
Graphique V-2 : Evolution de la prévalence contraceptive selon le district sanitaire 87
Graphique V-3: Evolution taux d'achèvement en CPN 88
Graphique V-4: Evolution du taux de couverture complète en CPON 89
Graphique V-5:Evolution du pourcentage d'enfants complètement vaccinés selon le district 94
Graphique V-6: Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type 101
Graphique V-7: Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2017 103
Graphique VI-1 : Evolution des sorties 107
Graphique VI-2: Evolution des victimes d'accidents de la circulation par groupe d'âge (en %) 110
Graphique VII-1: Evolution des écroués dans les prisons en selon le département 117
Graphique VII-2: Répartition des détenus en 2017 selon le département 119
Graphique VII-3: Répartition des détenus dans la Région de Louga selon le type d'infraction et le sexe en 2017 120
Graphique VII-4 :Répartition des sorties de détenu des prisons de la Région de Louga en 2017 selon le motif. 121
Graphique VII-5: Répartition des infractions commises par des mineurs selon la nature en 2017 124
Graphique IX-1: Evolution de la production céréalière selon le département 141
Graphique IX-2: Répartition des autres cultures vivrière selon la spéculation et le département 142
Graphique X-1: Répartition du cheptel de la Région de Louga par espèce et département en 2018 149
Graphique X-2 : Production de viande selon l'espèce et le département en 2017 et 2018 151
Graphique X-3: Production d'œufs par département en 2017 et en 2018 152
Graphique X-4: Production laitière suivant le département en 2017 et en 2018 153
Graphique X-5: Consultations en 2017 et 2018 suivant l'affection 155
Graphique X-6: Evolution de l'immunisation selon la pathologie 156
Graphique X-7 : Evolution du déparasitage du cheptel selon l'espèce 159
Graphique XI-1: Tonnage des mises à terre selon l'espèce et le département 167
Graphique XI-2: ventilation des débarquements de la pêche par département 168
Graphique XVI-1 : Répartition des commerçants selon le type par département 196
Graphique XVI-2: Répartition des entreprises artisanales selon la section et le département en 2018 200
Graphique XVII-1: Répartition des licenciés selon la discipline sportive 205
Graphique XVIII-1: Evolution (%) du montant des mandats émis selon le département (en %) 207
Graphique XVIII-2 : Evolution proportion montant mandats émis selon la structure de transfert d'argent 208
Graphique XVIII-3: Evolution proportion montant mandats payés selon la structure de transfert d'argent 211
Graphique XVIII-4:Répartition des crédits accordés en 2018 selon le secteur d'activités des bénéficiaires 217

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
RGPHAE : Recensement Général de la Population de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Elevage
SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie
OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement
IEF : Inspection de l'Enseignement et de la Formation
BFEM : Brevet de Fin d'Eudes Moyennes
CEAP : Certificat Elémentaire d'Aptitude Professionnelle
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
TBPS : Taux Brut de Pré Scolarisation
DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
BAC : Baccalauréat
CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
TBA : Taux Brut Accès
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TAP : Taux d'Achèvement du Primaire
Lux-Dev : Coopération Luxembourgeoise
ARV : Anti Rétro Viraux
BCG : Bacille Calmette et Guérin
CPN : consultation prénatale
EPS : établissements publics de santé
eTME : élimination de la transmission mère enfant
MAM : malnutrition aigüe modérée
MAS : malnutrition aigüe sévère
MILDA : moustiquaire à longue durée d'action
PCIME : prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
PNLP : programme national de lutte contre le paludisme
PNT : programme national de lutte contre la tuberculose
PTME : prévention de la transmission mère enfant
RM : région médicale
SRO : solution de réhydratation par voie orale
TPI: traitement préventif intermittent
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PRBC: Programme de Réhabilitation à Base Communautaire
PAPA : Projet d'Appui à la Promotion des Aînés
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ABI : Association Bienfaisance Islamique
GNSP : Groupement National des Sapeurs-Pompiers
MAC : Maison d'Arrêt et de Correction
OMD : Objectifs de Développement Durable
SDE : Sénégalaise Des Eaux
PUDC : Programme d'urgence de Développement Communautaire
PSEA : Projet Sectoriel Eau et Assainissement
PNDL : Programme national pour le Développement Local
PAFA-E : Programme d'Appui aux Filières Agricole-Extension
AEP : Adduction Eau Potable
DRH : Direction Régionale de l'Hydraulique
PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
ONAS : Office National de l'Assainissement du Sénégal
PDA : Plan Directeur d'Assainissement

PIB : Produit Intérieur Brut
PASA-LouMaKaf : Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire:
PPC/PNDL : Projet Pistes Communautaires en appui au Programme National de Développement Local
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
IREF : Inspection Régionale des Eaux et Forêts
ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
SREPA : Service Régional de l'Elevage et de la Protection Animale
P2RS : Programme multinational de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
PRIARS : Projet de Résilience a l'Insécurité Alimentaire Récurrente au Sénégal
PRAO : Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest WAMER (Western African Marine Eco-Region
USAID/COMFISH : projet de gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal financé par l'USAID
LPS-PA : Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et d'Aquaculture
SRPS : Service Régional de la Pêche et de Surveillance
PADEN : Programme d'Aménagement et de Développement Economique des Niayes
PRGTE : Le Projet pour le Renforcement de la Gestion des Terres et des Ecosystèmes dans un contexte de changements climatiques dans la région des Niayes et de la Casamance
PDIDAS: Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agrobusiness Au Sénégal
PRAPS : Projet Régional d'Appui Au Pastoralisme au Sahel
ANEV : Agence Nationale des Eco-Villages
ANGMV : Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
MED/RNA : Mise En Défens et la Régénération Naturelle Assistée
ZIC : Zone d'Intérêt Cynégétique
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
ICPE : Installation Classée Pour la Protection de L'Environnement
EIE : Evaluation Environnementale
AEI : Analyse Environnementale Initiale
IRTSS : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
PSE : Plan Sénégal Emergent
PUMA : Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et territoires frontaliers
MECARUL : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Artisans Ruraux et Urbains de Louga
CDEPS : Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CSE: Centre Socioéducatif
EJ : Espace Jeunes
FJ : Foyer de Jeunes
CCA : Centre Conseil ADO
UASSU : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires
ORCAV:Organisme Régional de Coordination des Activités de Vacances
EPS : Education Populaire et Sportive
CCP : Compte Chèques Postaux
ARTP : Agence de Régulation des Télécommunications et de la Poste
DRS/SFD : Direction Réglementation et Suivi du Système Financier Décentralisé
SFD : Système Financier Décentralisé

AVANT PROPOS

Le Service régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) assure au niveau régional le service déconcentré de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Sa mission qui s'inscrit ainsi dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, consiste au niveau local à :

i. collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ;
ii. assurer la coordination technique des activités statistiques ;
iii. mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ;
iv. assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services déconcentrés de l'administration ;
v. préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous régionales.

Dans ce cadre, les SRSD dressent chaque année un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en mettant en exergue les atouts, les contraintes et les perspectives.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas l'ambition d'être exhaustif et complet, mais se veut une présentation synthétique des caractéristiques et des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale. Il met en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

La présente édition essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Cependant, contrairement à celles qui l'ont précédée, elle traite des performances enregistrées au cours des années 2017 et 2018 et analyse leurs évolutions au regard de la situation de l'année 2016.

Que les responsables des services techniques et des partenaires de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur précieuse collaboration et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs. Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babacar NDIR
Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME EXECUTIF

A travers cette édition 2017-2018 du rapport sur la Situation Economique et Sociale de la Région de Louga, le Service Régional de la Statistique et de la Démographie s'est essayé à retracer l'évolution des indicateurs clés des différents secteurs de l'économie régionale. Il tente par cette occasion à dresser ainsi, par une analyse descriptive, une vue panoramique de l'économie régionale en dégageant les points forts et les autres à améliorer.

L'analyse du niveau et de l'évolution de la population, de sa structure par âge et sexe et de sa répartition spatiale, a révélé une population très jeune, inégalement répartie entre les trois départements (Kébémer, Linguère, Louga).

L'économie de région de Louga repose essentiellement sur trois mamelles, l'agriculture, l'élevage et la pêche. Cependant, les secteurs comme le commerce et l'artisanat se développent. Il faut aussi souligner l'importance des transferts monétaires dans l'économie régionale, Louga étant une région de fortes émigrations.

L'agriculture est de manière générale fortement exposée aux irrégularités de la pluviométrie et au phénomène de la dégradation des terres qui constituent des limites objectives à une bonne productivité.

La région de Louga est une zone d'élevage par excellence, en raison de multiples facteurs notamment les vastes zones pâturables du Ferlo. Cette activité y est pratiquée par la quasi-totalité des populations rurales. Cependant, sa productivité est toujours faible à cause d'un mode de gestion encore sous l'emprise des pratiques traditionnelles et une modeste valorisation des produits et sous-produits.

L'élevage est un secteur d'une grande importance socio-économique et culturelle dans la région de Louga qui place la Région de Louga au second rang national après Tambacounda en matière d'élevage de bovins et petits ruminants.

La région de Louga a la possibilité de pratiquer à la fois la pêche maritime et la pêche continentale grâce à la présence de l'Océan Atlantique sur sa façade ouest sur une cinquantaine de kilomètres et la présence du Lac de Guiers. Cependant, la très faible valorisation des produits de la filière constitue un manque à gagner important pour l'économie régionale.

L'artisanat demeure un secteur très dynamique et générateur d'emplois mobilisant une bonne partie de la population active, surtout les femmes et les jeunes. Cependant, malgré les importantes potentialités, son faible niveau de structuration et l'insuffisance d'appuis à sa promotion réduisent considérablement sa contribution à l'économie régionale.

La diversité et l'importance des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'exploitation forestière et de l'artisanat constituent des atouts pour le développement du commerce informel. Cette activité se développe tant au niveau des centres urbains qu'au niveau du monde rural et constitue une alternative pour la création. Le commerce de gros est quasi inexistant et celui de demi-gros reste l'affaire des grands centres urbains.

INTRODUCTION GENERALE

La région de Louga couvre une superficie de 24 847 km² (entre la latitude 14°70 et 16°10 Nord et les longitudes 14°27 et 16°50 Ouest) ce qui la place ,en termes de superficie, à la 3ème place au plan national après les régions de Tambacounda (59 602 km2) et Matam (29 424 km2). Elle est limitée au Nord par la région de Saint-Louis, au Sud par celles de Kaolack et Diourbel, à l'Est par la région de Matam, à l'Ouest par la région de Thiès et l'Océan Atlantique. La Région administrative de Louga a été créée par la loi N°7661 du 26 juin 1976 qui consacra la partition de l'ex région de Diourbel en deux entités administratives distinctes. La population de la région de Louga est estimée en 2015 à 924047 habitants dont 50,4% du sexe féminin contre 49,6% d'hommes, soit environ 6,8% du total national sur 12% du territoire Sénégalais soit une densité moyenne de 38 habitants au km². Cette population est inégalement répartie entre les départements: Louga 42,7%, Kébémer 29,6% et Linguère 27,7%. La population de la région de Louga est caractérisée par une extrême jeunesse avec un taux de fécondité assez élevé, malgré une tendance à la baisse. L'écrasante majorité de la population (78,3%) réside en milieu rural. La région de Louga est une zone à vocation essentiellement agrosylvopastorale dont l'économie est tirée par le secteur primaire avec une prédominance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et de la pêche à un degré moindre. Le système éducatif constitue sans doute un maillon très faible ce qui place la Région de Louga parmi les cinq régions les moins performantes du Sénégal en termes de TBS et souffrant d'un manque d'infrastructures scolaires nécessaires à son développement. La région de Louga n'est pas à proprement parler une région minière par excellence, cependant elle dispose de gisements de dunes blanches et tourbes le long du littoral, de calcaire dans la vallée du Ferlo (nord). Mais l'exploitation de ces ressources naturelles se heurte à des contraintes liées à l'enclavement des sites et aux coûts élevés des investissements requis pour leur mise en valeur optimale.

L'hydraulique, en milieu rural comme en zone urbaine, a bénéficié d'importants investissements, visant principalement la satisfaction des besoins des populations et du cheptel mais c'est au niveau de l'assainissement que beaucoup d'efforts restent à faire malgré quelques avancées ces dernières années.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

La région de Louga, anciennement province du Ndiambour, a été mise en place par la réforme administrative de 1976. Elle été alors la huitième région administrative du Sénégal. Créée par la loi n° 76 61 du 26 Juin 1976 qui consacra la partition de l'ex - région de Diourbel en deux entités administratives distinctes, la région de Louga couvre une superficie de 24 847 km^2, soit 12, 60 % du territoire national. Elle occupe en terme de superficie la 3ème place au niveau national après les régions de Tambacounda (59 602 km^2 : 30,30 % du territoire national) et de Matam (29 424 km^2 : 15 % du territoire national).

Comprise entre les latitudes 14° 70 et 16° 10 Nord et les longitudes 14° 27 et 16° 50 Ouest, elle est limitée au nord et à l'est par la région de Saint-Louis, au sud par les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack. L'océan Atlantique constitue la limite occidentale de la région lui offre une façade maritime qui s'étale sur près de 50 km. Louga occupe ainsi une position de carrefour qui lui a valu d'être pendant longtemps une zone d'échanges entre plusieurs régions.

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL

Différents types de sols peuvent être observés dans la région de Louga.

Le territoire régional se compose principalement de trois grandes unités pédologues :

-les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés (Sols Dior)

-les affleurements latéritiques

-les sols bruns et brun rouges

Ces sols sont surexploités, particulièrement au centre et au sud. Cette situation écologique alliée aux aléas climatiques a modelé un déséquilibre au niveau de la végétation.

Quant à la zone des Niayes située sur la façade maritime, elle est constituée par une bande de terre s'étendant sur 15 km de large, de la mer vers l'intérieur.

La région de Louga présente un relief plat avec des formations dunaires dans sa partie Occidentale et Septentrionale, des affleurements latéritiques à l'Est et des sols ferrugineux tropicaux lessivés (les sols diors) au centre.

I.3. VEGETATION ET FAUNE

La végétation constituée d'une savane arborée, est fortement marquée par la dégradation des conditions climatiques.

I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

I.4.1. PLUVIOMETRIE

Dans la région, la pluviométrie est inégalement répartie selon les zones. Les deux grandes zones pluviométriques sont :

- le département de Louga et la partie Ouest du département de Kébémer. Dans cette zone, les moyennes d'eau et de jours de pluies enregistrées, ne dépassent guère 300 mm et 24 jours de pluie.
- les arrondissements de Darou-Mousty, Sagatta et la zone sylvopastorale formés par le département de Linguère. Dans cette zone les précipitations bien qu'encore insuffisantes paraissent meilleures qu'à l'Ouest de la région. Les moyennes ont tendance à dépasser 350 mm et 24 jours de pluie. Les postes de Lingère et Barkédji reçoivent respectivement 398,8 mm en 31 jours et 391,5 mm en 24 jours de pluie.

I.4.2. TEMPERATURE ET HUMIDITE

La région de Louga fait partie des régions les plus chaudes du Sénégal. Les températures varient en moyenne de 21,2°C à 34,7°C. Il faut noter que c'est au mois de mai que la température la plus élevée de la région est enregistrée avec un maximum de 38,6°C. L'humidité atmosphérique peut être définie comme étant la quantité d'eau contenue dans une masse d'air. Le taux d'humidité dans la région est presque toujours déficitaire. Le taux d'humidité le plus élevé a été enregistré durant la saison des pluies c'est-à-dire entre juillet et septembre (au voisinage de 75%). Le taux le plus faible quant à lui a été enregistré durant la période Décembre-Mars avec une valeur inférieure à 30%.

I.4.3. VENTS

Périodiquement trois vents d'origines et de directions diverses s'installent sur la région : les alizés maritimes venant du Nord et soufflant d'octobre à juin, l'harmattan ou vent d'Est de direction Nord-Est et la mousson (de juillet à septembre) de direction Sud/Sud-Ouest.

I.4.4. INSOLATION

Les mois d'avril et de mai qui précèdent l'installation des pluies dans la région et les mois d'octobre et de novembre connaissent une durée moyenne d'insolation de l'ordre de 8,4 h à 8,6 h par jour. Les mois de janvier et février, du fait de l'augmentation de la nébulosité et des vents de sables ne connaissent que 7,6 à 7,2 dixième d'heure d'insolation par jour.

I.5. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

Cinq nappes sont captées dans la région :

-Les nappes phréatiques qui sont de nature faibles dans la zone centrale et sylvopastorale contrairement à l'extrême ouest et aux alentours du Lac de Guiers où l'accessibilité est rendue facile grâce à leur position superficielle ;

- Le Maestrichtien (100 à 450 m) capté par la plupart des forages. La qualité de l'eau n'est cependant satisfaisante qu'à l'est d'une ligne Podor, Keur Momar Sarr, Coki ;

- L'Eocène inférieur : Cet aquifère existe dans toute la région. Sa profondeur diminue d'Ouest vers l'Est (Léona 200 m et Linguère 50 m) ;

- L'Eocène moyen : C'est un aquifère productif dans les zones de Mbédiène et de Sagatta. Il est à la fois capté par les forages et puits forages ;

- Le Continental terminal : C'est l'aquifère le plus exploité. Cette nappe captée surtout par les puits a tendance à baisser avec les cycles de sécheresse. Sa recharge est fonction de la pluviométrie. Sa profondeur varie de 20 à 50 m à l'Ouest et 80 à 113 m à l'Est particulièrement dans la zone de Thiargny.

I.6. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région administrative de Louga est née en 1976 de la partition de l'ancienne région de Diourbel. Elle est subdivisée en trois départements (Kébémer - Linguère - Louga) et compte onze (11) arrondissements.

I.7. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

La région de Louga est une zone à vocation essentiellement agropastorale. En effet, l'économie régionale dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage et dans une moindre mesure de la pêche du fait de la rareté des ressources halieutiques. Mais Louga est aussi une région de longue tradition culturelle. C'est une région à économie très fluctuante qui vacille selon les performances ou contreperformances des activités rurales, qui, malgré la dégradation constante de l'environnement, arrivent à réaliser certains résultats intéressant.

Mais la régression de la qualité des sols, l'insuffisance et la vétusté du matériel agricole et les aléas climatiques influent beaucoup sur les rendements des cultures pluviales dont l'avenir incertain constitue un facteur de promotion du maraîchage qui se développe au niveau des cuvettes des Niayes, des terroirs de Keur Momar Sarr et autour des forages. L'élevage constitue l'une des activités maîtresses de la région en raison de l'appartenance d'une grande partie de son territoire (65%) à la zone sylvopastorale. Il occupe avec l'agriculture plus de 80% de la population. Il est de type extensif et transhumant avec la disponibilité de parcours naturels et l'existence de forages pastoraux. Grâce à l'importance des zones de pâturage (21 000 km^2), à l'expérience longtemps acquise par les éleveurs et la présence d'unités pastorales mise en place par le PAPEL, la région de Louga constitue véritablement une zone d'élevage

Le secteur secondaire encore à la traîne, avec la fermeture d'unités industrielles est caractérisé par des difficultés structurelles, même si par ailleurs l'artisanat jouit d'une bonne réputation dans le domaine de la menuiserie, la tapisserie, la confection de chaussures, d'objets d'art et d'instruments de musique et la poterie. Le commerce connaît un essor certain notamment au niveau des matériaux de construction.

D’autres activités de services nées des nouvelles technologies et du transport (cyber café, services de bureautique, mototaxis) émergent et occupent une bonne partie des jeunes.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le dictionnaire démographique multilingue des Nations Unies nous en donne une définition, certainement la plus complète: « La démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines, et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux, envisagés principalement d'un point de vue quantitatif. »

Pour trouver des réponses aux besoins nationaux en données de base nécessaires dans l'élaboration des projections démographiques, la planification du développement socio-économique, une meilleure connaissance de l'état d'une population est indispensable.

Ce chapitre traite l'état et de la structure de la population

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA POPULATION

La population totale de la Région de Louga est estimée à 1.004.398 habitants en 2018 selon les projections démographiques de l'ANSD.

Il convient de remarquer une légère supériorité numérique de la population féminine avec un effectif de 50 4874 soit 50,3% de la population totale contre 499 524 personnes pour le sexe opposé (49,7%).

Au cours des quarante-deux dernières années, entre 1976 (premier Recensement Général de la Population) et 2018, la population de la Région de Louga a connu un accroissement moyen annuel de 3,3%.

Tableau II-1: Evolution de la population de la région de Louga entre 1976 et l'année

Année de recensement	**1976**	**1988**	**2002**	**2013**	**2016**	**2017**	**2018**
Effectif	419599	490077	677750	874 193	950095	976884	**1 004 398**
Période	**1976-1988**	**1988-2002**	**2002-2013**		**2013-2015**		
Taux d'accroissement intercensitaire	**2,7**	**2,5**	**2,5**				

Source : ANSD

Au cours de la période 1976-1988, la population de la Région de Louga a connu une augmentation moyenne de 2,7% par an contre 2,5% pour les périodes intercensitaire 1988-2002 et 2002-2013.

II.1.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

Dans l'analyse de toutes les caractéristiques d'une population, L'âge et le sexe représentent deux variables démographiques fondamentales dont il faut nécessairement tenir compte. Cette prise en compte dans la planification du développement économique et social constitue une condition sine qua non d'un impact positif réel des projets de développement sur les populations cibles.
Par ailleurs, la structure par âge et sexe d'une population, à un moment donné, est la résultante des choix temporels des individus en matière de procréation, de la fréquence des décès et de l'intensité des flux migratoires.

II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges est la représentation graphique de la structure par âge et sexe d'une population donnée. Les données sur la structure par âge et par sexe sont indispensables à la compréhension des sociétés et à la définition des politiques dans tous les domaines. Le graphique n°2.1 représente la pyramide des âges de la population de la Région de Louga en 2017. Cette pyramide avec une base assez large et un sommet rétréci est typiquement caractéristique de la situation des pays sous-développés comme le Sénégal.
La forme dissymétrique de la pyramide des âges de la Région de Louga est révélatrice d'une variation dans la durée de vie moyenne suivant le sexe avec un avantage ici pour les femmes qui vivent généralement en moyenne plus longtemps que les hommes. La large base est caractéristique d'une forte proportion de jeunes dans la Région de Louga (environ 63% de la population régionale a moins de 25 ans), une situation qui pourrait s'expliquer par un taux élevé de fécondité.

La structure par sexe et par âge de la population peut être appréhendée par les grands groupes d'âges (0-14 ans; 15-59 ans et 60 ans et plus) et les groupes d'âges quinquennaux.

Cette présentation est utile dans la détermination de la population potentiellement active, la population non productrice à charge des travailleurs et le rapport de dépendance démographique. La structure par grand groupe d'âges et sexe est obtenue en rapportant l'effectif de la population d'un grand groupe d'âges quelconque à l'effectif total des deux sexes.

Tableau II-2 : Répartition de la population de la Région de Louga par grands groupe d'âge en 2018

Groupe d'âge	Ensemble		Homme		Femme	
	Effectif	Pourcentage(%)	Effectif	Pourcentage(%)	Effectif	Pourcentage(%)
0-14 ans	422158	42,0	217989	43,6	204169	40,4
15-64 ans	542625	54,0	262105	52,5	280520	55,6
65 et +	39615	4,0	19430	3,9	20185	4,0
Total	**1004398**	100	**499524**	100	**504874**	100

Source : Projections ANSD

L'observation de la structure par grand groupe d'âge révèle ici le profil jeune de la population totale de la Région de Louga en 2018.

En effet, les enfants de 0 à 14 ans, tous sexes confondus, représentent 42% de l'effectif total de la population contre 54 % pour la tranche d'âge 15-64 ans, et 4% de personnes âgées de 65 ans et plus. Cette répartition ne présente pas une grande variabilité suivant le sexe.

Les données du tableau ci-dessus mettent en évidence le caractère d'extrême jeunesse de la population de la Région de Louga ce qui pourrait s'expliquer essentiellement par le résultat d'une forte fécondité et d'un recul relativement important de la mortalité infantile.

Tableau II-3:Répartition de la population de la Région de Louga en 2018 par groupe d'âge

Groupe d'âge			
	HOMME	**FEMME**	**ENSEMBLE**
0-4	79 010	77 164	156 174
5-9 ans	72 276	66 898	139 174
10-14	66 703	60 107	126 810
15-19	59 726	52 876	112 602
20-24	49 313	46 341	95 654
25-29	34 740	40 163	74 903
30-34	25 521	34 256	61 777
35-39	23 056	28 084	51 140
40-44	19 069	23 200	42 269
45-49	15 314	18 466	33 780
50-54	12 880	15 086	27 966
55-59	11 330	12 329	23 659
60-64	9 156	9 719	18 875
65-69	6 551	7 045	13 596
70-74	4 841	5 110	9 951
75-79	3450	3512	6 962
80 et +	4 588	4 518	9 106
TOTAL	**499 524**	**504 874**	**1 004 398**

Source : Projections ANSD

La répartition de la population totale de la Région de Louga en 2018 selon les grands groupes d'âge et le sexe montre que les garçons de moins de 15 ans représentent 21,9% de l'ensemble. Les personnes du sexe masculin ayant un âge compris entre 15 et 64 ans concentrent 25,8% contre seulement 1,9% pour les 65 ans et plus.

Les enfants de sexe féminin (0-14 ans) représentent 20,4% de la population totale de la Région de Louga en 2017 contre 27,8% pour les adultes de même sexe (15-64 ans). Les personnes du troisième âge de sexe féminin de la tranche 65 ans et plus représentent 2% de la population de la Région de Louga en 2017.

Graphique II-1: Pyramide des âges de la population de la région de Louga en 2018

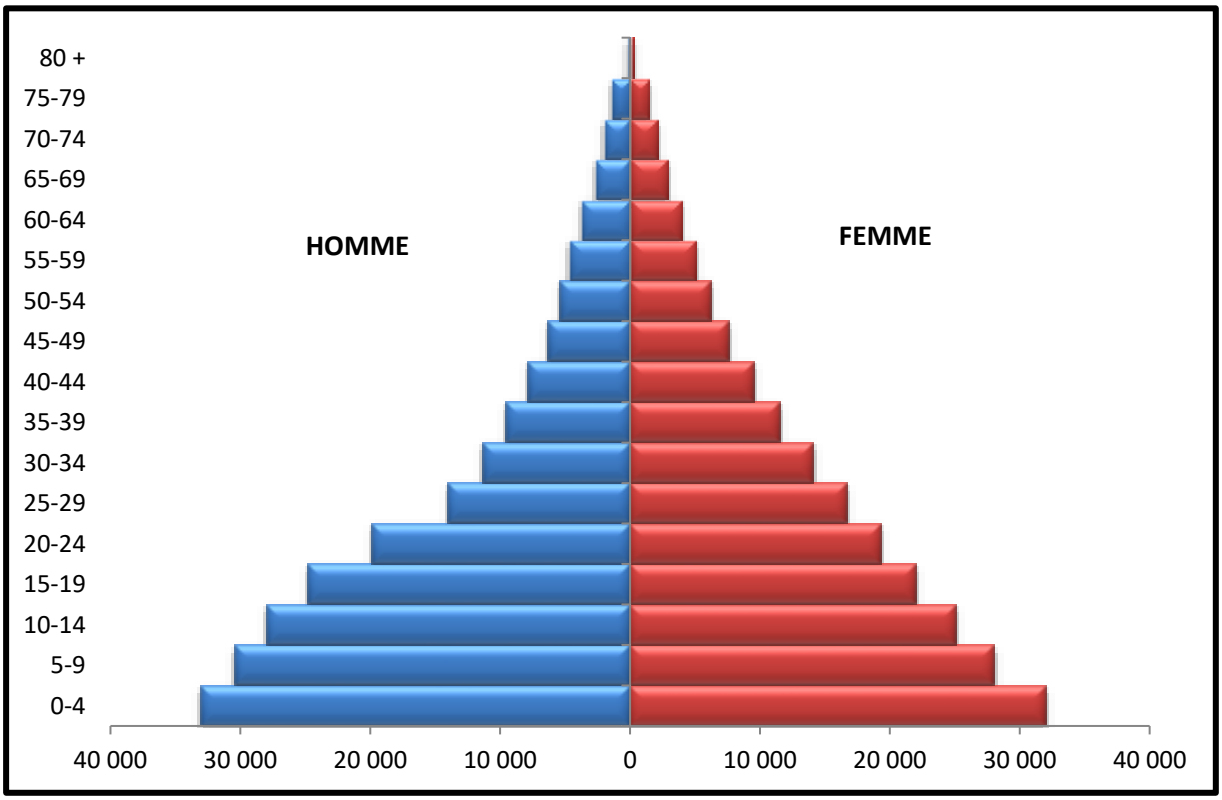

Source : ANSD

Le rapport de dépendance qui rend compte de la charge qu'auront à supporter les personnes potentiellement actives est de 93 inactifs pour 100 actifs en 2018 globalement pour la Région de Louga. Le taux de dépendance connaît également des variations suivant le sexe. Le rapport de dépendance s'élève à 99 inactifs pour 100 actifs chez les hommes contre 87 inactives pour 100 actives au niveau des femmes.

II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes. Il est égal, à un âge donné, au nombre moyen d'hommes pour 100 femmes. Toute valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et inversement.

Tableau II-2: Rapport de masculinité en de la population de la Région de Louga en 2018

Groupe d'âge	RM
0-4	102
5-9	108
10-14	111
15-19	113
20-24	106
25-29	86
30-34	75
35-39	82
40-44	82
45-49	83
50-54	85
55-59	92
60-64	94
65-69	93
70-74	95
75-79	98
80 et +	102
TOTAL	99

Source : Projections ANSD

Globalement, la population de la Région de Louga en 2018 comprend plus de femmes que d'hommes, ce qui est la conséquence primaire des différences d'espérance de vie, dont l'augmentation a plus profité aux femmes.

Cependant, en considérant les grands groupes d'âges, on observe un avantage numérique des hommes sur les femmes pour les moins de 25 ans avec un maximum de 113 garçons pour 100 filles dans la tranche d'âge 15-19 ans.

Graphique II-2: Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Louga en 2018

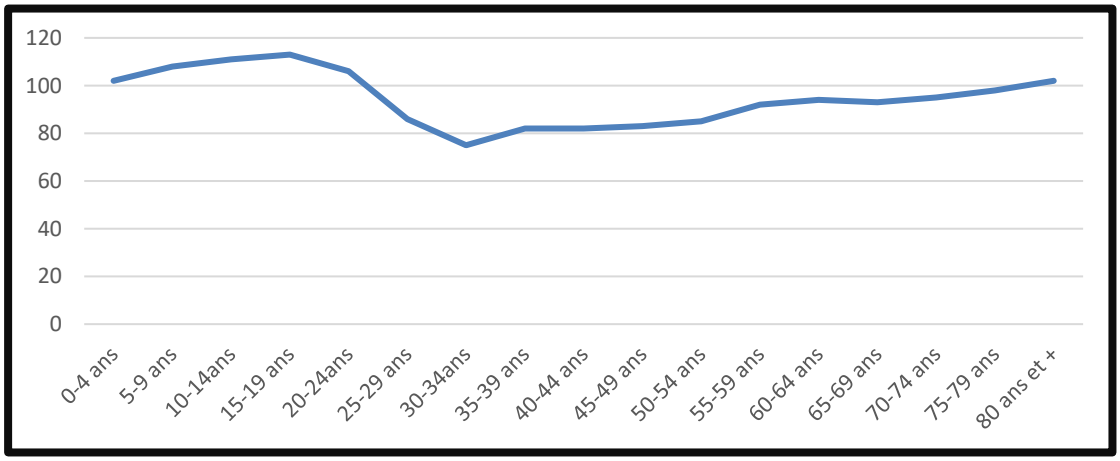

Source : Projections ANSD

Pour les tranches d'âges 25-59 ans à 60-79 ans ou plus, la tendance s'inverse systématiquement en faveur des femmes variant de 80 hommes pour 100 femmes pour le groupe 30-34 ans à 99 hommes pour 100 femmes, une situation de quasi parité.

Pour les 80 ans et plus, le RM est légèrement en faveur des hommes (102 hommes pour 100 femmes).

II.1.3. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE

II.1.3.1. Répartition spatiale.

Le nombre et la répartition des hommes dans l'espace constituent des données premières de l'analyse des territoires.

Tableau II-3: Répartition de la population de la région de Louga selon le département et le sexe en 2018

Département	Effectif de la population		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Kébémer	148043	149628	297671
Linguère	138225	139705	277930
Louga	213256	215541	428797
Région	**499524**	**504874**	**1004398**

Source : Projections ANSD

La population de la Région de Louga est inégalement répartie entre les trois départements. Le département de Louga qui abrite la capitale régionale concentre la plus importante proportion en 2018 soit 42,7% de l'effectif total. Les départements de Kébémer et Linguère sont les lieux de résidence respectivement de 29,6% et 27,7% de la population de la région.

II.1.3.2. Densités de population

En rapportant la population recensée de 1.004.398 habitants à la superficie de 24847 km^2, il se dégage une densité moyenne régionale de 40 habitants /km^2.Cependant, les différents départements ne connaissent pas la même concentration de population. Nous observons une forte variation de la pression démographique selon le département.

Tableau II-4: Densités de population de la région de Louga selon le département en 2018

Département	Superficie(km²)	% superficie Région	Population(hbts)	%Population Région	Densité(hbts/km²)
Kébémer	3823	15	297671	29,6	78
Linguère	15375	62	277930	27,7	18
Louga	5649	23	428797	42,7	76
Région	**24847**	**100**	1004398	100,0	40

Source : ANSD

La répartition de la population sur le territoire régional présente alors des contrastes. Plus de 72% de la population de la Région de Louga en 2018 vit sur 38% du territoire (département de Louga et Département de Kébémer) alors que le département de Linguère concentre 62% de la superficie de la Région pour seulement près de 28% de la population régionale. Les densités dans les départements en 2018 varient entre 78 habitants/km² à Kébémer et 76 habitants/km² à Louga en passant par 18 habitants/km² seulement dans le Linguère.

CONCLUSION

La situation démographique actuelle de la Région de Louga est caractérisée par une croissance continue de sa population avec un taux d'accroissement moyen intercensitaire de 2,5% entre les périodes 1988-2002 et 2002-2013 (année du dernier Recensement Général de la Population).

La population de la Région de Louga en 2018 se caractérise alors par sa jeunesse reflétée par la pyramide des âges qui est très large à la base et se rétrécit rapidement vers un sommet effilé aux âges élevés, ce qui traduit un grand nombre d'enfants et de jeunes gens et la faible proportion de personnes âgées. La population féminine domine légèrement avec un rapport de masculinité global de 99 au niveau régional.

La population est répartie de façon inégale sur le territoire de la Région de Louga avec des zones de fortes concentrations notamment dans les départements de Kébémer et de Louga qui contrastent avec des espaces faiblement peuplés dans le département de Linguère.

CHAPITRE III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

INTRODUCTION

Dans sa nouvelle politique et ambitieuse d'habitat et d'urbanisation, l'État du Sénégal s'attaque à la crise du logement par la promotion immobilière et foncière en tentant de résorber les quartiers irréguliers et insalubres, en favorisant la restructuration urbaine et en mettant en place un système de financement favorisant aux ménages, les plus modestes l'accès au toit par l'épargne. L'habitat dans la Région de Louga est de plus en plus marqué par un déficit de l'offre notamment en terrains aménagés surtout dans la capitale régionale où se développement des quartiers spontanés par conséquent non conformes aux réglementations en vigueur.

III.1. URBANISATION

III.1.1. TAUX D'URBANISATION

La Région de Louga est très peu urbanisée. Elle présente un taux global d'urbanisation de 23,4% en 2018 soit un accroissement positif de 6,4% par rapport au dernier RGPHAE de 2013 où il était évalué à 22% d'où un gain de +1,4 point en valeur absolue.

Tableau III-1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Louga par département

Département	Population totale			Population urbaine			Taux d'urbanisation		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Kébémer	281228	289519	297671	31999	33188	34566	11,4	11,5	11,6
Linguère	263176	270311	277930	57305	59435	61904	21,8	22,0	22,3
Louga	405691	417054	428797	128269	133036	138560	31,6	31,9	32,3
Ensemble	**950095**	**976884**	**1004398**	**217573**	**225660**	**235030**	**22,9**	**23,1**	**23,4**

Source : Projections ANSD

La répartition du taux d'urbanisation selon le département révèle que celui de Louga qui abrite la capitale Régionale est de loin le plus urbanisé de la Région avec un taux

d'urbanisation de 32,3% en 2018 (31,6% en 2016 contre 31,9% en 2017) au-dessus de la moyenne régionale.

Il est suivi du département de Linguère avec 22,3% (21,8% et 22% respectivement en 2016 et 2017) alors que le département de Kébémer avec un taux de 11,6% seulement demeure le moins urbanisé (11,4% en 2016 et 11,5% en 2017).

Graphique III-1: Evolution du taux d'urbanisation de la région de Louga selon le département

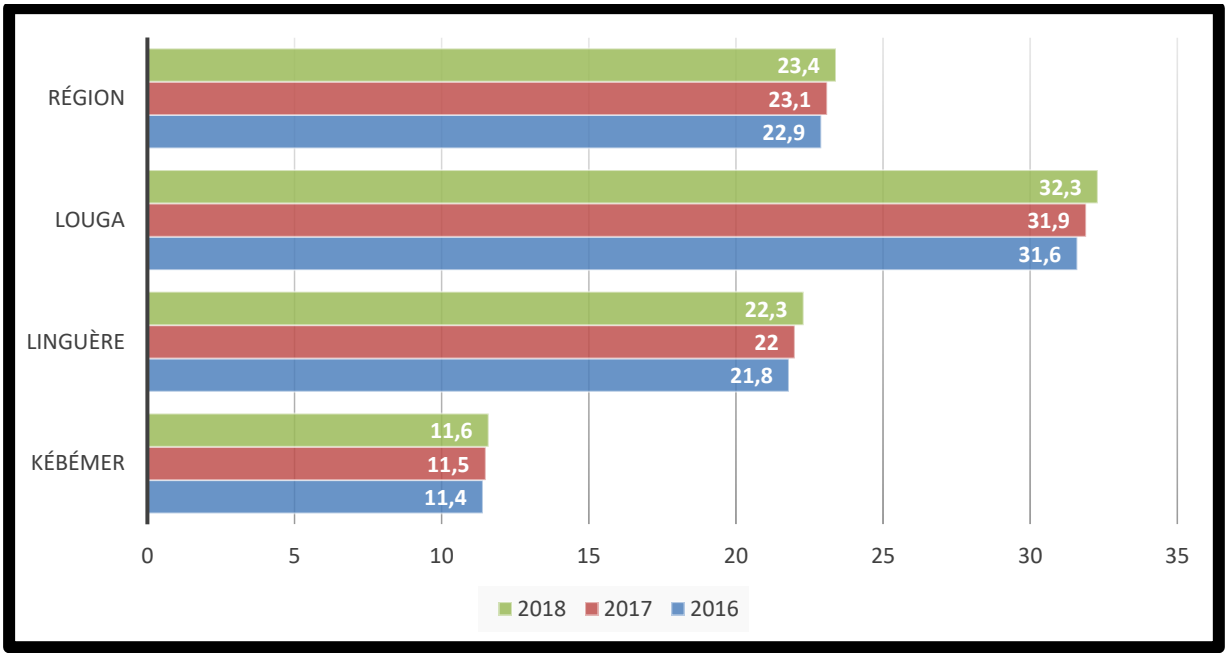

Source : ANSD

III.1.1.1. Répartition de la population urbaine

La forte croissance naturelle et l'exode rural ont induit une forte urbanisation accentuant du coup les besoins en logements décents, en transports et en services urbains de base. La migration et la pauvreté ont conduit des populations à s'installer dans les zones péri urbaines dépourvues de presque toutes les commodités.

La population urbaine de la région de Louga est évaluée en 2018 à 235030 personnes. Du point de vue de sa répartition par sexe, elle confirme la structure de la population générale avec 50,3% de femmes contre 49,7% d'hommes.

Tableau III-2: Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe.

Département	2016			2017			2018		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Région de Louga	108111	109462	217573	112181	113479	225660	116889	118141	235030
Kébémer	15691	16308	31999	16282	16906	33188	16965	17601	34566
inguère	29127	28178	57305	30223	29212	59435	31492	30412	61904
Louga	63293	64976	128269	65676	67361	133036	68432	70128	138560

Source : Projections ANSD

Le département de Louga qui abrite la capitale régionale concentre l'essentiel de la population urbaine de la région. En effet, près de six (6) citadins sur dix (10) vivent dans le département de Louga soit 59% .Les départements de Linguère et Kébémer abritent respectivement 26,3% et 14,7% de la population urbaine de la région.

La répartition de la population urbaine de la région selon le département n'a pas varié en termes de proportions au cours des trois dernières années.

III.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.2.1. ATOUTS

- Existence de documents cadre de planification pour certaines communes ;
- Restructuration et régularisation foncière de certains quartiers non lotis ;
- Réalisation de programme de zones d'aménagement ;
- Production de parcelles viabilisées

III.2.2. CONTRAINTES

- Plans directeurs d'urbanisme caducs pour les villes comme Louga et Kébémer ;
- mauvaise organisation et occupation de l'espace ;
- Inexistence de plans directeurs d'urbanisme pour l'écrasante majorité des villes ;
- Manque d'espace pour l'extension des villes : les limites communales atteintes ;
- insuffisance d'infrastructures de base ;
- Faiblesse du tissu industrielle.

- Absence de programmes de construction de logements sociaux ;

Conclusion

Le taux d'urbanisation de la région de Louga a plus que doublé entre 1976 (Premier Recensement Général de la population) et 2018 passant de 11,5% à 26,18 %. Cependant, le concept d'urbanisation est resté encore flou au Sénégal car ne tenant pas souvent compte des données d'identification relatives à l'habitat et à l''accès à l'essentiel des services sociaux de base. Et l'entrée en vigueur de l'acte III de la décentralisation qui consacre la communalisation intégrale est venue en rajouter.

L'accroissement démographique très rapide est venu par ailleurs accentuer les besoins en logements décents, en transports et en services urbains de base. Ainsi, l'urbanisation s'est traduite dans beaucoup de cas par l'installation des populations dans des zones périphériques non loties, dépourvues d'équipements et d'infrastructure de base. Il s'agit d'inverser la tendance en faisant en sorte que la planification urbaine devance les occupations irrégulières pour une meilleure maitrise de l'urbanisation.

CHAPITRE IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est sans nul doute un maillon inaliénable des droits humains fondamentaux. Le Sénégal, qui l'a bien compris, mène régulièrement depuis la tenue des Etats Généraux de l'Education et de la Formation en janvier 1981, des séries de réflexions incluant les différents partenaires de l'école pour repenser son système éducatif afin de mieux l'adapter aux besoins de son environnement.

Et depuis le début des années 2000, avec la mise en place du PDEF, des résultats significatifs sont globalement atteints notamment dans la réduction des écarts en matière d'accès. Ainsi pour approfondir les acquis du PDEF, le Gouvernement du Sénégal a adopté en 2011 une nouvelle Lettre de Politique Générale 14 pour le secteur de l'Education et de la Formation, couvrant la période 2012-2025 et visant à combler les lacunes et les insuffisances, avec un focus important sur la qualité de l'éducation et l'équité dans l'accès.

Dans la Région de Louga, malgré l'existence du PDEF, les taux de scolarisation sont restés largement en deçà des objectifs assignés au secteur et, le taux brut de scolarisation à l'élémentaire n'a pas significativement progressé et il s'y pose un autre enjeu important celui du maintien, précisément l'achèvement du cycle.

IV.1. LA PETITE ENFANCE

IV.1.1. LES INFRASTRUCTURES.

Le tableau 4.1 donne la répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type (Garderie/Ecole Communautaire, case des tout-petits, école maternelle, classe préscolaire dans l'élémentaire).

Le nombre d'établissements d'accueil de la Région de Louga est passé de 280 unités en 2016 à 296 unités en 2018 soit une augmentation de 16 unités sur la période (7,7% en termes relatifs) d'où un accroissement relatif moyen de 3,8% par an.

Les infrastructures de la Petite Enfance sont concentrées, pour l'essentiel, dans le département de Louga qui compte plus de sept (7) établissements sur dix (10) au cours des trois dernières années soit 78,2% en 2016, 77,9% en 2017 et 77% pour 2018.

Tableau IV-1 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par département

Type d'établissement	Statut	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Garderie/Ecole Communautaire	Public	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
	Privé	3	4	4	3	3	1	182	184	182	188	191	187
	Total	**3**	**4**	**4**	**3**	**3**	**1**	**182**	**184**	**184**	**188**	**191**	**189**
Case des Tout Petits	Public	0	21	21	0	22	25	0	21	22	0	64	68
	Privé	20	0	0	20	0	0	21	0	0	61	0	0
	Total	**20**	**21**	**21**	**20**	**22**	**25**	**21**	**21**	**22**	**61**	**64**	**68**
Ecole maternelle	Public	3	3	3	3	3	2	6	6	6	12	12	11
	Privé	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
	Total	**3**	**3**	**3**	**3**	**3**	**4**	**6**	**6**	**6**	**12**	**12**	**13**
Classe préscolaire à l'élémentaire	Public	5	5	4	4	3	5	10	15	16	19	23	25
	Privé	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
	Total	**5**	**5**	**4**	**4**	**3**	**6**	**10**	**15**	**16**	**19**	**23**	**26**
Total	Public	8	29	4	7	28	32	16	42	46	31	99	82
	Privé	23	4	28	23	3	4	284	184	182	249	191	214
	Total	**31**	**33**	**32**	**30**	**31**	**36**	**219**	**226**	**228**	**280**	**290**	**296**

Source: IA /Louga

Les départements de Kébémer et Linguère abritent en 2018 respectivement 10,8% (11,1% et 11,4% respectivement en 2016 et 2017) et 12,2% (10,7% en 2016 et 2017) des établissements de la petite Enfance.

L'évolution selon le statut montre que globalement les établissements privés constituent la majorité quelle que soit l'année considérée (88,9% en 2016 contre 65,9% et 72,3% respectivement en 2017 et 2018).

Les Garderies/Ecoles Communautaires constituent l'essentiel des établissements d'accueil de la petite enfance dans la Région de Louga soit 63,9% en 2018 (67,1% et 65,9% respectivement en 2016 et 2017).

Graphique IV-1 : Evolution des établissements d'accueil de la Petite enfance par type

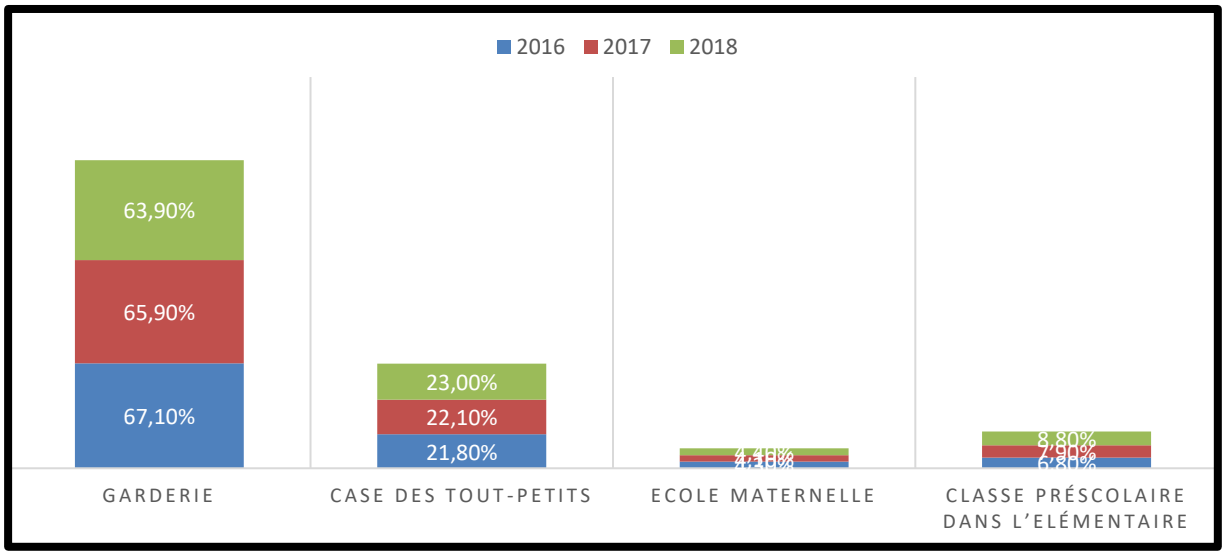

La case des Tout-Petits est le type d'établissement qui vient en seconde position avec 23% des effectifs globaux en 2018 contre 21,8% et 22,1% respectivement en 2016 et 2017.

Plus de neuf (9) garderies sur dix (10) sont localisées dans le département de Louga soit 96,81% de ces types d'établissements d'accueil de la petite enfance en 2016 (96,34% et 97,35% respectivement en 2017 et 2018).

Tableau IV-2: Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le département

Type d'établissement	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Région Louga
Garderie/Ecole Communautaire	2016	3	3	182	188
	2017	4	3	184	191
	2018	4	1	184	189
Case des Tout Petits	2016	20	20	21	61
	2017	21	22	21	64
	2018	21	25	22	68
Ecole maternelle	2016	3	3	6	12
	2017	3	3	6	12
	2018	4	6	16	26
Classe préscolaire à l'élémentaire	2016	5	4	10	19
	2017	5	3	15	23
	2018	3	4	6	13
Total	**2016**	**31**	**30**	**219**	**280**
	2017	**33**	**31**	**226**	**290**
	2018	**32**	**36**	**228**	**296**

Source: IA /Louga

La distribution de la case des Tout-Petits ne présente pas une variation significative selon le département. Le département de Linguère concentre 36,76% de ces types d'établissements en 2018 (32,79% en 2016 et 34,38% en 2017) contre 30,88% (32,79% en 2016 et 32,81% en 2017) et 32,35% (34,43% en 2016 et 32,81% en 2017) pour ceux de Kébémer et Louga.

IV.1.2. LE PERSONNEL

L'effectif du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance dans la Région de Louga en 2018 s'élève à 638 agents à dominante féminine. Plus de huit (8) agents sur dix (10) sont du sexe féminin soit 82% de femmes contre 18% du sexe opposé. La structure par sexe du personnel n'a pas varié entre 2016 et 2017 (79% de femmes contre 21% d'hommes).

Tableau IV-3: Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et le département

Statut	**Sexe**	**Kébémer**			**Linguère**			**Louga**			**Région**		
		2016	**2017**	**2018**	**2016**	**2017**	**2018**	**2016**	**2017**	**2018**	**2016**	**2017**	**2018**
Garderie/Ecole Communautaire	**Homme**	41	0	0	54	0	0	205	1	0	300	1	0
	Femme	16	0	0	14	0	0	16	155	171	45	155	171
	Ensemble	**57**	**0**	**0**	**68**	**0**	**0**	**221**	**156**	**171**	**346**	**156**	**171**
Privé Catholique	**Homme**	0	0	0	2	1	1	6	0	0	8	1	1
	Femme	0	0	0	1	3	1	0	6	6	1	9	7
	Ensemble	**0**	**0**	**0**	**3**	**4**	**2**	**6**	**6**	**6**	**9**	**10**	**8**
Privé franco arabe	**Homme**	10	5	4	5	1	1	50	24	17	65	30	22
	Femme	4	7	9	1	2	7	21	54	48	26	63	64
	Ensemble	**14**	**12**	**13**	**6**	**3**	**8**	**71**	**78**	**65**	**91**	**93**	**86**
Privé Laïc	**Homme**	0	1	2	0	1	0	14	7	6	14	9	8
	Femme	0	5	6	0	3	0	2	22	19	2	30	25
	Ensemble	**0**	**6**	**8**	**0**	**4**	**0**	**16**	**29**	**25**	**16**	**39**	**33**
Public classique	**Homme**	21	23	23	9	25	24	49	37	34	79	85	81
	Femme	8	56	58	8	68	85	22	103	114	38	227	257
	Ensemble	**29**	**79**	**81**	**17**	**93**	**109**	**71**	**140**	**148**	**117**	**312**	**338**
Public franco arabe	**Homme**	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	Femme	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	Ensemble	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**	**0**	**0**	**2**
Total	**Homme**	72	29	29	70	28	26	324	69	58	121	126	113
	Femme	28	68	73	24	76	93	69	340	359	466	484	525
	Ensemble	**100**	**97**	**102**	**94**	**104**	**119**	**393**	**409**	**417**	**587**	**610**	**638**

Source: IA /Louga

L'évolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement montre que près de huit (8) encadreurs sur dix(10) exerce soit au niveau des Garderies/Ecoles Communautaires soit dans le public classique (79,8% en 2018). Cette proportion est de 78,9% en 2016 contre 76,7% en 2017.
Les Garderies/Ecoles Communautaires ont employé en 2016 plus de la moitié du personnel des structures d'accueil de la petite enfance tous types confondus soit 58,9%. Mais cette proportion a fortement chuté en 2017 (25,6%) et 2018 (26,8%). Pour la même période, la part du Public classique est passée de 19,9% en 2016 à 53% pour l'année 2018 contre 51% en 2017.

Les effectifs globaux du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance ont connu une augmentation de 8,7% entre 2016 et 2018 soit un accroissement moyen annuel positif de 4,3%. Sa répartition globale selon le département révèle une plus forte concentration dans le département de Louga qui reçoit 65,4% des effectifs globaux en 2018 (67% en 2016 et 2017). Le reste du personnel est réparti entre les départements de Kébémer et Linguère avec des proportions respectives de 16% (17% en 2016 contre 16% en 2017) et 19% (16% en 2016 et 17% en 2017).

Graphique IV-2 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement.

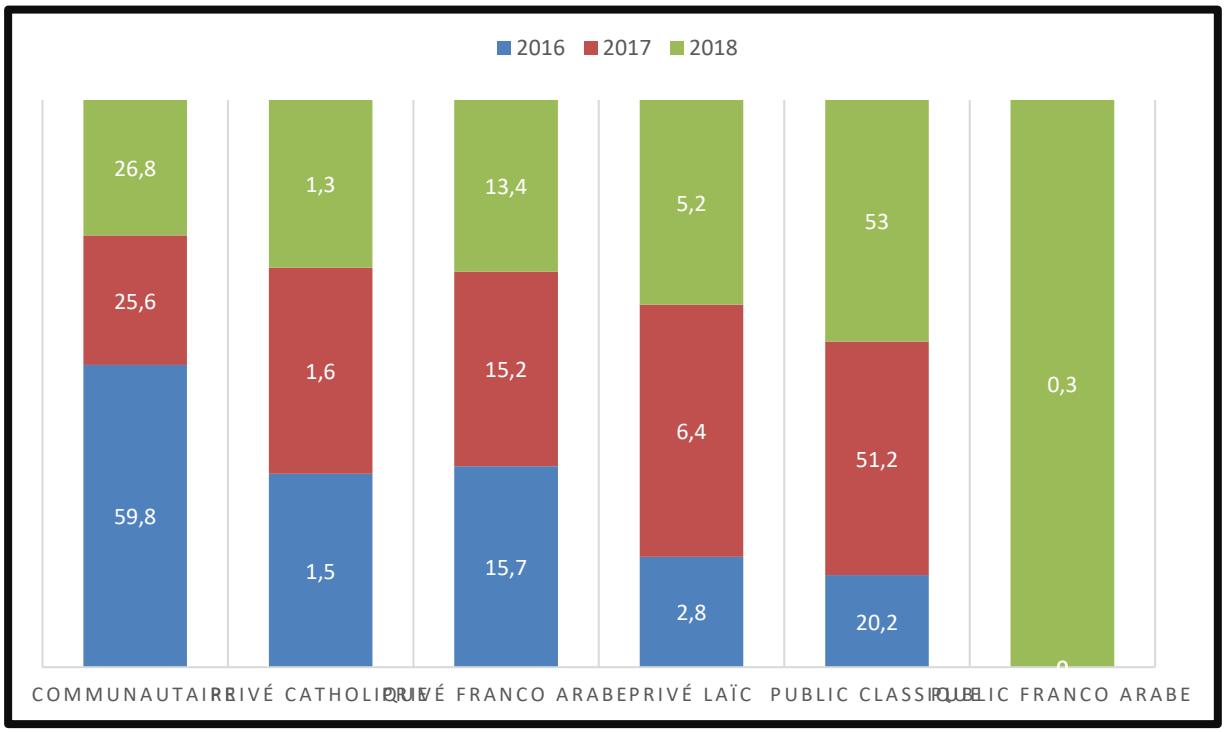

Pour l'année 2018, plus de la moitié du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance (55%) n'a aucun diplôme professionnel contre respectivement 57% et 54% en 2016 et 2017.

Quelle que soit l'année considérée, le département de Louga présente la plus forte proportion de « sans diplôme » soit 65,5% en 2018 (68,2% et 65,3% respectivement en 2016 et 2017).

Tableau IV-4: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par département

Département	Statut établissement	CAP			CEAP			Sans diplôme			Total		
		2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Kébémer	Public	18	23	31	9	43	36	2	13	14	29	79	81
	Privé	0	1	1	0	1	1	14	16	19	14	18	21
	3eme type	10	0	0	29	0	0	18	0	0	57	0	0
	Total	**28**	**24**	**32**	**38**	**44**	**37**	**34**	**29**	**33**	**100**	**97**	**102**
Linguère	Public	5	31	38	9	41	36	3	21	35	17	93	109
	Privé	1	1	1	0	0	0	8	10	9	9	11	10
	3eme type	**19**	0	0	28	0	0	21	0	0	68	0	**0**
	Total	**25**	**32**	**39**	**37**	**41**	**36**	**32**	**31**	**44**	**94**	**104**	**119**
Louga	Public	37	47	55	31	74	69	3	19	26	71	140	150
	Privé	6	15	9	6	6	11	81	92	76	93	113	96
	3eme type	11	0	0	34	0	0	184	156	171	229	156	171
	Total	**54**	**62**	**64**	**71**	**80**	**80**	**268**	**267**	**273**	**393**	**409**	**417**
Région	Public	60	101	124	49	158	141	8	53	75	117	312	340
	Privé	7	17	11	6	7	12	103	118	104	116	142	127
	3eme type	40	0	0	91	0	0	223	156	171	354	156	171
	Total	**107**	**118**	**135**	**146**	**165**	**153**	**334**	**327**	**350**	**587**	**610**	**638**

Source: IA /Louga

La distribution du personnel selon le diplôme professionnel en 2018 révèle que globalement moins d'un éducateur sur deux (45%) a obtenu soit le CAP soit le CEAP. Les titulaires de CAP et de CEAP représentent respectivement 21% (18% en 2016 contre 19% en 2017) et 24% du personnel en service dans la Région de Louga.

Graphique IV-3 : Evolution du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel

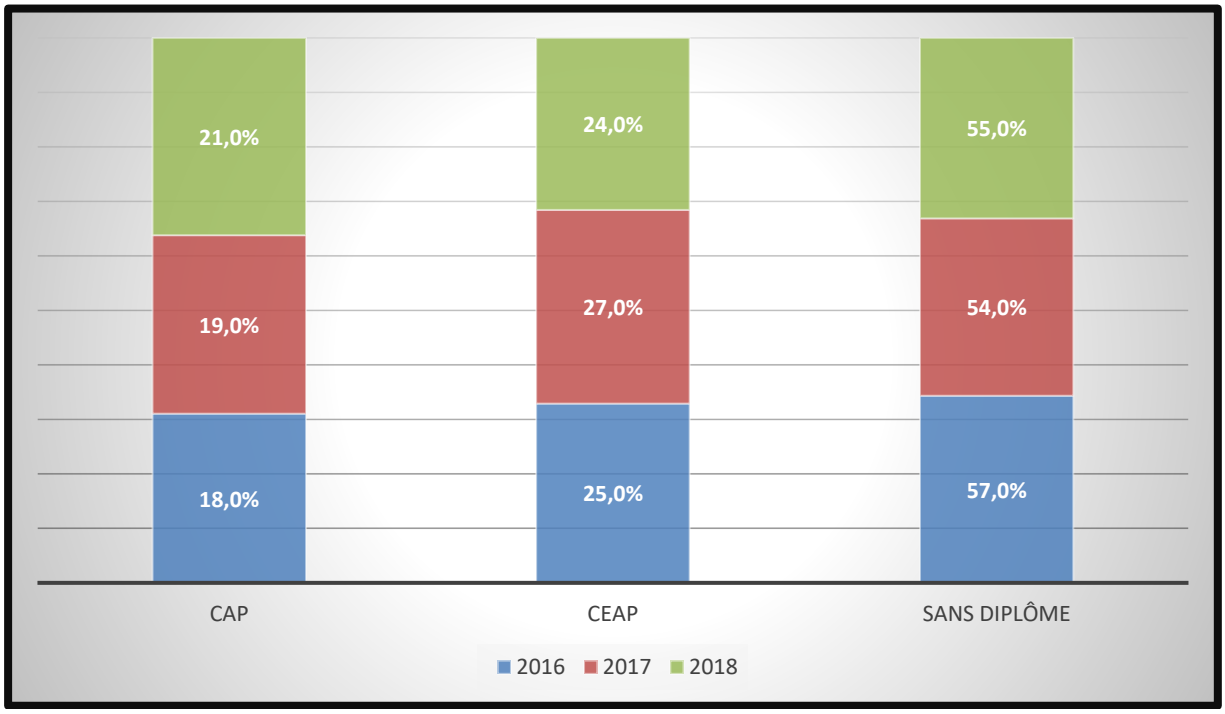

Quelle que soit l'année considérée (2016, 2017 ou 2018), il convient de noter que plus de la moitié du personnel n'a aucun diplôme professionnel.

IV.1.3. LES EFFECTIFS

L'évolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et le département est donnée dans le tableau n°4.7 ci-dessous.

Entre 2016 et 2018, les effectifs se sont accrus globalement de 64,5% sur la période soit une progression moyenne de 32,2% par an. Cet accroissement tiré par une forte progression annuelle des effectifs est notée en 2018 par rapport à 2017 soit 58,2% contre 4% entre 2017 et 2016.

Les effectifs sont essentiellement concentrés dans le département de Louga qui accueille 84,8% des enfants inscrits dans les établissements en 2018 (78% et 78,3% respectivement en 2016 et 2017).

Tableau IV-5: Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et le département

Type	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Case des Tout Petits	2015/2016	1383	1432	1828	4643
	2016/2017	1414	1565	2007	4986
	2017/2018	1389	1996	1593	4978
Classe préscolaire à l'élémentaire	2015/2016	162	152	321	635
	2016/2017	143	106	432	681
	2017/2018	132	253	418	803
Ecole Maternelle	2015/2016	292	431	640	1363
	2016/2017	233	430	593	1256
	2017/2018	274	500	616	1390
Garderie/Ecole Communautaire	2015/2016	278	271	12721	13270
	2016/2017	326	294	13273	13893
	2017/2018	372	72	25312	25756
Total	2015/2016	**2115**	**2286**	**15621**	**20022**
	2016/2017	**2116**	**2395**	**16305**	**20816**
	2017/2018	**2167**	**2821**	**27939**	**32927**

Source: IA /Louga

Les parts des départements de Kébémer et Linguère demeurent faibles avec des proportions respectives de 6,6% et 8,6% seulement en 2018.

Sur un effectif global de 32 927 enfants inscrits dans les établissements d'accueil de la Petite Enfance en 2018, 78,22% sont soit dans les Ecoles Communautaires ou les garderies (66,74% en 2017 et 66,65% en 2016). Parmi ces enfants, 15,12% sont dans la Case des Tout-Petits et 4,22% dans les Ecoles Maternelles contre 2,44% pour les Classes à l'Elémentaire.

IV.1.4. INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

Le degré de fréquentation du préscolaire est mesuré par le taux brut de préscolarisation qui est le rapport entre les effectifs des enfants préscolarisés à la population visée pour ce cycle (3-6 ans).

Le taux global de préscolarisation s'établit à 26,2% en 2018. Sur la période 2016-2018, le TBPS global s'est accru en moyenne de 5,3% par an.

Tableau IV-6: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par département(en %)

Département	Année	TBPS Garçon	TBPS Fille	TBPS Global	Indice de parité
Kébémer	2015/2016	6,9	9,9	8,3	1,43
	2016/2017	7,1	9,5	8,2	1,27
	2017/2018	9,2	9,0	9,0	0,98
Linguère	2015/2016	7,9	11,1	9,5	1,41
	2016/2017	8,8	11,2	10	1,20
	2017/2018	12,4	12,8	12,6	1,03
Louga	2015/2016	41,1	49,6	45,2	1,21
	2016/2017	39,9	48,4	44,0	1,15
	2017/2018	47,6	46,5	47,0	0,98
Région	2015/2016	21,2	26,5	23,7	1,25
	2016/2017	21,5	26,6	24	1,17
	2017/2018	26,5	26,1	26,2	0,98

Source: IA /Louga

Le département de Louga a enregistré les TBPS les plus importants entre 2016-2018. En effet, le TBPS départemental a connu un accroissement moyen annuel de 2% sur la période passant de 45,2% en 2016 à 47% soit un gain de 1,8 point pourcentage.

La répartition du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe donne globalement un avantage aux filles au niveau de la Région de Louga en 2016 (26,5% pour les filles contre 21,2% chez les garçons) comme en 2017 (26,6% contre 21,5%). Pour l'année 2018, le phénomène inverse est observé avec une parité en faveur des garçons de manière générale dans la Région de Louga.

Pour les années 2016 et 2017, le TBPS des filles est supérieur à celui des garçons quel que soit le département.

IV.2. L'ELEMENTAIRE

IV.2.1. LES INFRASTRUCTURES

L'augmentation de la demande d'accès pour une éducation pour tous a entraîné conséquemment une croissance de la demande en matière d'infrastructures pour l'Etat et les Collectivités Locales.

Pour l'année scolaire 2017/2018, la Région de Louga compte globalement 926 établissements d'enseignement élémentaire dont l'essentiel (96,7%) relève du public.

Le nombre d'établissements d'enseignement élémentaire de la région s'est accru globalement de 3% en termes relatifs entre 2016 et 2018. Le département de Linguère a enregistré la plus forte progression relative avec 4,9%. Dans les départements de Louga et Linguère, les accroissements sont de 3% et 0,8% respectivement pour la même période.

Tableau IV-7 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon le département et le statut

Département	2015/2016			2016/2017			2017/2018		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kébémer	236	4	240	239	4	243	238	4	242
Linguère	285	2	287	297	2	299	299	2	301
Louga	350	22	372	352	25	377	358	25	383
Région	871	28	899	888	31	919	**895**	**31**	**926**

Source: IA /Louga

La répartition du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon le département (tableau 4.07) montre une distribution inégale avec une plus forte proportion dans le département de Louga qui concentre 41,1% en 2018 contre 32,5% et 26,1% respectivement pour Linguère et Kébémer.

Graphique IV-4: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon le département

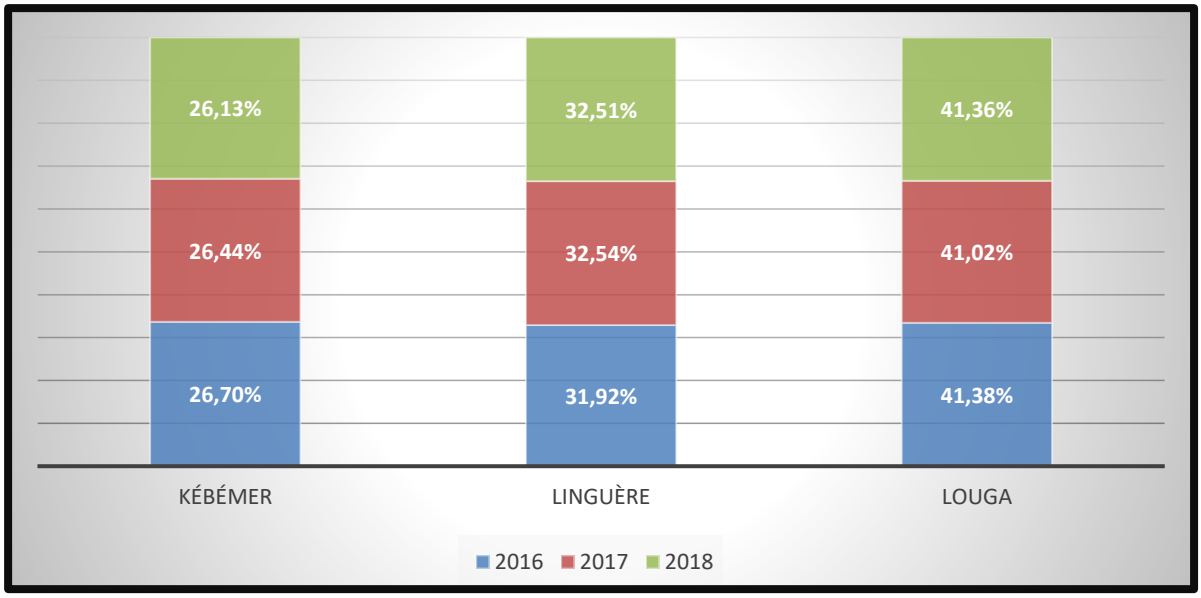

La répartition du nombre de classes selon le type de groupes pédagogiques (tableau 4.11) montre une prédominance des classes simples et des multigrades. La Région de Louga compte globalement 4111 classes pédagogiques en 2018 (contre 3991 en 2016 et 4048 en 2017). Le nombre de classes pédagogiques a connu un accroissement de 3% entre 2016 et 2018 contre 1,6% pour la période 2017-2018 et 1,4% de 2016 à 2017.

La répartition du nombre de classes selon le groupe pédagogique pour l'année scolaire 2017/2018 montre une prédominance du type simple avec 49,4% (contre 56,8% et 52,9% respectivement en 2016 et 2017). Les classes multigrades représentent globalement 46,9% de l'ensemble (43% en 2016 et 45,5% en 2017). Les classes de type double flux ne constituent que 3,6% en 2018 (0,2% en 2016 et 1,6% en 2017).

Tableau IV-8: Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par département

Département	Statut	Type de Groupe pédagogique									Total général		
		Simple			double flux			multigrade					
		2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Kébémer	**Public**	536	517	473	0	0	2	548	587	650	1084	1104	1125
	Privé	12	18	15	0	0	0	10	4	4	22	22	19
	Total	**548**	535	**488**	0	0	**2**	**558**	591	**654**	**1106**	1126	**1144**
Linguère	**Public**	621	616	585	0	2	1	553	577	615	1174	1195	1201
	Privé	12	12	12	0	0	0	0	0	0	12	12	12
	Total	**633**	628	**597**	0	2	**1**	**553**	577	**615**	**1186**	1207	**1213**
Louga	**Public**	938	828	879	8	64	50	596	663	657	1542	1555	1586
	Privé	149	151	68	0	0	96	8	9	4	157	160	168
	Total	**1087**	979	**947**	**8**	64	**146**	**604**	672	**661**	**1699**	1715	**1754**
Région	**Public**	2095	1961	1937	8	66	53	1697	1827	1922	3800	3854	3912
	Privé	173	181	95	0	0	96	18	13	8	191	194	199
	Total	2268	2142	2032	**8**	66	149	1715	1840	1930	3991	4048	**4111**

Source: IA /Louga

En 2018, le département de Louga concentre globalement 42,7% des classes quel que soit le groupe pédagogique contre 29,5% et 27,8% dans les départements de Linguère et Kébémer respectivement.

La répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par département révèle une plus forte concentration dans le département de Louga qui abrite 84,4% des classes répertoriées dans le privé et 40,5% de celles relevant du public.

Les parts des départements de Linguère et de Kébémer sont respectivement de 30,7% et 28,8% dans la répartition des classes pédagogiques du public dans la Région de Louga en 2018.

Graphique IV-5 : Evolution(en %) du nombre de classes selon le groupe pédagogique

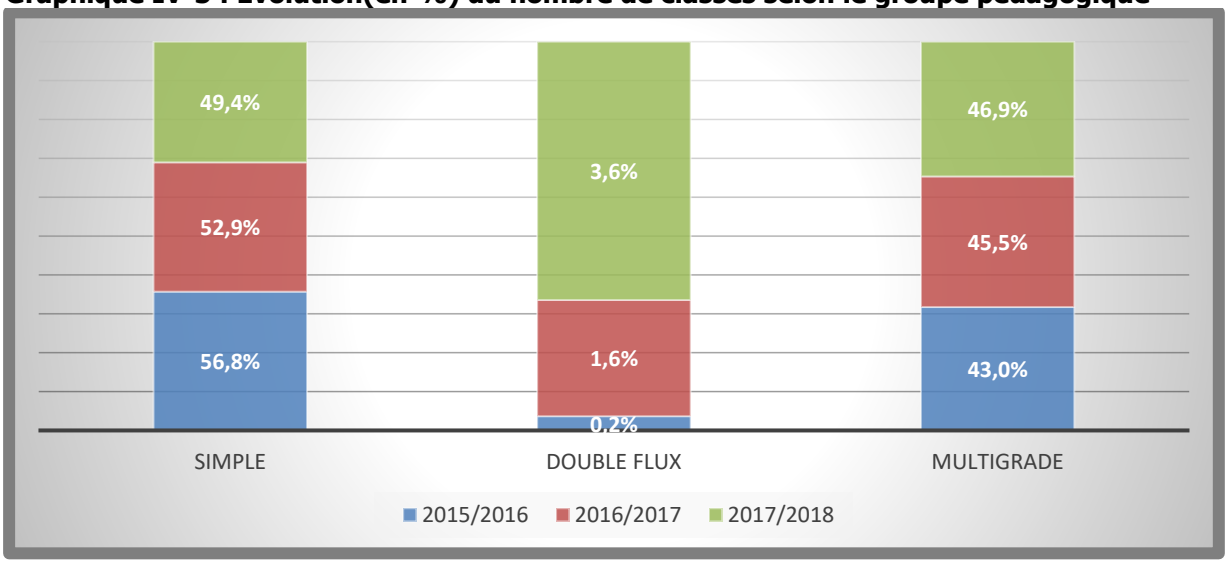

IV.2.2. LE PERSONNEL

Le tableau 4.12 donne la structure et l'évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par département entre 2016 et 2018.

L'effectif du personnel s'élève globalement à 4 075 agents en 2018, quel que soit le statut de l'établissement, et est dominé par les hommes avec 68% contre 32% de femmes. Quel que soit le statut de l'établissement, il n'y a pratiquement pas de variation.

La distribution du personnel selon le sexe garde presque les mêmes proportions au public (68,7% d'hommes contre 31,3% de femmes) comme au privé (68,8% d'hommes contre 31,2% de femmes).

Les effectifs du personnel enseignant dans l'Elémentaire se sont accrus de 0,87% en 2018 comparativement à l'année scolaire 2015/2016 soit une progression moyenne annuelle de 0,43%.

Tableau IV-9: Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par département

Département	Sexe	2015/2016			2016/2017			2017/2018		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kébémer	Homme	742	19	761	727	22	749	726	15	741
	Femme	286	8	294	285	10	295	306	4	310
	Ensemble	1028	27	1055	1012	32	1044	**1032**	**19**	**1051**
Linguère	Homme	864	12	876	866	11	877	829	12	841
	Femme	220	3	223	220	3	223	223	2	225
	Ensemble	1084	15	1099	1086	14	1100	**1052**	**14**	**1066**
Louga	Homme	1012	156	1168	988	174	1162	1029	170	1199
	Femme	659	59	718	673	81	754	678	81	759
	Ensemble	1671	215	1886	1661	255	1916	**1707**	**251**	**1958**
Région	Homme	2618	187	2805	2581	207	2788	2584	197	2781
	Femme	1165	70	1235	1178	94	1272	1207	87	1294
	Ensemble	**3783**	**257**	**4040**	**3759**	**301**	**4060**	**3791**	**284**	**4075**

Source: IA /Louga

L'essentiel du personnel des établissements d'enseignement élémentaire de la Région de Louga, soit 92,6%, exerce dans le secteur public.

L'évolution du personnel dans les établissements d'enseignement élémentaire public selon le statut, montre globalement une baisse relative des effectifs de contractuels corrélée à une augmentation au niveau des permanents. On peut noter ainsi une chute moyenne annuelle de 12,45% de l'effectif du personnel contractuel contre une hausse de 16,2% du nombre de permanent entre 2016 et 2018. Cette tendance est la même quel que soit le département. Cette situation s'explique par la tendance de disparition du corps des volontaires et aux mesures de validation et de contractualisation du personnel enseignant.

Tableau IV-10: Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaire public selon le statut, par département

Département	Statut du personnel	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Kébémer	**Permanent**	376	408	584
	contractuel	652	604	448
	Ensemble	1028	1012	1032
Linguère	**Permanent**	562	556	638
	contractuel	522	530	414
	Ensemble	1084	1086	1052
Louga	**Permanent**	718	820	971
	contractuel	953	841	736
	Ensemble	1671	1661	1707
Région	**Permanent**	1656	1784	2193
	contractuel	2127	1975	1598
	Ensemble	**3783**	**3759**	**3791**

Source: IA /Louga

Tableau IV-11: Evolution du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	Effectif		
	2016	2017	2018
Maîtrise et +	55	69	94
Licence	89	102	141
DEUG	61	100	119
BAC	1977	1970	1995
BFEM	1788	1706	1614
CFEE	10	4	7
Autres	20	21	21
Sans diplôme	40	88	84
Total	**4040**	**4060**	**4075**

Source: IA /Louga

Les titulaires du BAC ou du BFEM sont majoritaires quelle que soit l'année scolaire considérée. Cependant, il convient de noter que les proportions de bacheliers suivent une courbe ascendante de 2016 à 2018 alors que le pourcentage d'enseignants titulaires du BFEM est en chute.

Graphique IV-6 : Evolution du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

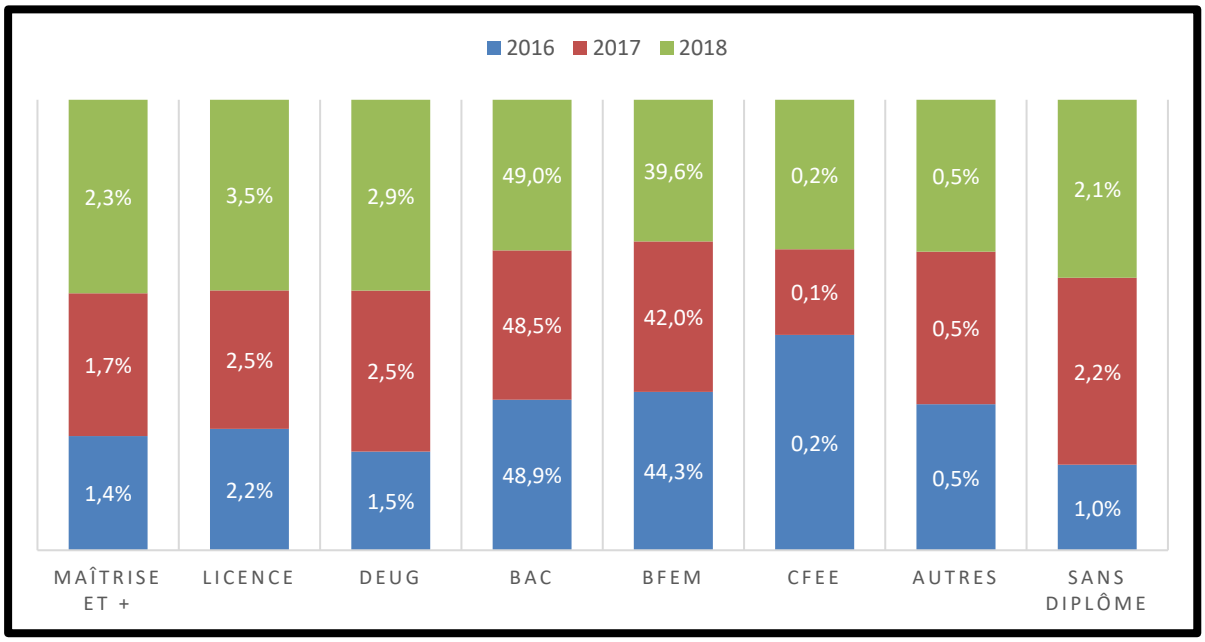

Ce phénomène s'explique certainement par une élévation du niveau de recrutement qui exige maintenant l'obtention du BAC.

IV.2.3. LES EFFECTIFS

Les effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Louga, quel que soit le statut de l'établissement, sont passés de 109525 à 113000 entre 2016 et 2018 soit une hausse relative moyenne annuelle de 1,6% sur la période.

La répartition des élèves dans les établissements d'enseignement élémentaire révèle une prédominance des filles dans les effectifs avec des proportions augmentant d'année en année soit un accroissement relatif moyen annuel de 0,6% entre 2016 (53,6%) et 2018 (54,2%).

Les effectifs d'élèves sont globalement dominés par les filles avec 54,2% des totaux en 2018 (53,6% et 53,9% respectivement en 2016 et 2017).

Sur la période 2016-2018, notons que l'effectif des filles a connu un accroissement relatif moyen annuel de 2,2%, plus rapide que pour l'autre sexe (0,9% seulement).

L'évolution des effectifs selon le statut des établissements montre une chute progressive de ceux du privé dans la période 2016/2018 en termes de proportions. Entre 2016 et 2018, les effectifs dans le privé ont diminué en moyenne de 2,3% par an alors que ceux du public se sont accrus de +1,8% annuellement pour la même période.

Il convient de souligner la faible part du privé dans l'élémentaire avec seulement 5,7% des effectifs globaux en 2018 contre 6,2% et 5,9% respectivement en 2016 et 2017.

Tableau IV-12: Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Louga selon le statut de l'établissement et le sexe, par département

Département	Statut	2015/2016			2016/2017			2017/2018		
		Garçon	Fille	total	Garçon	Fille	total	Garçon	Fille	total
Kébémer	Public	13100	15220	28320	13522	15833	29355	14255	16696	30951
	Privé	362	151	513	299	210	509	212	159	371
	Total	13462	15371	28833	13821	16043	29864	14467	16855	31322
Linguère	Public	12773	16444	29217	12888	16817	29705	12889	16873	29762
	Privé	256	185	441	240	172	412	195	156	351
	Total	13029	16629	29658	13128	16989	30117	13084	17029	30113
Louga	Public	21190	24014	45204	21189	24210	45399	21256	24565	45821

Département	Statut	2015/2016			2016/2017			2017/2018		
		Garçon	Fille	total	Garçon	Fille	total	Garçon	Fille	total
	Privé	3156	2674	5830	2987	2636	5623	2976	2768	5744
	Total	24346	26688	51034	24176	26846	51022	24232	27333	51565
Région	Public	47063	55678	102741	47599	56860	104459	48400	58134	106534
	Privé	3774	3010	6784	3526	3018	6544	3383	3083	6466
	Total	**50837**	**58688**	**109525**	**51125**	**59878**	**111003**	**51783**	**61217**	**113000**

Source: IA /Louga

Pour la répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la Région selon le département, Louga vient en première position et concentre 45,6% en 2018 (46,6% et 2016 et 46% en 2017). Les départements de Kébémer et Linguère présentent des proportions quasi égales avec respectivement 27,7% (26,3% et 26,9% respectivement en 2016 et 2017) et 26,7% (contre 27,1% en 2016 et en 2017) des effectifs d'élèves de l'élémentaire.

Dans la Région de Louga le nombre moyen d'élèves par classe dans l'enseignement élémentaire en 2018 est de 28,7 (28,7 en 2016 et 22,3 en 2017) avec des disparités suivant le département.

Tableau IV-13 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par département

Département	2015/2016		2016/2017		2017/2018	
	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Kébémer	28	27,3	22,3	28,6	30,1	29,8
Linguère	26,7	27	21,7	27,4	26,0	28,2
Louga	30,4	27,1	22,7	26,6	29,8	26,3
Région	28,7	27,1	22,3	27,3	28,7	27,7

Source: IA /Louga

Le taux d'encadrement, soit le nombre d'élèves par enseignant, demeure également un indicateur important pour le secteur de l'enseignement. En moyenne, on compte dans la Région de Louga 27,7 élèves par enseignant dans l'élémentaire en 2018 soit une baisse globale moyenne annuelle de 3,5% sur la période 2016-2018.

IV.2.4. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DANS L'ELEMENTAIRE

La population scolarisation est en croissance continue comme la population générale et cela induit une demande d'éducation de plus en plus importante.

Le TBA représente le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement élémentaire (7 ans). Autrement dit, c'est le pourcentage des enfants reçus dans les structures scolaires par rapport à l'ensemble des enfants en âge scolarisable.

La Région de Louga a enregistré un Taux Brut d'Accès global de scolarisation (TBA) de 90,3% en 2018 (90,19% en 2017 et 94,35% en 2016), soit une baisse de moyenne annuelle de 2,1% sur la période 2016-2018.

Quel que soit, par ailleurs, le sexe considéré, une baisse moyenne annuelle du TBA est observée globalement dans la Région de Louga. La plus forte baisse moyenne annuelle du TBA est notée pour les filles soit 3,54% contre 0,53% chez les garçons sur la même période.

Tableau IV-14: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par département

	Année	TBA Garçon	TBA Fille	TBA Global	Indice de parité
Kébémer	2015/2016	77,16	100,44	88,16	1,3
	2016/2017	78,53	99	88,25	1,26
	2017/2018	82,6	103,6	92,8	1,3
Linguère	2015/2016	77,57	111,86	93,92	1,44
	2016/2017	72,28	98,29	84,77	1,36
	2017/2018	71,9	99,1	85,0	1,4
Louga	2015/2016	88,16	110,65	99,05	1,26
	2016/2017	89,47	101,85	95,48	1,14
	2017/2018	85,6	98,9	92,0	1,2
Région	2015/2016	81,77	108,06	94,35	1,32
	2016/2017	81,13	99,97	90,19	1,23
	2017/2018	80,9	100,4	90,3	1,2

Source: IA /Louga

L'indice de parité à l'accès, est toujours en faveur des filles en 2018 (1,2) comme pour les deux années précédentes (1,32 en 2016 contre 1,23 en 2017), au niveau régional de manière globale et quel que soit le département considéré.

Cette tendance peut trouver une explication dans les effets de la politique d'enrôlement des filles (projet SCOFI) au Cours d'Initiation.

Le TBS est un indicateur de capacité d'accueil qui décrit ici dans quelle mesure le cycle élémentaire peut accueillir dans les écoles le nombre d'élèves que la Région de Louga devrait pouvoir scolariser, compte tenu du contexte démographique. Cependant, le TBS est confronté à des limites objectives car dans son calcul, il prend en compte tous les enfants inscrits à l'école, incluant nouveaux entrants et redoublants, que ceux-ci soient d'âge scolaire ou non. De ce fait, une évolution positive du TBS peut être due uniquement à une augmentation du nombre de redoublants, et ne pas refléter une meilleure participation scolaire de la population scolarisable.

Tableau IV-15: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) en % selon le sexe, par département

	Année	TBS Garçon	TBS Fille	TBS Global	Indice de parité
Kébémer	**2015/2016**	57,6	73,4	65,0	1,27
	2016/2017	55,8	70,8	63,0	1,27
	2017/2018	66,4	72,7	69,6	1,09
Linguère	**2015/2016**	57,1	78,7	67,5	1,38
	2016/2017	56,7	80,3	68,0	1,42
	2017/2018	64,3	78,7	71,7	1,22
Louga	**2015/2016**	70	85,6	77,4	1,22
	2016/2017	67,7	82,3	74,7	1,22
	2017/2018	77,2	82	79,6	1,06
Région	**2015/2016**	62,8	80,1	71,0	1,28
	2016/2017	61,1	78,3	69,4	1,28
	2017/2018	**70,4**	**78,3**	**74,5**	**1,11**

Source: IA /Louga

Le Taux Brut de Scolarisation global est passé de 71% en 2016 à 74,5% en 2018 soit une hausse moyenne annuelle de 2,5% avec cependant une chute relative de 2,3% en 2017 (TBS de 69,4%) comparativement à 2016.

La répartition du TBS selon le sexe montre que globalement les filles de la Région de Louga sont plus scolarisées que les garçons quelle que soit l'année considérée ou le département.

Globalement, les taux de promotion, de redoublement et d'abandon scolaires dans l'enseignement élémentaire évoluent en dents de scie selon le niveau d'étude.

On peut noter que, d'une manière générale, les taux de promotion n'ont pas atteint 90% quel que soit le niveau. Cependant au niveau des départements, on peut noter des taux de promotion dépassant les 90% pour certains cours sur la période 2016-2018. Le département de Kébémer a enregistré des taux de promotion de 94,6% au

CE2 en 2017 et 91% en 2018. Au niveau du département de Linguère, nous avons enregistré pour le CM1 en 2018 un taux de promotion de 91,6%. Au CE1, le département de Louga a enregistré des taux de promotion respectifs de 93,7% et 92,3% en 2016 et 2017 contre 92,4% au CM1 en 2016.

Tableau IV-16: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par département

Département	Indicateur de flux	CI			CP			CE 1			CE 2			CM 1			CM 2		
		2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Kébémer	taux de promotion				80,61	82,79	79,7	83,42	85,68	87,6	86,70	94,57	91,0	84,14	87,50	87,7	79,03	76,79	78,7
	taux de redoublement	0,9	0,77	1,4	3,7	2,32	2,5	2,1	2,05	2,8	4,5	3,45	3,5	4,3	3,61	3,0	6,9	3,53	5,1
	taux d'abandon		16,44	18,9	15,69	11,99	9,9	14,48	3,39	6,2	8,80	9,05	8,8	11,56	19,60	18,2	14,07	35,44	25,2
Linguère	taux de promotion				78,21	76,12	83,9	86,34	82,40	78,1	84,99	83,04	88,0	89,00	86,20	91,6	79,92	77,72	70,9
	taux de redoublement	1,5	0,42	1,6	4,1	6,34	4,9	5,2	4,94	4,0	5,4	6,72	5,0	4,4	7,89	6,9	11,4	18,25	8,5
	taux d'abandon		23,46	14,5	17,69	11,26	17,0	8,46	12,02	8,0	9,61	7,08	3,4	6,60	14,39	22,2	8,68	27,81	27,3
Louga	taux de promotion				86,16	81,81	89,9	93,70	92,32	89,3	86,90	83,68	83,7	92,40	85,42	87,1	84,91	83,27	77,8
	taux de redoublement	1,5	1,49	1,2	4,3	5,45	4,6	1,9	2,74	2,6	5,3	5,67	5,1	2,8	3,69	4,1	10,9	8,11	9,8
	taux d'abandon		16,70	8,9	9,54	2,23	6,1	4,40	13,58	13,7	7,80	8,90	7,8	4,80	13,04	18,1	4,19	28,82	32,6
Région	taux de promotion				**82,36**	**80,40**	**85,3**	**88,92**	**87,84**	**85,7**	**86,33**	**86,21**	**86,7**	**89,29**	**86,19**	**88,5**	**82,12**	**80,20**	**76,2**
	taux de redoublement	**1,3**	**0,98**	**1,3**	**4,1**	**4,83**	**4,1**	**2,8**	**3,18**	**3,0**	**5,1**	**5,35**	**4,7**	**3,6**	**4,72**	**4,6**	**10,0**	**9,56**	**8,4**
	taux d'abandon		**18,62**	**13,3**	**13,54**	**7,33**	**10,2**	**8,28**	**10,62**	**10,3**	**8,57**	**8,46**	**6,9**	**7,11**	**15,09**	**19,2**	**7,88**	**30,17**	**29,5**

Source: IA /Louga

En dehors du CI, les taux de redoublement sont assez élevés surtout au niveau du CM2 avec 10% de redoublants en 2016 contre 9,56% et 8,4% en 2017 et 2018 respectivement.

Le taux régional d'abandon demeure très fort notamment pour la première et la dernière année du cycle élémentaire.

Le taux d'abandon au CI est passé de 18,62% en 2016 à 13,54% en 2018 soit une baisse moyenne annuelle de 13,6% sur la période alors qu'il a connu une hausse moyenne annuelle de 10,3% au CM2 (7,88% en 2016 contre 29,5% en 2018).

L'objectif de scolarisation primaire universelle nécessite que tous les enfants achèvent un cycle primaire complet.

Le taux d'achèvement global est en baisse sur la période 2016-2018 quel que soit le département passant de 47,4% à 43,9% d'où une chute moyenne annuelle de 3,7%. Cependant, ce taux cache des disparités suivant le sexe et le département. Et le constat général est que la valeur du taux d'achèvement dans le cycle élémentaire est à un niveau relativement bas montrant que plus de la moitié des élèves ne terminent pas les études primaires.

Tableau IV-17: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par département

Indicateur	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Région de Louga
TAP Garçon	2015/2016	39,45	36,32	47,57	41,11
	2016/2017	36,37	30,95	45,54	39,04
	2017/2018	36,0	32,6	42,8	37,9
TAP Fille	2015/2016	49,44	53,31	60,65	54,47
	2016/2017	49,33	52,31	60,02	54,99
	2017/2018	47,6	48,6	53,9	50,6
Ensemble	2015/2016	44,1	44,37	53,74	47,4
	2016/2017	42,45	41,15	52,51	46,6
	2017/2018	41,5	40,2	48,1	43,9

Source: IA /Louga

Dans la Région de Louga, le taux d'achèvement du primaire connaît une variation selon le genre. Quel que soit le sexe, les TAP ont connu des baisses relatives sur la période 2016-2018. Toutefois, il faut noter que le TAP des filles a légèrement baissé en moyenne (-3,6%) moins vite que celui des garçons (-3,9%). Cette tendance est observée quel que soit le département considéré.

Graphique IV-7:Evolution du Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) entre 2016 et 2018

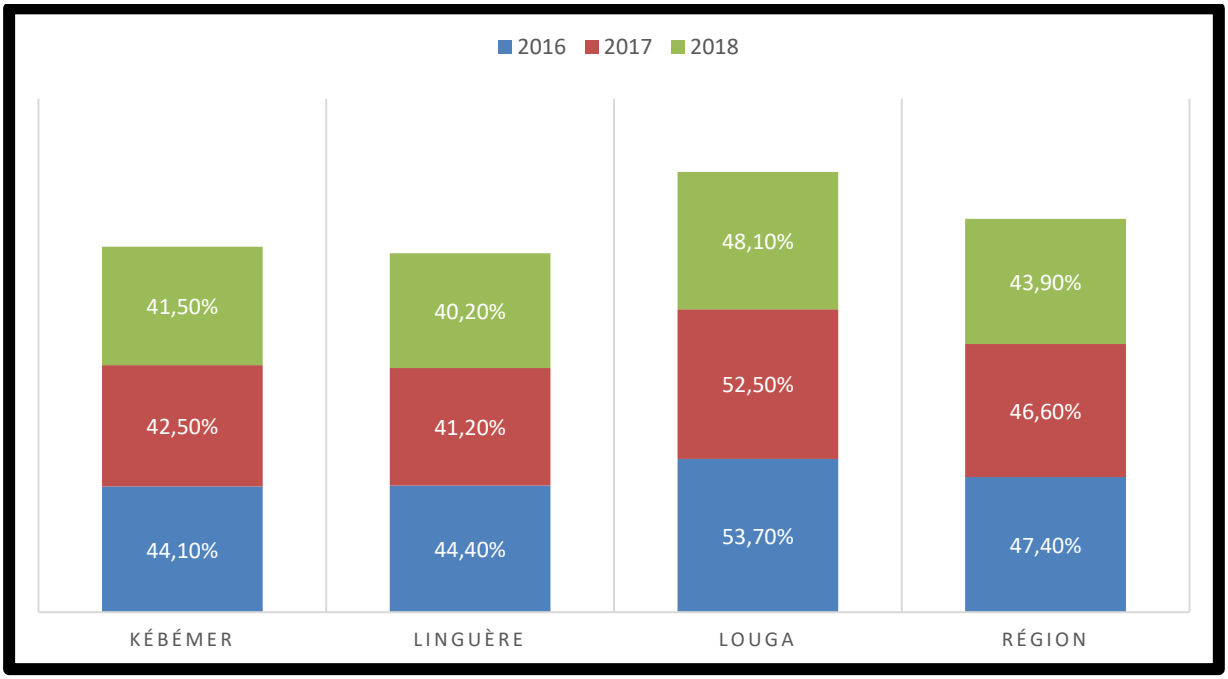

La baisse moyenne annuelle globale de TAP la plus forte est enregistrée au niveau du département de Louga pour la période 2016-2018 (-5,2%) et la plus faible soit -2,9% pour celui de Kébémer. Au niveau du département de Linguère, le TAP a chuté de 4,7% en moyenne entre 2016 et 2018.

IV.3. ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE GENERAL

IV.3.1. LA TRANSITION

Le tableau 4.18 donne l'évolution du taux de transition selon le cycle et le sexe par département entre 2016 et 2018. L'évolution du taux de transition, au moyen comme au secondaire, montre des disparités selon le sexe mais aussi suivant le département. Le taux brut de transition au niveau de l'Enseignement Moyen Général est passé de 62% en 2016 à 62,2% en 2018 soit un accroissement moyen annuel de 0,16% sur la période.

Globalement, le taux de transition des garçons dans le Moyen a connu une baisse moyenne annuelle relative de 0,9% entre 2016 (65,5%) et 2018 (64,3%) au même moment celui des filles est passé de 59% (2016) à 60,4% (2018) soit une augmentation de 1,2% en moyenne sur la période.

Sur la période 2016-2018, le taux de transition dans le Moyen, tous sexes confondus, a connu une augmentation moyenne annuelle de 8,1% dans le département de Kébémer passant de 60% à 69,7%. Le phénomène inverse est noté dans les départements de Linguère et Louga avec des baisses moyennes annuelles respectives de 1,7% et 2,6%.

Tableau IV-18: Evolution du taux de transition(en %) selon le cycle et le sexe, par département

Cycle	Année scolaire	Sexe	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Moyen	2015/2016	Masculin	64,3	66,5	65,6	65,5
		Féminin	56	66,4	56,5	59,0
		Ensemble	60	66,5	60,8	62,0
	2016/2017	Masculin	61,1	56,4	64,8	61,9
		Féminin	61	52,1	61,6	58,9
		Ensemble	61	53,9	63,1	60,3
	2017/2018	Masculin	69,6	66,4	60,8	64,3
		Féminin	69,9	62,6	54,7	60,4
		Ensemble	69,7	64,2	57,6	62,2
Secondaire	2015/2016	Masculin	58	58,3	58,5	58,3
		Féminin	53,4	49,1	53	52,0
		Ensemble	55,5	54	55,5	55,0
	2016/2017	Masculin	58,6	57,6	59,6	59,0
		Féminin	55,8	49,4	56,4	54,1
		Ensemble	57,1	53,1	57,9	56,2
	2017/2018	Masculin	55,8	53,0	69,8	61,0
		Féminin	52,1	45,5	65,2	56,0
		Ensemble	53,9	49,1	67,2	58,0

Source: IA /Louga

Au secondaire, le taux de transition est globalement passé de 55% en 2016 à 58% en 2018 soit une hausse moyenne annuelle de 2,7% sur la période.
Le taux de transition dans la Région de Louga est en faveur des garçons sur la période 2016-2018 et quel que soit le département.

IV.3.2. LES INFRASTRUCTURES

Il convient de distinguer les CEM qui s'arrêtent au premier cycle (de la 6^{em}à la 3^{em}), les lycées qui ne comprennent que le second cycle (2nd, 1^{ere}et Terminale) et les établissements « mixtes » comptant les deux cycles à la fois (de la 6^{em}à la Terminale). Les structures, tous types et statuts confondus, sont passées de 117 établissements en 2016 à 121 en 2018 soit un accroissement moyen positif annuel de 1,7% sur la période. La plus forte hausse relative en termes de structures est notée entre 2016 et 2017 avec 2,6% contre une baisse de 0,8% en 2018 comparativement à 2017.

Tableau IV-19: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par département

Cycle	Année scolaire	Statut	Kébémer	Linguère	Louga	Région
1er cycle	2015/2016	Public	20	23	30	73
		Privé	1	0	1	2
		Total	21	23	31	75
		Nb. GP	158	151	250	559
	2016/2017	Public	20	22	29	71
		Privé	0	0	2	2
		Total	20	22	31	73
		Nb. GP				
	2017/2018	Public	20	22	30	72
		Privé	0	0	1	1
		Total	20	22	31	73
		Nb. GP				
2nd Cycle	2015/2016	Public	3	1	2	6
		Privé	0	0	1	1
		Total	3	1	3	7
		Nb. GP	50	17	77	144
	2016/2017	Public	3	1	2	6
		Privé	0	0	1	1
		Total	3	1	3	7
		Nb. GP				
	2017/2018	Public	3	1	1	5
		Privé	0	0	0	0
		Total	3	1	1	5
		Nb. GP				

Cycle	Année scolaire	Statut	Kébémer	Linguère	Louga	Région
1er et 2nd Cycle	2015/2016	Public	2	6	6	14
		Privé	7	2	12	21
		Total	9	8	18	35
		Nb. GP	229	139	401	769
	2016/2017	Public	2	7	7	16
		Privé	7	4	13	24
		Total	9	11	20	40
		Nb. GP	0	0	0	0
	2017/2018	Public	2	7	8	17
		Privé	7	4	15	26
		Total	9	11	23	43
		Nb. GP				

Source: IA /Louga

L'évolution du nombre d'établissements dans l'enseignement secondaire général selon le type, le statut, par département montre que celui de Louga concentre la plus grande proportion (tous types confondus) soit 44,4% en 2016 contre respectivement 45% et 45,5% en 2017 et en 2018.
Les départements de Kébémer et Linguère abritent en 2018 respectivement 26,4% (26,7% en 2017 et 28,2% en 2016) et 28,1% (28,3% en 2017 contre 27,4% en 2016) des établissements relevant de l'enseignement secondaire.
Le nombre d'établissements privés demeure faible dans la Région de Louga soit 19% en 2018 contre 22,5% et 20,5% respectivement en 2017 et 2018.

IV.3.3. LE PERSONNEL

Dans la Région de Louga, l'effectif global du personnel enseignant est passé de 1954 en 2016 à 2119 en 2018 dans le moyen secondaire soit une hausse de 165 professeurs en valeur absolue et 8,4% en termes relatifs. Il convient de noter cependant, une baisse de 3,1% du nombre d'enseignants en 2018 comparativement à l'année 2017.
L'essentiel du personnel enseignant exerce globalement dans le public qui emploie 75,9% des effectifs en 2016 contre 72,3% et 73,9% respectivement en 2017 et 2018.
Le personnel enseignant du moyen secondaire est réparti entre le premier cycle, le second cycle et le mixte (premier et second cycle).
L'essentiel du personnel exerce dans le premier cycle (42% en 2016 contre 52% et 54% respectivement en 2017 et 2018). Au niveau de ce cycle, les effectifs d'enseignants ont augmenté en moyenne de 19,4% par an sur la période 2016-2018.
La proportion d'enseignants au second cycle a doublé entre 2016 (12%) et 2018 (24%)
Pour le mixte (1er et second cycle) on observe le phénomène inverse soit une baisse de 24,4% en moyenne par an.
Les effectifs du personnel enseignant sont dominés par les hommes. Sur la période 2016-2018, plus de huit(8) enseignants sur dix(10) est de sexe masculin soit 82,8% en 2016 contre respectivement 83,6% et 84,2% en 2017 et 2018.

Tableau IV-20: Evolution du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le statut des établissements par département

Cycle	Département	2015/2016			2016/2017			2017/2018		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
1er cycle	Kébémer	236	6	242	263	32	295	263	33	296
	Linguère	205	0	205	261	23	284	265	39	304
	Louga	367	13	380	438	123	561	448	100	548
	Région	808	19	827	962	178	**1140**	**976**	**172**	**1148**
2nd Cycle	Kébémer	84	0	84	41	43	84	99	41	140
	Linguère	29	0	29	112	51	163	96	50	146
	Louga	99	25	124	89	94	183	161	68	229
	Région	212	25	237	242	188	**430**	**356**	**159**	**515**
1er et 2nd Cycle	Kébémer	78	109	187	98	38	136	41	34	75
	Linguère	200	75	275	89	50	139	106	22	128
	Louga	185	243	428	191	151	342	87	166	253
	Région	**463**	**427**	**890**	**378**	**239**	**617**	**234**	**222**	**456**
Ensemble		**1483**	**471**	**1954**	**1582**	**605**	**2187**	**1566**	**553**	**2119**

Source: IA /Louga

Tableau IV-21: Evolution du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par département

Département	Corps	Public									Privé									Total(Public/Privé)								
		Homme			Femme			Ensemble			Homme			Femme			Ensemble			Homme			Femme			Ensemble		
		2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Kébémer	Permanent	129	176	218	25	38	48	154	214	266	16	0	14	1	0	0	17	0	14	145	176	232	26	38	48	171	214	280
	Décisionnaire	0	7	16	0	1	3	0	8	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	16	0	1	3	0	8	19
	Contractuel	172	124	79	63	50	36	235	174	115	41	14	18	5	4	3	46	18	21	213	138	97	68	54	39	281	192	136
	Vacataire	6	2	2	3	3	0	9	5	2	49	90	67	3	5	5	52	95	72	55	92	69	6	8	5	61	100	74
	Sans statut	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0		0	0	1	0	1	2	0	0	0	0	1	2
	Total	307	310	218	91	92	**87**	398	402	**403**	106	104	**100**	9	9	**8**	115	113	**108**	413	414	416	100	101	95	513	515	511
Linguère	Permanent	131	177	250	14	15	26	145	192	276	0	0	12	0	0	0	0	0	12	131	177	262	14	15	26	145	192	288
	Décisionnaire	0	20	10	0	3	1	0	23	11	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	20	12	0	3	1	0	23	13
	Contractuel	234	206	145	39	38	30	273	244	175	0	0	7	0	0	0	0	0	7	234	206	152	39	38	30	273	244	182
	Vacataire	14	2	5	2	1	0	16	3	5	73	117	85	2	5	2	75	122	87	87	119	90	4	6	2	91	125	92
	Sans statut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	1	0	2	3	0	2	2	0	0	1	0	2	3
	Total	379	405	**410**	55	57	**57**	434	462	**467**	73	119	**108**	2	5	**3**	75	124	**111**	452	524	518	57	62	60	509	586	578
Louga	Permanent	219	297	374	58	62	94	277	359	19	7	10	8	2	0	1	9	10	9	226	307	382	60	62	95	286	369	477
	Décisionnaire	0	21	17	0	3	2	0	24	205	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	21	18	0	3	2	0	24	20
	Contractuel	270	232	145	96	96	60	366	328	3	49	31	74	2	7	4	51	38	78	319	263	219	98	103	64	417	366	283
	Vacataire	6	6	2	2	1	1	8	7	1	202	260	212	19	23	15	221	283	227	208	266	214	21	24	16	229	290	230
	Sans statut	0	0	1	0	0	0	0	0	**696**	0	34	17	0	3	2	0	37	19	0	34	18	0	3	2	0	37	20
	Total	495	556	**539**	156	162	**157**	651	718	19	258	335	**312**	23	33	**22**	281	368	**334**	753	891	851	179	195	179	932	1086	1030
Région	Permanent	479	650	842	97	115	168	576	765	1010	23	10	34	3	0	1	26	10	35	502	660	876	100	115	169	602	775	1045
	Décisionnaire	0	48	43	0	7	6	0	55	49	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0	48	46	0	7	6	0	55	52
	Contractuel	676	562	369	198	184	126	874	746	495	90	45	99	7	11	7	97	56	106	766	607	468	205	195	133	971	802	601
	Vacataire	26	10		7	5	1	33	15	10	324	467	364	24	33	22	348	500	386	350	477	373	31	38	23	381	515	396
	Sans statut	0	1	2	0	0	0	0	1	2	0	36	20	0	3	3	0	39	23	0	37	22	0	3	3	0	40	25
	Total	**1181**	**1271**	1265	**302**	**311**	301	**1483**	**1582**	1566	**437**	**558**	520	**34**	**47**	33	**471**	**605**	553	**1618**	**1829**	1785	**336**	**358**	334	**1954**	**2187**	**2119**

Source: IA /Louga

L'évolution du personnel selon le corps montre une domination des permanents (49,3% des effectifs en 2018 contre 35,4% en 2017 et 30,8% en 2016) et des contractuels (49,7% en 2016 ; 36,7% et 28,4% en 2017 et 2018 respectivement).
Il convient de souligner que les effectifs du personnel permanent ont augmenté en moyenne de 36,8% par an entre 2016-2018. Le nombre de contractuels a chuté de 19% en moyenne par an sur la même période.

Tableau IV-22: Evolution des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe

Diplôme	1er Cycle						2 nd Cycle						1er et 2nd Cycle					
	2017			2018			2017			2018			2017			2018		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Maitrise/ Master et Plus	82	11	93	63	10	73	276	43	319	217	26	243	139	22	161	132	21	153
Licence	174	27	201	176	30	206	182	35	217	196	26	222	127	16	143	149	17	166
DEUG / BAC+2	127	33	160	115	23	138	32	2	34	14	0	14	42	0	42	29	1	30
BAC	490	157	647	525	169	694	40	2	42	28	3	31	62	8	70	84	8	92
BFEM	37	2	39	37	0	37	5	0	5	5	0	5	14	0	14	15	0	15
Total	**910**	**230**	**1140**	**916**	**232**	**1148**	**535**	**82**	**617**	**460**	**55**	**515**	**384**	**46**	**430**	**409**	**47**	**456**

Source :IA/Louga

Au niveau du premier cycle, les titulaires du BAC sont dominants dans le personnel enseignant avec 60,5% des effectifs en 2018 contre 58,6% en 2017 (60,1% en 2016). Les licenciés dans cet ordre d'enseignement représentent environ 18% du personnel soit 18,5% en 2016 contre respectivement 17,6% et 17,9% en 2017 et 2018.
Pour les années 2016 et 2017, plus de la moitié du personnel exerçant dans le second cycle est titulaire d'une maîtrise ou d'un master et plus soit respectivement 53,2% et 51,7% contre 47,2% en 2018.
En 2018, quatre (4) enseignants du second cycle sur dix (10) est titulaire d'une licence contre 35,2% et 34% respectivement en 2017 et en 2018.

Tableau IV-23: Evolution des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe

Diplôme	1er Cycle						2 nd Cycle						1er et 2nd Cycle					
	2016		2017		2018		2016		2017		2018		2016		2017		2018	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Maitrise/Master et Plus	49	11	82	11	63	10	106	20	276	43	217	26	242	28	139	22	132	21
Licence	126	27	174	27	176	30	76	22	182	35	196	26	226	28	127	16	149	17
DEUG / BAC+2	71	15	127	33	115	23	6	1	32	2	14		117	11	42	0	29	1
BAC	353	144	490	157	525	169	6	0	40	2	28	3	193	26	62	8	84	8
BFEM	29	2	37	2	37	0	0	0	5	0	5		18	1	14	0	15	0
Total	**628**	**199**	**910**	**230**	**916**	**232**	**194**	**43**	**535**	**82**	**460**	**55**	**796**	**94**	**384**	**46**	**409**	**47**

Source: IA /Louga

Un peu plus de sept femmes sur dix exerçant dans le premier cycle en 2016 et 2018 est titulaire d'un BAC soit respectivement 72,4% et 72,2% du personnel féminin contre 68,3% en 2017. Le personnel féminin au niveau du premier cycle titulaire d'une licence ne représente que 12,9% en 2018 et 11,7% en 2017 contre 13,6% en 2016.

IV.3.4. LES EFFECTIFS

Les effectifs globaux d'élèves au niveau de l'enseignement moyen ont évolué en dents de scie entre 2016 et 2018 avec une baisse relative moyenne annuelle de 5%. En 2017, le nombre d'élèves a connu une hausse de plus de 35% comparativement à 2016 suivie d'une baisse de plus d'un tiers (-33,6%) en 2018.

Tableau IV-24: Evolution des effectifs d'élèves au moyen selon le statut de l'établissement et le département

IEF	STATUT	2016			2017			2018		
		Fille	Garçon	TOTAL	Fille	Garçon	TOTAL	Fille	Garçon	TOTAL
Kébémer	Public	3702	3181	6883	4375	3773	8148	3552	2912	6464
	Privé	6	28	34	103	140	243			
Total		**3708**	**3209**	**6917**	**4478**	**3913**	**8391**	3552	2912	6464
Linguère	Public	3579	3032	6611	4973	4296	9269	3000	2569	5569
	Privé				106	105	211			
Total		**3579**	**3032**	**6611**	**5079**	**4401**	**9480**	3000	2569	5569
Louga	Public	5954	4885	10839	7269	5930	13199	3000	2569	5569
	Privé	126	103	229	974	1282	2256			
Total		**6080**	**4988**	**11068**	**8243**	**7212**	**15455**	3000	2569	10091
Région	Public	13235	11098	24333	16617	13999	30616	12069	9818	21887
	Privé	132	131	263	1183	1527	2710	126	111	237
	Total IA	**13367**	**11229**	**24596**	**17800**	**15526**	**33326**	**12195**	**9929**	**22124**

Source : IA Louga

L'évolution des effectifs selon le sexe laisse apparaitre une parité en faveur des filles quelle que soit l'année scolaire d'où un rapport de 119 filles pour 100 garçons en 2016 (115 filles pour 100 garçons et 123 filles pour 100 garçons respectivement en 2017 et 2018).

Les élèves de l'enseignement moyen général sont, pour l'essentiel, dans le public (99% en 2016 contre 92% et 99% respectivement en 2017 et 2018).

L'évolution des effectifs globaux d'élèves dans l'enseignement moyen selon le département montre que l'IEF de Louga concentre la plus forte proportion quelle que soit l'année scolaire considérée soit 45,6% en 2018 (contre 45% et 46,4% respectivement en 2016 et 2017).

Les IEF de Kébémer et Linguère abritent respectivement 29,2% et 25,2% des élèves inscrits dans l'enseignement moyen en 2018 (25,2% et 28,4% en 2017 contre 28,1% et 26,9% en 2016 respectivement).

Dans la période 2016-2018, le département de Louga concentre les plus grandes proportions d'effectifs d'élèves dans les établissements d'enseignement secondaire quel que soit le statut et toutes séries confondues. Cependant la part du département est en baisse moyenne annuelle de 2,2% au cours des trois dernières années (49% en 2016 contre 47,4% et 46,8% respectivement en 2017 et 2018).

Pour la même période, le phénomène inverse est observé au niveau des départements de Kébémer (24% en 2016 contre 24,4% et 24,6% respectivement en 2017 et 2018) et Linguère (27% et 28,2% en 2016 et 2017 respectivement contre 28,6% en 2018).

Environ huit élèves sur dix, tous sexes confondus, inscrits au niveau de l'enseignement secondaire sont dans les séries littéraires (78,6% en 2016 contre 80,2% et 80,7% respectivement en 2017 et 2018). La proportion des inscrits dans les séries littéraires sont en hausse au cours des trois dernières années avec une progression moyenne annuelle de 1,3% pour la période 2016-2018. Par contre la proportion des effectifs inscrits dans les séries scientifiques ont chuté de 4,9% en moyenne par an pour la même période.

Graphique IV-8:Evolution des inscrits dans les séries littéraires(en%) selon le département

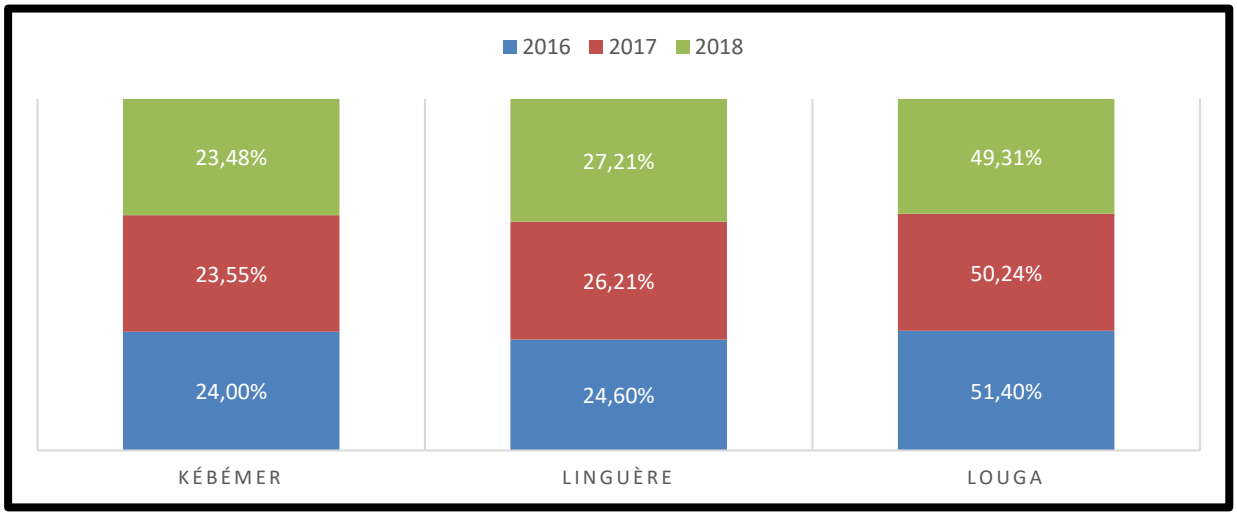

Source : IA Louga

Globalement, les filles sont dominantes en série littéraire dans les effectifs du secondaire avec 52,8% du total en 2018(51,3% et 51,9% respectivement en 2016 et 2017). Les séries scientifiques sont à forte prédominance masculine avec 56,2% de garçons dans les effectifs en 2018 contre 58,8% en 2016.

La répartition des effectifs au secondaire public selon le département en 2017/2018 révèle un nombre global d'inscrits de 5270 élèves.

Comme pour l'enseignement moyen, les effectifs dans le secondaire ont évolué en dents de scie entre 2016 et 2018.

L'évolution globale des effectifs d'élèves du secondaire du public par sexe montre que la Région de Louga n'est pas très loin d'une parité en 2017 (garçons 50,3% contre 49,7% de filles).

Pour les années 2016 et 2018, les rapports sont plus nets en faveurs des filles (52,5% contre 47,5% et 53,9% contre 46,1% respectivement en 2016 et 2018).

Tableau IV-25:Evolution des effectifs d'élèves au secondaire public selon département

Département	2016			2017			2018		
	Fille	Garçon	TOTAL	Fille	Garçon	TOTAL	Fille	Garçon	TOTAL
Kébémer	1137	1188	2325	1590	1639	3229	1371	1321	2692
Linguère	369	444	813	1837	2083	3920	455	486	941
Louga	1982	1546	3528	2756	2315	5071	1016	621	1637
Région	**3488**	**3178**	**6666**	**6183**	**6037**	**12220**	**2842**	**2428**	**5270**

Source : IA/Louga

Dans le département de Louga la part des filles au niveau de l'enseignement secondaire public est plus importante que celle des garçons et quelle que soit l'année considérée. Cette proportion est passée de 56,2% en 2016 à 62,1% en 2018 avec cependant une baisse relative de 5,2% en 2017 où elle s'établit à 54,3% comparativement à l'année précédente.

L'évolution des effectifs d'élèves dans l'enseignement secondaire public montre que pour le département de Linguère, la parité est en faveur des garçons pour les trois dernières années scolaires (54,6% en2016 contre 53,1% et 51,6% respectivement en 2017 et 2018).

En dehors de l'année 2018 où la présence des filles dans le secondaire public est plus importante au niveau du département de Kébémer soit 50,9%, la parité est en faveur des garçons (51,1% et 50,8% respectivement en 2016 et 2017).

La répartition des élèves selon la série montre globalement une prédominance de la série littéraire(L) qui accueille environ 80% des effectifs quel que soit le statut de l'établissement (78,6% en 2016 contre 80,2% et 80,7% respectivement en 2017 et 2018).

Dans le privé, la part des élèves inscrits dans les séries littéraires dépasse les 90% quelle que soit l'année. Dans les établissements du public, plus de ¾ des effectifs sont dans les séries littéraires (75,5% en 2016 contre 76,6% en 2017 et en 2018).

La répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le sexe et la série montre que les filles sont inscrites généralement dans les séries littéraires aussi bien dans le public qu'au niveau du privé quelle que soit l'année considérée. Les proportions tournent autour de 80% (79,8% en 2016 contre respectivement 80% et 80,3% en 2017 et 2018) dans le public et 90% dans le privé (92,1% en 2016 contre respectivement 93,5% et 94,7% en 2017 et 2018).

Graphique IV-9 : Evolution des inscrits dans les séries scientifiques(en %) selon le département

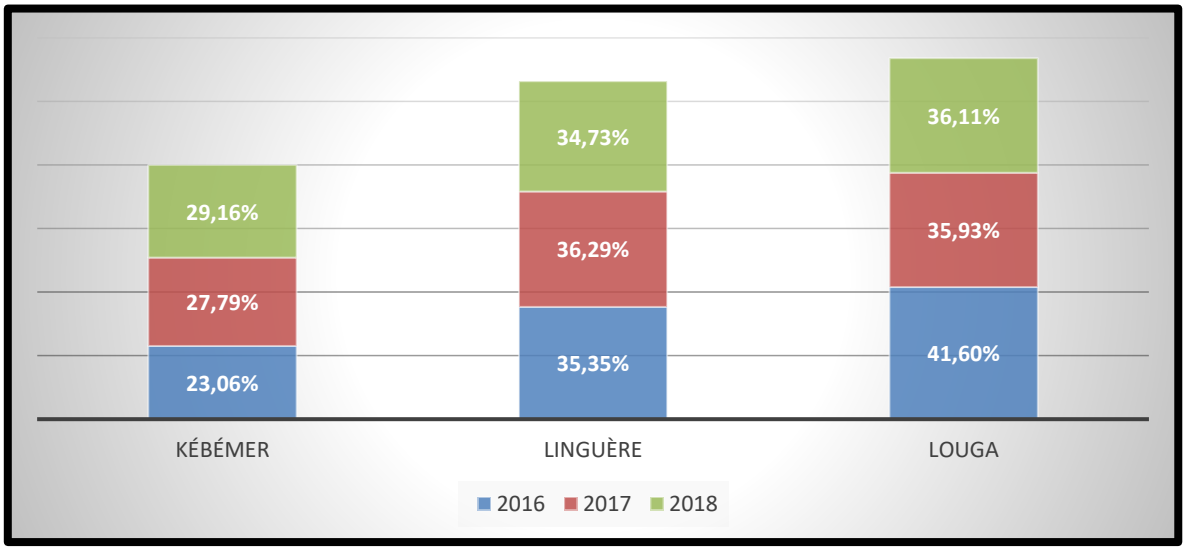

Source : IA Louga

Le département de Louga concentre à lui seul environ cinq (5) inscrits sur dix (10) des effectifs d'élèves dans les séries littéraires pour la période 2016-2018 mais avec une baisse relative de 2% des proportions en moyenne par an. Cette baisse en termes de proportions est également observée dans les effectifs du département de Kébémer dans les séries littéraires soit 1,1% en moyenne sur la même période.

Par contre, dans le département de Linguère c'est le phénomène inverse qui est noté. Entre 2016 et 2018, les proportions des effectifs dans les séries littéraires se sont accrues de 5,3% en moyenne par an.

Tableau IV-26: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par département.

Département	Niveau	2016						2017						2018					
		Public			Privé			Public			Privé			Public			Privé		
		Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total
Kébémer																			
Série littéraire	**Seconde**	486	413	899	65	57	122	456	347	803	80	61	141	496	414	910	37	46	83
	Première	392	377	769	83	63	146	437	435	872	69	53	122	395	351	746	69	51	120
	Terminale	315	345	660	136	110	246	358	353	711	146	131	277	467	462	929	111	90	201
Série scientifique	**Seconde**	120	203	323	0	0	0	151	197	348	0	0	0	103	144	247	0	0	
	Première	99	150	249	0	0	0	107	177	284	0	0	0	155	228	383	0	0	0
	Terminale	52	110	162	1	6	7	81	130	211	3	4	7	96	155	251	1	8	9
Linguère																			
Série littéraire	**Seconde**	482	503	985	41	32	73	577	501	1078	54	51	105	499	468	967	75	62	137
	Première	421	430	851	36	29	65	419	407	826	56	55	111	439	424	863	77	57	134
	Terminale	387	365	752	91	83	174	392	536	928	100	108	208	490	461	951	185	227	412
Série scientifique	**Seconde**	186	277	463	0	0	0	187	254	441	0	0	0	186	225	411			
	Première	108	182	290	3	5	8	133	201	334	0	0	0	137	182	319	0	0	0
	Terminale	101	181	282	31	62	93	129	184	313	14	8	22	124	184	308	12	10	22
Louga																			
Série littéraire	**Seconde**	936	775	1711	209	324	533	874	701	1575	233	297	530	823	633	1456	271	325	596
	Première	712	560	1272	228	326	554	746	602	1348	253	315	568	644	525	1169	282	302	584
	Terminale	671	538	1209	365	419	784	689	528	1217	515	489	1004	798	634	1432	558	483	1041
Série scientifique	**Seconde**	250	250	500	20	19	39	185	158	343	20	13	33	224	222	446	26	17	43
	Première	171	159	330	18	13	31	111	154	265	29	18	47	136	149	285	18	18	36
	Terminale	129	229	358	34	45	79	151	172	323	39	49	88	82	141	223	36	33	69
Région																			
Série littéraire	**Seconde**	1904	1691	3595	315	413	728	1907	1549	3456	367	409	776	1818	1515	3333	383	433	816
	Première	1525	1367	2892	347	418	765	1602	1444	3046	378	423	801	1478	1300	2778	428	410	838
	Terminale	1373	1248	2621	592	612	1204	1439	1417	2856	761	728	1489	1755	1557	3312	854	800	1654
Série scientifique	**Seconde**	556	730	1286	20	19	39	523	609	1132	20	13	33	513	591	1104	26	17	43
	Première	378	491	869	21	18	39	351	532	883	29	18	47	428	559	987	18	18	36
	Terminale	282	520	802	66	113	179	361	486	847	56	61	117	302	480	782	49	51	100

Source : IA/Louga

IV.3.5. INTENSITE DE FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE

Dans cette partie, nous nous efforcerons de faire une analyse descriptive de la fréquentation scolaire et la performance des élèves dans le moyen et le secondaire de la région. Pour ce faire, des statistiques concernant les TBS, les Indices de parité, les flux et l'admission feront l'objet d'analyse.

Il faut noter le TBS global est à un niveau très faible pour le moyen (37,72% en 2016 contre 34,68% et 34,80% en 2017 et 2018 respectivement) comme pour le secondaire (24,14% en 2016 ; 23,51% en 2017 et 22,70% en 2018)) dans la région de Louga.

Entre 2016 et 2018, le TBS a connu une chute de 7,7% soit un fléchissement moyen annuel de 3,9% sur la période. La tendance globale est la même au niveau du secondaire mais avec une baisse moyenne annuelle moindre de 3% entre 2016 et 2018.

Tableau IV-27: Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par département

Département	Cycle	Année	TBS Garçons%	TBS Fille%	TBS Global%	Indice de parité
Kébémer	Moyen	2015/2016	28,78	36,96	32,61	1,28
		2016/2017	25,94	33,42	29,46	
		2017/2018	26,2	33,6	29,8	1,28
	Secondaire	2015/2016	20,77	19,26	20,01	0,93
		2016/2017	18,24	20,59	19,35	
		2017/2018	17,4	20,6	18,8	1,18
Linguère	Moyen	2015/2016	35,23	45,56	40,17	1,29
		2016/2017	31,25	40,6	35,65	
		2017/2018	31,3	40,4	35,7	1,29
	Secondaire	2015/2016	25,66	23,65	24,68	0,92
		2016/2017	23,85	24,08	23,96	
		2017/2018	21,9	25,4	23,5	1,16
Louga	Moyen	2015/2016	35,34	44,66	39,66	1,26
		2016/2017	33,2	42,71	37,67	
		2017/2018	33,6	42,1	37,7	1,25
	Secondaire	2015/2016	27,04	28,85	27,93	1,07
		2016/2017	23,45	29,11	26,11	
		2017/2018	21,5	28,9	24,9	1,34
Région	Moyen	2015/2016	33,37	42,65	37,72	1,28
		2016/2017	30,51	39,37	34,68	
		2017/2018	30,8	39,1	34,8	1,27
	Secondaire	2015/2016	23,33	25,03	24,14	1,07
		2016/2017	22,02	25,19	23,51	
		2017/2018	20,4	25,5	22,7	1,25

Source: IA /Louga

On peut noter que quel que soit le département considéré et le cycle, le TBS des filles est globalement supérieur à celui des garçons à l'exception notable des départements de Kébémer et Linguère en 2016 avec respectivement des TBS pour les filles s'élevant à 19,26 %(TBS des garçons 20,77%) et 23,65%(25,66% pour les filles).

Pour l'enseignement moyen général, les départements de Linguère et Louga présentent globalement les TBS les plus élevés sur la période 2016-2018. Et, il convient de souligner qu'en dehors de Kébémer, les TBS dans les autres départements sont supérieurs à la moyenne régionale en ce qui concerne l'enseignement moyen et quelle que soit l'année considérée. Cette même tendance est observée concernant l'enseignement secondaire. Les taux d'abandon, de redoublement et de promotion sont les principaux indicateurs utilisés pour apprécier l'efficacité interne dans l'enseignement moyen et secondaire.

Tableau IV-28: Evolution des flux selon le niveau d'étude par département

Département		Indicateurs de flux	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
Kébémer	2017	taux de promotion	56,7	71,48	65,58	48,66	56,97	71,35	
		taux de redoublement	8,52	16,73	20,52	25,15	13,91	15,03	22,98
		taux d'abandon	34,78	11,79	13,9	26,19	29,12	13,62	
	2018	taux de promotion	69,7	86	73	72,9	53,9	84,3	
		taux de redoublement	8,8	13,5	17,4	24,5	13,5	12,5	24,9
		taux d'abandon	5,2	13,5	9,7	21,6	2,2	2,2	
Linguère	2017	taux de promotion	53,85	68,61	54,73	54,67	40,31	58,51	
		taux de redoublement	19	24,94	28,61	33,94	22,49	24,46	44,66
		taux d'abandon	27,15	6,45	16,66	11,39	37,2	17,03	
	2018	taux de promotion	64,2	79,1	73,1	71,7	49,1	61	
		taux de redoublement	15,8	18,6	20,4	24,7	22,5	25,6	48,3
		taux d'abandon	5,1	8,3	7,9	26,2	16,6	-3	
Louga	2017	taux de promotion	53,46	71,87	58,92	54,55	53,1	70,21	
		taux de redoublement	11,21	11,79	15,08	18,48	17,79	18,56	27,9
		taux d'abandon	35,33	16,34	26	26,97	29,11	11,23	
	2018	taux de promotion	57,6	78,8	79,1	78	67,2	72,1	
		taux de redoublement	8,6	10,2	15,4	17,9	16,2	12,7	24,8
		taux d'abandon	12,7	10,7	6,5	14,9	11,7	-7,60%	
Région	2017	taux de promotion	54,34	70,86	59,29	52,96	50,1	67,33	
		taux de redoublement	12,69	16,89	20,42	24,94	18,13	19,23	31,34
		taux d'abandon	32,97	12,25	20,29	22,1	31,77	13,44	
	2018	taux de promotion	62,2	80,6	75,9	74,8	58	71,7	
		taux de redoublement	10,4	13,4	17,4	21,8	17,4	16,1	31,3
		taux d'abandon	9	10,7	7,8	20,2	10,9	-3,7	

Source: IA /Louga

L'analyse des flux au niveau du moyen secondaire laisse apparaître une situation globalement moins reluisante avec des taux d'abandon relativement importants malgré des baisses enregistrées en 2018 notamment pour les classes de seconde (10,9% en 2018 contre 31,8% en 2017) et de troisième (20,2% en 2018 contre 22,1% en 2017).
Les taux de redoublement restent encore très élevés pour la région notamment pour les classes de Terminales 31,3% ,3^{em}24,9% en 2018 contre 31,3% et 24,9% respectivement en 2017.
L'évolution de ces résultats est mentionnée dans le tableau 4.30. Il ressort de ce tableau que le taux global de réussite au BAC a connu une hausse de 23,2% en termes relatifs entre 2017 et 2018. Les garçons présentent globalement un meilleur taux de réussite au bac en 2018 soit 44,6%(38,6% en 2017) contre 39,4%chez les filles (29,6% en 2017).Cependant, il convient de noter que le taux de réussite croit au moins deux fois plus vite au niveau des filles avec un taux d'accroissement de33,2% en 2018 contre 15,4% pour les garçons.
Au niveau des départements, à l'exception de Linguère (quasi parité), la tendance est la même c'est-à-dire une prédominance des garçons par rapport aux filles en termes de réussite au Bac.

Tableau IV-29: Evolution des taux de réussite(en %) au BFEM et au BAC selon le sexe, par département

Département	Sexe	BFEM			BAC		
		2016/2017	2017/2018	Variation en %	2016/2017	2017/2018	Variation en %
Kébémer	Garçon	44,3	36,1	-18,5	48,8	49,6	1,6
	Fille	36,4	43,0	18,0	39,8	41,0	2,9
	Ensemble	39,8	39,1	-1,7	44,1	45,3	2,7
Linguère	Garçon	51,7	38,9	-24,8	31,6	33,4	5,7
	Fille	48,3	54,0	11,7	23,9	33,7	41,0
	Ensemble	42,6	46,1	8,1	27,9	33,5	20,0
Louga	Garçon	36,6	40,9	11,7	39,2	49,2	25,5
	Fille	54,9	50,6	-7,9	29,0	42,0	44,8
	Ensemble	40,5	45,4	12,2	34,0	45,7	34,5
Région	Garçon	46,5	38,1	-18,0	38,6	44,6	15,4
	Fille	36,8	48,3	31,2	29,6	39,4	33,2
	Ensemble	41,0	42,8	4,4	34,2	42,1	23,2

Source: IA /Louga

Les départements de Louga et Kébémer présentent les meilleurs taux de réussite au BAC en 2018 soit respectivement 45,7% et 45,3% en 2018 contre 33,5% pour Linguère. Même si Linguère présente le plus bas taux de réussite en 2018, on y relève le deuxième meilleur taux d'accroissement en 2018(20%) derrière le département de Louga (34,5%). Pour le BFEM, le taux de réussite s'est accru de 4,4% globalement dans la Région de Louga passant de 41% en 2017 à 42,8% en 2018.

L'examen des résultats selon le genre montre que les filles ont fait les meilleurs résultats en 2018 (48,3%) comparativement aux garçons (38,1%) au BFEM.

Le même phénomène est observé dans tous les départements. Cependant le taux global de réussite au BFEM a chuté de 1,7% en 2018 dans le département de Kébémer. Les départements de Louga et Linguère ont enregistré des hausses respectives de 12,2% et 8,1% largement au-dessus de la moyenne régionale.

Il faut souligner une baisse du taux de réussite des filles en 2018 dans le département de Louga (-7,9%).Dans les autres localités (Kébémer et Linguère), le phénomène inverse est observé avec des baisses respectives de -18,5% et -24,8% par rapport à l'année précédente.

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

IV.4.1. LES INFRASTRUCTURES

Le nombre de structures de l'enseignement technique et la formation professionnelle n'a pas varié en 2018.Les infrastructures sont au nombre de sept(7) dont 4 unités pour le public contre 3 établissements dans le privé.

Tableau IV-30 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par département

Département	2015/ 2016			2016 / 2017			2017/2018		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kébémer	01	00	01	01	00	01	01	00	01
Louga	02	03	05	02	03	05	02	03	05
Linguère	01	00	01	01	00	01	01	00	01
Région	**04**	**03**	**07**	**04**	**03**	**07**	**04**	**03**	**07**

Source : Inspection d'académie de Louga

Le département de Louga abritant la capitale régionale concentre l'essentiel des infrastructures quel que soit le statut avec cinq (5) structures contre une (1) pour chacun des départements de Kébémer et Linguère.

IV.4.2. LE PERSONNEL

Le personnel enseignant de l'ETFP selon le sexe, toutes filières confondues, a connu une baisse de 37,6% globalement en 2018 passant de 117 agents en 2017 à seulement 70 agents en 2018.

La distribution du personnel suivant le sexe en 2018 montre une prédominance des femmes (64% contre 49,6% en 2017) sur les hommes (36% contre 50,4% en 2017).

Graphique IV-10 : Le personnel de l'ETFP selon le sexe et la filière en 2018

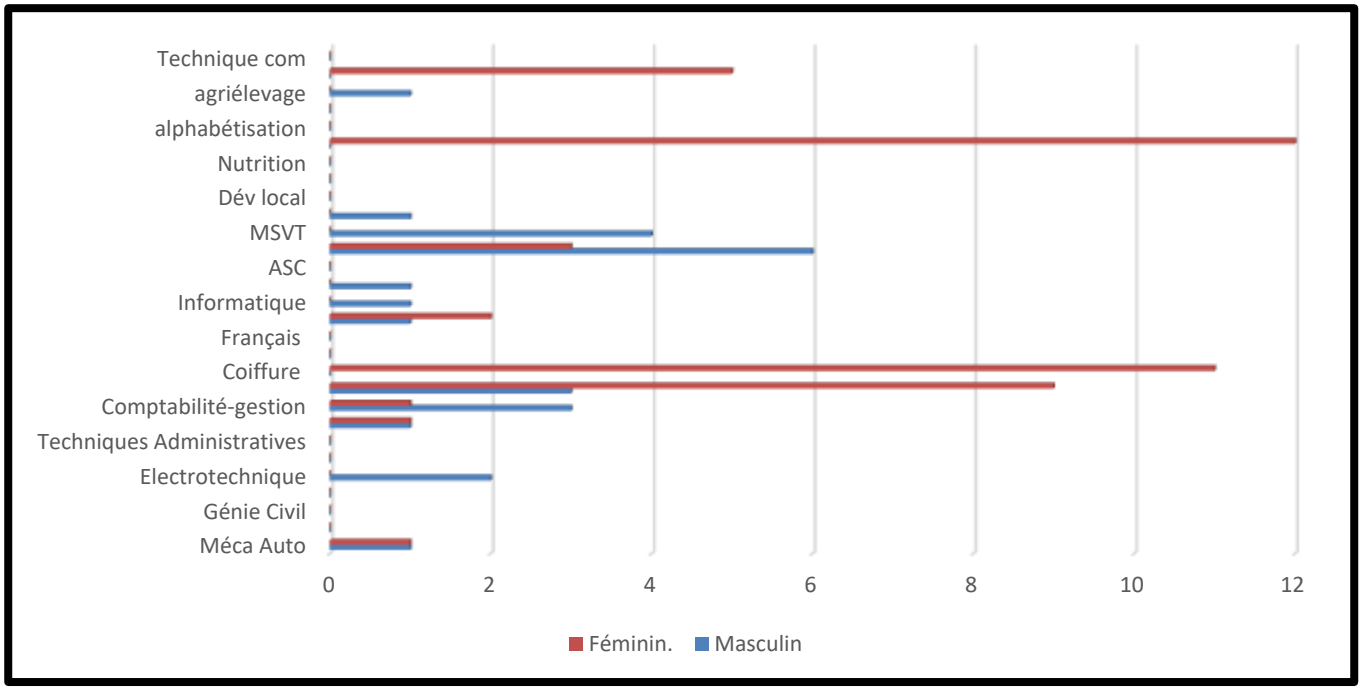

Source : IA Louga

Pour la restauration et la coiffure, le personnel est exclusivement féminin en 2018 comme pour l'année précédente.

En 2018 comme pour l'année précédente, le personnel féminin est dominant dans la filière couture avec 75% des effectifs.

Les filières couture, restauration et coiffure ont un personnel exclusivement féminin.

Tableau IV-31: Evolution des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le sexe, la filière et le département

Département		Sexe	Méca Auto	Menuiserie	Génie Civil	Froid-clim	Electrotechnique	Fabrication Mécanique	Techniqu	Mathém	Comptab	Couture	Coiffure	Anglais	Français	Santé	Informati	EPS	ASC	Francais /angl	MSVT	Dessin techniqu	Dév local	Médiateur péd	Nutrition	restaurat	alphabéti	Techniqu agriéleva	sociale	Technique com	Total
Kébémer	2017	Masculin	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2	0	1	1	1	0	3	1	1	1	0	0	1	0	0	0	14
		Féminin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	2	0	0	0	2	1	0	0	2	0	1	3	1	0	0	0	17
		Ensemble.	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	3	0	4	0	1	1	3	1	3	1	3	1	1	3	2	0	0	0	31
	2018	Masculin	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	1	0	0	3	1	0	0	0	0	1	0	0	0	10
		Féminin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	1	12
		Ensemble.	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	3	0	0	3	1	1	0	0	3	1	0	0	0	3	2	0	0	1	22
Linguère	2017	Masculin	1	2	2	1	1	2	2	1	3	1	0	4	3	3	3	2	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	2	0	36
		Féminin.	1	0	1	0	0	0	0	1	1	5	6	0	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	5	2	0	0	3	32
		Ensemble.	2	2	3	1	1	2	2	2	4	6	6	4	6	4	5	2	0	0	1	0	0	2	0	5	2	0	2	3	68
	2018	Masculin	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
		Féminin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	9
		Ensemble.	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	11
Louga	2017	Masculin	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	9
		Féminin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	9
		Ensemble.	0	0	0	0	0	0	0	1	1	3	2	0	1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	4	1	1	0	0	18
	2018	Masculin	1	0	0	0	2	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	14
		Féminin.	1	0	0	0	0	0	0	1	1	5	6	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	5	0	0	0	4	26
		Ensemble.	2	0	0	0	2	0	0	2	2	6	6	0	0	0	0	0	0	9	1	0	0	0	0	5	0	0	1	4	47
Région	2017	Masculin	1	2	2	1	1	2	2	2	5	3	0	4	6	3	6	3	1	2	4	1	1	3	0	0	1	1	2	0	59
		Féminin.	1	0	1	0	0	0	0	1	1	9	11	0	5	1	2	0	2	1	0	0	2	0	1	12	4	0	0	3	58
		Ensemble.	2	2	3	1	1	2	2	3	6	12	11	4	11	4	8	3	3	3	4	1	3	3	1	12	5	1	2	3	117
	2018	Masculin	1	0	0	0	2	0	0	1	3	3	0	0	0	1	1	1	0	6	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	25
		Féminin.	1	0	0	0	0	0	0	1	1	9	11	0	0	2	0	0	0	3	0	0	0	0	0	12	0	0	0	5	45
		Ensemble.	2	0	0	0	2	0	0	2	4	12	11	0	0	3	1	1	0	9	4	1	0	0	0	12	0	0	1	5	73

Source : IA Louga

IV.4.3. LES EFFECTIFS

L'effectif des apprenants dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, toutes filières confondues, s'élève globalement à 670 personnes en 2018.Il a connu une baisse de 3,3% comparativement à l'année précédentes (693 apprenants).

Tableau IV-32: Répartition des effectifs de l'ETFP en 2017 selon la filière, le sexe et le département

Département		Sexe			Maçon	Secréta	Dessin		Men		Méca	Froid-	Coutur	Coiffur	Infogra	Restau	Santé	Dev	Agri-	artisan	Total
Kébémer		Masculin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	3
		Féminin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60	22	0	15	38	29	0	0	164
	2017	Ensemble.	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**61**	**22**	**0**	**15**	**40**	**29**	**0**	**0**	**167**
		Masculin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	**3**
	2018	Féminin.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59	22	0	15	38	29	0	0	**163**
		Ensemble.	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**60**	**22**	**0**	**15**	**40**	**29**	**0**	**0**	**166**
Louga		Masculin	4	9	0	0	24	15	9	3	10	9	8	0	12	0	6	0	12	0	121
		Féminin.	6	36	0	0	10	5	1	1	1	3	40	65	3	27	41	0	27	24	290
	2017	Ensemble.	**10**	**45**	**0**	**0**	**34**	**20**	**10**	**4**	**11**	**12**	**48**	**65**	**15**	**27**	**47**	**0**	**39**	**24**	**411**
		Masculin	0	9	5	4	24	24	9	3	10	9	8	0	0	0	6	0	12	0	**123**
	2018	Féminin.	0	36	2	6	10	8	1	1	1	3	40	65	0	25	41	0	27	0	**266**
		Ensemble.	**0**	**45**	**7**	**10**	**34**	**32**	**10**	**4**	**11**	**12**	**48**	**65**	**0**	**25**	**47**	**0**	**39**	**0**	**389**
Linguère		Masculin	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	5	0	12
		Féminin.	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	46	26	0	14	0	0	6	0	103
	2017	Ensemble.	**0**	**14**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**50**	**26**	**0**	**14**	**0**	**0**	**11**	**0**	**115**
		Masculin	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	5	0	**12**
	2018	Féminin.	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	46	26	0	14	0	0	6	0	**103**
		Ensemble.	**0**	**14**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**50**	**26**	**0**	**14**	**0**	**0**	**11**	**0**	**115**
Région		Masculin	4	12	0	0	24	15	9	3	10	9	13	0	12	0	8	0	17	0	136
		Féminin.	6	47	0	0	10	5	1	1	1	3	146	113	3	56	79	29	33	24	557
	2017	Ensemble.	**10**	**59**	**0**	**0**	**34**	**20**	**10**	**4**	**11**	**12**	**159**	**113**	**15**	**56**	**87**	**29**	**50**	**24**	**693**
		Masculin	**0**	**12**	**5**	**4**	**24**	**24**	**9**	**3**	**10**	**9**	**13**	**0**	**0**	**0**	**8**	**0**	**17**	**0**	**138**
	2018	Féminin.	**0**	**47**	**2**	**6**	**10**	**8**	**1**	**1**	**1**	**3**	**145**	**113**	**0**	**54**	**79**	**29**	**33**	**0**	**532**
		Ensemble.	**0**	**59**	**7**	**10**	**34**	**32**	**10**	**4**	**11**	**12**	**158**	**113**	**0**	**54**	**87**	**29**	**50**	**0**	**670**

Source: IA /Louga

La répartition suivant le sexe montre que le genre féminin est fortement plus représenté avec 79,4% en 2018 (80,4% en 2017) des effectifs, toutes filières confondues, contre seulement 20,6% pour le sexe masculin (19,6% en 2017).

Le département de Louga concentre environ 6 apprenants sur dix (58% en 2018 contre 59% en 2017) globalement. Dans le département de Kébémer se trouve 25% des effectifs globaux en 2018 contre 17% pour le département de Linguère (24% 17% respectivement en 2017).
Les filières couture (22,4%) coiffure (16,9%) et santé communautaire (13%) concentrent globalement un peu plus de la moitié des effectifs d'apprenants (52,2%) en 2017 contre 23% ; 16% ; et 13% respectivement en 2017.

IV.4.4. PERFORMANCES DE L'ETFP

Le concours pour l'obtention d'un diplôme de l'enseignement professionnel concerne exclusivement le CAP et le BEP pour la Région de Louga.

Tableau IV-33: Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel selon le diplôme

Diplôme	Nombre de candidats			Nombre d'admis			Taux de réussite		
	2016/2017	2017/2018	Variation en %	2016/2017	2017/2018	Variation en %	2015/2016	2017/2018	Variation en %
CAP	75	64	-14,7	70	59	-15,7	93,3	92,2%	-1,2%
BEP	2	37	1750,0	2	19	850,0	100	51,3%	-48,7%
Total	77	101	31,2	72	78	8,3	93,5	77,2%	-17,4%

Source: IA /Louga

Globalement, aussi bien pour le nombre de candidats que pour le nombre d'admis, des variations positives ont été enregistrées entre 2017et 2018 soit des hausses respectives de 31,5% et 8,3% en termes relatifs. Mais il convient de noter une chute des taux de réussite au CAP (-1,2%) et pour le BEP (-48,7%).
Le taux global de réussite a connu une baisse de 17,4% passant de 93,5% en 2017 à 77,2% pour l'année 2018.

IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.5.1. CONTRAINTES

- L'étendue de la région pour un bon pilotage du système ;
- L'exode rural et la transhumance ;

- La pauvreté des ménages ;
- Les mariages et grossesses précoces ;
- La carte de la formation professionnelle et technique n'est pas très étendue ;
- L'insuffisance des personnels enseignants ;
- Le retard dans la mise à disposition des ressources ;
- Inexistence de cantines scolaires dans beaucoup d'écoles ;
- L'absence de lycée technique ou professionnel ;
- la prolifération des abris provisoires ;
- Faible participation des Collectivités Locales ;
- Faible taux d'encadrement des enseignants ;
- L'inexistence d'infrastructures d'accueil et de programmes alternatifs pour enfants à besoins éducatifs spéciaux ;
- L'Insuffisance de salles spécialisées.

CONCLUSION

En dépit des engagements du Sénégal pour une scolarisation universelle à l'horizon 2030, la Région de Louga semble être à la traine tant en matière d'accès à l'école, que du point de vue du maintien dans le système. En effet, une importante frange d'enfants en âge de scolarisation est restée en dehors du système éducatif. Et même si des avancées sont notées dans la scolarisation, il convient de signaler une dégradation de la qualité et de l'efficacité interne du système avec des taux de redoublement élevés et un niveau préoccupant de l'achèvement scolaire.

CHAPITRE V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

L'Etat du Sénégal a retenu le secteur de la santé comme une composante clé du développement du pays et a adopté les soins de santé primaires comme base de sa politique de santé. A l'instar des autres sous-secteurs, d'importants efforts sont réalisés par l'Etat dans celui de la santé pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La Constitution de l'OMS consacre le droit fondamental de tout être humain de posséder le meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre. Ce droit à des soins de santé suppose de pouvoir accéder en temps opportun à des soins acceptables, abordables et de qualité appropriée. Le droit à la santé comporte quatre éléments : la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité des soins de santé.

La politique de santé du Sénégal s'articule autour des points suivants :

- L'accès aux soins de santé de qualité garanti à toute la population quel que soit le statut socio-économique ;
- L'approfondissement de la décentralisation et de la gouvernance sanitaire locale ;
- La promotion de la couverture de l'assurance du risque maladie ;
- La protection des groupes vulnérables ;
- Le renforcement du partenariat public-privé ;
- La promotion de la multisectorialité ;
- L'alignement de l'aide extérieure aux priorités sanitaires nationales ;
- La culture de la gestion axée sur les résultats.

Le présent chapitre traite dans une première partie de la répartition des infrastructures et du personnel de santé, ensuite le bilan des programmes de santé puis, pour terminer, il abordera l'hygiène publique notamment les infractions commises dans les domiciles et les établissements recevant du public (ERP).

V.1. SANTE

V.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE SANTE

La Région Médicale de Louga comprend huit(8) districts sanitaires (Kébémer, Darou Mousty, Linguère, Dahra, Louga, Coki, Keur Momar Sarr, Sakal).

Pour l'année 2017, les infrastructures sanitaires répertoriées dans la région, tous statuts confondus, sont au nombre de 549. La part du public (495 structures) demeure de loin dominante avec 90,2% des infrastructures contre seulement 9,8% pour le privé. Ces mêmes proportions sont observées en 2018 sauf avec l'exception du départ d'une structure dans le privé.

La Région dispose de deux (2) hôpitaux, tous relevant du public, Etablissement Public de Santé de niveau 2 (Centre Hospitalier Régional Amadou Sakhir Mbaye sis dans la capitale régionale et un EPS de niveau 1, Hôpital Magatte Lô de Linguère).

De même, les dix (10) centres de santé dont bénéficie la région sont dans le public.

Tableau V-1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par département

Type de Structure de santé	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Hôpital	**2016**	0	1	1	2
	2017	0	1	1	2
	2018	0	1	1	2
Centre de santé	**2016**	4	2	4	10
	2017	4	2	4	10
	2018	4	3	4	11
Poste de santé complet	**2016**	28	28	52	108
	2017	30	30	52	112
	2018	30	30	51	111
Case de santé	**2016**	137	86	148	371
	2017	137	86	148	371
	2018	137	86	148	371
Total	**2016**	169	117	205	491
	2017	171	119	205	495
	2018	171	120	204	495

Source : RM de Louga

Les infrastructures publiques de santé sont passées globalement de 491 unités en 2016 à 495 unités en 2017 soit un accroissement de 0,8% en termes relatifs (4 unités en valeur absolue).Pour la même période, le privé n'a enregistré au total qu'un gain d'une unité. En 2018, le nombre d'infrastructures n'a pas changé par rapport à l'année 2017. Les cases de santé constituent numériquement l'essentiel des infrastructures au niveau du public (75%) en 2017 et en 2018 également. Les postes de santé quant à eux représentent 21,4% des infrastructures.

La distribution des infrastructures sur l'espace régional connaît un déséquilibre, avec une plus faible densité dans le département de Linguère.

La répartition des infrastructures publiques de santé suivant le département en 2017 montre globalement une plus grande concentration à Louga (41,4%).Les départements de Kébémer et Linguère abritent respectivement 34,5% et 24% des infrastructures du public tous types confondus. En 2018, la répartition des infrastructures selon le département n'a pas changé par rapport à l'année 2017.

Les structures sanitaires privées sont constituées essentiellement par les officines de pharmacie (70,4%) réparties inégalement entre les trois départements : Louga 60,5% ; Kébémer 15,8% et Linguère 23,7% en 2017. Cette répartition est la même pour l'année 2018.

Le nombre total d'infrastructures privés n'a augmenté qu'une unité en 2017 passant de 53 en 2016 à 54 en 2017, puis il a baissé d'une unité en 2018.

Tableau V-2: Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département

Structure sanitaire	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Région de Louga
Clinique	**2016**	**0**	**2**	**3**	5
	2017	**0**	**2**	**3**	5
	2018	**0**	**1**	**3**	4
Cabinet de généraliste connu	**2016**	**1**	**1**	**3**	**5**
	2017	**1**	**1**	**3**	**5**
	2018	**1**	**1**	**3**	**5**
Centre de soins infirmiers	**2016**	**0**	**2**	**4**	**6**
	2017	**0**	**2**	**4**	**6**
	2018	**2**	**2**	**2**	**6**
Officine de Pharmacie	**2016**	**6**	**9**	**22**	**37**
	2017	**6**	**9**	**23**	**38**
	2018	**6**	**9**	**23**	**38**
Total	**2016**	7	14	32	53
	2017	7	14	33	54
	2018	9	13	31	53

Source : RM de Louga

La répartition des structures sanitaires privées suivant le département montre que Louga abrite globalement la plus grande proportion soit 61%. Les départements de Linguère et Kébémer concentrent respectivement 26% et 13% des infrastructures privées.

Au regard de la couverture des infrastructures de santé, la région de Louga demeure globalement bien loin des normes requises par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Tableau V-3: Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateur	2016	2017	2018
Nombre d'habitants par poste de santé	8879	8801	**9049**
Nombre d'habitants par centre de santé	95010	97689	**91309**
Nombre d'habitants par hôpital	475051	488443	**502201**
Nombre d'habitants par cabinet médical privé	86373	88808	**200880**
Nombre d'habitants par clinique privée	190020	195377	**251100**

Source : RM de Louga

En termes de couverture passive pour les infrastructures sanitaires, la région a réalisé des avancées pour ce qui est des postes de santé se plaçant un peu au-dessus des normes édictées par l'OMS.

V.1.2. LE PERSONNEL DE SANTE

Le personnel de santé a connu une progression de 35,4% en termes relatifs passant de 449 agents en 2016 à 608 personnes en 2017.En 2017, l'essentiel du personnel soit 81% est en fonction dans les districts sanitaires, les hôpitaux en utilise 18% contre seulement 1% pour la Région Médicale.

L'écrasante majorité du personnel, toutes qualifications confondues, soit 90% exerce dans le public.

Graphique V-1: Répartition du personnel de santé selon le statut

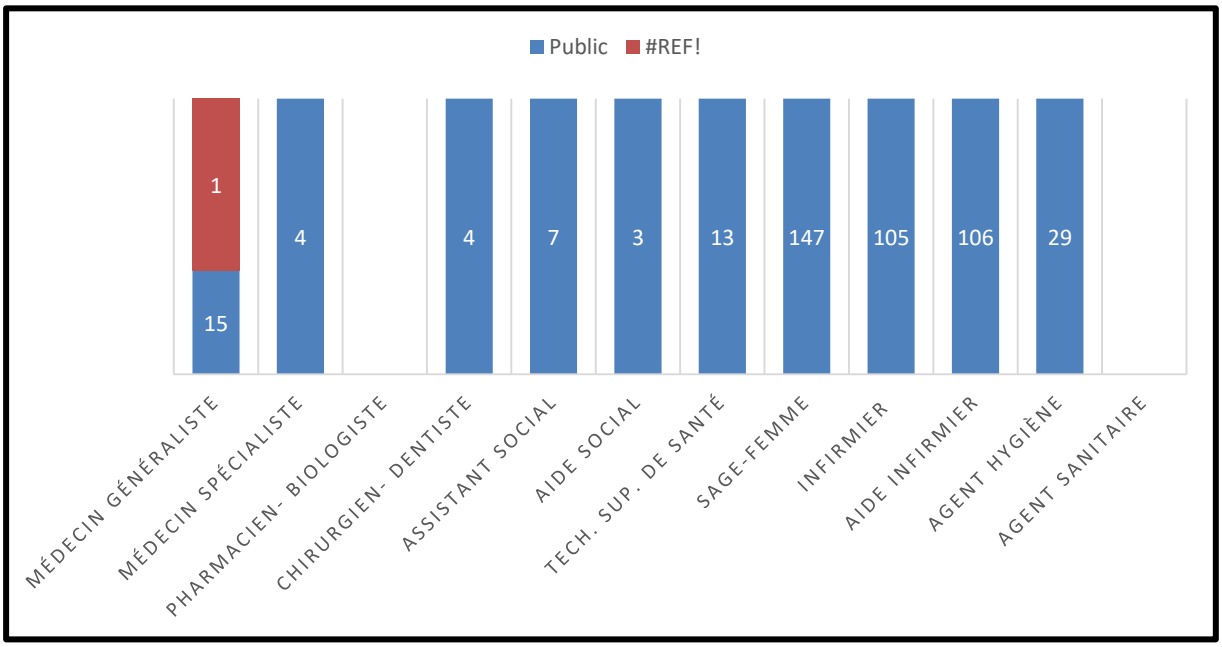

Source : RM de Louga

La répartition du personnel de santé en 2017 selon la qualification professionnelle montre une prédominance des infirmiers/aides infirmiers qui représentent 42,1% du total contre 29,3% de sages-femmes.

Les techniciens supérieurs de santé et les médecins généralistes représentent respectivement 6,3% et 5,8% du personnel de santé.

Tableau V-4: Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle, le type de structure et le statut, par département

Personnel	Région Médicale	Hôpital	Total	Kébémer			Linguère			Louga			Ensemble		
				public	privé	total	public	privé	total	public	privé	total	public	privé	Total
Médecin généraliste	**1**	**11**	12	**7**	**0**	**7**	**3**	**2**	**5**	**5**	**6**	**11**	15	8	23
Médecin spécialiste	**0**	**5**	5	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	4	0	4
Pharmacien-Biologiste	**1**	**2**	3	**0**	**6**	**6**	**0**	**9**	**9**	**0**	**23**	**23**	0	38	38
Chirurgien-Dentiste	**0**	**4**	4	**2**	**0**	**2**	**1**	**1**	**2**	**1**	**0**	**1**	4	1	5
Assistant social	**2**	**2**	4	**2**	**0**	**2**	**2**	**0**	**2**	**3**	**0**	**3**	7	0	7
Aide social	**0**	**2**	2	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**2**	**0**	**2**	3	0	3
Tech. Sup. de santé	**3**	**22**	25	**9**	**0**	**9**	**2**	**0**	**2**	**2**	**0**	**2**	13	0	13
Sage-femme	**0**	**24**	24	**42**	**0**	**42**	**38**	**2**	**40**	**67**	**5**	**72**	147	7	154
Infirmier	**0**	**13**	13	**29**	**1**	**30**	**27**	**2**	**29**	**49**	**4**	**53**	105	7	112
Aide infirmier	**0**	**25**	25	**28**	**0**	**28**	**27**	**0**	**27**	**51**	**0**	**51**	106	0	106
Agent Hygiène	**0**	**1**	1	**9**	**0**	**9**	**10**	**0**	**10**	**10**	**0**	**10**	29	0	29

Agent sanitaire	**0**	**0**	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	0	0	0
Total	7	111	118	129	7	136	110	16	126	190	38	228	429	61	490

Source : RM de Louga

Pour une prise en charge conforme aux normes de l'OMS, les ratios agents de santé/ population demeurent globalement très faibles au niveau de la région

Tableau V-5: Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

	Année	Cible	Effectif	Couverture passive	Norme OMS
Médecin	2016	Population totale région	950095	28791	1medecin pour 10000 habitants
	2017	Population totale	976884	25049	
	2018	Population totale	1 004 401	30528	
Sage femme	2016	Population féminine 15-49	229036	2224	1 sage-femme pour 6000 FAR
	2017	Population féminine 15-49	236125	1327	
	2018	Population féminine 15-49		1490	
Infirmier	2016	Population totale région	950095	5338	1 infirmier pour 3000 habitants
	2017	Population totale	976884	7815	
	2018	Population totale	1 004 401	8279	

Source : RM de Louga

Ainsi, la région se retrouve avec 1 médecin pour 25 049 habitants ; 1 infirmier pour 7 815 habitants et 1 sage-femme pour 7 815 femmes en âge de reproduction en 2017.

V.1.3. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE

V.1.3.1. Santé de la reproduction

- **Planification familiale**

La prévalence contraceptive a globalement chuté de 4,1 points pourcentage en 2018 comparativement à 2017. Il convient de noter que la prévalence contraceptive demeure très faible dans la Région e Louga malgré tous les efforts fournis. Pour l'année 2018, une baisse de la prévalence contraceptive est enregistrée dans tous les districts sanitaires.

Tableau V-6: Evolution de la prévalence contraceptive dans la Région de Louga selon le district

	Prévalence en % en 2017	Prévalence en % en 2018
Dahra	12,3	5,1
Darou-Mousty	9,9	6,6
Kébémer	9,3	4,7
Keur Momar Sarr	10,9	6

Koki	12	8,4
Linguère	11,7	7,9
Louga	9,7	8
Sakal	12	9,5
RM Louga	**10,8**	**6,7**

Source : RM de Louga

Graphique V-2 : Evolution de la prévalence contraceptive selon le district sanitaire

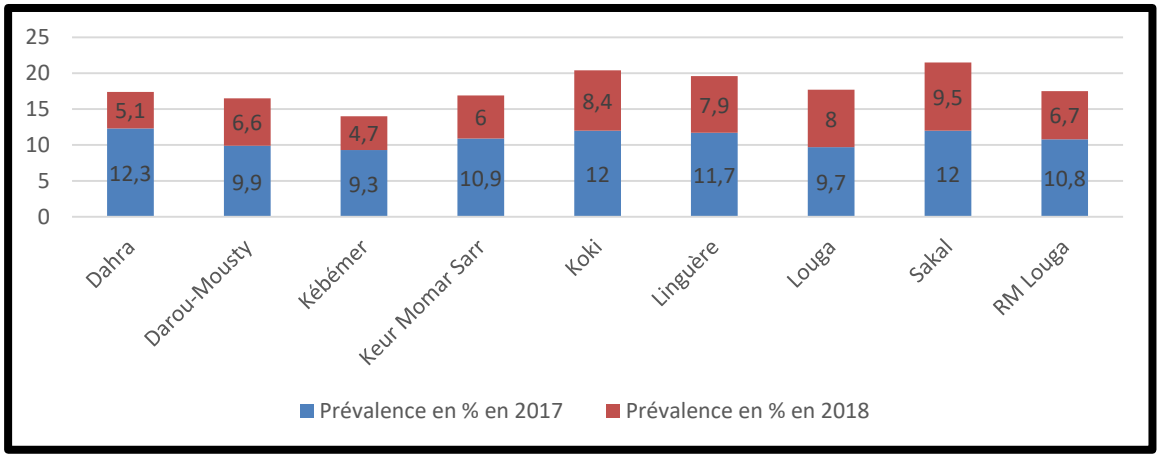

Source : RM de Louga

Les plus importantes baisses de la prévalence contraceptives sont notées dans les districts de Dahra (-7,2 points), Keur Momar Sarr (-4,9 points) et Kébémer (-4,6 points)

❖ Consultations prénatales

Chaque femme enceinte doit faire au moins quatre visites prénatales dont la première dans le premier trimestre de la grossesse.

Entre 2017 et 2018, le taux d'achèvement en CPN est passé de 63,6% à 54,8% soit une baisse de 8,8 points pourcentage globalement dans la Région de Louga.

Cependant ce taux n'est pas homogène suivant les districts sanitaires.

Tableau V-7: Taux d'utilisation et d'achèvement en CPN par district

	Taux d'utilisation des services de CPN (%)		Taux d'achèvement en CPN (%)	
	2017	**2018**	**2017**	**2018**
Dahra	89,5	ND	78,5	58,4
Darou-Mousty	118,7	ND	68,9	68,8
Kébémer	90,5	ND	71,8	52,7
Keur Momar Sarr	114,3	ND	64,4	53
Koki	94,5	ND	51,7	47,4

Linguère	119,3	ND	67,7	52,4
Louga	84,6	ND	42,0	49,1
Sakal	89,4	ND	82,1	65,8
RM Louga	**97,8**	ND	**63,6**	**54,8**

Source : RM de Louga

Le district de Darou Mousty présente un taux d'achèvement quasi stationnaire entre 2017(68,9%) et 2018(68,8%).Dans le district de Louga, un gain de de 7,1 points pourcentage est obtenu en 2018.

Dans les districts de Darou Mousty et Sakal, plus de six femmes enceintes sur dix ont achevé leurs consultations prénatales.

Graphique V-3: Evolution taux d'achèvement en CPN

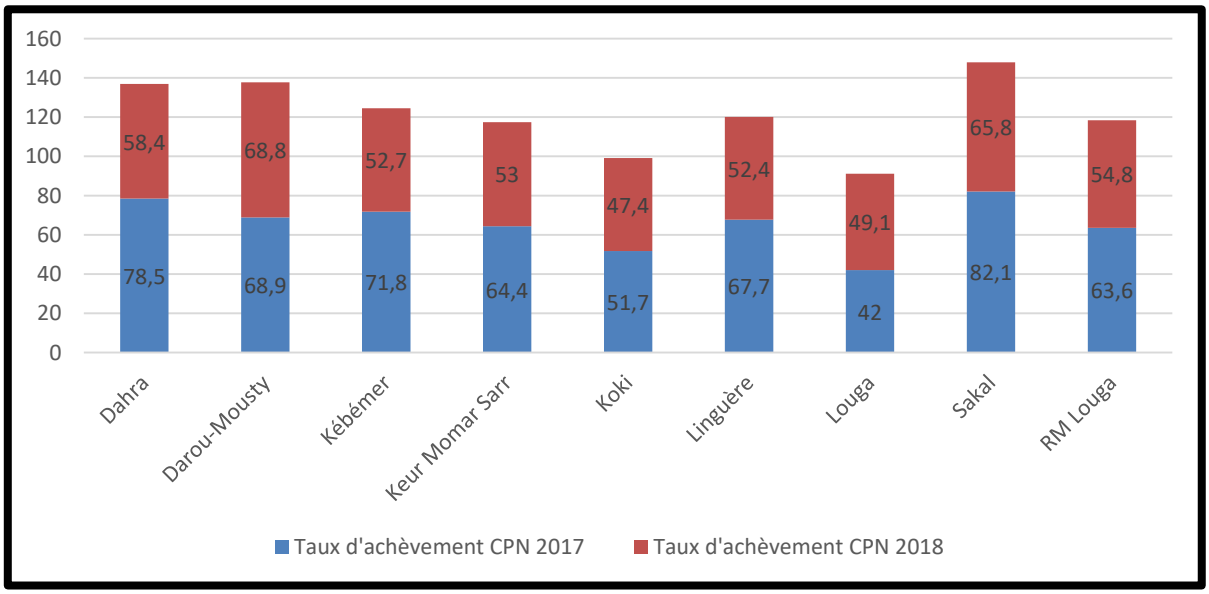

Source : RM de Louga

Même si hormis le district de Louga, la prévalence des consultations prénatales a chuté partout ailleurs, il convient de souligner que les districts de Dahra (-20,1 points), Kébémer (-19,1 points) et Linguère (-15,3 points) ont enregistré les plus grandes pertes en points pourcentage en 2018 comparativement à l'année précédente.

En 2018, le taux d'achèvement en CPN le plus élevé (68,8%) est observé dans le district de Darou Mousty.

- **Consultations postnatales**

Une proportion importante de décès maternels et de décès de nouveau-nés qui se produisent dans la période néonatale ont lieu dans les 48 heures qui suivent l'accouchement. Il est donc fortement recommandé que les femmes effectuent une visite postnatale dans les deux jours qui suivent l'accouchement.

Tableau V-8: Proportion de femmes ayant effectué 3 CPON

District	Pourcentage de femmes ayant fait au moins une CPON		Taux de couverture en CPON 1		Taux de couverture en CPON	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Dahra	99	115,3	80.5	92,5	22.1	25,8
Darou-Mousty	113.7	117,1	81.2	91,3	19	17,1
Kébémer	113.7	104,6	84.7	85,2	15	15,4
Keur Momar Sarr	109.7	118,5	82	85	32.4	49,7
Koki	122.6	128,4	90	90,2	29.8	26,2
Linguere	111.2	100,3	95.7	85,2	31.7	24,4
Louga	52.5	68	39.1	50,1	6.1	15,8
Sakal	117.5	111	85.4	86,6	34.7	42,2
RM Louga	**94.4**	**99.1**	**72.6**	**76,9**	**19.3**	**23**

Source : RM de Louga

Dans la Région de Louga, l'écrasante majorité des femmes ayant accouché a fait au moins globalement une consultation postnatale soit 94,4% en 2017 contre 99,1% en 2018.

Graphique V-4: Evolution du taux de couverture complète en CPON

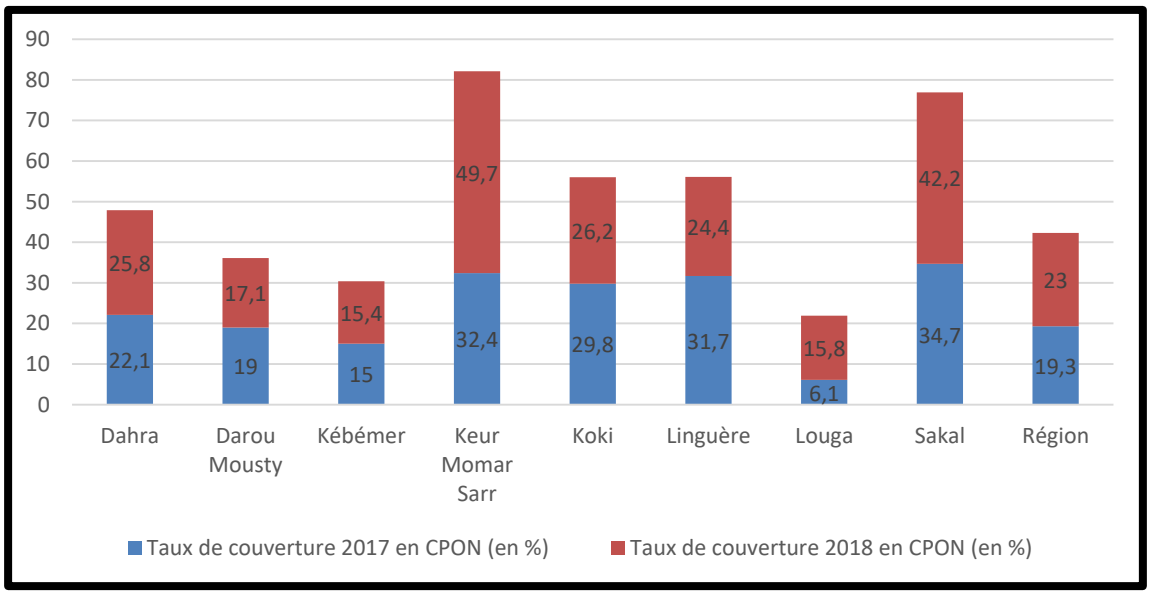

Source : RM de Louga

Cependant, il faut signaler la situation dans le district de Louga qui est très en deçà de la moyenne régionale avec seulement un peu plus de six (6) femmes sur dix (10) ayant au moins une consultation postnatale en 2018 (68%) contre 52,5% en 2017.

Il faut relever que le pourcentage de femmes ayant fait exactement une consultation postnatale demeure très él0evé, plus de sept femmes sur dix (72,6%) en 2017 contre 76,9% en 2018.

Globalement le taux d'achèvement en CPON est très faible (19,3%), près de deux femmes sur dix en 2017 contre 23% en 2018.

En 2018, un peu plus de six (6) accouchements sur dix (10) a eu lieu dans une structure sanitaire contre 72,2% en 2017 soit une baisse de 10,7 points pourcentage. Cependant, il existe des diversités selon le district sanitaire. Les districts de Louga et Darou Mousty, avec des taux respectifs de 101,6% et 75% ont réalisé les meilleures performances en 2018.Dans tous les autres districts, les taux d'accouchement dans les structures sanitaires sont en dessous de la moyenne régionale.

Le taux d'accouchement à domicile de 9% reste encore élevé malgré une baisse de de 1,3 points pourcentage par rapport à 2017(10,3% des accouchements survenus à domicile).

Il convient de noter un pourcentage de d'accouchement par césarienne de 4,3% dans la Région de Louga en 2018 contre 7,8% en 2017.

Dans la Région de Louga, 56,8% des accouchements a été assisté par un prestataire de santé qualifié en 2018 contre 66,5 % en 2017 soit une baisse de 9,7 points pourcentage. Les baisses pourraient s'expliquer par la rétention des données par les syndicats de la Santé et de l'Action Sociale.

Tableau V-9: Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district

Année		Pourcentage d'accouchement assisté par un personnel qualifié	Taux d'accouchement à domicile enregistré dans les structures sanitaires	Taux d'accouchement effectué dans les structures sanitaires	Taux de césarienne
2016	Dahra	48.2	9.6	54.8	3.4
	Darou-Mousty	67.6	13.3	73.1	0
	Kébémer	46.2	13.8	57.5	0
	Keur Momar Sarr	47.2	15.3	50.1	0
	Koki	40.6	14.4	42.9	0
	Linguere	35.5	11	48.2	6.8
	Louga	48.5	5.3	55	11.5
	Sakal	55.6	12.8	57.4	0
	RM Louga	**48.1**	**11.4**	**55.2**	**3.2**
2017	Dahra	55.8	7.7	67.5	3.3

	Darou-Mousty	79.8	12.1	80.8	0
	Kébémer	47.8	16.2	57.6	0
	Keur Momar Sarr	58.1	12.9	62.6	0.22
	Koki	48.7	18.7	49.8	0
	Linguere	60.9	11.8	62	13.9
	Louga	108.5	3.8	113.9	21.4
	Sakal	55.3	11.7	58.1	0
	RM Louga	**66.5**	**10.3**	**72.2**	**7.8**
2018	Dahra	47,1	7,6	49,6	0,43
	Darou-Mousty	74,8	9,1	75,3	0
	Kébémer	43,6	15,3	47,2	0
	Keur Momar Sarr	51	6,8	56,1	0
	Koki	44,8	14,1	45,4	0
	Linguere	36,8	10,9	48,6	7,8
	Louga	94	4,2	101,6	17,3
	Sakal	50,2	11,8	51,6	0
	RM Louga	**56,8**	**09**	**61,5**	**4,3**

Source : RM de Louga

Les districts de Darou Mousty et de Louga présentent les plus importants pourcentages d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié soit respectivement 74,8% et 94%, très au-dessus de la moyenne régionale.

La Région de Louga a enregistré quelques 6683 cas de complications obstétricales dans les structures de santé en 2018.

Le district de Louga a enregistré la plus forte proportion d'accouchements avec complications avec près de la moitié des cas (55,5%). Le district de Kébémer concentre 17% des accouchements avec complication survenus dans la région contre 8% à Darou Mousty.

Tableau V-10: Complications obstétricales dans les structures de santé de la région de Louga en 2018

	Avortement	Dystocie	GEU	- HPP	HRP	Infection	Pré-eclampsie/Eclampsie	RU	Total
Dahra	227	32	0	10	6	62	42	0	379
Darou-Mousty	308	75	1	12	17	75	48	0	536
Kébémer	416	255	2	73	14	271	111	0	1142
Keur Momar Sarr	78	17	1	6	6	40	29	0	177
Koki	26	12	0	12	11	8	33	2	104
Linguere	120	66	4	39	74	62	131	1	497
Louga	498	2044	21	95	239	342	455	18	3712

Sakal	29	38	0	9	5	19	36	0	136
RM Louga	**1702**	**2539**	**29**	**256**	**372**	**879**	**885**	**21**	6683

Source : RM de louga

Globalement, la dystocie (38%) et l'avortement (25,5%) constituent les principales complications au cours des accouchements dans la région en 2018.Les infections représentent 13,2% des complications à égalité avec la Pré-eclampsie/Eclampsie. Le district de Louga demeure le plus touché par la Dystocie avec 80,5% des cas en 2018. Les districts de Louga, Kébémer et Darou Mousty concentrent à eux seuls plus de 70% des avortements enregistrés dans la région en 2018 avec des taux respectifs de 29% ; 24,% et 18%.

Plus des trois quarts (3/4) des infections ont eu lieu dans les districts de Louga (38,9%) et Kébémer (38,8%).

V.1.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV)

Dans le Programme Élargi de Vaccination (PEV), les vaccins de base comprennent le BCG, trois doses de Pentavalent, trois doses de vaccin contre la poliomyélite, une dose de vaccin contre la rougeole, et une dose de vaccin contre la fièvre jaune.

Tableau V-11: Evolution des Taux de couverture vaccinale selon l'antigène le district sanitaire

Antigène	Année	Dahra	Darou Mousty	Kébémer	Keur M Sarr	Coki	Linguère	Louga	Sakal	Région Médicale	Objectifs
Taux de couverture vaccinale											
BCG	**2016**	94	104	82	94	87	97	113	106	97	90
	2017	93	110	93	105	90	102	90	106	96	90
	2018	72	94	86	89	79	86	97	74	85	100
PENTA 1	**2016**	96	106	84	96	89	99	116	108	99	90
	2017	97	131	112	124	93	103	92	112	109	90
	2018	79	104	94	101	89	86	95	85	91	95
PENTA 2	**2016**	94	101	83	82	88	85	97	109	90	90
	2017	92	124	111	125	94	94	90	116	106	90
	2018	78	105	92	97	84	81	92	80	88	95
PENTA 3	**2016**	93	95	86	89	90	80	92	108	91	90
	2017	90	122	111	108	91	85	90	123	104	90
	2018	74	100	89	93	83	73	91	87	86	95
RR1	**2016**	81	98	82	79	92	77	98	119	89	95
	2017	82	109	100	94	87	80	85	122	95	90
	2018	74	108	96	87	95	72	95	94	90	90
ECV	**2016**	81	98	82	79	92	77	98	119	89	90

	2017	61	98	70	70	60	68	55	73	68	90
	2018	57	96	82	84	84	73	83	80	78	90
Fièvre Jaune	**2016**	76	95	82	78	92	77	80	114	84	90
	2017	78	83	80	89	80	76	63	112	81	90
	2018	65	95	76	82	65	64	82	88	78	*90*
VPO 1 2018	**2016**	96	118	83	99	96	96	92	104	95	90
	2017	95	131	112	124	92	103	92	112	109	90
	2018	79	105	94	101	86	86	95	84	**91**	*90*
VPO 2	**2016**	91	101	81	87	87	85	87	104	89	90
	2017	91	124	11	115	94	94	88	116	115	90
	2018	75	103	91	96	83	75	105	88	90	90
VPO 3	**2016**	91	95	85	93	89	81	93	103	90	90
	2017	87	122	111	108	92	86	92	124	104	90
	2018	74	101	89	94	81	73	103	86	90	90
VAT1	**2016**	19	20	32	44	21	46	29	24	30	90
	2017	21	27	30	32	26	40	30	23	30	90
	2018	13	21	33	26	18	33	28	20	25	90
VAT2 et +	**2016**	55	63	65	68	80	95	61	60	67	90
	2017	51	76	68	90	74	90	76	71	75	90
	2018	36	65	58	62	49	69	62	52	57	90

Source : RM de Louga

En 2018, la région de Louga a affiché une baisse du taux de couverture vaccinale pour certains antigènes comme les PENTA1, PENTA2 et PENTA3 qui ont enregistré globalement des chutes de 18 points pourcentage en 2018.La meilleure performance pour ces antigènes revient au District de Darou Mousty qui a réalisé en 2018 des taux de couverture de 104% ; 105% et 100% pour respectivement les PENTA1, PENTA2 et PENTA3.

Les taux de couverture vaccinale selon l'antigène varient suivant les districts. Le pourcentage d'Enfant complètement vaccinés a connu une progression de +14,7% en 2018 comparativement à l'année précédente. Cependant l'objectif de 90% fixé au niveau de la Région Médicale est loin d'être atteint. La couverture vaccinale complète est passée de 68% à 78% seulement entre 2017 et 2018.

Les taux de couverture vaccinale selon l'antigène varient suivant les districts. Le pourcentage d'Enfant complètement vaccinés a connu une progression de +14,7% en 2018 comparativement à l'année précédente. Cependant l'objectif de 90% fixé au niveau de la Région Médicale est loin d'être atteint. La couverture vaccinale complète est passée de 68% à 78% seulement entre 2017 et 2018.

Graphique V-5:Evolution du pourcentage d'enfants complètement vaccinés selon le district

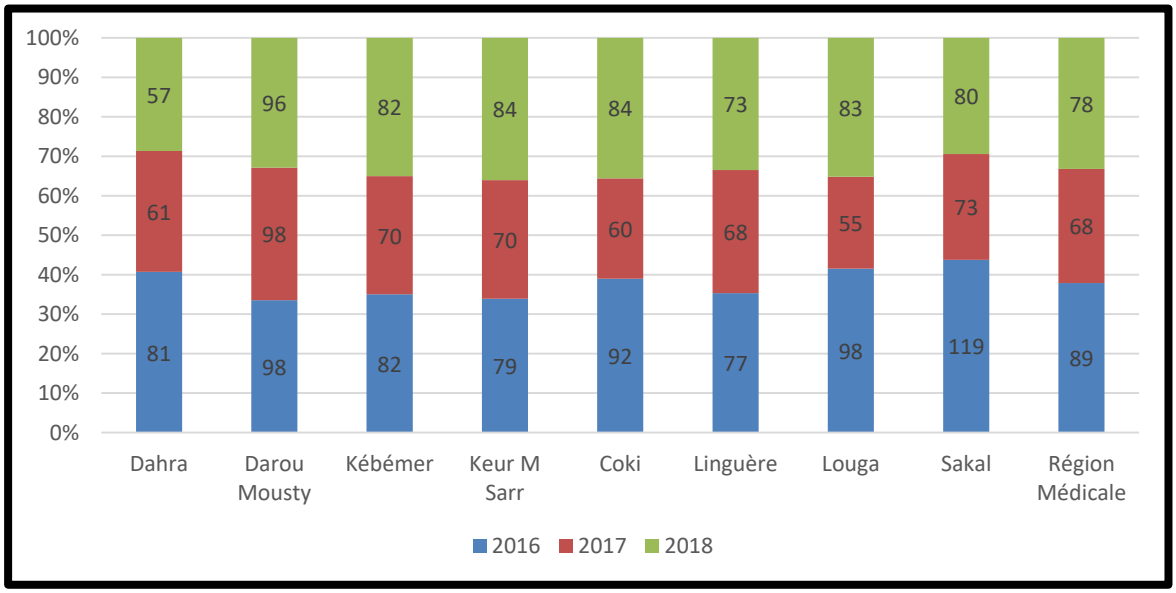

Source : RM de Louga

Le district de Darou Mousty a réussi la meilleure performance en termes de couverture vaccinale complète. Il a atteint 96% de couverture très au-dessus de la moyenne régionale mais dépassant aussi l'objectif de 90% fixé par la Région Médicale.

Sous réserve de la complétude des rapports des districts (rétention probable de données), beaucoup d'efforts restent à faire dans la Région de Louga pour une couverture vaccinale complète des enfants notamment à Dahra (57%) et Linguère (73%).

V.1.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme

Sur un total de 507 819 consultants dans la région de Louga en 2018, 2 802 de cas de paludisme sont confirmés d'où un taux global d'accès palustre de 0,6%.On note une certaine augmentation comparativement à 2017 où le paludisme a constitué 0,3% des motifs de consultation toutes affections confondues.

De manière générale, paludisme est plus marqué dans les districts de Linguère et Dahra qui affichent des taux globaux respectifs d'accès palustres de 1,9% et 0,8%

respectivement supérieurs à la moyenne régionale (0,6%).Dans les autres districts sanitaires, les taux globaux sont inférieurs à la moyenne régionale.

En ce qui concerne les femmes enceintes, le paludisme constitue 0,1% des motifs de consultation au niveau régional en 2018.Les districts de Dahra et Linguère présentent aussi les taux les plus élevés 0,2%. Il convient de souligner que les districts de Koki, Louga et Sakal n'ont enregistré aucun cas de paludisme en 2018 pour les femmes enceintes.

Tableau V-12: répartition des cas de Paludisme en consultations externes par district

		Moins de 5ans		5 ans et plus		Femme Enceinte		Ensemble	
District	Année	Consultants Toutes affections confondues 0-4 ans	Cas Confirmés (par TDR) palu consultations externes 0-4 ans	Consultants Toutes affections confondues >=5 ans	Cas Confirmés (par TDR) palu consultations externes >=5 ans	Consultants Toutes affections confondues Femme Enceinte	Cas Confirmés (par TDR) palu consultations externes Femme Enceinte	Consultants Toutes affections confondues	Cas Confirmés (par TDR) palu consultations externes
Dahra	2016	20037	62	57676	506	2509	6	80222	574
	2017	25264	29	58935	300	3067	2	87266	331
	2018	14298	42	46783	461	4587	8	**65668**	**511**
Darou-Mousty	2016	18797	44	44297	609	4711	9	67805	662
	2017	25520	35	59785	542	4917	7	90222	584
	2018	**1**3427	17	44208	233	3648	2	**61283**	**252**
Kébémer	2016	26715	7	75901	272	6443	2	109059	281
	2017	30385	13	79196	276	5891	3	115472	292
	2018	1879**1**	5	54990	180	5736	1	**79517**	**186**
Keur Momar Sarr	2016	9895	19	29221	209	2694	3	41810	231
	2017	14046	0	31769	53	1966	0	47781	53
	2018	8557	7	24093	57	1403	1	**34053**	**65**
Koki	2016	15166	15	43673	251	1338	3	60177	269
	2017	19595	12	35892	148	2006	1	57493	161
	2018	**9227**	**2**	**33808**	**808**	**1767**	**0**	**42802**	**130**
Linguère	2016	17964	65	44695	724	3185	12	65844	801
	2017	19442	21	53354	299	5304	5	78100	325
	2018	16691	74	55239	1354	5589	**11**	**77519**	**1439**
Louga	2016	24667	16	62230	196	657	1	87554	213
	2017	36584	4	91599	168	4798	0	132981	172
	2018	25680	52	74372	104	4562	1	**104614**	**157**
Sakal	2016	11440	30	26698	164	2772	1	40910	195
	2017	14515	13	30128	79	3449	1	48092	93
	2018	10865	7	28441	55	3057	0	**42363**	**62**
Ensemble	2016	**144681**	**258**	**384391**	**2931**	**24309**	**37**	**553381**	**3226**

		Moins de 5ans		5 ans et plus		Femme Enceinte		Ensemble	
	2017	**185351**	**127**	**440658**	**1865**	**31398**	**19**	**657407**	**2011**
	2018	**117536**	**206**	**359934**	**2672**	**30349**	**24**	**507819**	**2802**

Source : RM de Louga

Le taux d'accès palustre au niveau de la population régionale âgée de cinq (5) ans et plus s'élève à 0,7% globalement mais avec des maxima dans les districts de Linguère (2,5%) et Koki (2,4%). Pour les autres districts sanitaires, les taux sont inférieurs à la moyenne régionale.

Concernant la population de moins de cinq(5) ans, 0,2% des consultants sont positifs au test du paludisme. Les districts de Linguère et Dahra présentent les pourcentages les plus élevés, respectivement 0,4% et 0,3% supérieurs à la moyenne régionale.

V.1.3.4. Programme de lutte contre le VIH/sida

L'effectif des personnes testées au VIH/Sida a plus que doublé soit un accroissement positif de 147%.

En 2017, 98,5% des personnes testées ont retiré leurs résultats contre 76% en 2018 soit une baisse de 22,5 points pourcentage.

Le taux de séropositif est passé globalement de 1,4% en 2017 à 0,5% en 2018 donc une baisse de 0,9 point pourcentage en 2018.

Tableau V-13: Test VIH/Sida selon la structure

INDICATEUR		Louga	Koki	KMS	Dahra	Sakal	Darou Mousty	Kébémer	Linguère	CHR Louga	EPS Linguère	Région
Nombre de personnes qui ont été testées pour le VIH	2017	2863	539	523	2324	618	1064	1510	800	4538	877	15656
	2018	7108	2368	3273	4149	2576	3801	6235	3247	4427	1458	38642
Nombre de personnes dépistées positives au VIH	2017	19	4	7	44	2	20	11	14	39	60	220
	2018	12	6	6	10	0	6	16	21	70	52	199
Nombre de personnes ayant retiré leur test de dépistage VIH	2017	2843	539	523	2324	618	1053	1311	800	4538	877	15426
	2018	4833	2179	3145	4017	2488	3526	5563	3629	682	215	29380

Source : RM/Louga

Les importantes proportions des personnes séropositives en 2018 ont subi le test du VIH/Sida au CHR (35%) et à l'EPS de Linguère (26%).

V.1.3.5. Surveillance des maladies à potentiel épidémique

Les principales maladies à potentiel épidémique dans la région de Louga sont le Méningite, la rougeole, la fièvre jaune, la diarrhée et le choléra.

La méningite est dans une tendance d'éradication dans la Région de Louga. Aucun cas de méningite confirmé n'a été enregistré ni en 2016 ni en 2018. En 2017, 4 cas de cette maladie ont été détectés dans la Région de Louga dont trois (3) dans le district de Linguère et un (1) dans celui de Darou Mousty dans le département de Kébémer.

Les cas de diarrhée sanglante ont connu globalement une forte baisse de 52% entre 2017 et 2018. Le département de Louga apparaît comme le plus touché par la diarrhée. En effet, près de six (6) cas de diarrhée sur dix (10) survenu dans la région concerne le département de Louga soit 56%. Le reste des cas de diarrhée enregistrés en 2018 est réparti entre Kébémer (20%) et Linguère (24%). Il faut noter que le choléra est dans une tendance de disparition ; aucun cas n'est enregistré dans la Région de Louga depuis 2016 au moins.

Tableau V-14: Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI

District	Année	Méningite cas confirmé	Rougeole cas suspect	Fièvre Jaune	Diarrhée sanglante	Cholera cas suspect	PFA cas suspect	Tétanos Néonatal cas (hebdomadaire)	MAPI cas (hebdomadaire)
Dahra	2016	0	2	0	1	0	1	0	9
	2017	0	5	0	80	0	2	0	5
	2018	0	1	0	25	0	1	0	3
Linguere	2016	0	19	0	69	0	1	0	0
	2017	3	11	0	78	0	2	0	12
	2018	0	7	0	63	0	0	0	5
Département Linguère	2016	0	21	0	70	0	2	0	9
	2017	3	16	0	158	0	4	0	17
	2018	0	8	0	88	0	1	0	8
Darou-Mousty	2016	0	4	2	12	0	0	0	0
	2017	1	3	0	53	0	1	0	1
	2018	0	1	0	18	0	3	0	0
Kébémer	2016	0	3	0	199	0	4	2	4

	2017	0	1	0	186	0	2	0	4
	2018	0	2	0	57	0	1	0	0
Département Kébémer	2016	0	7	2	211	0	4	2	4
	2017	1	4	0	239	0	3	0	5
	2018	0	3	0	75	0	4	0	0
Keur Momar Sarr	2016	0	0	0	31	0	0	1	1
	2017	0	3	0	135	0	0	0	2
	2018	0	2	0	65	0	1	0	3
Koki	2016	0	12	0	10	0	0	0	2
	2017	0	8	0	17	0	2	0	1
	2018	0	7	0	4	0	3	0	4
Louga	2016	0	0	0	310	0	4	0	9
	2017	0	1	0	167	0	2	0	4
	2018	0	1	0	40	0	2	0	2
Sakal	2016	0	0	0	0	0	0	0	0
	2017	0	2	0	50	0	1	0	1
	2018	0	1	0	95	0	1	0	3
Département Louga	2016	0	0	0	310	0	4	0	9
	2017	0	3	0	217	0	3	0	5
	2018	0	2	0	204	0	3	0	5
Région de Louga	2016	0	40	2	632	0	10	3	25
	2017	4	34	0	766	0	12	0	30
	2018	0	22	0	367	0	12	0	20

Sources : RM Louga

Il n'y a aucun cas de méningite confirmé dans la région en 2018 comme en 2016.Les quatre cas de méningite enregistrés en 2017 concernent exclusivement les districts de Linguère (3 cas) et Darou Mousty (1 cas).

Les cas de rougeole ont diminué de 35% en 2018 dans la région comparativement à l'année précédente. Le département de Louga concentre 50% des cas suspect contre 36% et 14% respectivement pour Linguère et Kébémer.

Le tétanos néonatale tend a disparaître, aucun cas en 2017 et 2018.

Survie de l'enfant

- **PCIME**

Durant l'année 2018, 13589 cas de diarrhée ont été enregistrés chez les enfants de 0 à 59 mois dans la région de Louga. Les districts de Kébémer (15,3%), Darou Mousty (14,4%), Louga (14%) sont les plus touchés.

La diarrhée des enfants de 0-59 mois est accompagnée de déshydratation dans 0,6% des cas mais aussi de présence de sang dans les selles (4,2% des cas).

Tableau V-15: Consultations des enfants

	Diarrhée (0-59 mois)						Pneumonie (0-59 mois)		
Structure	Total cas	Plus déshydratation	Avec sang dans les selles	Avec sang dans les selles traités par antibio	diarrhée traités par SRO et zinc	Proportion traite avec SRO/ZINC	Total cas	traités par l'atb approprié	Proportion traitée avec l'atb approprié
Dahra	1288	11	62	62	1213	94,2	119	101	84,9
Darou-Mousty	1963	19	55	55	1907	96,9	141	135	95,7
Kébémer	2080	18	34	34	1926	92,6	261	258	98,9
Keur Momar Sarr	1591	1	45	45	1474	92,6	521	516	99
Koki	1593	3	63	63	1316	82,4	717	662	92,3
Linguere	1447	18	152	152	1322	91,4	526	493	93,7
Louga	1900	5	87	87	1836	96,6	807	427	52,9
Sakal	1727	10	78	78	1456	84,3	512	452	88,3
RM Louga	**13589**	**85**	**576**	**576**	**12450**	**91,6**	**3604**	**3044**	**84,5**

Source : RM Louga

Tous les cas de diarrhée avec présence de sang dans les selles sont traités par antibiotiques. Notons aussi que 91,6% des cas de diarrhée sont traités par SRO et Zinc. Tous les districts utilisent en grande partie cette méthode de traitement avec chacun des proportions dépassant les 80%.

La Pneumonie a touché au total 3604 enfants de 0-59 ans cas ont été détectés dans la région de Louga. Les districts de Koki (20%) et de Louga (22%) sont les plus touchés. Notons que l'«ATB approprié » a été utilisé pour le traitement de 84,5% des cas de pneumonie survenus dans la Région de Louga.

V.2. HYGIENE PUBLIQUE

La Brigade Régionale d'Hygiène de Louga compte trois Sous Brigades Départementales et deux Postes d'Hygiène (Dahra et Darou Mousty.)

Tableau V-16: Répartition du personnel de la Brigade Régionale d'Hygiène selon le grade et la structure

Structure	TSGS	S/OFF	A/H	Ensemble
S/BH LG	1	0	8	9
S/BH Kébémer	1	0	4	5
S/BH Linguère	0	0	4	4
P H DAHRA	0	1	3	4
P H D. Mousty	1	0	3	4
TOTAL	3	1	22	26

Source : BRH de Louga

Le personnel de la Brigade Régionale d'Hygiène de Louga s'élève globalement à vingt-six (26) agents tous grades confondus. Les Agents d'Hygiène constituent l'écrasante majorité soit 84,6% du personnel. Plus d'un agent de la BRH sur trois (34,6%) est en exercice à la Brigade d'Hygiène de Louga.

V.2.1. LES VISITES DOMICILIAIRES

Pour l'année 2017, globalement, 25210 infractions ont été constatées par les agents de la Brigade Régionale d'Hygiène lors des visites domiciliaires.

Tableau V-17: Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type

Infraction	Nombre
Défaut de balayage	660
Insalubrité	300
Défaut de poubelle réglementaire	14000
Dépôt d'ordures sur voie publique	750
Système d'évacuation sanitaire non-conforme	1500
Jet eaux usées sur voie publique	8000
Ensemble	25210

Source : BRH Louga

Le défaut de poubelle réglementaire constitue plus de la moitié des infractions commises lors des visites domiciliaires (55,5%).

Graphique V-6: Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type

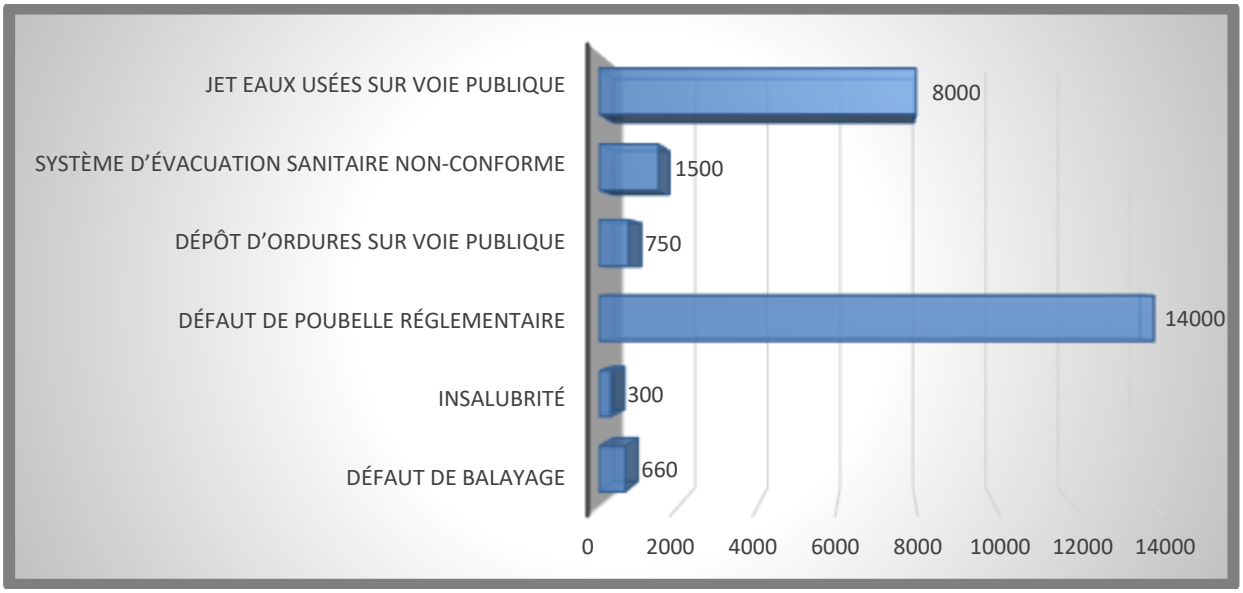

Source : BRH Louga

V.2.2. LES INSPECTIONS DES ERP1

Le nombre d'ERP soumis à l'inspection des agents de la Brigade d' Hygiène de Louga est passé de 5037 à 5706unités entre 2016 et 2017 soit un accroissement positif de 13,3%.

Tableau V-18: Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département.

Nature ERP	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Boutique	1050	1200	420	600	1900	2050	3370	3850
Restaurant	230	190	146	110	540	480	916	780
Gargote/Tangana	70	105	85	107	200	290	355	502
Vente sur voie publique	105	175	80	117	200	270	385	562
Hôtel/auberge	3	3	1	1	7	8	11	12
Total	1458	1673	732	935	2847	3098	5037	5706

Source : BRH Louga

Les boutiques sont les ERP les plus inspectés en 2017 avec une fréquence de 67,5%.

[1] ERP = Etablissement Recevant du Public

Les restaurants viennent en seconde position avec 13,7% contre 9,8% et 8,8% respectivement pour les établissements de vente sur la voie publique et « tangana »/gargotes.

La répartition des inspections des ERP selon la nature montre une plus forte concentration dans le département de Louga. En effet plus d'un ERP sur deux inspectés est localisé dans ce département soit 54,3% du total. Les départements de Kébémer et Linguère abritent respectivement 29,3% et 16,4% des établissements inspectés par la BRH en 2017.

Pour tous les trois départements les inspections concernent principalement les boutiques qui constituent 66,2% des établissements visités dans le département de Louga. Dans les départements de Kébémer et Linguère les proportions sont de 71,3% et 64,2% respectivement.

Lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP en 2017 dans la Région de Louga, quelque 1671 infractions commises ont été enregistrées globalement.

Tableau V-19: Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2017

Infraction	**Nombre**
Défaut de balayage	69
Défaut revêtement comptoir	48
Défaut de poubelles réglementaires	960
Systèmes d'évacuation des eaux usées non-conformes	68
Vente d'aliments avariés	11
Vente de produits primés	8
Défaut de visite médicale	420
Aliments non protégés	87
Total	**1671**

Source : BRH de Louga

Le défaut de poubelle réglementaire et le défaut de visite médicale constituent les infractions les plus fréquentes avec 57,5% et 25,1% des cas respectivement.

Graphique V-7: Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2017

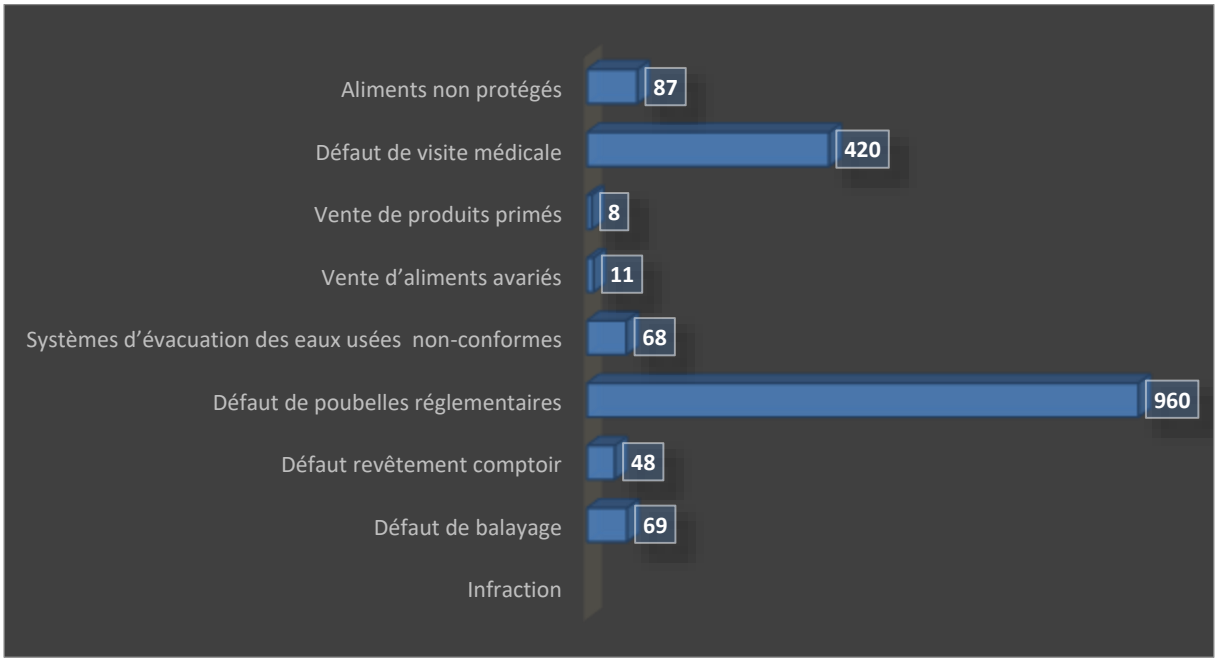

Source : BRH Louga

V.2.3. LES ACTIVITES D'IEC

Toutes les activités communautaires tournent autour des IEC. Au cours de l'année 2017, quelque 16541 activités d'IEC ont été menées dans la Région de Louga dont 46% dans le département de Louga contre 30,3% dans celui de Kébémer. Le département de Linguère contre quant à lui 23,7% des activités d'IEC en 2017.

Tableau V-20: Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département

Nature	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Entretien	4819	4962	3956	3873	7455	7533	16230	16368
Causerie	40	50	25	35	60	70	125	155
Réunion	6	5	4	5	7	8	17	18
Total	4865	5017	3985	3913	7522	7611	16372	16541

Source : BRH

La répartition des activités d'IEC dans la Région de Louga selon la nature montre qu'elles concernent essentiellement les séances d'entretien qui représentent 99%.Les

causeries et les réunions constituent 0,9% et 0,1% seulement des activités respectivement.

La BRH a mené également au cours de l'année 2017 d'autres activités notamment :

- Le contrôle qualité des sources d'eaux de boisson qui cible principalement les forages villageois et les puits à grande fréquentation
- La couverture des évènements religieux
- le suivi villages ATPC. (Assainissement Total Piloté par la Communauté) qui a permis de réduire considérablement les nuisances liées au péril fécal, notamment les maladies diarrhéiques infantiles et la malnutrition.

CONCLUSION

Au regard de la couverture des infrastructures de santé, la Région de Louga demeure globalement bien loin des normes requises par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La distribution des infrastructures sur l'espace régional connaît un déséquilibre, avec une plus faible densité dans le département de Linguère.

Pour une prise en charge conforme aux normes de l'OMS, les ratios agents de santé/ population demeurent globalement très faibles au niveau de la région.

Malgré une amélioration au fil des années, 9% des accouchements se font à domicile.

L'incidence du paludisme reste très faible dans la région.

La couverture vaccinale est globalement satisfaisante. Les écarts pourrait découler des erreurs de reporting ou même de rétention de données.

CHAPITRE VI : ASSISTANCE

INTRODUCTION

L'assistance regroupe toutes les actions menées pour venir en aide aux personnes en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale, leur autonomie ou pour lutter contre certains risques pouvant porter préjudice à leur intégrité et à leurs biens.

Les statistiques traitées dans ce chapitre émanent des registres de la 52èm Brigade des Sapeurs-Pompiers, d'une part, et du Service Régional de l'Action Sociale.

La protection sociale constitue une priorité dans la stratégie d'émergence socioéconomique définie dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), à travers l'axe 2 « Capital humain, Protection sociale et Développement durable ». Dans cette optique, des programmes novateurs ont été mis œuvre dans la région notamment le Programme de Couverture Maladie Universelle, le Programme Carte d'Egalité des Chances, le Programme National de la Bourse de Sécurité Familiale, entre autres.

Sous ce rapport, le Ministère de la Santé et l'Action Sociale, à travers les services déconcentrés, veille à la démocratisation du système de Santé et d'Action sociale en garantissant notamment l'accès des groupes vulnérables à des services de qualité. Il s'agit plus spécifiquement de l'enrôlement des bénéficiaires du PNBSF, des détenteurs de la CEC dans les mutuelles de santé et de l'autonomisation des groupes vulnérables.

Les Sapeurs-pompiers jouent un rôle d'une grande importance pour la protection des personnes et de leurs biens notamment dans la lutte contre les incendies de toutes natures, contre les risques chimiques ou radiologiques, la protection des biens contre les risques de toute nature. Parallèlement à sa mission opérationnelle proprement dite, ce Corps accorde une place importante à la prévention des risques incendie.

VI.1. ACTION SOCIALE

VI.1.1. LA PROMOTION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGEES

Le nombre de personnes en situation de handicap bénéficiant d'une carte d'égalité de chances a plus que doublé passant de 1426 en 2017 à 3572 pour l'année 2018 soit

un accroissement de 150%.Il convient de souligner que 46% des détenteurs de la CEC en 2018 sont bénéficiaires de la Bourse de Sécurité Familiale.

Tableau VI-1 : Evolution des indicateurs de l'action sociale dans la Région de Louga

Indicateur	2016	2017	2018
nombre de personnes handicapées ayant reçu leur carte d'égalité des chances	819	1426	3572
Nombre d'élèves handicapés bénéficiant de kits scolaires	129	129	56
nombre de projets économiques de personnes handicapées financés	3	03	00
nombre de personnes handicapées appareillées	47	47	20
nombre de projets économiques de personnes âgées financés	14	03	07
Secours aux personnes indigentes	50	1220	1100
Secours aux personnes âgées	30	50	45
Subvention des daara classiques et structures de prise en charge d'enfants déshérités	2	03	02
Subvention des daara pilotes	1	01	01
Financement associations de veuves	1	02	01
Formation professionnelle d'enfance déshéritée	13	13	20
Formation professionnelle pour jeunes handicapés	13	13	05
Nombre de détenteurs de la CEC bénéficiaire de la Bourse de Sécurité Familiale	296	NA	1635
Total	1418	2910	6464

Source : SRAS/Louga

Pour l'année 2018, aucun projet économique n'a été financé pour les personnes vivant avec un handicap dans la région de Louga. Au titre des personnes handicapées appareillées, on note une chute de 57% des effectifs en 2018.

VI.2. SAPEURS POMPIERS

VI.2.1. LES SORTIES

Les sorties du Sous Groupement des Sapeurs-Pompiers de la Région de Louga ont baissé de 3% en 2018 (1321 sorties en 2018 contre 1899 en 2017).

Les accidents de la circulation constituent le premier motif de sortie en 2018. En effet plus de six (6) sorties sur dix (10) relèvent des accidents de la circulation soit 63,4% (57,7% en 2017).

Tableau VI-2: Evolution des sorties du Sous groupement des Sapeurs-Pompiers

Sortie	Année		
	2016	2017	2018
Incendie	98	170	113
Accident	388	1095	838
Asphyxie	0	ND	ND
Malade	89	272	151
Danger	78	ND	ND
Corps sans vie	16	91	22
Ravitaillement en eau	16	07	03
Alerte motivée	55	61	28
Fausse alerte	5	06	03
Représentation	5	134	109
Visite de prévention	10	17	15
Tournée de bouche	6	13	04
Assainissement	18	33	35
Total	784	1899	1321

Source : GNSP Louga

Néanmoins, il faut signaler une importante baisse des sorties pour cause d'accidents de la circulation en 2018 soit 30,7% comparativement à l'année précédente d'où une chute en valeur absolue de 257 sorties (1095 sorties en 2017 contre 838 en 2018).

Graphique VI-1 : Evolution des sorties

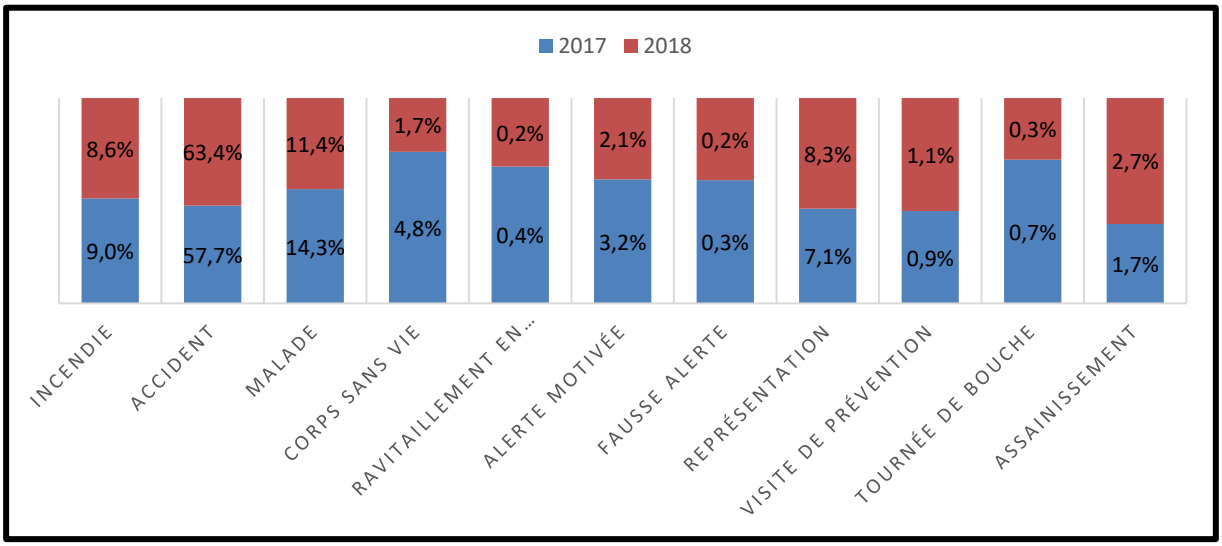

Source : GNSP Louga

Les secours aux malades constituent le second motif de sortie des Sapeurs-Pompiers en 2018 avec une proportion de 11,4%(14,3% en 2017).Les cas d'incendies ont baissé dans la Région de 33,5% entre 2017 et 2018.Cependant, 8,6% des sorties des Sapeurs-Pompiers s'explique par les incendies (9% en 2017).Il convient de souligner une baisse de 18,7% des services de représentation du Sous Groupement de Louga qui constituent néanmoins 8,3% des motifs de sortie e 2018 contre 7,1% en 2017.

VI.2.2. LE SECOURS AUX VICTIMES

Pour l'année 2018, 74% des sorties pour secours aux victimes concerne les accidents de la circulation (65% en 2017). Les sorties pour « accidents divers » représentent 8% (10% en 2017) contre 18% pour assistance à personnes malades (25% en 2017). Pour l'année 2018, le Sous Groupement des Sapeurs-Pompiers de Louga a effectué au total 617 sorties d'intervention pour cause d'accidents de la circulation soit une hausse de 59% comparativement à 2016 (388 sorties) d'où une recrudescence des accidents dans la Région de Louga. Le nombre de victimes est passé, pour la même période de 951 à 1098 personnes soit un accroissement positif de 15,5% en 2018.Les décès s'élèvent à environ 2% des victimes (19 morts en 2016 contre 21 morts en 2018).
Le dérapage suivi de chute de cyclomoteur constitue la première cause de sortie des Sapeurs-Pompiers en 2018 pour cause d'accident de la circulation soit 24% des cas.
Il convient aussi de noter que 13,6% des sorties de secours aux victimes d'accident de la circulation concerne les « piétons renversés par des cyclomoteurs ».

Tableau VI-3: Evolution des interventions selon la cause et le nombre de victimes

Cause	Nombre d'intervention		Nombre de victimes	
	2016	2018	2016	2018
Piétons renversés par véhicules automobiles	34	36	40	36
Piéton renversés par cyclomoteurs	88	84	122	98
Piétons renversés par véhicules à traction animale	4	1	4	1
Cyclomoteurs renversés par véhicules automobiles	62	64	80	87
Collision entre véhicules automobiles	19	22	138	82
Collision entre cyclomoteurs	55	29	76	40
Collision entre automobiles et cyclomoteurs	27	67	35	76
Collision entre véhicules automobiles et véhicules à traction animale	11	9	15	11
Collision entre cyclomoteurs et véhicule à traction animale	7	10	9	11
Dérapage de véhicules automobile	11	41	27	143
Dérapage suivi de renversement de véhicules automobiles	40	47	344	189
Dérapage, chute de cyclomoteurs	26	49	43	103
Carambolage de véhicules automobiles	3	1	17	1

Chute à partir d'un véhicule automobile	1	4	1	4
Dérapage et chute de cyclomoteur	0	148	0	207
Véhicule hippomobile tombé sur la chaussée	0	3	0	4
Hippomobile renversé par un véhicule automobile	0	2	0	5
Total	388	617	951	1098

Source : GNSP Louga

Les Sapeurs-Pompiers de la Région de Louga ont consacré 10,4% de leurs interventions pour cause d'accident aux cyclomoteurs renversés par des automobiles. La collision entre automobile et cyclomoteurs concerne 10,9% des interventions en 2018.

Les jeunes sont principalement touchés par les accidents de la circulation survenus dans le territoire Régional en 2018. En effet plus de la moitié des victimes d'accidents soit 56% (53,7% en 2016) a un âge compris entre 15 et 34 ans.

Tableau VI-4: Répartition des victimes d'accidents de la circulation par tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectif en 2016	Effectif en 2018
00 - 05	1	7
05 09	5	24
10 14	13	87
15-19	28	122
20-24	210	162
25-29	156	185
30-34	117	146
35-39	119	120
40-44	56	103
45-49	77	39
50-54	60	77
55-59	58	39
60-64	14	8
65-69	17	8
70-74	12	4
75-79	2	3
80+	3	-
Indéterminé	3	-
Total	951	1098

Source : GNSP Louga

On peut noter aussi que 10,9% des victimes d'accidents en 2018 concerne la tranche d'âge 35-39 ans (12,5% en 2016). Les 60 et plus constituent 2,1% des victimes d'accidents enregistrés dans la Région de Louga en 2018 (5,4% en 2016).

Graphique VI-2: Evolution des victimes d'accidents de la circulation par groupe d'âge (en %)

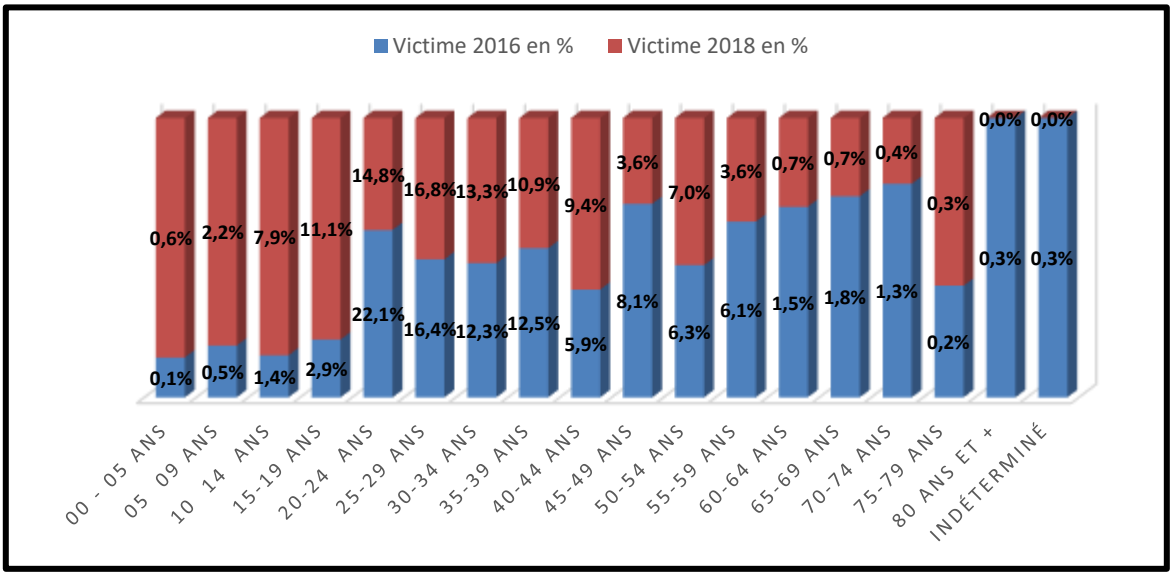

Source : GNSP Louga

Les Sapeurs-Pompiers de la Régions de Louga sont intervenus 70 fois en 2018 pour porter secours dans divers accidents autres que ceux de la circulation.

Ces interventions ont concerné globalement 70 victimes dont 60 parmi elles ont pu être sauvées soit 85,7% contre dix(10) cas de décès enregistrés (14,3%).

Tableau VI-5: Secours aux victimes d'accidents divers

Cause	Nombre de sorties	Nombre de victimes	Personnes sauvées	Personnes décédées
Noyade	3	3	0	3
Chute accidentelle (maison/échafaud)	14	14	14	0
Agression	1	1	1	0
Rixe et échauffourée	14	14	14	0
Accidents liés aux sports et loisirs	29	29	29	0
Tentative de suicide	3	3	0	3
Chute dans un puits	5	5	1	4
Chute dans une fosse septique ou excavation	1	1	1	0
Total	**70**	**70**	**60**	**10**

Source : GNSP Louga

Toutes les tentatives de suicide et tous les cas de noyade se sont soldés par mort d'homme.
Pour les accidents relatifs aux chutes dans un puits, il convient de souligner un seul rescapé sur cinq victimes enregistrées.

VI.2.3. L'ASSISTANCE AUX PERSONNES

Le nombre de sorties pour cause d'assistance aux personnes est en baisse de 80% passant de 272 cas en 2017 à 151 pour l'année 2018.La répartition des sorties en 2018 selon la nature révèle que 62% concerne l'assistance à des personnes souffrant de maladies non déterminées. Les assistances pour des cas de crise d'épilepsie et autres crises concentrent respectivement 15% et 14%.Il faut noter que le nombre de victimes est égal au nombre de sorties pour assistance aux personnes malades. Il n'y a eu aucun cas de décès.

VI.2.4. LES SORTIES POUR OPERATIONS DIVERSES

Les sorties pour « opérations diverses » ont chuté de plus de moitié (54%) passant de 198 en 2017 à 91 en 2018.
Plus de 1/3 des sorties pour «opérations diverses » en 2018 concerne les problèmes d'assainissement (39% en 2018 contre 16,7% en 2017).Le transport de de corps sans vie sur la voie publique représente 24% des sorties en 2018(46% en 2017).

Tableau VI-6: Les sorties pour opérations diverses

	2017	2018
Corps sans vie	91	22
Ravitaillement en eau	07	03
Assainissement	33	35
Alerte motivée	61	28
fausse alerte	06	03
Total	198	91

Source : GNSP Louga

VI.2.5. LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Les sorties dans le cadre de la lutte contre les incendies ont connu une augmentation de 1,8% en 2018.
Plus de la moitié des sorties concerne les incendies dans les lieux d'habitation (53,1% en 2018 contre 52,3% en 2017).Les maisons en dur et les baraques/paillottes sont les plus concernées par les incendies survenus dans les lieux d'habitation avec

respectivement 45% et 43,3% des cas. Les incendies de cuisines ou d'appartements concentrent 11,7% des cas.

Tableau VI-7: Evolution des incendies selon le type

	2017	2018
Habitation	58	60
ERP	3	07
Industrie	11	12
Autres	39	34
Total	111	113

Source : GNSP Louga

Les incendies dans les industries constituent 10,6% des motifs de sortie pour cause d'incendie (9,9% en 2017).Les industries de production d'énergie électrique sont les plus concernées avec 92% contre 8% pour les industries chimiques, exclusivement celles de fabrication d'engrais et de produits chimiques.

Les incendies survenus dans l'industrie de production électrique concernent principalement les autres industries du pétrole autres que les essenceries et les installations électriques avec respectivement 45,5% et 36,4%.

Les incendies dans les Etablissements Recevant du Public(ERP) concentrent 6,2% des sorties en 2018 contre 2,7% en 2017.42, 9% des incendies dans les ERP ont eu lieu dans des boutiques de vente de gros ou de détail.

On peut noter que pour l'année 2018, la cause de huit(8) incendies sur dix (10) demeures indéterminées soit 81,4% des cas. Par ailleurs, 12,4% des incendies enregistrés sont causés soit par une fuite de gaz (6,2%) ou un feu de véhicule suite à un choc (6,2%).

Le court-circuit et les ordures allumées laissées sans surveillance sont à l'origine respectivement de 0,9% et 5,3% des incendies déclarés en 2018.

VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.3.1. CONTRAINTES

1. En matière d'action sociale
   - Faiblesse des ressources humaines;
   - Absence de moyens logistiques
   - Insuffisance de CPRS dans la région;
2. En matière de sapeurs-pompiers

- Faiblesse des ressources humaines
- Zones de couverture très vaste
- Insuffisance de moyens logistiques

CONCLUSION

L'Etat du Sénégal et les partenaires techniques et financiers développent une multitude de stratégies dans sa lutte contre les inégalités sociales par l'amélioration des conditions de vie des catégories sociales défavorisées de la région de Louga mais des efforts restent à faire pour l'autonomisation de certaines couches vulnérables.
Les services de l'action sociale et le Groupement des Sapeurs-Pompiers de la Région de Louga contribuent efficacement au soulagement et à l'assistance des populations Dans une gestion de proximité malgré des moyens limités.

CHAPITRE VII : JUSTICE

INTRODUCTION

Le Sénégal dispose de 37 établissements pénitentiaires dont treize mixtes. Dans la Région de Louga on compte globalement trois (3) établissements de privation de liberté avec un par immobilier très vétuste soit un dans chaque département (Kébémer, Linguère et Louga) pour une capacité totale d'accueil de trois cent cinquante détenus.
La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger.
L'AEMO comme service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale souffre de limites objectives du fait de manque de moyens financiers, humains et logistiques pour une prise en charge correcte des enfants en conflit avec la loi ou en danger dans la Région de Louga.
Les données de 2018 ne sont pas disponibles.

VII.1. SITUATION CARCERALE

VII.1.1. LA POPULATION CARCERALE

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- Ecroué : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- Détenu provisoire : C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- Condamné : personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

La population carcérale est composée de l'ensemble des écroués, des détenus provisoire et des condamnés. Au 31 Décembre 2017, elle s'élève à 1 053 personnes dans la Région de Louga. Comparativement à 2016 (1 145 personnes), la population carcérale a connu une baisse absolue de 92 personnes soit 8% en termes relatifs.

VII.1.1.1. Les écroués

Le nombre d'écroués dans les prisons de la Région de Louga a globalement baissé de 4,1% en 2017 (799 écroués) comparativement à l'année 2016(833 écroués). Les écroués de sexe masculin sont largement majoritaires avec 98,2% des effectifs contre seulement 1,8% pour le sexe opposé.

Tableau VII-1: Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et le Département

Département	Année	Homme	Femme	Ensemble
		Effectif.	Effectif.	
Kébémer	2016	122	6	128
	2017	107	1	108
Linguère	2016	198	3	201
	2017	266	7	273
Louga	2016	487	17	504
	2017	412	6	418
Région	2016	807	26	**833**
	2017	785	14	799

Source : MAC Louga/Greffe

L'évolution du nombre des écroués selon le département montre une forte augmentation dans le département de Linguère avec un accroissement positif de +35,8% en 2017. Pour la même période 2016-2017, des baisses sont enregistrées, en termes d'effectifs d'écroués, dans les départements de Kébémer et Louga avec respectivement -15,6% et -17,1%.

Graphique VII-1: Evolution des écroués dans les prisons en selon le département

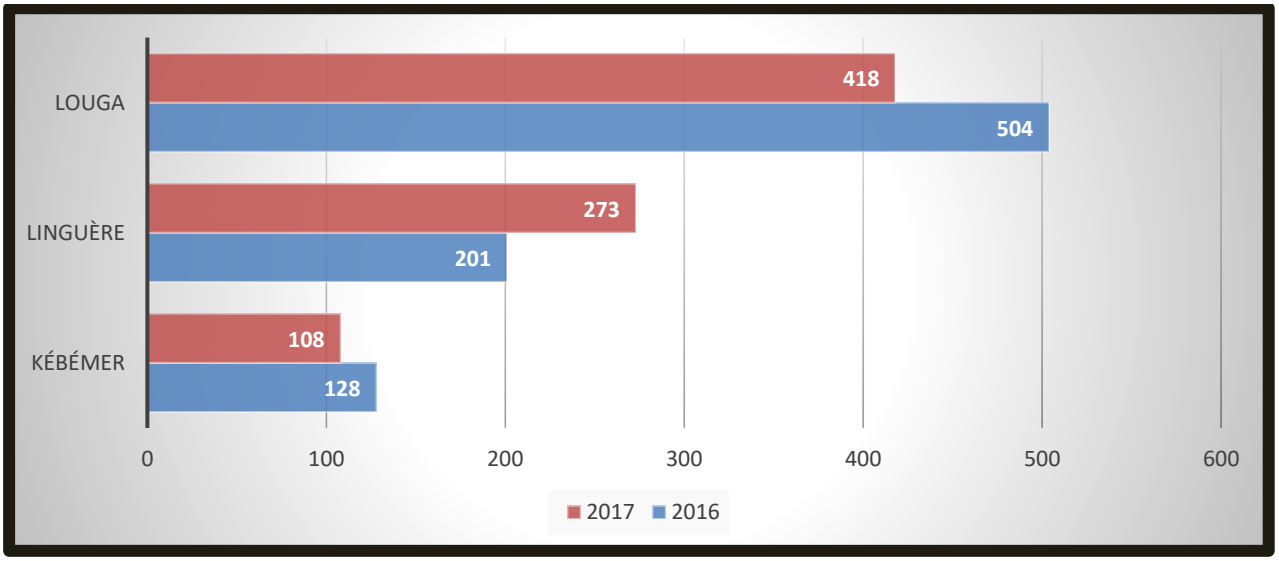

Source : MAC Louga/Greffe

VII.1.1.2. Les détenus

Le nombre de détenus dans les prisons de la Région de Louga est passé globalement de 312 en 2016 à 254 pour l'année 2017 soit une baisse absolue de 58 unités et 18,6% en termes relatifs.

La répartition des détenus selon le sexe en 2017 montre une faible représentation des femmes qui constituent seulement 3,9% des effectifs. Cependant, il convient de souligner une augmentation de la proportion de femmes parmi les détenus comparativement à 2016 où elles constituaient 2,9% des effectifs.

Tableau VII-2: Evolution des détenus selon le sexe et le département

Département	Année	Détenu provisoire			Détenu condamné			Total		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Kébémer	2016	17	0	17	13	1	14	30	1	**31**
	2017	16	1	17	21	1	22	37	2	**39**
	2018									
Linguère	2016	36	1	37	33	0	33	69	1	**70**
	2017	35	1	36	45	2	47	81	3	**84**
	2018									
Louga	2016	90	5	95	114	2	116	204	7	**211**
	2017	56	2	58	71	3	74	126	5	**131**
	2018									
Région	2016	143	6	149	160	3	163	303	9	**312**
	2017	107	4	111	137	6	143	244	10	**254**
	2018									

Source : MAC Louga/Greffe

Plus de la moitié des détenus dans les Maisons d'Arrêt et de Correction de la Région de Louga (56,3%) sont des condamnés. Les détenus provisoires(les personnes en attente de jugement) représentent 43,7%.

La répartition des détenus dans la Région de Louga en 2017 montre que la MAC de Louga en abrite la plus forte proportion (51,6%) en 2017 soit 52,3% des détenus provisoires et 51,7% des condamnés. Les départements de Linguère et Kébémer concentrent respectivement 33,1% et 15,4% des effectifs globaux des détenus.

A la MAC de Linguère on trouve 32,4% des détenus provisoires et 32,9% des condamnés dans la région en 2017 contre respectivement 15,3% et 15,4% pour la MAC de Kébémer.

Graphique VII-2: Répartition des détenus en 2017 selon le département

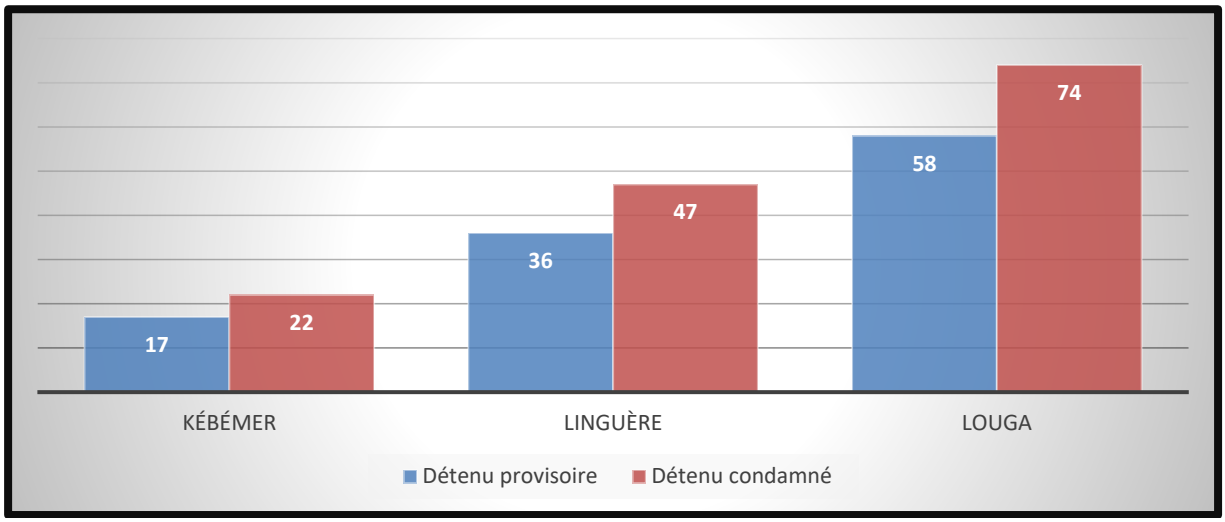

Source : MAC Louga/Greffe

.

Entre 2016 et 2017, il a été noté une baisse globale de 5,4% des infractions commises par les détenus quel que soit le sexe. Cette baisse est plus importante pour le sexe féminin soit -11,1% contre -5,3% pour les hommes.

Tableau VII-3: Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe

Nature des infractions	2016			2017		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Meurtre, assassinat, parricide	11	0	11	12	1	13
Coups et blessures volontaire	88	5	93	61	8	69
homicide volontaire	35	0	35	46	0	46
Menaces de mort	18	0	18	46	0	46
Vol et tentative	341	0	341	280	0	280
Recel	37	2	39	11	0	11
Détention, trafic, usage de chanvre indien	123	0	123	145	0	145
Prostitution, attentat à la pudeur	2	5	7	4	0	4
Outrage, injure, rébellion	9	0	9	13	0	13
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	75	2	77	50	3	53
détournement de deniers publics	0	0	0	6	1	7
Infanticide, abandon	0	3	3	0	3	3
Viol, enlèvement mineur	17	0	17	23	0	23
Incendie volontaire, destruction	0	1	1	1	0	1
Trafic et détention d'armes	10	0	10	6	0	6
Infraction débits de boisson	0	0	0	1	0	1

Infraction au code de la route	12	0	12	9	0	9
Autres	30	0	30	51	0	51
Total	808	18	826	765	16	781

Source : MAC Louga/Greffe

Pour l'année 2017, le vol (et tentative), la détention, le trafic et l'usage de chanvre Indien et les Coups et blessures volontaires demeurent les principaux motifs d'incarcération avec respectivement 35,9% ; 18,6% et 8,8% de infractions.

Graphique VII-3: Répartition des détenus dans la Région de Louga selon le type d'infraction et le sexe en 2017

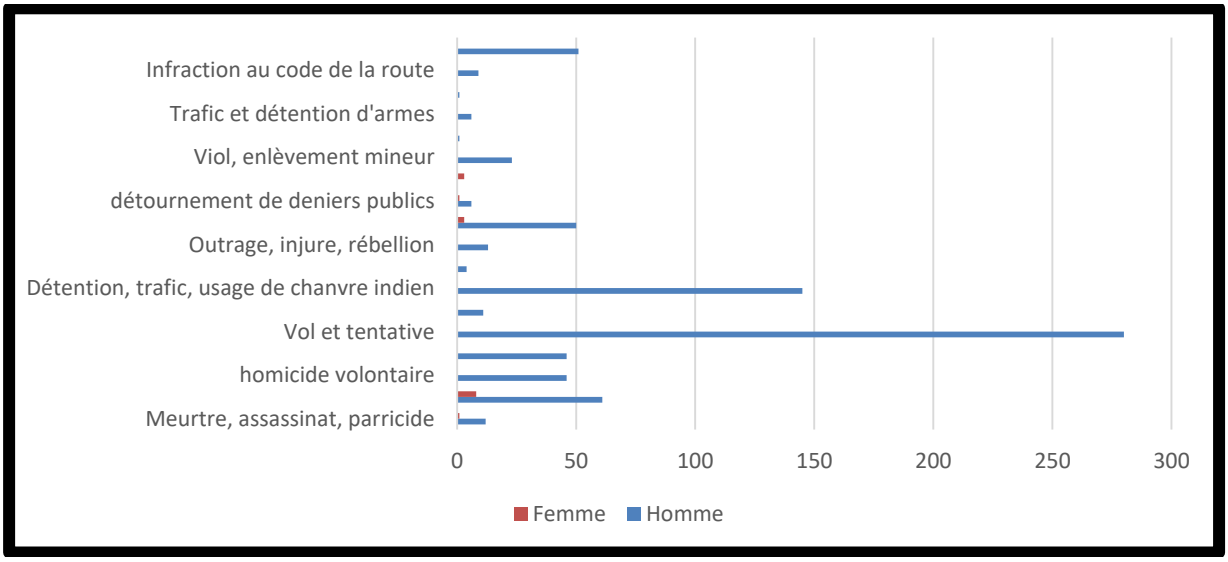

Source : MAC Louga/Greffe

Il convient de souligner la forte hausse de l'homicide volontaire entre 2016 et 2017 soit +31,4% même s'il ne constitue que 5,9% des infractions commises par les détenus en 2017.

VII.1.1.3. Les sorties

Globalement de nombre de sorties de détenus en 2017, tous motifs confondus, a connu une augmentation absolue de +93 unités soit 12,8% en termes relatifs comparativement à 2016.

Tableau VII-4: Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif

	Année	Motif de sortie				
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Total
Kébémer	**2016**	78	9	20	8	115
	2017	79	5	15	25	124

	Année	Motif de sortie				
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Total
	2018					
Linguère	2016	84	5	20	10	119
	2017	173	7	45	46	271
	2018					
Louga	2016	412	7	54	22	495
	2017	273	23	64	67	427
	2018	-33,7	228,6	18,5	204,5	-13,7
Région	2016	574	21	94	40	729
	2017	525	35	124	138	822
	2018					

Source : MAC Louga/Greffe

Le motif d'expiration de la peine demeure la plus fréquente cause de sortie des détenus avec une proportion de 64%.Environ 17% des sorties de détenus sont motivées par l'acquittement ou la relaxe.15% des détenus ont été condamnés par sursis alors que 4% seulement ont pu bénéficier d'une liberté provisoire.

Graphique VII-4 :Répartition des sorties de détenu des prisons de la Région de Louga en 2017 selon le motif

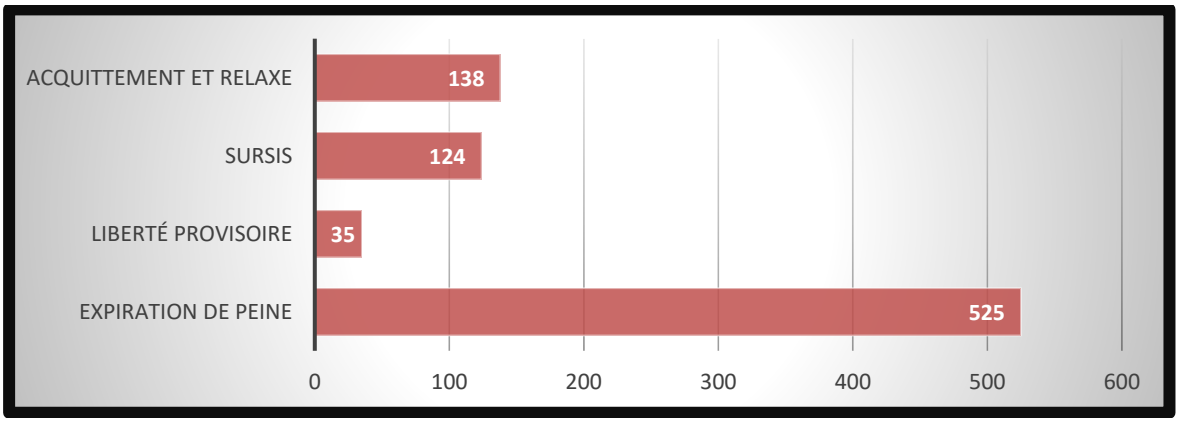

Source : MAC Louga/Greffe

La répartition des effectifs de détenus sortis quel que soit le motif par département montre que plus d'une sortie sur deux (52%) concerne la MAC de Louga.
La contribution de la MAC de Linguère au nombre de sorties est de 33% contre 15% pour celle de Kébémer.

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE

VII.2.1. ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI ET ENFANTS EN DANGER

Pour l'année 2017, globalement 167 mineurs en conflit avec la loi ou en danger moral ont été pris en charge par les structures d'éducation surveillée de la Région de Louga.

Tableau VII-5: Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe

	Garçon.	**Fille.**	**Ensemble.**
Enfant en conflit avec la loi	44	3	47
Danger moral avec OGP	74	31	105
Danger moral sans OGP	12	3	15
Total	130	37	167

Source : AEMO/Louga

Les garçons constituent l'essentiel des effectifs pris en charge avec 77,8% contre 22,2% pour le sexe opposé.

Les mineurs en conflit avec la loi représentent 28,1% des effectifs pris en charge. Parmi eux, on note 93,6% de garçons pour seulement 6,4% de filles.

Tableau VII-6: Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe

	Garçon.			**Fille.**			**Ensemble.**		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Enfant en conflit avec la loi		44			3			47	
Danger moral avec OGP		74			31			105	
Danger moral sans OGP		12			3			15	
Total		130			37			167	

Source : AEMO/Louga

En 2017, les infractions commises par des mineurs dans la Région de Louga sont le fait quasi exclusivement des garçons (98,6%).

Tableau VII-7: Répartition selon le sexe des infractions commises par des mineurs

Nature Infraction			
	Garçon	**Fille**	**Ensemble**
Tentative vol	3	0	3
Vol de bétail	1	0	1
Vol en réunion	19	0	19
Vol simple	6	0	6
Vol la nuit	7	0	7
CBV ITT	12	1	13
CBV ayant entrainé la mort sans intention	1	0	1
Homicide involontaire	1	0	1
Abus de confiance	1	0	1
Violence et voie de fait	5	0	5
Vol sur le chemin public	2	0	2
Viol sur mineur de moins de 13 ans	5	0	5
Détention de chanvre indien en vue de la consommation	3	0	3
Attentat à la pudeur	2	0	2
Tentative vol la nuit avec effraction	1	0	1
Meurtre	1	0	1
Menace de mort, détention d'arme à feu sans autorisation	1	0	1
Prévenu	1	0	1
Total	**72**	**1**	**73**

Source : AEMO/Louga

Le vol en réunion et les coups et blessures volontaires ayant entrainé la mort sans intention constituent les infractions les plus fréquentes avec respectivement 26% et 17,8%.

Graphique VII-5: Répartition des infractions commises par des mineurs selon la nature en 2017

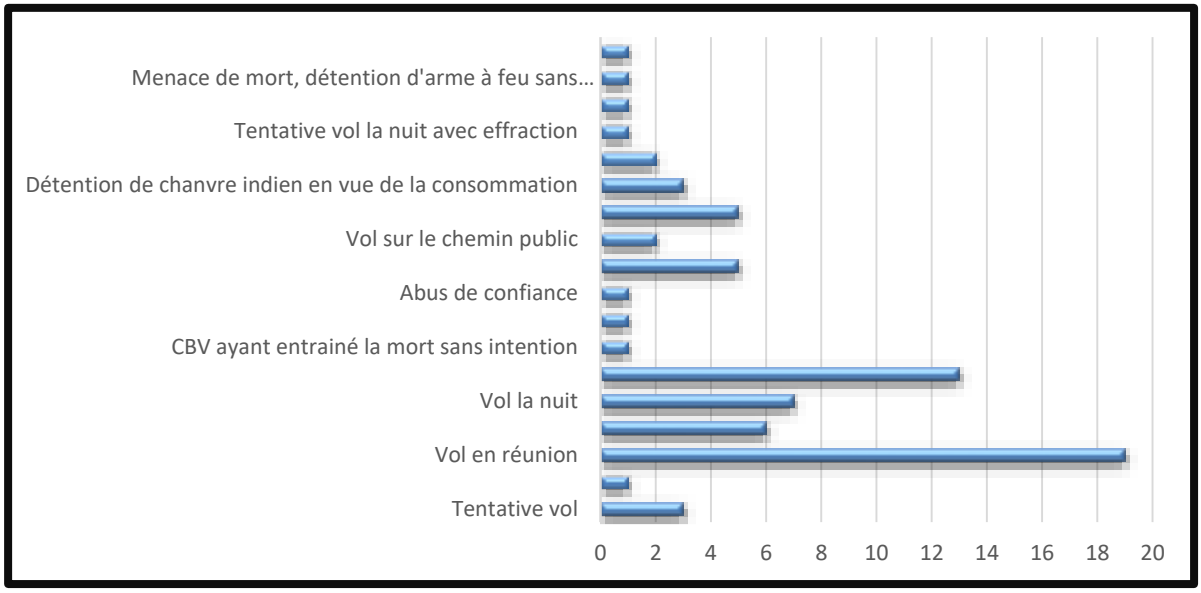

Source : AEMO/Louga

Au cours de l'année 2017, quelque 29 mineurs sont en détention dans les prisons de la Région de Louga.

Tableau VII-8: Répartition des mineurs en détention selon l'âge et le motif en 2017

Motif détention	Tranche d'âge		Total
	14-16 ans	17 ans et plus	
Vol de bétail	2	0	2
Tentative de vol	1	0	1
Vol en réunion	6	0	6
Abus de confiance	0	1	1
Vol commis la nuit	1	1	2
Violence et voie de fait	1	3	4
Vol simple	1	2	3
Viol sur mineur moins de 13 ans	3	1	4
Détention de chanvre indien	1	0	1
Meurtre	0	2	2
Coups et Blessures Volontaires	0	1	1
Attentat à la pudeur	1	0	1
Complicité d'assassinat	1	0	1
Ensemble	**18**	**11**	**29**

Source : AEMO/Louga

Les mineurs âgés de 14 à 16 ans en détention constituent la plus grande proportion des détenus avec 62,1%. Les mineurs de 17 ans et plus concentrent 37,9% des effectifs.

Quelque 79 mineurs dont 83,5% de garçons contre 16,5% de filles ont bénéficié pour l'année 2017 d'offre éducative ou d'orientation dans la Région de Louga.

Les mineurs bénéficiant d'assistance sont généralement des garçons soit 83,5% des effectifs contre 16,5% pour les filles.

La protection demeure l'offre d'assistance la plus fréquente chez les mineurs avec 67,1% des cas suivie de la médiation familiale (15,2%).

Il convient de souligner que plus de six (6) mineurs sur dix (10) en conflit avec la loi vivent en zone rural contre 31,5% en milieu urbain.

VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.3.1. CONTRAINTES

1. en matière d'administration pénitentiaire

- Recours excessif à la détention préventive
- Vétusté du parc immobilier.
- un manque de magistrats par rapport à l'accroissement démographique de la population
- Surpeuplement carcérale
- Longues détentions
- Insuffisance Ressources humaines
- Insuffisance de moyens logistiques

2. en matière d'éducation surveillée

- Absence de centres de réinsertion sociale
- Absence de maisons d'arrêt pour mineurs
- Manque de moyens des services de l'AEMO.

CONCLUSION

Il demeure constant que le rapport détenus /capacité induit dans la Région de Louga une surpopulation carcérale avec ses corollaires la promiscuité et la précarité dans les prisons de la Région de Louga qui sont aux antipodes des standards internationalement admis.

Le recours un peu excessif à la détention préventive et le manque de magistrats par rapport à l'augmentation de la population du pays sont sans doute des facteurs qui pourraient expliquer la surpopulation carcérale.

Le service de l'AEMO en charge de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement entre autres des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger souffre de manque de moyens en termes d'offre éducative ou d'orientation.

CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

La place du secteur hydraulique occupe incontestablement une place de choix dans la stratégie de développement économique et sociale vu la multitude de projets et programmes qui y interviennent pour une bonne politique de maîtrise de l'eau visant à mettre à la disposition des divers utilisateurs une eau en quantité suffisante et de qualité appropriée pour les usagers. Ainsi, cela s'est traduit alors par la réalisation de plusieurs infrastructures hydrauliques composées de forages, puits, barrages, retenues, etc. Cette politique vise notamment :

• l'amélioration des conditions de vie des populations en leur permettant d'accéder, de façon satisfaisante, à des services d'eau potable et d'assainissement adéquats ;

• la satisfaction des besoins en eau pour le cheptel et la production agricole ;

• une meilleure gestion et une protection adéquate des ressources en eau ;

• la mise en œuvre d'une politique efficiente de maintenance des ouvrages hydrauliques visant la pérennité du service.

Les services d'eau potable et d'assainissement connaissent globalement des améliorations avec un rythme assez soutenu depuis quelques années et les perspectives de financement restent bonnes. Cependant dans le sous-secteur de l'assainissement, les réalisations sont très en deçà des Objectifs de Développement Durable surtout en milieu rural.

VIII.1. L'EAU

VIII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.1.1.1. Les services techniques

La production et la distribution d'eau pour les centres urbains sont dévolues à la Sénégalaise Des Eaux (SDE) sur la base d'un contrat d'affermage avec l'Etat du Sénégal qui lui fixe des missions dans les domaines suivants :

- Exploitation et entretien de l'infrastructure et du matériel
- Renouvellement du matériel d'exploitation
- Renouvellement contractuel des réseaux, des branchements, des compteurs et du matériel électromécanique
- Extension de réseaux financée par des tiers

- Étude et justification des travaux de renouvellement et d'extension de l'infrastructure

En ce qui concerne la Région de Louga, le domaine d'intervention de la SDE s'étend dans les villes de Louga, Kébémer, Linguère, Guéoul, Ndande, Dahra et les villages situés le long de la conduite de Lac de Guiers.

VIII.1.1.2. Les autres intervenants

Dans la Région de Louga, en dehors de l'Etat du Sénégal qui intervient dans la production et la distribution d'eau potable à travers le Budget Consolidé d'Investissement (Réalisation ouvrages de captage, Réalisation Château d'eau), plusieurs projets et programmes ont investi le secteur notamment :

- Le Programme d'urgence de Développement Communautaire (PUDC) (réalisation de forages multi villages)
- PASEPAR (réalisation de forages multi villages)
- Projet Sectoriel Eau et Assainissement (PSEA) (réalisation de forages multi villages)
- Programme national pour le Développement Local (PNDL) (Réalisation de réseaux d'adduction d'eau potable, Construction de château d'eau)
- Programme d'Appui aux Filières Agricole-Extension (PAFA-E) (Réalisation de forages multi villages, réalisation d'adduction d'eau)
- FADEC (Réalisation de forages multi villages)
- PLAN SENEGAL (Réalisation de forages multi villages)
- AXA / SOS SAHEL (Réalisation d'unité de potabilisation).

VIII.1.2. LES RESSOURCES EN EAUX

VIII.1.2.1. Les eaux de surface

Le potentiel de ressources en eau de surface de la région de Louga est important.

Le Lac de Guiers constitue la principale hydrographique de surface pérenne pour l'alimentation en eau douce des populations avec une superficie d'environ de 250 km2 environ de superficie et peut offrir jusqu'à 400 millions de m3. Il s'étend sur une superficie de 17.000 ha en étiage (niveau le plus bas d'un cours d'eau) en saison sèche et sur une superficie de 30.000 ha en période de crue (élévation du niveau des eaux) ;

et la Basse Vallée du Ferlo récemment remise en eau sur une distance d'environ 120 km.

Les mares ont une durée de vie variable (entre 2 et 3 mois) et constituent la principale source d'alimentation en eau d'une partie de la population et de la presque totalité du bétail en période de saison des pluies.

A côté de ces mares temporaires, il existe dans le département de Linguère cinq autres dites permanentes ou bassins de rétention :

- Mbaay dans la Communauté rurale de Ouarkhokh ;
- Piterki dans la Communauté rurale de Ouarkhokh ;
- Mogré dans la Communauté rurale de Barkédji ;
- Loumbel Lana dans la Communauté rurale de Barkédji ;
- Koumouk dans la Communauté rurale de Thiel.

La région dispose également d'une frange maritime de 54 km. Cet immense réservoir peut en cas de force majeure aider à satisfaire la demande en eau domestique des populations par la mise en place d'unités de dessalement de l'eau de mer.

VIII.1.2.2. Les eaux souterraines

Cinq nappes souterraines sont captées dans la région de Louga :

- Les nappes phréatiques qui sont de nature faibles dans la zone centrale et sylvopastorale contrairement à l'extrême ouest et aux alentours du Lac de Guiers où l'accessibilité est rendue facile grâce à leur position superficielle ;
- Le Maestrichtien (100 à 450 m) capté par la plupart des forages. La qualité de l'eau n'est cependant satisfaisante qu'à l'est d'une ligne Podor, Keur Momar Sarr, Coki ; L'Eocène inférieur : Cet aquifère existe dans toute la région. Sa profondeur diminue d'Ouest vers l'Est (Léona 200 m et Linguère 50 m) ;
- L'Eocène moyen : C'est un aquifère productif dans les zones de Mbédiène et de Sagatta. Il est à la fois capté par les forages et puits forages ;
- Le Continental terminal : C'est l'aquifère le plus exploité. Cette nappe captée surtout par les puits a tendance à baisser avec les cycles de sécheresse. Sa recharge est fonction de la pluviométrie. Sa profondeur varie de 20 à 50 m à l'Ouest et 80 à 113 m à l'Est particulièrement dans la zone de Thiargny.

VIII.1.3. L'ACCES A L'EAU

VIII.1.3.1. En milieu urbain

Le taux d'accès global en eau potable en milieu urbain est passé de 93% en 2017 à 97% en 2018 soit une variation positive de 4,3%.

Le nombre d'abonnés de la SDE a atteint 31789 unités en 2017 contre 3470 en 2018 d'où une augmentation de 7,2%.

Tableau VIII-1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs

Indicateur	2016	2017	2018
Taux d'accès à l'eau potable (en %)	93	93%	97%
Nombre d'abonnés	29 372	31 789	34 070
Longueur de réseaux en m	835 941	853 236	869 597
Production d'eau (en m^3)	6 958 392	7 347 000	7 637 927
Consommation d'eau (en m^3)	6 224 928	6 660 673	6 684 181

Source : SDE Louga

La production d'eau par la SDE a connu une hausse de 4% en 2018 alors que la consommation n'a progressé que de 0,4%.

VIII.1.3.2. En milieu rural

Le nombre de villages raccordés au réseau d'adduction d'eau potable s'est accru de 14% passant de 2867 en 2017 à 3269 en 2018.

Le département de Louga concentre 33% des villages raccordés en 2018 (38% en 2017) contre 32% et 35% respectivement dans les départements de Kébémer et Linguère (36% et 26% respectivement en 2017).

Tableau VIII-2: Evolution du nombre d'ouvrages hydrauliques en milieu rural dans la région de Louga selon le département

Département	Réseau d'AEP						Puits hydraulique		Total (forage +puits)	Total (forage +puits)
	Forage		Borne Fontaine		Village raccordé					
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Kébémer	74	75	1258	1276	1036	1049	181	181	255	256
Linguère	104	161	1142	1752	753	1128	203	203	307	364
Louga	64	65	1203	1216	1078	1092	128	128	192	193
Région	242	301	3603	4244	2867	3269	512	512	754	813

Source : DRH Louga

Le nombre d'infrastructures hydrauliques rurales (forages et puits hydrauliques) est passé de 754 unités en 2017 à 813 unités en 2018 soit un accroissement positif de 7,8%. Pour l'année 2018, les puits hydrauliques constituent la plus grande proportion des ouvrages en milieu rural soit 63% contre 37% pour les forages (68% et 32% respectivement pour les puits hydrauliques et les forages en 2017).

Les infrastructures hydrauliques rurales sont inégalement réparties entre les trois départements que compte la Région de Louga. Le département de Linguère concentre la plus grande proportion des ouvrages en 2018 soit 44,8% de l'ensemble (53% des forages et 40% des puits hydrauliques). Les départements de Kébémer et de Louga concentrent respectivement 31,5% et 23,7% des ouvrages hydrauliques de la région en 2018.

Le recensement des bornes fontaines installées en zone rurales donne un effectif de 4 244 unités en 2018 soit une augmentation de 17,8% comparativement à 2017 (3 603 unités répertoriées). Les bornes fontaines installées sont réparties entre les départements comme suit 29% à Louga (33% en 2017) ; 30% pour Kébémer (35% en 2017) et 41% à Linguère (32% en 2017).

VIII.1.4. L'ASSAINISSEMENT

La situation du sous-secteur de l'assainissement de la région de Louga est à l'image de celle du pays. La région n'a certes pas pu atteindre les OMD mais d'importants progrès ont été réalisés depuis plus d'une décennie. Cela est le résultat des efforts menés par l'Etat dans le cadre du PEPAM, avec l'appui des partenaires au développement et des ONG.

VIII.1.5. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.1.5.1. Les services techniques

Les services techniques intervenants dans le secteur de l'assainissement dans la région sont le Service Régional de l'Assainissement et l'ONAS qui relèvent tous du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement.

Le Service Régional de l'Assainissement de Louga créé par arrête N° 077124/MPHPAHU du 27-10-2006 est sous la tutelle de la Direction de l'Assainissement. Il met en œuvre sur toute l'étendue de la région, la politique de l'Etat du Sénégal en matière de prévention comportementale, d'hygiène publique et d'assainissement. Pour l'accomplissement de ses missions le service comprend trois bureaux : le bureau de la prévention individuelle et collective ; le bureau de l'assainissement et le bureau de gestion administrative et financière. Il dispose aussi d'un service départemental à Linguère crée par arrêté numéro 05860/MHA du 10 avril 2015 du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

L'ONAS (Office National de l'Assainissement du Sénégal) est un établissement public à caractère industriel et commercial qui est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Il est chargé de :

- ✓ la planification et la programmation des investissements, la maitrise d'ouvrage et la maitrise d'œuvre, la conception et le contrôle des études et des travaux des infrastructures d'eaux usées et d'eaux pluviales ;
- ✓ l'exploitation et la maintenance des installations d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales et le développement de l'assainissement autonome,
- ✓ la gestion du patrimoine et l'exercice par délégation de la responsabilité de la gestion du service public de l'assainissement.

Au niveau régional l'ONAS ses attributions sont assurées par une représentation régionale qui se trouve être le Service régional de l'ONAS.

VIII.1.5.2. Les autres intervenants

D'autres intervenants sont à signaler dans le sous-secteur de l'assainissement à Louga. Parmi eux il y a la Banque Africaine de Développement partenaire financier du Programme Sectoriel Eau Assainissement (PSEA). Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans le cadre du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) qui comprend plusieurs volets : réalisation d'ouvrages d'assainissement individuels et d'édicules publics, mise en œuvre d'activités d'ingénierie sociale et renforcement de la gouvernance du secteur).

A côté de la BAD, les autres grands partenaires techniques qui interviennent dans la région sont ONU-Femmes et WCSSC (Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement). Partenaires du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, ils sont les bailleurs du Programme Conjoint Genre Hygiène Assainissement (GHA) dont l'objectif est d'améliorer les politiques (en y intégrant la gestion de l'hygiène menstruelle) et les pratiques afin de promouvoir une plus grande équité et d'assurer un meilleur exercice des droits humains à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement pour les femmes et les filles.

Un autre acteur bailleurs qui participe au financement des projets dans la région, c'est la BOAD, principal bailleur du projet d'assainissement de la ville de Louga dans le cadre du Programme des dix villes.

Les collectivités locales et les ONG interviennent aussi dans le sous-secteur à travers des partenariats. On peut citer à titre d'exemple PLAN INTERNATIONAL qui, à travers le projet « Engament 2 », est présent dans les communes de Léona, Sakal, Mbédiène et Nguidilé. YELEN SENEGAL est aussi à citer puisqu'il intervient dans la commune de Ndande par la réalisation d'édicules publics et la formation des acteurs.

VIII.1.5.3. Les infrastructures

VIII.1.6. L'ACCES

La situation des indicateurs a sensiblement évolué dans la région de Louga. En effet les tendances observées traduisent une amélioration progressive des taux d'accès au cours des dernières années. .

Au niveau de l'assainissement urbain, le taux des branchements à l'égout de la ville de Louga a baissé entre 2016 et 2017, passant de 50,8% à 49,8%, avant de connaitre une légère hausse en 2018 pour s'établir à 51%. Malgré tout la cible de 63 % prévue par le contrat de performance de l'ONAS n'a pu être atteinte. Cette situation s'explique par le rythme très faible des demandes de branchement domiciliaire. Pour ce qui est de l'assainissement rural, les estimations faites à partir des réalisations des projets et programmes et de l'auto-construction indiquent une hausse progressive du taux d'accès ; lequel est passé de 52,1% à 55,2% entre 2016 et 2017 et puis à 55,6% en 2018. Ce qui a permis de dépasser les objectifs 2017 et 2018 de la feuille de route Post-OMD du secteur.

Cette situation qui est notamment le résultat de la mise en œuvre des projets et programmes a influé sur le taux d'accès global à l'assainissement amélioré de la région ; lequel a sensiblement évolué depuis 2012, année à laquelle l'enquête « Eau, Hygiène, Assainissement » a été réalisée par le sous-programme PEPAM-SEN. Le graphique qui suit rend compte de manière plus explicite l'évolution notée au cours des dernières années.

Les graphique ci-dessous montre que le taux d'accès est passé de 51,5% en 2012 à 52,1% en 2016 avant d'atteindre 54,6% en 2018. Ces progrès sont le fruit des efforts consentis par l'Etat qui, depuis plus d'une décennie met des ouvrages subventionnés à la disposition des ménages à travers les projets et programmes. Le tableau ci-après, issu des résultats de l'enquête-ménage réalisée par l'ANSD montre les détails des taux d'accès à l'assainissement dans la région en 2018 suivant les départements.

Tableau VIII-3: Situation des taux d'accès à l'assainissement dans la région en 2018 (en %)

Types de toilettes	Kébémer	Linguère	Louga	Région de Louga
Toilettes améliorées non partagées	68,8	37,2	58,3	54,6
Toilettes partagées	17,0	13,9	20,3	18,4
Toilettes non améliorées	0,7	3,9	1,4	1,8
Défécation a l'air libre	13,6	45,1	20,0	25,3

Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : SRA de Louga

Une analyse du tableau 20 permet de constater que le taux d'accès à l'assainissement amélioré de la Région de Louga est de 54,6 % soit au-dessus de la moyenne nationale, laquelle s'établit à 51,8%. Ce qui place la région au quatrième rang derrière Dakar (60,89%), Thiès (60,5%), et Diourbel (58,2%). Cette situation qui est notamment le résultat de la mise en œuvre des projets et programmes laisse toutefois apparaitre des disparités suivant les départements. Le département de Kébémer arrive, sous ce rapport, en tête avec un taux d'accès 68,8 % suivi par le département de Louga dont le taux est de 58,3% et enfin du département de Linguère qui affiche le plus faible indicateur avec 37,2%. Par ailleurs il est à noter qu'en dépit du niveau affiché par le taux d'accès de la région, une bonne partie de sa population reste encore dépourvue de système d'assainissement adéquat. En effet 45,4% des ménages de la région ne disposent pas d'assainissement amélioré et 25,3% en sont totalement dépourvus; ce qui fait qu'ils pratiquent la défécation à l'air libre avec tout ce que cela comporte comme risque pour la santé publique. Ce constat est plus visible dans le département de Linguère dont le taux de défécation à l'air libre de 45,1% dépasse de 19,8 points la moyenne régionale et de 8.8 points la moyenne nationale. Toutes choses qui le placent parmi les six départements qui ont les niveaux de défécation à l'air libre les plus élevés du Sénégal.

VIII.2. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière d'eau
   - Code de l'eau (Loi n° 81-13 du 4 mars 1981)
   - Loi sur le Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement
   - Loi 2008 -59 du 24/09/2008
   - Reprise du Programme de branchements sociaux
   - Existence de plusieurs projets et programmes
   - Existence d'un cours d'eau pérenne (Lac de Guiers).

2. En matière d'assainissement

- ✓ Existence d'un cadre institutionnel pertinent et bien ancré dans la région ;
- ✓ Existence d'un cadre juridique avec notamment la Loi n° 2009-24 du 08 juillet 2009 portant code de l'assainissement, le décret 2045-2011 du 17 février 2011 portant application du code de l'assainissement et la loi n° 83 -71 du 05 juillet 1983 portant Code de l'Hygiène ;
- ✓ Intérêt porté par les partenaires techniques sur la région qui a bénéficié plusieurs grands projets ;
- ✓ Présence d'un secteur privé expérimenté dans la région des ouvrages d'assainissement ;
- ✓ Intérêt que les collectivités locales commencent à avoir vis-à-vis du sous-secteur.

VIII.2.2. CONTRAINTES

1. En matière d'eau

- ➢ Lenteurs dues dans l'exécution des travaux ;
- ➢ Enclavement et l'éloignement des localités bénéficiaires ;
- ➢ Non électrification de certains sites d'implantation des forages.

2. En matière d'assainissement

- Retards d'exécution de certains contrats et les lenteurs administratives inhérentes à la mise en œuvre des projets ;
- Faiblesse des financements mobilisés en faveur de l'assainissement rural ;
- Coût élevé des ouvrages d'assainissement ;
- Progression lente des branchements à l'égout dans la ville de Louga du fait de la faible capacité financière des ménages qui, le plus souvent, attendent les subventions de l'Etat à travers les branchements sociaux;
- Faible contribution des collectivités locales au financement du sous-secteur de l'assainissement ;
- Absence de planification en matière d'assainissement dans la plupart des communes de la région.

CONCLUSION

La loi sur le Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement en unifiant dans un seul texte législatif toutes les réformes et en organisant le service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif en milieu urbain et rural, constitue en effet une avancée notoire pour le sous-secteur. L'intervention au côté de l'État d'une pluralité d'acteurs (projets programmes, collectivités locales) dans le secteur a permis de réelles avancées sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la Région de Louga même s'il faut déplorer, par ailleurs, des disparités très marquées au niveau régional entre les collectivités locales. La Région de Louga avait réussi beaucoup d'avancées, déjà, avec le PEPAM en matière d'accès à l'eau potable en milieu rural. Aujourd'hui, un nombre important de projets et programmes comme PUDC, PASEPAR et PSEA investissent la Région de Louga pour améliorer l'accès à l'eau potable en zone rurale et lui ont permis de faire un bond significatif dans ce domaine.

CHAPITRE IX : AGRICULTURE

INTRODUCTION

L'agriculture, de par sa contribution à la formation du Produit Intérieur Brut et par l'importance du nombre de ménages qui y tirent l'essentiel de leurs revenus, occupe une place importante dans la vie économique et sociale du Sénégal. Depuis l'indépendance, plusieurs réformes mises en œuvre n'ont pu jusqu'ici apporter des réponses efficientes et efficaces aux problèmes structurels de l'agriculture sénégalaise. Cependant, le Plan Sénégal Emergent (PSE), unique cadre de référence des politiques publiques, semble être une solution. Les récentes statistiques de la Banque Mondiale sur les composantes du PIB et les performances du secteur ces dernières années semblent confirmer que le Sénégal est déjà dans un modèle de transition agricole pour corriger enfin les disfonctionnements et les difficultés de l'agriculture.

L'agriculture dans la Région de Louga reste toujours de type familial et fortement dépendante des précipitations mais surtout sujette à certaines contraintes notamment la pauvreté des sols.

IX.1. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.1.1. LA MISE EN PLACE DES SEMENCES

Les semences d'arachide reçues au niveau de la Région de Louga pour la campagne agricole 2017/2018 ont globalement connu une baisse de 0,4% comparativement à la précédente. Toute la dotation en semences d'arachide a été vendue en 2018.

Tableau IX-1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées

Semence		Kébémer		Linguère		Louga		Région	
		2016 Campagne / 2017	Campagne 2017/2018	2016 Campagne /2017	Campagne 2017/2018	2016 Campagne /2017	Campagne 2017/2018	2016 Campagne /2017	Campagne 2017/2018
Arachide	Reçu (T)	1199	1146	942	970	1140	1151	3281	3267
	Vendu (T)	945	1146	535	970	1140	1151	2620	3267
	Reliquat (T)	254	0	407	0	0	0	661	0
Niébé	Reçu (T)	955	1260	535	640	1137,5	1630	2627,5	3530
	Vendu (T)	955	1260	535	635	1137,5	1630	2627,5	3525
	Reliquat (T)	0	0	0	5	0	0	0	5

Source : DRDR Louga

La distribution des semences d'arachide suivant la localité donne 35% pour chacun des départements de Louga et Kébémer contre 30% à Linguère. Tous les départements ont vendu intégralement les quantités de semences reçues.
Les quantités de semences de Niébé reçues par la Région ont augmenté de 34,3 % en 2018. Cependant, il faut noter globalement un faible reliquat de 0,14% invendu. Les départements de Louga et Kébémer ont vendu intégralement leurs quotas de semences de Niébé.

IX.1.2. LA MISE EN PLACE DES ENGRAIS ET AUTRES FERTILISANTS

Pour l'engrais 6.10.20, il a été noté un taux de mise en place de 85,8% par rapport aux prévisions de la Région avec un taux de cession de 93,2% (1048 tonnes vendues sur 1124,5 tonnes reçues).
Le taux de cession pour l'engrais 15.10.10 s'élèveà65.7% pour la campagne 2017/2018 (307 tonnes sont vendues sur les 467.5 tonnes mises en place).

Tableau IX-2: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées selon le département

Engrais		Kébémer		Linguère		Louga		Région	
		Campagne 2016/2017	Campagne 2017/2018	Campagne 2016/2017	Campagne 2017/	Campagne 2016/	Campagne	Campagne 2016/	Campagne 2017/2018
6.20.10	Reçu (T)	690	454.5	325	210	560	460	1575	1124.5
	Vendu (T)	668	404	175	184	560	460	1403	1048
	Reliquat (T)	22	50.5	150	26	0	0	172	76.5
15.10.10	Reçu (T)	124,8	160	20,5	157,5	230,4	150	375,6	467.5
	Vendu (T)	119,8	53	9	134	92,7	120	221,5	307
	Reliquat (T)	5	107	11,5	23,5	137,7	30	154,2	160.5
Urée	Reçu (T)	0	270	0	0	0	410	0	880
	Vendu (T)	0	84,4	0	0	0	96	0	180.4
	Reliquat (T)	0	385.6	0	0	0	314	0	699.6

Source : DRDR Louga

Les quantités d'urée reçues ont dépassé les prévisions avec un taux de mise en place de 107,5%. Cependant, le taux de cession est demeuré trop faible soit 20,5% donc 180.4 tonnes vendues sur les 880 tonnes mises en place.

IX.1.3. LA MISE EN PLACE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES

Dans la Région de Louga, 1300 semoirs ont été reçus pour la campagne agricole 2017/2018 dont 40% pour le département de Louga et 38% dans le Kébémer contre

22% pour Linguère. Il convient de souligner le faible taux de cession de ce matériel 38,5% soit 500 semoirs seulement vendus.

Tableau IX-3: Répartition et évolution des matériels de culture attelée

DEPARTEMENT	Semoir			Houe occidentale		
	Reçu	Vendu	R-V	Reçu	Vendu	R-V
Linguère	290	126	164	*125*	*78*	*47*
Louga	520	280	240	140	70	70
Kébémer	490	94	396	105	57	48
Total	**1300**	**500**	**800**	**370**	**205**	**165**

Source : DRDR Louga

Le taux de cession des houes occidentales reçues dans la Région de Louga pour la campagne agricole 2017/2018 s'élève à 55,4% (205 houes vendues sur un total de 370). La distribution des houes occidentales reçues en 2018 par département donne 33,8% à Linguère, 37,8% à Louga et 28,4% pour Kébémer avec des taux de cession respectifs de 62,4%, 50% et 54,3%.

IX.2. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1. LES CULTURES VIVRIERES

IX.2.1.1. Les cultures céréalières

Mil, Sorgho, Maïs et riz dans une moindre mesure sont les principales céréales cultivées dans la Région de Louga.

Les superficies cultivées en céréales ont connu un accroissement positif de 2,2% en moyenne annuelle entre les campagnes agricoles 2015/2016 et 2017/2018. Pour la campagne 2017/2018, les superficies emblavées en céréale ont augmenté de 50% comparativement à 2016/2017.

La production céréalière globale de la Région de Louga a augmenté en moyenne de 32,5% par an entre les campagnes agricoles 2015/2016 et 2017/2018 passant de 51138 tonnes à 84384 tonnes.

Dans la Région de Louga, le mil demeure de loin la céréale la plus importante en termes de production. Il constitue en effet 94% de la production céréalière régionale en 2018 et environ 87% pour les campagnes agricoles 2015/2016 et 2016/2017.

Le maïs, céréale exclusivement cultivée dans le département de Linguère vient loin derrière le mil avec une tendance à la baisse en termes de proportions soit 7,2% de la production céréalière régionale pour la campagne 2015/2016 contre 5,8% et 3,6% respectivement en 2016/2017 et 2017/2018.

La riziculture est dans sa phase d'essai dans l'arrondissement de Keur Momar Sarr, autour du Lac de Guiers et dans une moindre mesure dans le Linguère. La contribution du riz à la production céréalière de la région demeure encore très faible.
Elle s'élève seulement à 0,5% pour la dernière campagne agricole contre 1,4% en 2015/2016 et 1,5% en 2016/2017.

Graphique IX-1: Evolution de la production céréalière selon le département

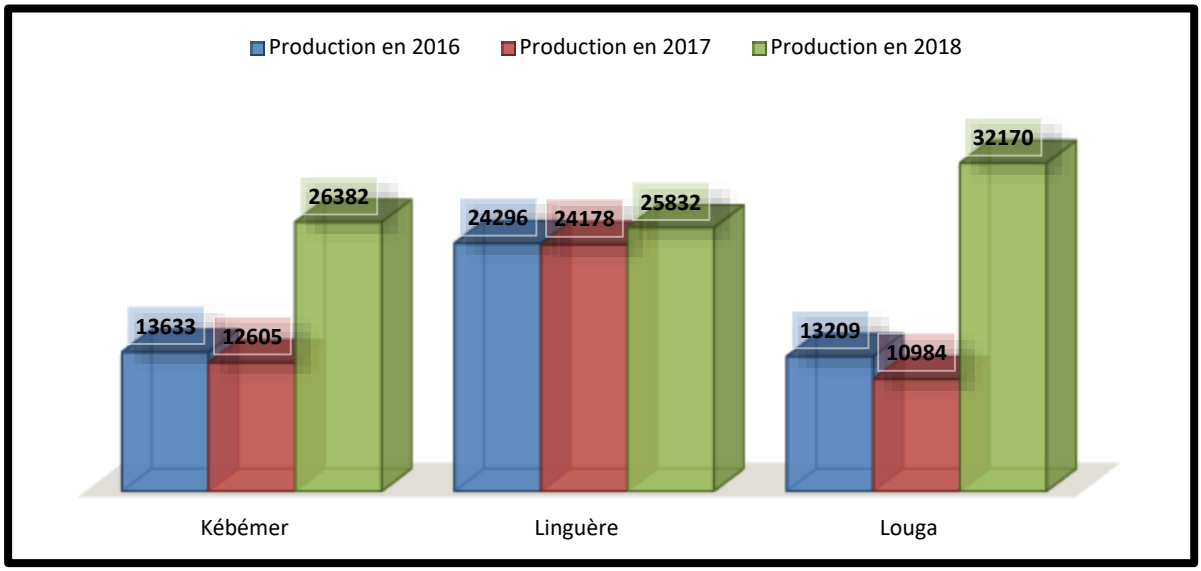

Source : DRDR de Louga

Le département de Linguère a fourni plus de la moitié de la production céréalière en 2016/2017 soit 51% et 47,5% pour la campagne agricole 2015/2016 contre 30,6% en 2017/2018. Pour la campagne 2017/2018, les contributions des départements de Kébémer et de Louga s'élèvent respectivement à 31,3% et 38,1%.

Tableau IX-4: Evolution de la production céréalière (en tonnes) selon la spéculation et le département

Département	Mil		Sorgho		Maïs		Riz		Total	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Kébémer	12238	26 304	367	78	0	0	0	0	12605	26 382
Linguère	21132	22 114	262	516	2784	3 079	0	124	24178	25 832
Louga	8436	31 059	1843	778	0	0	705	332	10984	32 170
Région	41806	79 477	2472	1 372	2784	3 079	705	456	47767	84 384

Source : DRDR de Louga

IX.2.1.2. Les autres cultures vivrières

Les autres cultures vivrières concernent ici le Niébé, la Pastèque, le Manioc, le Béref et le Sésame dans une moindre mesure.

Pour la campagne 2017/2018, une superficie globale de 145725 hectares a été réservée aux autres cultures vivrières soit une augmentation de 64% en termes relatifs comparativement à la précédente campagne (88983 hectares cultivés). Les superficies relatives aux autres cultures vivrières ont connu un accroissement positif de 38,2% en moyenne annuelle sur la période 2016-2018. Ainsi, la superficie réservée à ces spéculations en 2016 (82581 ha) a été multipliée par 1,8 en 2018 (145725 ha).

La production des autres cultures vivrières, toutes spéculations confondues, a plus que doublé entre 2016 et 2018, passant globalement de 122404 à 225021 tonnes soit une augmentation moyenne annuelle relative de 52,4% sur la période.

La pastèque produite en 2018 dans la Région de Louga provient, pour l'essentiel, des départements de Linguère soit 45,3% (57,7% en 2017) et Louga (42,8% contre 40,4% en 2017). La contribution du département de Kébémer à la production régionale de pastèque reste très faible 11,9% en 2018 (contre seulement 1,9% en 2017).

Graphique IX-2: Répartition des autres cultures vivrière selon la spéculation et le département

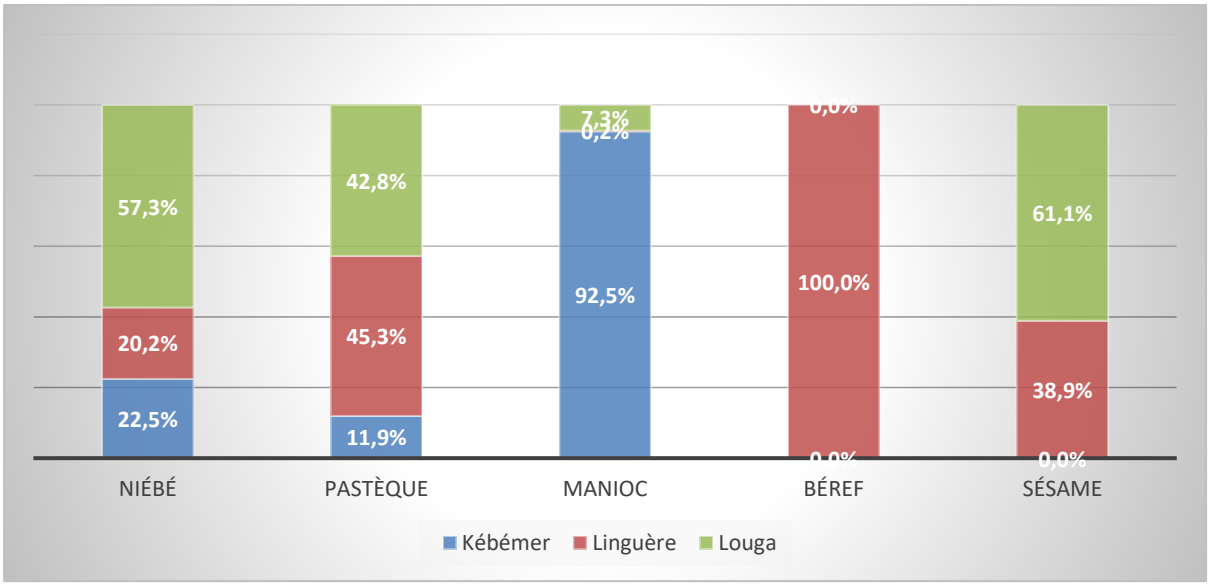

Source : DRDR de Louga

Le département de Kébémer apparaît comme la zone de prédilection pour la culture du manioc. Il produit à lui seul 92,5% du manioc provenant de la Région de Louga en 2018 (88,6% en 2017). Le département de Louga vient en seconde position loin derrière avec 7,3% de la production régionale de manioc (11,4% en 2017). La

contribution du département de Linguère en ce qui concerne la production de manioc demeure marginale avec 0,2% seulement du tonnage régional en 2018.

Tableau IX-5: Production autres cultures vivrières selon la spéculation et le département

Département	Niébé		Pastèque		Manioc		Béref		Sésame		Total	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Kébémer	14038	21442	2021	18750	42910	70802	0	0	0	0	58969	110994
Linguère	13738	19250	62885	71100	0	180	383	367	0	14	77006	90921
Louga	39412	54685	44086	67200	5548	5548	0	0	0	22	89046	127455
Région	671888	95377	108992	157050	48458	76530	383	367	0	36	225021	329370

Source : DRDR de Louga

Le département de Louga est la zone de prédilection pour la culture du Niébé dans la région. Plus de la moitié de la production de Niébé provient ainsi de ce département qui concentre 57,3% de la production régionale en 2018 (58,7% en 2017). Les départements de Kébémer et Linguère contribuent respectivement pour 22,5% et 20,2% à la production de Niébé dans la Région de Louga en 2018 (20,9% et 20,4% respectivement en 2017).

IX.2.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES

L'arachide est la seule culture de rente de la Région de Louga. Globalement, les superficies cultivées pour l'arachide ont augmenté 11,4% passant de 189685 hectares en 2017 à 211379 Ha en 2018.

Le département de Louga concentre la moitié des superficies emblavées en arachide d'huilerie en 2018 dans la Région 50% contre 30% et 20% respectivement pour Linguère et Kébémer.

Les rendements d'arachide se sont améliorés globalement de 47% pour la campagne 2017/2018, comparativement à la campagne précédente. Cet accroissement est fortement tiré par le département de Louga où le rendement a plus que doublé en 2018 (121%). Le département de Linguère présente un rendement en arachide quasi stationnaire entre les campagnes agricoles 2016/2017 et 2017/2018 avec une légère progression de 1% contre 22% à Kébémer.

Tableau IX-6: Répartition et évolution de l'arachide d'huilerie selon les superficies, rendements et productions, par département

Spéculation		Kébémer		Linguère		Louga		Région	
		Campagne 2016/2017	Campagne 2017/2018	Campagne 2016/2017	Campagne 2017/2018	Campagne 2016/2017	Campagne 2017/2018	Campagne 2016/2017	Campagne 2017/2018
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	65700	42 825	37232	62 482	86752	106 072	189685	211 379
	Rdt (Kg/Ha)	700	854	752	756	403	889	574	*843*
	Prod(T)	45990	36 572	27999	47 237	34961	94 298	108950	178 107

Source : DRDR Louga

La production arachidière a connu un grand bond passant de 108950 tonnes en 2017 à 178107 tonnes en 2018 soit une hausse de 69157 tonnes en valeur absolue et 63,5% en termes relatifs.

Le département de Louga a fourni plus de la moitié de la production totale d'arachide d'huilerie en 2018 avec 53% contre respectivement 26,5% et 20,5% pour les départements de Linguère et Kébémer.

La production arachidière a plus que doublé en 2018 dans le département de Louga soit un accroissement positif de 169,7% contre 68,7% pour celui de Linguère. Par contre le département de Kébémer a enregistré une chute de 25,8% de sa production en 2018 comparativement à la campagne précédente.

IX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.3.1. ATOUTS

- Remplacement graduel des semences écrémées par des semences certifiées
- Mise à disposition à temps des facteurs de production
- Elévation continue du niveau de mécanisation de l'agriculture qui permet d'augmenter de "façon substantielle" les productions dans toutes les spéculations et d'augmenter les superficies emblavées,
- Orientation essentielle des subventions à plus de 70% vers les petits producteurs et en fin l'accélération du processus de reconstruction du capital semencier.

IX.3.2. CONTRAINTES

- Pauvreté des sols ;
- Monoculture arachidière ;
- Attaques des insectes: *invasions de pucerons*, …;
- Accès aux intrants de qualité.

CONCLUSION

L'Etat du Sénégal a mobilisé d'importantes ressources pour doter les paysans d'intrants de qualité (semences, engrais, etc.) et de matériels agricoles. Ces efforts ont permis d'améliorer globalement les productions pour la campagne agricole 2017/2018 dans la Région de Louga.

Pour toutes les autres spéculations, sauf le riz, le sorgho et le Béref, la région de Louga a enregistré des accroissements positifs de production dus à une pluviométrie acceptable, à l'augmentation des emblavures et des rendements moyens d'une manière générale. La baisse de la production de riz s'explique par une diminution des superficies emblavées par rapport à la campagne précédente.

Une diminution des superficies emblavées combinée à une chute du rendement moyen en 2017 est à la base d'une baisse de production pour la Sorgho pour la campagne 2017/2018. La Région de Louga a besoin d'un programme de renouvellement du capital semencier pour toutes les spéculations.

CHAPITRE X : ELEVAGE

INTRODUCTION

Tant du point de vue économique que social, l'élevage apparaît comme un secteur très important de l'économie du Sénégal d'une manière générale et en particulier de la Région de Louga. Même si certaines contraintes semblent peser sur le développement du sous-secteur, il n'en demeure pas moins que la Région de Louga présente des atouts non négligeables notamment l'existence d'une grande zone sylvopastorale, un cheptel très important numériquement mais aussi et surtout des populations disposant d'une grande tradition pastorale. L'élevage dans la Région de Louga est essentiellement de type extensif marqué par la transhumance du fait des aléas climatiques. Par ailleurs, le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre depuis plus une décennie diverses politiques visant la modernisation et l'intensification du sous-secteur de l'élevage pour une amélioration quantitative et qualitative des productions. La région de Louga qui abrite la plus grande zone sylvo pastorale du pays est un des grand bénéficiaire.

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Les effectifs du personnel des services vétérinaires de la Région de Louga ont baissé de 12% passant de 50 agents (tous grades confondus) en 2017 à 44 éléments en 2018.

Les effectifs restent dominés par les hommes qui constituent 86,4% du personnel des services techniques en 2018 (88% en 2017).

Tableau X-1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Services Vétérinaires selon le grade

	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agent Technique d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
SREPA	2016	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	3	2	2	4
	2017	0	1	1	1	0	1	0	0	0	2	1	3	3	2	5
	2018	0	1	1	1	0	1	0	0	0	1	1	2	2	2	4
SDEPA Louga	2016	0	0	0	1	0	1	8	1	9	1	0	1	10	1	11
	2017	0	0	0	2	0	2	11	2	13	0	0	0	13	2	15
	2018	0	0	0	2	0	2	9	3	12	0	0	0	11	3	14
SDEPA Kébémer	2016	0	0	0	1	0	1	4	0	4	2	0	2	7	0	7
	2017	0	0	0	2	0	2	8	1	9	2	0	2	12	1	13
	2018	0	0	0	2	0	2	7	1	8	0	0	0	9	1	10
SDEPA Linguère	2016	0	0	0	1	0	1	11	1	12	1	0	1	13	1	14
	2017	0	0	0	1	0	1	15	0	15	1	0	1	17	0	17
	2018	0	0	0	2	0	2	14	0	14	0	0	0	16	0	16
Ensemble	2016	0	1	1	3	0	3	23	2	25	6	1	7	32	4	36
	2017	0	1	1	6	0	6	34	3	37	4	2	6	44	6	50
	2018	0	1	1	7	0	7	30	4	34	1	1	2	38	6	44

Source : SREPA de Louga

La répartition des effectifs suivant le service donne 9% au SREPA contre respectivement 36%, 32% et 23% pour les services départementaux de Linguère, Louga et Kébémer.

Les Agents Techniques d'Elevage représentent la plus grande proportion des effectifs globaux en 2018 avec 77% (74% en 2017) du total régional contre 16% pour les Ingénieurs des Travaux (12% en 2017). Le personnel ne compte qu'un seul Docteur Vétérinaire.

X.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

La région de Louga bénéficie de la présence de grands projets d'élevage tels que le PASA LouMaKaf, le PAFA-E, le PRAPS qui ont construit des bergeries, chèvreries et poulaillers afin d'augmenter le rendement des espèces à cycle court. De même, l'installation des forages a impacté sur l'accès à l'eau. Toutes ces infrastructures ont permis de diminuer les couts liés à notre pratique d'élevage et donc soulevés beaucoup de contraintes.

X.1.3. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Le nombre d'infrastructures et d'équipements n'a pas connu de variation entre 2017 et 2018.

Au total, 761 infrastructures pastorales sont dénombrées dans la Région de Louga pour l'année 2018 dont l'essentiel est localisé dans le département de Linguère (60,6%). Les départements de Louga et Kébémer concentrent respectivement 26,4% et 13% des infrastructures pastorales de la région.

Tableau X-2: Répartition du nombre d'infrastructures par département en 2018

Département	Forage pastoral	Abreuvoir	Parc à vaccination	Magasin aliment bétail	Marché bétail	Aire d'abattage contrôlée	Abattoir moderne	Ensemble
Kébémer	49	0	40	10	0	0	0	99
Linguère	128	123	156	37	2	14	1	461
Louga	56	42	75	5	14	8	1	201
Total	**233**	**165**	**271**	**52**	**16**	**22**	**2**	**761**

Source : SREPA de Louga

Les infrastructures sont constituées majoritairement de parcs à vaccination (35,6%), de forages pastoraux (30,6%), et d'abreuvoirs (21,7%). Les autres infrastructures existantes sont des magasins d'aliment de bétail (6,8%), des aires d'abattage (2,9%) et de marchés de bétail (2,1%). La Région compte également deux(2) abattoirs modernes, un dans le département de Louga et un autre dans celui de Linguère.

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

L'effectif du cheptel de la Région de Louga, toutes espèces confondues, est passé de 2274425 en 2017 à 2796480 têtes en 2018 soit une augmentation de 23% en termes relatifs.

La répartition des effectifs du cheptel suivant l'espèce montre une forte domination de l'élevage des petits ruminants en termes numériques. En effet, les ovins et caprins constituent respectivement 44,5% (41,3% en 2017) et 40,1% (37,0% en 2017) de l'ensemble du cheptel de la Région de Louga en 2018.Ensuite, viennent les bovins avec 15,5% des effectifs globaux de la région contre 17,2% en 2017. Les équins et Asins représentent 2,3% (3,3% en 2017) et 0,9% (1,1% en 2017) du cheptel respectivement.

Linguère apparaît comme le département le plus grand département d'élevage de la Région et concentre près de la moitié des effectifs du cheptel soit 48% en 2017 comme

en 2018. Les départements de Kébémer et Louga abritent respectivement 28% et 24% du cheptel régional en 2018 (29% et 23% respectivement en 2017).

Tableau X-3: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par département

Espèce	Année	Département			Région
		Kébémer	Linguère	Louga	
Bovin	2017	49722	213745	126630	390097
	2018	55201	238330	141072	434603
Ovin	2017	298836	449448	191725	940009
	2018	375251	565508	252314	1193073
Caprin	2017	270794	402830	167998	841622
	2018	341647	508550	224927	1075124
Equin	2017	33636	9363	33000	75999
	2018	19028	10092	35744	64864
Asin	2017	3794	13258	6808	23860
	2018	4067	14285	7299	25651
Autres	2017	32	0	2806	2838
	2018	156	0	3009	3165
Total bétail	2017	656814	1088644	528967	2274425
	2018	795350	1336765	664365	2796480
Total volaille	2017	589282	540830	744886	1874998
	2018	718444	658694	907502	2284640

Source : SREPA de Louga

Le département de Linguère, la plus importante zone d'élevage possède en 2018 plus de la moitié des bovins de la région (54,8% contre 54,8% en 2017), 47,4% des ovins (47,8% en 2017) et 47,3% des caprins (47,8% en 2017).

Graphique X-1: Répartition du cheptel de la Région de Louga par espèce et département en 2018

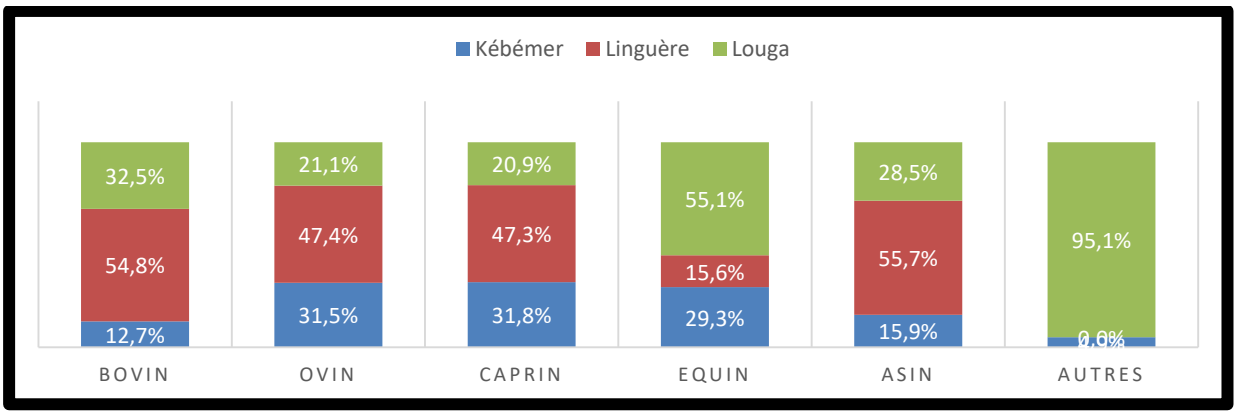

Source : SREPA de Louga

En 2018, la volaille est estimée à 2 284 640 têtes contre 1 874 998 têtes en 2017 dans la Région de Louga soit une hausse relative de 21,8%. Le département de Louga apparaît ainsi comme la plus grande zone avicole de la région en 2018 et concentre 39,72% des effectifs de la volaille (40% en 2017) contre 31,45% et 28,83% respectivement pour Kébémer et Linguère (31% et 29% respectivement en 2017).

X.3. LES PRODUCTIONS

X.3.1. LA PRODUCTION DE VIANDE ET D'ŒUFS

La production contrôlée de viande a chuté de 21,6% en 2018 comparativement à l'année précédente. Elle est ainsi passée de 2466,295 tonnes à 1932,607 tonnes. Soit une baisse de 533,688 tonnes en valeur absolue.

Tableau X-4: Répartition et évolution de la production de viande par espèce selon le département

Département	Année	Production de viande(en kg)		
		Bovin	Petit Ruminant	Total
Kébémer	2017	636567	337436	974003
Linguère		358082	177704	535786
Louga		729334	227172	956506
Région		**1723983**	**742312**	**2466295**
Kébémer	2018	292 716	164194	456 910
Linguère		489393	193492	682885
Louga		606761	186051	792812
Région		**1388870**	**543737**	**1932607**

Source : SREPA de Louga

La répartition de la production suivant l'espèce montre la plus grande proportion vient de l'abattage de bovins soit 72% contre 28% pour les petits ruminants en 2018 (70% et 30% respectivement en 2017).

Les départements de Louga et de Linguère demeurent les plus grands producteurs de viande de la région en 2018, toutes espèces confondues, avec respectivement 41% et 35% de la production globale (respectivement 38,8% et 21,7% en 2017). La contribution du département de Kébémer à la production régionale de viande en 2018 s'élève à 24% (39,5% en 2017).

Graphique X-2 : Production de viande selon l'espèce et le département en 2017 et 2018

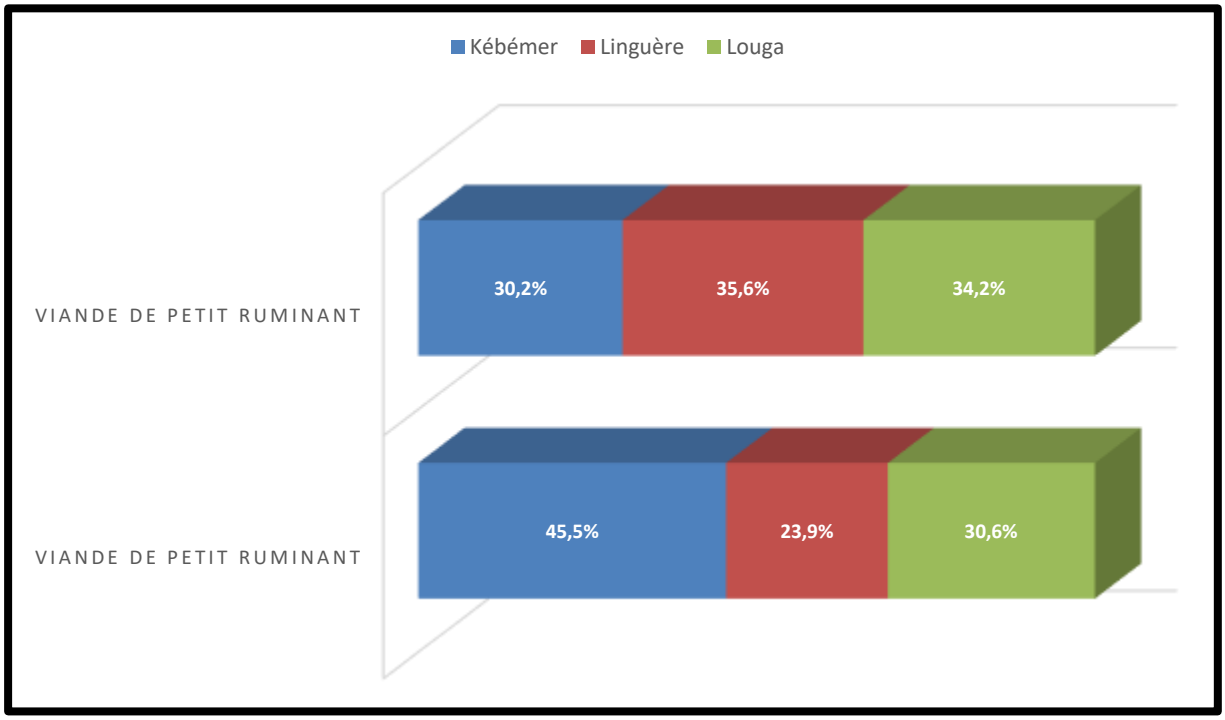

Source : SREPA de Louga

Les départements de Louga et de Linguère fournissent à eux deux plus des 3/4 près de la production de viande bovine de la région en 2018 avec respectivement 43,7% et 35,2% (42,3% et 20,8% respectivement en 2017). La contribution du département de Kébémer à la production de viande bovine représente 21,1% en 2018 contre 36,9% en 2017.

La production d'œufs de la Région de Louga a connu une baisse de 16,3% en termes relatifs en 2018 par rapport à 2017, passant de 18 091 133 tonnes à 15 136 451 tonnes.

Tableau X-5: Répartition de la production d'œufs par département

Département	2016	2017	2018
Louga	8960000	9 312 617	9 528 771
Linguere	1855000	1 755 230	52 980
Kébémer	6980000	7 023 286	5 554 700
Region	17795000	18 091 133	15 136 451

Source : SREPA de Louga

Graphique X-3: Production d'œufs par département en 2017 et en 2018

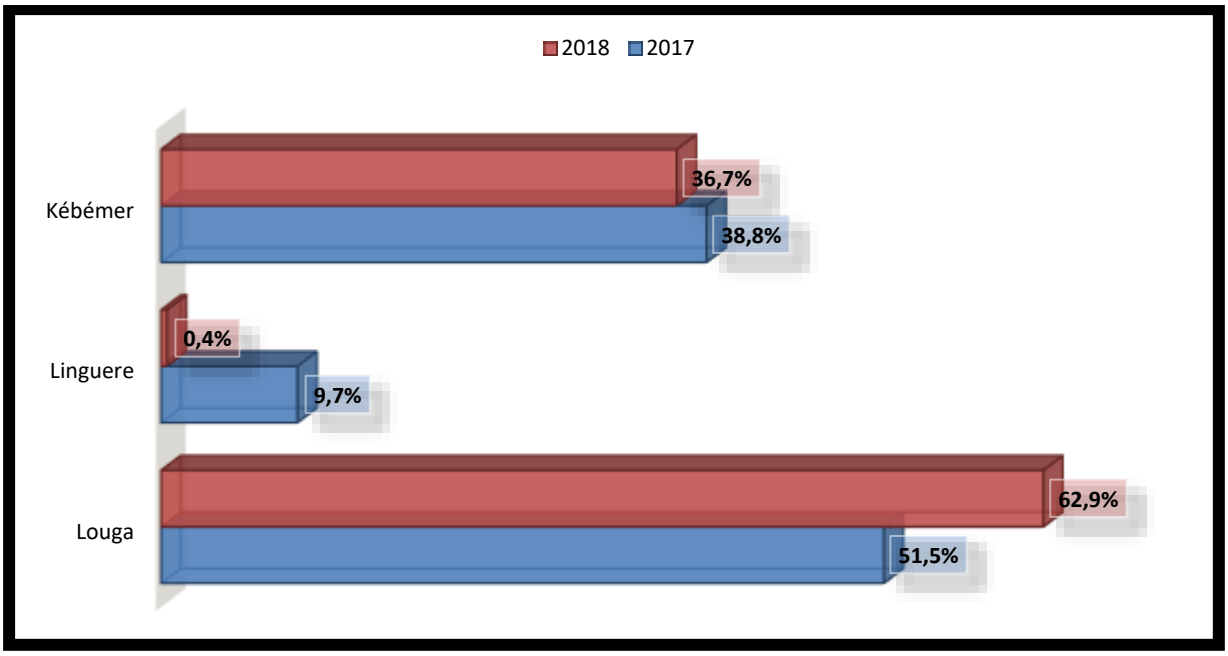

Source : SREPA de Louga

Le département de Louga apparaît comme le plus grand producteur d'œufs de la région avec plus de la moitié de la production régionale soit 51,5% en 2017 et 62,9% en 2018. Il est suivi du département de Kébémer qui fournit plus du tiers des œufs produits dans la région avec 38,8% de la production totale en 2017 contre 36,7% en 2018.

Il faut toutefois noter la faible contribution du département de Linguère à la production d'œufs avec 9,7% et 0,4% de la production régionale respectivement en 2017 et 2018.

X.3.2. LA PRODUCTION CONTROLEE DE LAIT

La production laitière contrôlée de la Région de Louga est estimée 983115 litres en 2018 contre 1136908 litres l'année dernière soit une chute de 13,5%.

Tableau X-6: Répartition de la production de lait par département

Département	2016	2017	2018
Louga	525 000	412440	430 304
Kébémer	385 265	396265	302 275
Linguère	229 492	328203	250 536
Total	**1 139 757**	**1 136 908**	**983 115**

Source : SREPA de Louga

La répartition de la production de lait suivant le département montre que celui de Louga présente la plus importante contribution en 2018 soit 44% (36% en 2017).

Graphique X-4: Production laitière suivant le département en 2017 et en 2018

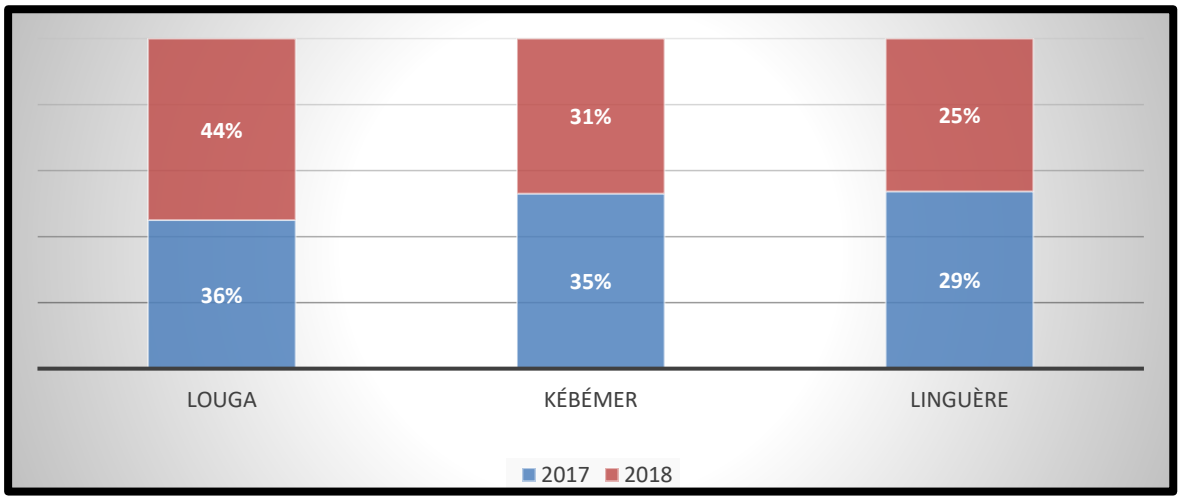

Source : SREPA de Louga

Le département de Kébémer fournit 31% du lait produit dans la région en 2018 (35% en 2017) contre 25% à Linguère (29% en 2017).

Hormis le département de Louga qui a enregistré une hausse de 4,3% de sa production laitière en 2018 comparativement à 2017, à Kébémer et Linguère les productions ont chuté de 23,7% en 2018.

X.3.3. LA PRODUCTION CONTROLEE DES CUIRS ET PEAUX

La Région de Louga produit 64 670 tonnes de cuirs et peaux contre 150 806 tonnes en 2017 soit une baisse relative de 57% (86 136 tonnes en valeur absolue).

Cette chute substantielle de la production est tirée vers le bas par les départements de Kébémer et Linguère qui ont vu leurs productions en 2018 baisser respectivement de 85% et 74% comparativement à l'année précédente.

Tableau X-7: Répartition de la production de cuirs et peaux par département

Département	**2017**	**2018**
Louga	49023	41879
Linguère	67930	17548
Kébémer	33853	5243
Région	**150 806**	**64 670**

Source : SREPA de Louga

Le département de Louga demeure le plus grand producteur de cuirs et de peaux de la région en 2018 et concentre 65% de la production suivi de Linguère qui contribue pour 27%. Seulement 8% des cuirs et peaux produits dans la région provient du département de Kébémer.

X.4. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.4.1. EPIDEMIOLOGIE DES PRINCIPALES MALADIES ANIMALES

X.4.1.1. X.4.1.1 Consultations

En 2018, le nombre de consultations, toutes affections confondues, a plus que doublé par rapport à l'année 2017 (2,4 fois).

Tableau X-8: Répartition et évolution des consultations selon l'affection

Affection	2017	2018
Abcès	141	902
Actinomycose	18	154
Arthrite	493	4816
Asthénie	486	827
Avitaminose	992	10837
Bronchite	362	0
Cachexie	8449	2234
Colique	406	1327
Diarrhée	434	2204
Catharée (conjonctivite)	55	543
Dystocie	277	1013
Météorisation	167	919
Morsure de chien	190	193
Plaie	351	1599
Prolapsus vaginal	68	352
Prurit	349	895
Tétanos	91	443
Traumatisme	83	866
Mammite	68	1529
Supplémentation	3075	0
Fracture	0	154
Hernie	0	198
Gourme	0	234
Pasteurellose	0	526
Affection pulmonaire	0	6426
Botulisme	0	474
Charbon Symptomatique	0	2
Habronémose	0	1
Métrite	0	5

Affection	2017	2018
Rétention urinaire	0	2
Stomatite	0	1
Total	**16555**	**39676**

Source : SREPA de Louga

Pour l'année 2018, l'avitaminose demeure le principal motif de consultation avec plus de ¼ des cas soit 27%.

Graphique X-5: Consultations en 2017 et 2018 suivant l'affection

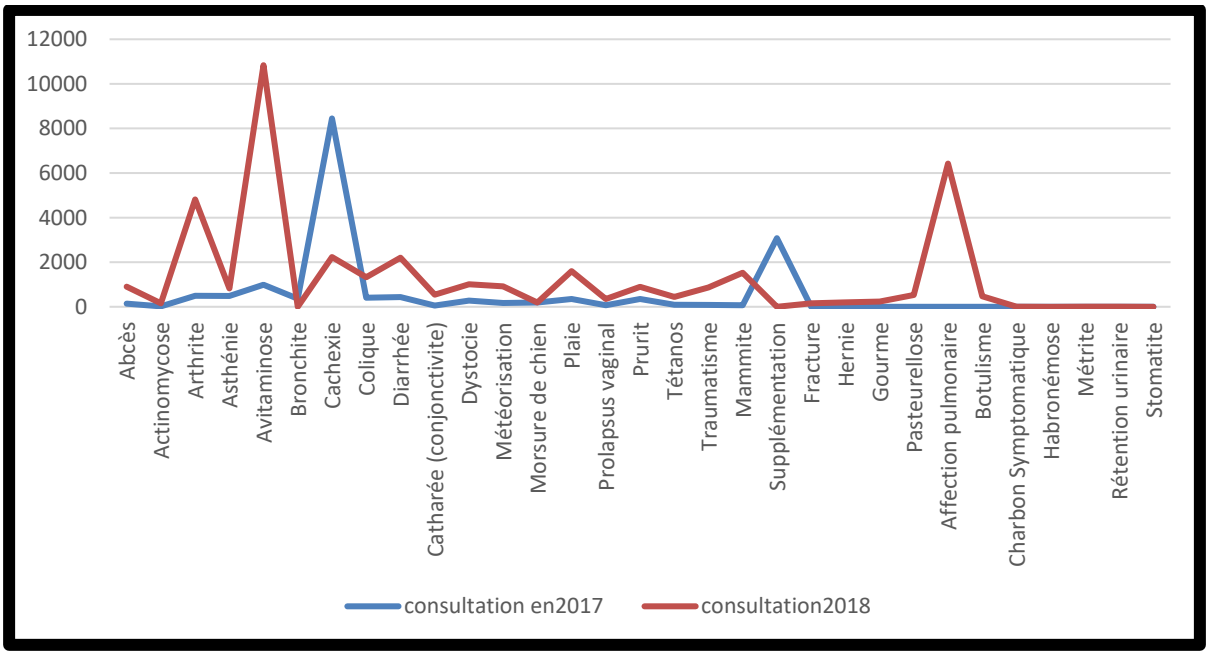

Source : SREPA de Louga

Les affections pulmonaires et l'arthrite concentrent respectivement 16% et 12% des cas de consultations.

L'avitaminose, les affections pulmonaires et l'arthrite sont les trois premiers motifs de consultation et concentrent ensemble plus de la moitié des cas en 2018 (55%).

X.4.1.2. X.4.1.2 Immunisation

Les résultats de la campagne d'immunisation dans la Région de Louga ont connu une chute importante de 36,9% en 2018 comparativement à 2017. Ainsi l'immunisation contre diverses pathologies ont touché 12 73 504 bêtes globalement en 2017 contre seulement 803 654 animaux en 2018**.** Les départements de Kébémer et Louga concentrent respectivement 22% et 13% des bêtes immunisées dans la région en 2018 (respectivement 33,7% et 20,6% en 2017).

Graphique X-6: Evolution de l'immunisation selon la pathologie

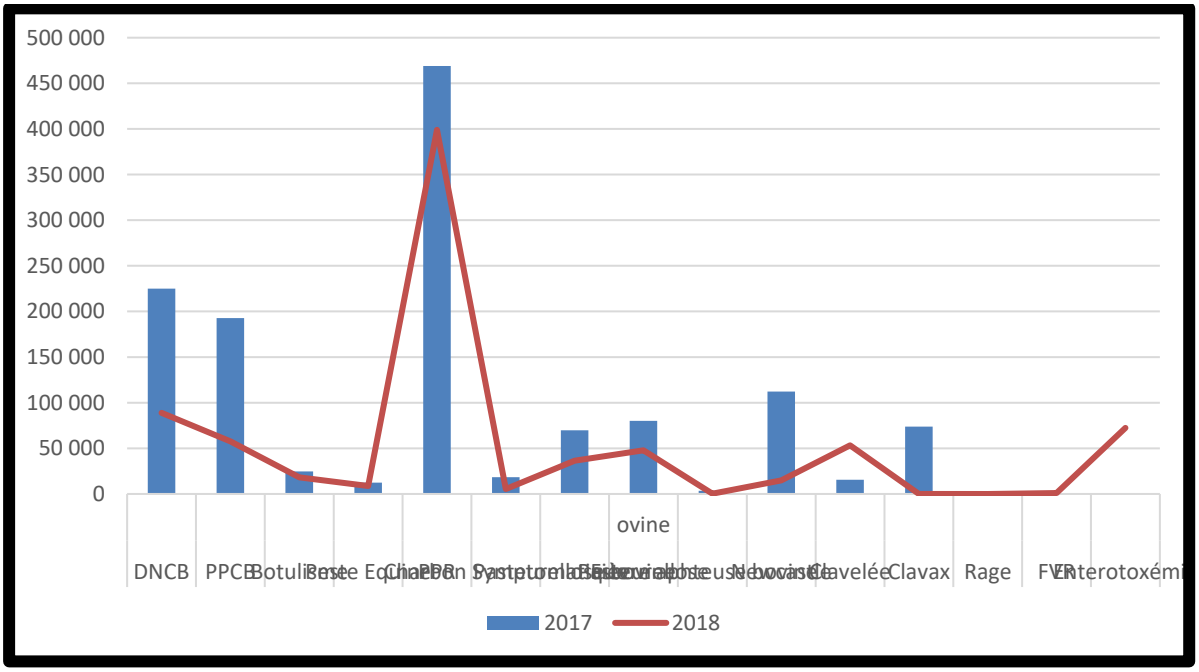

Source : SREPA de Louga

L'immunisation du bétail en 2018 concerne essentiellement la Peste des Petits Ruminants avec 50% des effectifs immunisés (36,8% en 2017), la Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine, 11% contre 17,7% en 2017 et la Péri Pneumonie Contagieuse Bovine (7% en 218 contre 15,1% en 2017). L'immunisation pour l'Entéerotoxémie en 2018 concerne 9% des animaux traités.

Tableau X-9: Evolution des résultats de la campagne d'immunisation du bétail par département

Département	Année	DNCB	PPCB	Botulisme	Peste Equine	Peste PR	Charbon Symptomatique	Pasteurellose bovine	Pasteurellose ovine	Fièvre aphteuse bovine	Newcastle	Clavelée	Clavax	Rage	FVR	Entérotoxémie	Ensemble
Louga	2017	71 600	51 056	1953	1237	111 939	13 995	539	800	334	3 104	6038	0	0	0	0	262 595
	2018	**1 810**	**100**	**2 277**	**435**	**48 744**	**1 477**	**1 532**	**3 133**	**83**	**5 317**	**600**	0	**0**	**480**	**35 731**	101 719
Kébémer	2017	71 518	77 645	206	4882	161 400	1985	23 586	24 207	3179	83 580	0	0	0	0	0	428 602
	2018	**25 761**	**9 936**	**1 565**	**1 233**	**120 799**	**2 629**	**4 113**	**5 940**	**273**	**2 781**	**0**	0	**4**	**0**	**986**	176 020
Linguère	2017	81 795	63 975	22 441	6 276	195 702	2386	45 624	55 159	0	25 536	9595	73 818	0	0	0	582 307
	2018	**61 288**	**47 549**	**14 287**	**6 993**	**229 457**	**1 192**	**30 862**	**38 665**	**0**	**6 763**	**52 648**	0	**0**	**480**	**35 731**	525 915
Région	**2017**	**224 913**	**192 676**	**24 600**	**12 395**	**469 041**	**18 366**	**69 749**	**80 166**	**3 513**	**112 220**	**15 633**	**73 818**	**0**	**0**	**0**	**1 297 090**
	2018	**88 859**	**57 585**	**18 129**	**8 661**	**399 000**	**5 298**	**36 507**	**47 738**	**356**	**14 861**	**53 248**	**0**	**4**	**960**	**72 448**	**803 654**

Source : SREPA de Louga

X.4.1.3. X.4.1.3 Déparasitage

Pour l'année 2018, les opérations de déparasitage dans la Région de Louga ont touché globalement 280404 têtes de bétail. Comparativement à l'année précédente, l'effectif des animaux déparasités a plus que triplé (accroissement de +3,29%).

La moitié des effectifs (50%) a subi un déparasitage interne et externe. Le déparasitage interne a touché 34% des effectifs contre 16% pour le déparasitage externe. Concernant la volaille, les effectifs déparasités ont globalement chuté de 93,7% passant de 39221 sujets en 2017 à 2434 individus en 2018.

Tableau X-10: Evolution des résultats des déparasitages selon l'espèce

Déparasitage	Année	Bovin	ovin	caprin	équin	Ensemble bétail	Volaille
	2017	7744	24829	2613	5706	40892	38788
Interne	2018	16350	63363	7209	8498	95420	1171
	2017	7908	13808	1003	1748	24467	433
Externe	2018	9316	24380	3506	7580	44782	46
	2017	0	0	0	0	0	0
Inter et externe	2018	25666	87743	10715	16078	140202	1217
	2017	**15652**	**38637**	**3616**	**7454**	**65359**	**39221**
Ensemble	**2018**	**51332**	**175486**	**21430**	**32156**	**280404**	**2434**

Source : SREPA de Louga

Concernant le cheptel, les résultats des déparasitages selon l'espèce montrent que les ovins et les bovins concentrent les plus grandes proportions. Quelle que soit l'année considérée, le déparasitage touche plus les ovins (59% des effectifs traités en 2017 contre 63% en 2018).

Graphique X-7 : Evolution du déparasitage du cheptel selon l'espèce

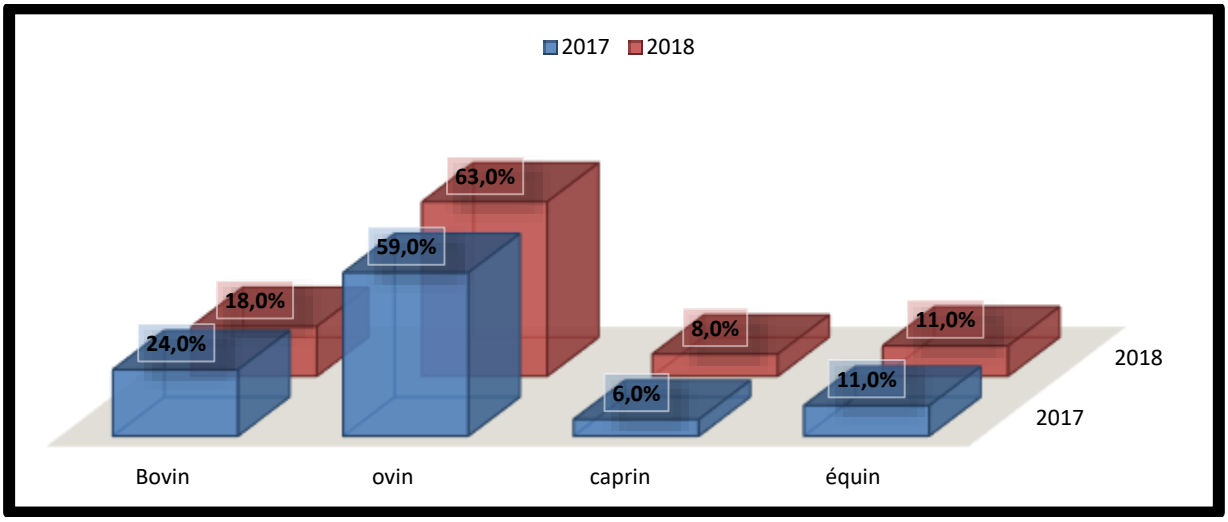

Source : SREPA de Louga

Pour l'année 2018, 18% des animaux déparasités sont des bovins contre 24% en 2017. Les caprins et les équins constituent respectivement 8% et 11% du bétail déparasité en 2018 (6% et 11% respectivement en 2017).

X.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Etendue d'une zone sylvopastorale ;
- Tradition d'élevage ;
- Existence du Ranch de Dolly avec des infrastructures pastorales.

X.5.2. CONTRAINTES

- ✓ Transhumance ;
- ✓ Récurrence des feux de brousse ;
- ✓ Matériels de vaccination obsolète ;
- ✓ Insuffisance et vétusté de parcs de vaccination ;
- ✓ Refus de vaccination de certains éleveurs ;
- ✓ Insuffisance voire absence de moyens logistiques ;
- ✓ Insuffisance de la chaine de froid ;
- ✓ Insuffisance des infrastructures pastorales ;
- ✓ Problème récurrent de disponibilité de vaccins surtout en poly-équipeste ;
- ✓ Insuffisance d'infrastructures pastorales;
- ✓ gestion inappropriée des zones agro-pastorales ;

- ✓ faible couverture sanitaire et vaccinale ;
- ✓ Insuffisance de circuits modernes de transformation et de commercialisation ; des produits de l'élevage.

CONCLUSION

La Région de Louga dispose d'un important cheptel et de fortes potentialités pour la pratique de l'élevage même si le développement de ce secteur est limité parfois par des contraintes de divers ordres. Cependant, le sous-secteur de l'élevage, de par la diversité des types et les activités corollaires (embouche, production laitière, transformation de produits laitiers et vente de bétail) constitue l'une des plus importantes sources de revenus des populations notamment dans le Ferlo.

CHAPITRE XI : PECHE

INTRODUCTION

Au même titre que l'agriculture et l'élevage, la pêche demeure une composante essentielle de l'économie sénégalaise par sa contribution non négligeable aux objectifs de croissance. Elle joue un rôle important dans la résorption du chômage mais aussi dans la réduction du déficit de la balance des paiements.

Dans la Région de Louga, la pêche artisanale est pratiquée au niveau du Lac de Guiers dans l'arrondissement de Keur Momar Sarr (pêche continentale) et à l'ouest de la région en ce qui concerne la pêche maritime dans les départements de Louga et Kébémer.

Cependant, certaines pesanteurs, notamment la forte pression exercées sur les ressources, pèsent sur la pêche artisanale dans la région de Louga et semblent plomber son essor et la durabilité du secteur.

Ce chapitre traite des services techniques de la pêche, des infrastructures et des partenaires du secteur dans un premier temps. Puis, les sites et armements de la pêche sont abordés pour terminer par la production et sa ventilation mais aussi des transformations des produits du secteur.

XI.1 LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES

XI.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

L'effectif du personnel des services techniques de la pêche dans la Région de Louga s'élève à onze (11) agents tous grades confondus. Il ne compte qu'une femme.

Tableau XI-1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service

	Année	Ingénieur en pêche et aquaculture			Technicien Supérieur en pêche et Aquaculture			Agents Techniques des pêches			Matelots/observateurs			Ensemble		
		H	**F**	**Ens.**	**H**	**F**	**Ens.**	**H**	**F**	**Ens.**	**H**	**F**	**Ens.**	**H**	**F**	**Ens.**
SRPS [1]	2016	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
	2017	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
	2018	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
SDPS [2] de Kébémer	2016	0	0	0	1	1	2	2	0	2	2	0	2	5	1	6
	2017	0	0	0	0	1	1	2	0	2	2	0	2	4	1	5
	2018	0	0	0	0	1	1	2	0	2	0	0	0	2	1	3
SDPS [4] de Louga.	2016	0	0	0	2	0	2	1	0	1	1	0	1	4	0	4
	2017	0	0	0	1	0	1	2	0	2	1	0	1	4	0	4
	2018	0	0	0	1	0	1	3	0	3	1	0	1	5	0	5
Total	2016	**2**	**0**	**2**	**3**	**1**	**4**	**3**	**0**	**3**	**3**	**0**	**3**	**11**	**1**	**12**
	2017	**2**	**0**	**2**	**1**	**1**	**2**	**4**	**0**	**4**	**3**	**0**	**3**	**10**	**1**	**11**
	2018	**2**	**0**	**2**	**1**	**1**	**2**	**4**	**0**	**4**	**2**	**1**	**3**	**10**	**2**	**12**

Source : SRPS de Louga

Le personnel est réparti inégalement entre le Service Régional de la Pêche et de la Surveillance (18,1%) et les Services départementaux de Kébémer (45,5%) et de Louga (36,4%).

Les Agents Techniques (36,4%) de la Pêche et les Matelots (27,3%) sont dominants dans les effectifs du personnel en charge de la Pêche et de la Surveillance dans la Région de Louga.

XI.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Tableau XI-2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
PRAO	Programme de développement (Etat, Banque Mondiale)	Gestion des ressources marines	Potou et Lompoul
GOWAMER	Programme de développement (Union Européenne, PNUD)	Gouvernance des pêches et Sécurité alimentaire	Keur Momar Sarr
Comfish-Plus	Programme de développement USAID	Gouvernance des pêches, gestion durable	Potou et Lompoul

Source : SRPS de Louga

XI.1.3. LES INFRASTRUCTURES

La Région de Louga ne dispose d'aucune usine de transformation de produits halieutiques.

Au titre des infrastructures de pêche, il convient de noter l'existence de deux (2) quais, un à Lompoul (département de Kébémer) et un autre à Potou (département de Louga).

Tableau XI-3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par département

Infrastructure	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Quai de pêche	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	2	2
Complexe frigorifique	1	1	1	0	1	1	0	0	0	1	2	2
Fabrique de glace	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	2	2
Marché moderne aux poissons	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Site de transformation artisanale aux normes	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1

Source: SRPS de Louga

Le seul site de transformation artisanale aux normes est localisé dans le département de Kébémer qui abrite aussi l'unique marché moderne aux poissons de la Région de Louga.

Les départements de Kébémer et de Louga comptent chacun un complexe frigorifique et une fabrique de glace.

XI.2. LA PECHE ARTISANALE

XI.2.1. LES SITES ET L'ARMEMENT DE PECHE

Au total, la pêche artisanale dans la Région de Louga est pratiquée sur seize (16) sites (pêche continentale et pêche maritime) dont 14 sont situés dans le département de Louga soit 87,5%.

Pour l'essentiel, les villages de pêcheurs concernent la pêche continentale avec 68,8% des sites de la région en 2017 contre 31,2% pour le volet maritime.

Tableau XI-4: Evolution des sites, des pêcheurs selon le type de pêche, par département

Département	Année	Nombre de villages de pêcheurs			Nombre de pêcheurs		
		PC[2]	PM[3]	Total	PC	PM	Total
Kébémer	2016	0	2	2	0	685	685
	2017	0	2	2	0	685	685
	2018	0	2	2	0	665	665
Louga	2016	11	3	14	268	205	473
	2017	11	3	14	197	163	360
	2018	11	3	14	268	225	493
TOTAL	2016	11	5	16	268	890	1158
	2017	11	5	16	268	890	1158
	2018	11	5	16	268	890	1158

Source : SRPS de Louga

La pêche continentale est pratiquée exclusivement dans le département de Louga notamment l'arrondissement de Keur Momar Sarr avec la présence du Lac de Guiers.

Le nombre de pêcheurs dénombrés dans la Région de Louga en 2018 s'élève à 1158 agents, nombre qui n'a pas varié par rapport à l'année précédente.

Plus de 7 pêcheurs sur dix (77%) s'activent dans la pêche maritime. La pêche continentale concerne 23% du total de la région.

Le département de Kébémer concentre plus de la moitié des pêcheurs dénombrés en 2018 dans la Région de Louga soit 59% contre 41% pour celui de Louga.

77% des pêcheurs du volet maritime exercent leur activité dans le département de Kébémer contre 23% dans celui de Louga. La pêche continentale ne concerne que le département de Louga.

Globalement les embarcations enregistrées en 2018 s'élèvent à 543 unités soit une augmentation de 4,4% comparativement à l'année précédente. Les embarcations constituent plus de la moitié de la flotte avec 54% contre 46 % pour les saisonnières. Les embarcations recensées sont composées de pirogues à moteurs qui représentent 70% (71% en 2017) et de pirogues à voile (30% en 2018 contre 29% en 2017).

[2] PC = Pêche Continentale
[3] PM = Pêche Maritime

Tableau XI-5 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par département

Armement		Kébémer			Louga			Région		
		2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Embarcation locale	Pirogue à moteur	140	134	135	44	35	30	184	169	165
	Pirogue à voile	0	0	0	158	116	128	158	116	128
	Total embarcation	**140**	**134**	**135**	**202**	**151**	**158**	**342**	**285**	**293**
Embarcation saisonnière	Pirogue à moteur	150	160	178	80	32	36	230	192	214
	Pirogue à voile	0	0	0	10	43	36	10	43	36
	Total embarcation	**150**	**160**	**178**	**90**	**75**	72	240	235	250
Ensemble embarcations	Pirogue à moteur	290	294	313	124	67	66	414	361	379
	Pirogue à voile	0	0	0	168	159	164	168	159	164
	Total embarcation	**290**	**294**	**313**	**292**	**226**	**230**	**582**	**520**	**543**
Engin de pêche	Palangre	2	0	0	95	95	0	97	95	0
	Filet maillant encerclant	110	0	0	30	0	0	140	0	0
	Filet dormant	290	2	0	292	0	0	582	2	0
	Epervier	0	73	79	0	0	74	0	73	153
	Ligne	50	0	0	5	30	109	55	30	109
	Total engin de pêche	**452**	**567**	**468**	**432**	**292**	**312**	**884**	**859**	**780**

Source : SRPS Louga

En 2018, 780 engins de pêche ont été répertoriés dans le Région de Louga contre 859 unités en 2017 donc une baisse relative de 9,2%. Environ six (6) engins de pêche sur dix (10) se trouvent dans le département de Kébémer (60% contre 51% en 2017). Le département de Louga concentre 40% des engins de pêche en 2018 contre 49% en 2017.

Les engins de pêche sont constitués de filets dormants (66%), de filets maillant encerclant (16%), de Palangres (11%), de lignes (6%) et d'éperviers (1%).

XI.2.2. LA PRODUCTION

La production globale de la pêche maritime artisanale, toutes espèces confondues, est passée de 2084,178 tonnes en 2017 à 2564,958 pour l'année 2018 soit une hausse observée de 23% en termes relatifs (480,78 Tonnes en valeur absolue) et une augmentation de 10,4% des recettes soit 135.623.400 FCFA en valeur absolue.

Tableau XI-6: Evolution des quantités produites par la pêche maritime selon l'espèce, par département

Département	Année	Poisson		Mollusque		Crustacée		Ensemble	
		Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)
Kébémer	2016	1800,94	712199850	34,88	24612050	51,66	39945500	1887,48	776757400
	2017	1546	951177500	30,8	40655000	64,4	36520000	1641,2	1028352500
	2018	2127,5	1112680000	35,2	71285000	26,94	31170000	2189,64	1215135000
Louga	2016	587,79	394206500	23,04	16257500	6,98	7399500	617,81	417863500
	2017	364,268	271141900	73,915	4243500	4,795	3909000	442,978	279294400
	2018	291,573	217838450	79,988	6348050	3,757	3948800	375,318	228135300
Total	2016	2388,73	1106406350	57,92	40869550	58,64	47345000	2505,29	1194620900
	2017	1910,268	1222319400	104,715	44898500	69,195	40429000	2084,178	1307646900
	2018	2419,073	1330518450	115,188	77633050	30,697	35118800	2564,958	1443270300

Source : SRPS de Louga

La plus importante proportion des mises à terre concerne le poisson avec 94% du tonnage débarqué en 2018 (92% en 2017). Le tonnage de mollusque débarqué représente 5% en 2018 comme pour l'année précédente contre 1% pour les crustacées (3% en 2017).

En termes de quantités produites par la pêche maritime artisanale, le département de Kébémer apparaît comme le plus important avec une contribution globale de 85,4% de la production régionale en 2018 (81% en 2017). Le département de Louga ne fournit que 14,6% des débarquements en 2018 contre 19% l'année précédente.

Graphique XI-1: Tonnage des mises à terre selon l'espèce et le département

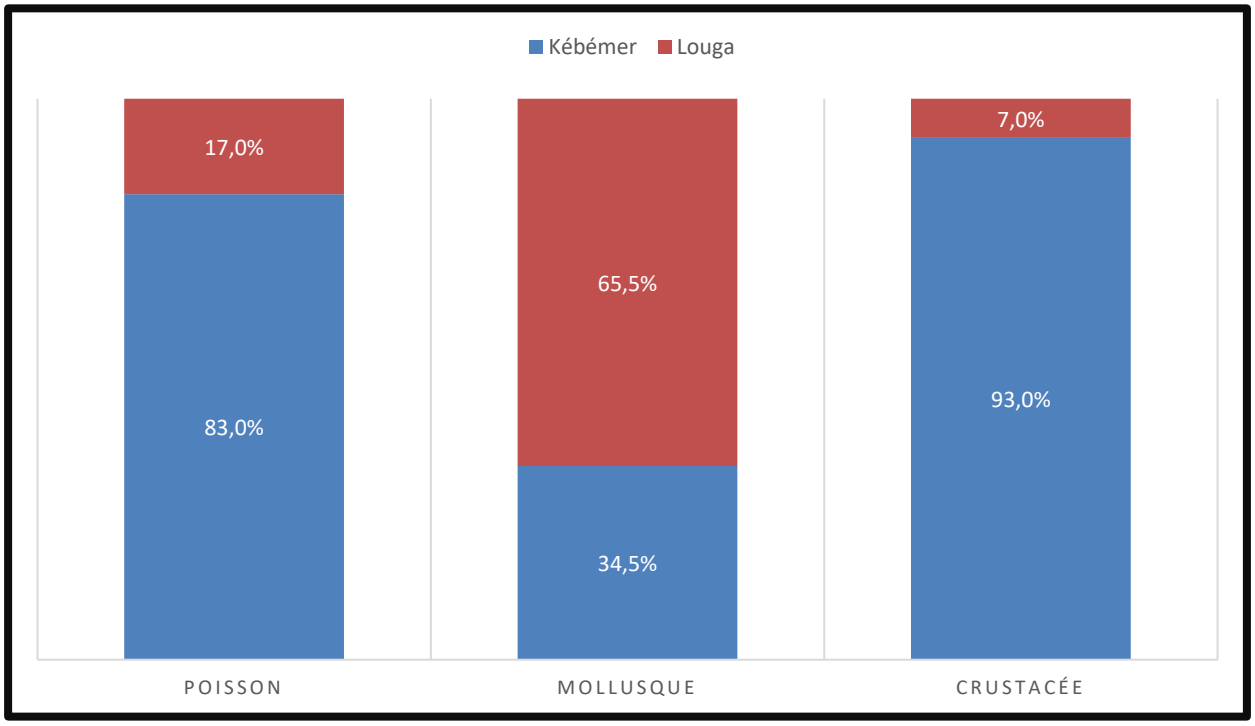

Source : SRPS de Louga

Le département de Kébémer contribue pour 87,9% des débarquements de poisson de la pêche maritime en 2018 (80,9% en 2017) et 87,8% des mises à terre de crustacée. Le département de Louga a un avantage en termes de production de mollusque avec 69,4% des mises à terre en 2018 (70,6% en 2017).

XI.2.3. LA VENTILATION DE LA PRODUCTION

Pour le département de Kébémer comme pour celui de Louga, l'essentiel de la production de la pêche artisanale en 2018 est réservé au mareyage avec des proportions respectives de 70% et 59,4%.

Tableau XI-7: Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par département (en pourcentage)

Destination	Département Kébémer			Département Louga		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Consommation locale	12,9	12,5	11,3	9,5	2,3	1,5
Mareyage	66,2	70	70	62,7	62,4	59,4
Transformation artisanale	20,9	17,5	18,7	27,8	35,3	39,1
Total	**100**	**100**	100	**100**	**100**	100

Source : SRPS/Louga

Une part infime de la production est affectée à la consommation locale soit 11,3% et 1,5% pour les départements de Kébémer et de Louga respectivement. Pour le département de Louga, plus du tiers de la production va dans la transformation artisanale (35,3%). Le département de Kébémer affecte 18,7% de sa production à la transformation artisanale (20,1%).

L'évolution de la ventilation de la production de la pêche artisanale selon l'espèce et la destination montre que la part de la consommation locale en Mollusque est nulle pour l'année 2018 comme pour 2017. La consommation locale de Crustacé provenant de la pêche régionale est inexistante.

Tableau XI-8: Evolution de la ventilation de la production de la pêche artisanale selon l'espèce et la destination (en pourcentage)

	Poisson			Mollusque			Crustacé		
Destination	**2016**	**2017**	**2018**	**2016**	**2017**	**2018**	**2016**	**2017**	**2018**
Consommation locale (kg)	12,8	13	11,6	0	0	0	0,4	0	0
Mareyage (kg)	65,8	69,3	69,8	49,9	70,9	62,2	99,6	100	100
Transformation artisanale (kg)	21,4	17,7	18,6	50,1	29,1	37,8	0	0	0
Total	100	**100**	**100**	100	**100**	**100**	100	**100**	**100**

Source : SRPS Louga

La production régionale de poisson est, pour l'essentiel, destinée au mareyage soit 69,8% en 2018 (69,3% en 2017). 11,6% seulement de la production de poisson est affecté à la consommation locale (13% en 2017) contre 18,6% à la transformation artisanale (17,7% en 2017).

Graphique XI-2: ventilation des débarquements de la pêche par département

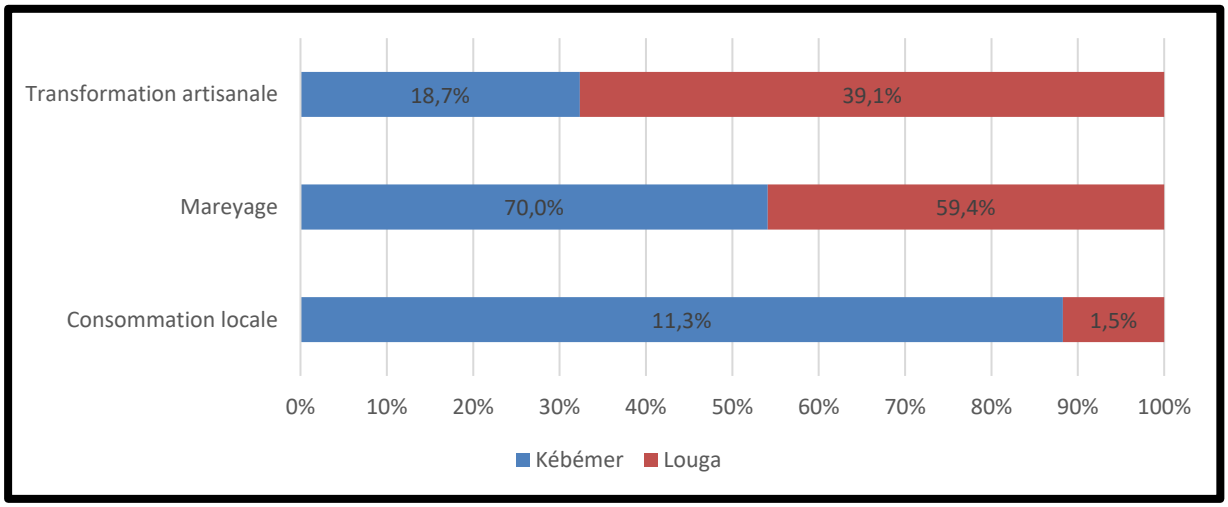

Source : SRPS/Louga

XI.2.4. LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PECHE ARTISANALE

Les quantités de produits de la pêche transformés sont en hausse relative de 11,3% passant globalement de 122,72 tonnes en 2017 à 136,56 tonnes en 2018.

Tableau XI-9: Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type

Type de Produits transformés	2016		2017		2018	
	Poids (tonne)	Valeur (en FCFA)	Poids (tonne)	Valeur (en FCFA)	Poids (tonne)	Valeur (en FCFA)
Guedj	72,57	50804500	52,91	45553000	51,26	53024000
Kétiakh	26,31	9242500	17,9	7100000	21,5	11705000
Tambadiang	48,97	26428000	29,71	18345450	21,4	12460000
Salé Séché	23,05	9475000	15,44	8240000	37,5	18960000
Aileron	1,75	2927050	2,28	3417000	0	0
Yet	4,76	2160000	4,48	2036200	4,9	3600000
Coque (pagne)	0,042	60000	0	0	0	0
Total	**177,452**	**101097050**	**122,72**	**84691650**	**136,56**	**99749000**

Source : SRPS Louga

En termes de valeurs également une augmentation globale de 17,8% a été observée en 2018 pour les produits transformés.

La répartition des produits transformés selon le type et le tonnage montre une prédominance du « Guedj » (37,5% en 2018 contre 43,1% en 2017) et du « salé séché » (19,6% en 2017 contre 27,5% en 2018). Le « Tambadiang » constitue 15,7% des quantités de produits transformés en 2018 de même que le «Kétiakh» contre respectivement 19,6% et 18,7% en 2017.

Tableau XI-10: Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type (en pourcentage)

Type de Produits transformés	2016		2017		2018	
	Poids (en %)	Valeur (en %)	Poids (en %)	Valeur (en %)	Poids (en %)	Valeur (en %)
Guedj	40,9	90,99	39,44	52,98	37,54	53,16
Kétiakh	14,83	1,66	18,72	12,15	15,74	11,73
Tambadiang	27,6	4,73	19,56	18,95	15,67	12,5
Salé Séché	12,98	1,7	19,56	13,9	27,46	19
Aileron	0,99	0,52	0	0	0	0

Type de Produits	2016		2017		2018	
Yet	2,68	0,39	2,72	2,02	3,59	3,61
Coque (pagne)	0,02	0,01	0	0	0	0
Total	**100**	**100**	**100**	100	**100**	100

Source : SRPS Louga

XI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Ouverture de la Région sur l'Océan Atlantique à l'Ouest sur 55 km
- Existence du Lac de Guiers

XI.3.2. CONTRAINTES

- Absence de plan d'aménagement, de restauration et de gestion des ressources dans la région ;
- Absence d'un plan d'occupation des sols (domaine public) favorable au développement de l'aquaculture ;
- Pertes post capture ;
- Insuffisance d'infrastructures de conservation et de production de glace ;
- Inexistence de site de transformation normalisé à Potou et Keur Momar Sarr ;
- Envahissement des eaux continentales par le typha ;
- Inexistence de moyens logistiques adéquats pour les mareyeurs ;
- Manque de dynamisme organisationnel et technique des professionnels de la pêche ;
- Absence d'un système d'immatriculation des pirogues de la pêche continentale ;
- Absence de crédits adaptés au secteur des pêches.

CONCLUSION

Même si la Région de Louga bénéficie d'un potentiel non négligeable pour le développement de la pêche, le secteur demeure encore sous exploité.

Alors pour les prochaines années, il urge de consentir d'importants investissements pour réduire substantiellement la dépendance de la région vis-à-vis de Thiès et Saint-Louis en ce qui concerne les apports extérieurs en produits halieutiques. Il convient, par ailleurs, de prendre toutes les dispositions idoines pour préserver les ressources mais aussi valoriser les captures en multipliant les unités de transformation et de conservation des produits de la pêche.

CHAPITRE XII : RESSOURCES NATURELLES.

INTRODUCTION

Le Sénégal s'est fixé comme objectif principal de sa politique forestière, comme décliné dans le PFS 2005-2025, de Contribuer de façon sensible à la réduction de la pauvreté grâce à la conservation et à la gestion durable du potentiel forestier à travers, notamment, la mise en œuvre cohérente de la politique de décentralisation et de coopération dans le cadre des conventions locales, internationales et du partenariat sous-régional. Ainsi, notre pays, dans sa stratégie nationale, a entrepris ces dernières années plusieurs actions en matière de restauration des ressources naturelles.

La région de Louga qui possède trois zones éco géographiques et une sous-zone, en l'occurrence le Lac de Guiers avec des enjeux différents, s'est engagée résolument pour la protection et la préservation de ces zones d'une importance capitale pour éviter la disparition de certaines espèces. Alors, des actions de reboisement, de lutte préventive et de mise en défens y sont menées quotidiennement pour activer la régénération naturelle.

L'Inspection de Louga est appelée à mettre en œuvre la politique forestière définie par le gouvernement par le biais du ministère en charge des Eaux et Forêts. Cette politique se résume essentiellement à la gestion rationnelle des ressources forestières ligneuses et fauniques, aussi bien dans le domaine classé que dans le domaine protégé de concert avec les collectivités locales.

Dans ce chapitre, un accent particulier sera mis sur les ressources naturelles de la région de Louga. Il traitera ensuite des services techniques et les autres intervenants, de la gestion du domaine forestier, de la lutte pour le maintien des ressources naturelles mais aussi des recettes engendrées.

XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques sont constitués de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts et de trois services départementaux (Kébémer, Linguère et Louga).
L'effectif du personnel des services des Eaux et Forêts, tous grades confondus, s'élève à 59 agents en 2018 contre 41 personnes en 2017 soit une augmentation relative de 43,9%. Le personnel technique ne compte qu'une seule personne de sexe féminin en service à l'IREF.

Tableau XII-1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le grade, par service

Diplôme	Sexe	IREF[1]			Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	2	4
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	**1**	**3**	0	**1**	**1**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	1	**2**	**4**
ITEF[2]	Masc.	1	1	1	1	1	1	2	3	3	1	1	1	5	6	6
	Fem.	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2
	Total	2	0	2	1	1	1	2	3	3	1	1	2	6	0	8
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	0	1	3	6	4	6	11	10	12	5	5	7	22	20	28
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	1	3	6	4	6	11	10	12	5	5	7	22	20	28
Gardes des Eaux et Forêts	Masc.	0	0	0	0	0	2	5	11	15	2	1	2	7	12	19
	Fem.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0
	Total	0	0	0	1	0	2	5	11	15	3	1	2	9	12	19
Ensemble	Masc.	2	3	7	7	6	10	18	24	30	8	7	10	35	40	57
	Fem.	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	3	1	1
	Total	3	4	8	8	6	10	18	24	30	9	7	11	38	41	59

Source : IREF Louga

Plus d'un agent des Eaux et Forêts de la Région de Louga sur deux est en service dans le département de Linguère (53,7%). Les autres services départementaux concentrent

17% et 19,5% du personnel respectivement à Kébémer et Louga contre 9,8% à l'Inspection Régionale.
La répartition du personnel selon le grade montre que les ATEF et les Gardes des Eaux et Forêts constituent plus de 80% des effectifs globaux soit respectivement 51,2% et 29,3%. Les ITEF représentent 14,6% du personnel contre 4,9% seulement d'Ingénieurs des Eaux et Forêts.

XII.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

En plus des partenaires traditionnels comme l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte, le PADEN et les collectivités locales, d'autres projets programmes tels que le PASA/LOUMAKAF, le PRGTE, le PDIDAS, le PRAPS, le PAFA-E interviennent maintenant dans la Région de Louga.

Tableau XII-2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
ANEV	Agence	Rebroussement, lutte contre les feux de brousses	Toute la région
PASA	Projet	Rebroussement, lutte contre les feux de brousses	Toute la région
ANGMV	Agence	Rebroussement, lutte contre les feux de brousses	Linguère et Louga
PRAPS		Rebroussement, lutte contre les feux de brousses	?

Source : IREF Louga

Avec la mutualisation en synergie de tous ces partenaires, de belles perspectives se dessinent pour atteindre les objectifs de développement durable dans le secteur forestier pour la Région de Louga.

XII.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XII.2.1 PRESENTATION DU DOMAINE FORESTIER REGIONAL

Le taux de classement de la région de Louga est évalué à 43,3 % représentant en valeur absolue une superficie de 10766,25 km². La Région de Louga compte globalement 18 forêts classées.

Plusieurs produits forestiers sont exploités dans la région principalement le bois de chauffe, les fruits forestiers (le jujube, le Soump, le nep nep et le pain de singe) et les résines (la gomme arabique et la gomme mbep), etc.

L'espace forestier de la région présente un aspect fortement dégradé. Les faibles précipitations, la récurrence des feux de brousse et le mode extensif de l'élevage constituent des facteurs limitants pour une production forestière d'importance.

Tableau XII-3 : Situation du domaine classé, par département

Département	Superficie (km²)	Forêt Classée		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Kébémer	3823	1	25000	**6,5**
Linguère	15374	14	918125	**59,7**
Louga	5648	3	133500	**23,6**
Région	**24845**	**18**	**1076625**	**43,3**

Source : IREF Louga

Pour l'essentiel, les forêts classées sont situées dans le département de Linguère (77,8%) soit 85,3% des superficies pour un taux de classement départemental de 59,7%. Le département de Kébémer ne compte qu'une seule forêt classée représentant seulement 2,3% de la superficie totale soit un taux de classement de 6,5%. Le département de Louga concentre 16,7% des forêts classées de la région pour 12,4% de la superficie globale soit un taux de classement de 23,6%.

XII.2.1.1. Lutte active

Tableau XII-4: Situation et évolution des Pare-feux et feux précoces réalisés par département

Destination	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Pare-feux ouverts (km)	0	0	0	130	0	0	0	130
Pare-feux réhabilités (km)	0	0	0	0	21,7	0	21,7	0
Pare-feux non réhabilités (km)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total réseau Pare-feux (km)	**0**	**0**	**0**	**130**	**21,7**	**0**	**21,7**	**130**

Source : IREF Louga

Dans la Région de Louga, tous les feux de brousse sont quasiment le fait de l'homme en dehors de toute cause naturelle. Il convient de souligner que les feux de brousse ont des conséquences désastreuses sur l'environnement sur l'économie mais aussi et surtout sur l'équilibre social.

En termes de nombre de cas, les départements de Kébémer et Linguère sont les zones les plus touchées par les feux de brousse avec huit (8) cas chacun contre six (6) dans le département de Louga.

Tableau XII-5: Evolution de la situation des feux de brousse par département

Département	2017		2018	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Kébémer	01	0,06	08	38,2
Linguère	19	21550,71	08	26,5
Louga	06	320	06	17,5
Région	**26**	**21870,77**	**22**	**82,2**

Source : IREF Louga

Pour l'année 2018, quelque 82,5 hectares ont été ravagés par les feux de brousse dans la Région de Louga. Les départements de Kébémer et Linguère sont les plus touchés avec respectivement 46,5% et 32,2% des superficies brûlées contre 21,3% dans le département de Louga.

Comparativement à l'année 2017, il convient de noter une baisse tant du nombre de feux survenus dans la région que des superficies ravagées. Le nombre de cas de feux a chuté ainsi de 15,4%. Les superficies ravagées ont diminué de 99,6% en 2018.

XII.2.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

XII.2.2.1. Production de plants

Le nombre de pépinières a chuté de 85,7% dans la Région de Louga passant de 119 unités en 2017 à seulement 17 en 2018 (52,9% en régie, 41,2% de pépinières communautaires et 5,9% pour les privés/individuels).

Tableau XII-6: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par département

Type de pépinière		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Régie	pépinière	2	1	-50,0%	1	05	400%	1	03	200,0%	04	09	125,0%
	plant	56500	603710	968,5%	22 000	348293	1483%	56700	363635	541,3%	135200	1315638	873,1%
Villageoises	pépinière	48	0	-100,0%	00	00		00	00		48	00	-100,0%
	plant	398000	0	-100,0%	00	00		00	00		398000	00	-100,0%
Communautaires	pépinière	0	0		00	03		5	04	-20,0%	05	07	40,0%
	plant	0	0		00	49508		14400	15337	6,5%	14400	64845	350,3%
Privées / Individuelles	pépinière	60	0	-100,0%	01	00	-100%	01	01	0,0%	62	01	-98,4%
	plant	226000	0	-100,0%	455000	00	-100%	704000	3486	-99,5%	1385000	3486	-99,7%
Total	pépinière	110	1	-99,1%	02	08	300%	07	08	14,3%	119	17	-85,7%
	plant	680500	603710	-11,3%	477000	397801	-17%	775100	382458	-50,7%	1932600	1383969	-28,4%

Source : IREF/Louga

Pour l'année 2018, 1 383 969 plants ont été produits dans la Région de Louga globalement soit une baisse de 28,4% comparativement à l'année dernière (1 932 600 plants).

La production en régie concentre 95% des plants produits en 2018 dans la Région de Louga (7% en 2017). Les pépinières communautaires ont fourni 4,7% des plants en 2018 (0,7% en 2017). La contribution des pépinières privées/individuelles a beaucoup chuté en 2018 avec seulement 0,3% des plants (72% en 2017).

Le département de Kébémer fournit la plus grande proportion de plants en 2018 soit 43% de la production régionale (35% en 2017). Les contributions des départements de Linguère et Louga s'élèvent respectivement à 29% et 28% en 2018 (respectivement 25% et 40% en 2017).

La répartition du nombre de plants produits dans la Région de Louga en 2018 selon l'espèce montre une nette domination des espèces forestières avec 95% du total (86,8% en 2017).

L'évolution de la production de plants selon l'espèce montre une baisse quelle que soit l'espèce considérée. Les espèces ornementales et fruitières forestières ont enregistré les plus fortes baisses soit respectivement 79,9% et 72,4% entre 2017 et 2018. Les espèces forestières ont connu une diminution de 21,9% contre 10% pour les fruitières domestiques pour la même période.

Les espèces fruitières forestières concentrent 4% de la production régionale de plants contre 11,1% en 2017. Les espèces fruitières domestiques et ornementales représentent chacune 0,5% en 2018 contre 0,4% et 1,7% de la production totale de plants en 2017.

Tableau XII-7: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par département

Espèce	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Forestière	597000	590313	-1,1	372823	342635	-8,1	707500	377392	-46,7	1677323	1310340	-21,9
Fruitières (domestique)	3000	2500	-16,7	5400	2826	-47,7	00	2235		8400	7561	-10,0
Fruitière forestière	76000	8811	-88,4	98505	49589	-49,7	40400	915	-97,7	214905	59315	-72,4
Ornementale	4500	2086	-53,6	272	2751	911,4	27200	1579	-94,2	31972	6416	-79,9
Total	680500	603710	-11,3	477000	397801	-16,6	775100	382458	-50,7	1932600	1383969	-28,4

Source : IREF/Louga

L'analyse de la répartition et de l'évolution de la production du nombre de plants produits selon l'espèce et par département montre que le département de Kébémer fournit la plus grande proportion en ce qui concerne les espèces forestières en 2018 soit 45% de la production régionale (36% en 2017). Les départements de Linguère et Louga contribuent respectivement pour 26% et 29% à la production d'espèces forestières de la région en 2018 (22% et 42% respectivement en 2017).

L'essentiel de la production de plants d'espèces fruitières forestières de la Région de Louga en 2018 provient du département de Linguère avec 84% du total régional (46% en 2017). La production de plants pour les espèces fruitières domestiques en 2018 est répartie entre les trois départements ainsi qu'il suit : Kébémer 33% (36% en 2017); Linguère 37% (64% en 2017) et Louga 30%.

Les départements de Kébémer et Louga demeurent les plus grands producteurs de plants en ce qui concerne les espèces ornementales avec respectivement 32% et 25% de la production régionale (14% et 85% respectivement en 2017).

XII.2.2.2. XII.2.2.2 Plantations réalisées

Le Service Régional des Eaux et Forêts de Louga a réalisé en 2017 et 2018 trois (3) types de plantations : les plantations massives, les plantations linéaires (haies vives et brise-vents), la mise en défens et la régénération naturelle assistée (MED/RNA) comme noté dans le tableau 12.8 ci-dessous.

Les plantations réalisées en 2018 sont inégalement réparties entre les trois départements que compte la Région de Louga. Plus de la moitié des plantations massives soit 57% se situe dans le département de Linguère (27% en 2017) contre 11% et 32% respectivement pour Kébémer et Louga (23% et 50% respectivement en 2017).

Tableau XII-8: Situation et évolution des plantations réalisées par département

Type de plantation	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation
Plantations massives (ha)	423	204.76	-52%	480	1055	120%	895	595	-34%	1798	1854,76	3%
Plantations linéaires (km)	335	30,3	-91%	53	96	81%	15	44,614	197%	403	170,914	-58%
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	49	0	-100%	550	3,77	-99%	0	00	#DIV/0!	599	3,77	-99%

Source : IREF/Louga

Un peu plus de 56% des plantations linéaires en 2018 concerne le département de Linguère (13% en 2017) contre 18% et 26% à Kébémer et Louga (83% et 4% respectivement en 2017).

Les plantations conservatoires et de réhabilitation ne concernent que le département de Linguère en 2018 pour une superficie de 3,77 hectares en baisse de 99% par rapport à 2017 (550 hectares).

Les plantations massives ont connu une augmentation globale de 3% passant de 1798 ha en 2017 à 1854 en 2018. Les superficies ont plus que doublé en 2018 dans le département de Linguère au moment où on enregistre des baisses substantielles relatives de 52% et 34% respectivement à Kébémer et Louga.

Concernant les plantations linéaires, elles ont chuté dans la Région de Louga de plus de moitié en 2018 soit -58%. Cette baisse est tirée par le département de Kébémer qui a enregistré une chute de 91% de son linéaire en 2018 comparativement à l'année précédente. Pour la même période, les plantations linéaires se sont accrues de 81% dans le département de Linguère et de 197% pour celui de Louga.

XII.3 EXPLOITATIONS FORESTIERES

L'exploitation forestière dans la Région de Louga concerne le bois de chauffe et les produits de la cueillette mais aussi le renouvellement de la carte d'exploitant.
Le bois de chauffe produit dans la région en 2018 provient exclusivement du département de Linguère.
La production régionale de bois de chauffe a connu un accroissement relatif de 95,4% en 2018 comparativement à l'année précédente.

Tableau XII-9 : Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par département

Espèces		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Bois de chauffe	Quantité (stères)	4741	0	-100,0%	1950	13073	570,4%	0	0		6691	13073	95,4%
	Valeur (1000 FCFA)	1257,75	0	-100,0%	975	6536,5	570,4%	0	0		2232,75	6536,5	192,8%
Renouvellement carte Exploitant	Quantité (nombre)	0	16		0	5		0	7		0	28	
	Valeur (1000 FCFA)	0	1519		0	439		0	630		0	2588	
Produits de cueillette	Quantité (tonnes)	2,22	5,6	152,3%	0	320,371		0	15,1		2,22	341,071	152,6%
	Valeur (1000 FCFA)	33300	84,4	-99,7%	0	15637,12		0	226,8		33300	15948,32	-52,1%

Source : IREF/Louga

La valeur estimée de la production de bois de chauffe en 2018 a été multipliée par 2,9 par rapport à 2017 passant ainsi de 2.232.750 FCFA à 6.536.500 FCFA.
Le tonnage des produits issus de la cueillette s'est accru de 152,6% en 2018 comparativement à 2017. Cependant la valeur estimée a chuté de plus de moitié entre les deux années (-52%) passant de 33.300.000 FCFA à 15.948.320 FCFA.

Le département de Linguère fournit 94% du tonnage des produits de la cueillette en 2018. Les contributions des départements de Kébémer et de Louga sont estimées respectivement à 1,6% et 4,4%.

Le renouvellement des cartes d'exploitants forestiers a fourni des recettes d'une valeur de 2.588.000 FCFA en 2018 dont 58,7% provenant du département de Kébémer. Le département de Louga contribue pour 24,3% contre 17% pour celui de Linguère.

XII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.3.1. ATOUTS

- Existence de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV)
- Réhabilitation du Ranch de Dolly

XII.3.2. CONTRAINTES

- Absence de plan de gestion des aires protégées ;
- Faible implication des collectivités locales ;
- Récurrence des feux de brousse ;
- Destruction de l'habitat de la faune par les feux de brousse ;
- Pression pastorale sur les ressources végétales ;
- Exploitation clandestine du bois.

CONCLUSION

Les ressources naturelles constituent une richesse inestimable pour le développement économique car porteuses de croissance. Il urge alors de préserver les maigres ressources de la Région de Louga. Cela passe nécessairement par l'augmentation des ressources humaines des services techniques compétents, l'amélioration de la protection contre les feux de brousse mais aussi et surtout par la définition des parcours de bétail et le faucardage des plans d'eau (Lac de Guiers).

La Région de Louga bénéficie de l'apport d'une diversité de partenaires (le PASA/LOUMAKAF, le PRGTE, le PDIDAS, le PRAPS et les Collectivités Locales) pour la protection et la préservation des ressources naturelles.

Un effort considérable de restauration des sols et du couvert végétal est en train d'être fait en vue d'inverser la tendance de dégradation.

CHAPITRE XIII : ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, le Sénégal a élaboré une nouvelle Lettre de Politique Sectorielle (LPS) qui s'inscrit en cohérence des enjeux du PSE, dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques et identifiant ainsi certaines problématiques, notamment la conservation de la biodiversité, la préservation du littoral pour l'adaptation aux changements climatiques, la lutte contre les pollutions et nuisances, la promotion des modes de consommation et de production, etc. Le Sénégal a alors consenti beaucoup d'efforts en matière de financement du secteur qui demeure une problématique transversale et mondialement partagée avec l'appui de l'Union européenne, du royaume des Pays-Bas, du Japon, bref de tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).
Le présent chapitre traite du cadre de vie, de la gestion des pollutions et nuisances et celle des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) d'une part et d'autre part de des évaluations environnementales et de la gestion de l'environnement pour terminer par un diagnostic du secteur de l'environnement.

XIII.1. CADRE DE VIE

Dans toutes les communes de la région de Louga, la problématique de l'amélioration du cadre de vie se pose avec acuité en l'absence d'un système rationnel de gestion des ordures ménagères. Même si le ramassage se fait souvent dans certaines communes comme Louga, Kébémer et Ndande, le traitement adéquat pose problème. En dehors de la commune de Louga qui dispose d'une station d'épuration des eaux usées avec un linéaire de 70 kilomètres et un total de six (6) stations de pompage des eaux pluviales, la gestion des eaux usées et pluviales se pose avec beaucoup d'acuité dans la Région de Louga.

XIII.1.1. LA COLLECTE ET L'EVACUATION DES DECHETS

Le cadre de vie est marqué par les problèmes liés à la maîtrise des effets des activités domestiques, les influences des modes de développement économique et les systèmes d'assainissement déficients mis en place.

XIII.1.1.1. Déchets solides

La région connaît de véritables problèmes de gestion des déchets du fait de l'inexistence de systèmes de gestion écologiquement rationnelle d'où la prolifération de dépôts sauvages aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le système de collecte le plus utilisé dans la commune de Louga est le ramassage des ordures par des charrettes.

Dans la commune de Louga, un projet de mise en place d'une décharge maitrisée est en cours avec l'appui de la coopération Luxembourgeoise à travers le projet SEN/025

Par ailleurs, la commune de Ndande bénéficie d'un centre de tri et de récyclage des ordures ménagères avec l'appui du Centre écologique Schweitzer CEAS.

Ainsi, la gestion des ordures ménagères devrait s'étendre dans les autres communes, où nous notons une prolifération de plus en plus marquée des sachets plastiques, plus particulièrement dans les marchés hebdomadaires.

XIII.1.1.2. Gestion des déchets Biomédicaux et des déchets dangereux

Dans la plupart des strucutures sanitaires de la région, le système de gestion des déchets Biomédicaux est défaillant. La plupart des incinérateurs au niveau des infrastructures hospitalières ne sont pas normés. Au niveau des postes de santé, les déchets sont brulés ou enterrés sans aucune norme de sécurité et de protection de l'environnementou mis simplement en décharge publique.

Il faut remarquer que du fait de la faiblesse du tissu industriel dans la région, la production de déchets dangereux n'est pas aussi importante. En effet, les unités signent des contrats avec des prestataires de service agréés pour l'enlèvement des ordures et l'élimination des huiles de vidanges ou autres produits polluants.

XIII.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES

La région de Louga est caractérisée par la faiblesse de son tissu industriel limité à quatre unités (la SPIA, la minoterie Touba Bétail à Kébémer, l'usine d'égrenage d'arachide de la SONACOS et la station de traitement des eaux à Keur Momar Sarr).

Hormis les envols de poussière notés parfois dans certaines d'entre elles et les nuisances olfactives engendrées par la fabrication des produits phytosanitaires, la

pollution industrielle de façon générale est négligeable dans la région. Il en est de même pour la pollution automobile du fait de la faiblesse du trafic routier.

XIII.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les installations et usines susceptibles de générer des risques ou des dangers sont soumises à une législation et une réglementation particulières, relatives à ce que l'on appelle «les installations classées pour la protection de l'environnement». Les dispositions du code de l'environnement en la matière sont appliquées en concertation avec les autorités administratives et les collectivités locales qui polarisent ces ICPE. Dans ce domaine, le travail de la DREEC consiste à la réception, l'instruction et la visite de conformité et à la transmission à la DEEC des dossiers pour autorisation. Des visites d'inspection inopinées ou programmées sont également effectuées avec les responsables des ICPE pour assurer le suivi des installations classées.

L'analyse du tableau ci-dessous portant sur l'évolution des ICPE selon la nature et la classe montre une augmentation globale de 50% entre 2017 et 2018, le nombre d'ICPE passant de 12 à 24. Ces ICPE ont connu une variation positive en 2018 dans les départements de Kébémer et de Linguère contre une baisse de 36,4% dans le département de Louga.

Tableau XIII-1:Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
		2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Station services	2em	0	3	0	2	1	4	1	8
Boulangerie	2em	0	5	0	3	9	2	9	10
Dépôt de gaz	2em	0	1	0	1	0	0	0	2
Dépôt d'hydrocarbures	2em	0	1	0	0	0	0	0	1
Usine	1ière	0		0	0	0	0	0	0
Autres (base de chantier)	2em	1	1	0	0	1	1	2	3
Centrale d'enrobage	1ière	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôt de bois(menuiserie, scierie, etc.)		0	0	0	0	0	0	0	0
Total		1	11	0	6	11	7	12	24

Source : DREEC de Louga, 2018

Il faut noter que les installations de 2ème classe sont dominantes dans la Région de Louga.

Il faut noter qu'en 2018, la plus importante partie des ICPE de la région est constituée de boulangeries (42%) contre 33% pour les Stations-Services.

XIII.4. EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES (EIE)

L'évaluation environnementale est un processus visant à intégrer l'environnement dans l'élaboration d'un projet, ou d'un document de planification, et ce, dès les phases amont de réflexions. Elle sert à éclairer tout à la fois le porteur de projet et l'administration sur les suites à donner au projet au regard des enjeux environnementaux et ceux relatifs à la santé humaine du territoire concerné, ainsi qu'à informer et garantir la participation du public.

Elle doit rendre compte des effets potentiels ou avérés sur l'environnement du projet, du plan ou du programme et permet d'analyser et de justifier les choix retenus au regard des enjeux identifiés sur le territoire concerné.

Selon les catégories de projets, la législation exige : soit une analyse environnementale initiale **(AEI)**, soit une étude d'impact approfondie **(EIA)**. Dans le cas d'une étude d'impact approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation. Cette étude de danger fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter les installations classées et de proposer des mesures de maitrise correspondantes.

Conformément aux dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement et du décret d'application N° 2001-282 du 12 avril 2001, tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement et à la santé des populations, de même que les politiques, les plans, les programmes, les études régionales et sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale des impacts potentiels avant leur mise en œuvre.

Au courant de l'année 2018, il a été mené dans la région 5 études d'impact. L'essentiel de ces études concerne le département de Louga.

Tableau XIIII-2: Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par département

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental		
	2016	2017	2018
Kébémer	1	0	0
Linguère	0	0	01
Louga	7	1	02
Interdépartemental	04	04	02
Total	12	05	05

Source : DREEC de Louga, 2018

XIII.5. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

XIII.5.1. INCIDENCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA REGION

Aujourd'hui, il est mondialement reconnu et accepté sur le plan scientifique et humain que les impacts négatifs des changements climatiques sont des sources de perturbations économiques et écologiques qui dégradent les conditions de vie des populations. Cette vérité est difficilement vécue, surtout par les habitants des pays en développement, où le phénomène de la pauvreté limite les moyens d'actions pour faire face aux multiples impacts négatifs des changements climatiques.

En effet la région de Louga se trouve exposé aux effets néfastes des changements climatiques avec une vulnérabilité accrue dans plusieurs secteurs.

XIII.5.2. INONDATIONS

De par sa configuration géomorphologique, la région est moins confrontée à des phénomènes d'inondations du fait de la nature des sols qui sont du type sol Dior. par ailleurs des actions qui engendrent des phénomènes d'effondrements de maisons notamment en banco, de destruction de routes et d'ouvrages d'art, accentuant l'érosion hydrique et d'inondations d'habitations avec perte de biens et de vivres sont observées.

XIII.5.3. VULNERABILITE DE L'AGRICULTURE IRRIGUEE ET DE L'ELEVAGE

Sur l'agriculture irriguée et sur l'élevage les conséquences des changements climatiques se traduisent par :

- une baisse des rendements du riz dont l'essentiel de la production se fait dans la zone de Keur Momar Sarr. Les modèles sur le riz indiquent par ailleurs qu'une

augmentation de 4 °C des températures peut entraîner une perte de rendement de 40 % (IRRI, 2004) ;

- un décalage et un raccourcissement de la période favorable pour la tomate, l'oignon, avec les conséquences que cela peut avoir sur les productions ;
- un allongement de la période favorable à la culture du riz dont l'intensité du froid qui ralentissait le développement en décembre et janvier s'est atténuée ;
- une réapparition de certaines maladies bactériennes sur le riz constitue un risque qu'il convient de prendre en compte ;
- des incidences des fortes chaleurs sur les besoins en eau, ainsi que sur la disponibilité et la qualité des fourrages du cheptel. Les fortes chaleurs favorisent les feux de brousse et par conséquent la raréfaction des ressources fourragères ;
- une apparition de nouvelles pathologies affectant le bétail ;
- une faible productivité et une grande sensibilité aux variations climatiques et aux disponibilités en eau et pâturage de l'élevage transhumant dont les pratiques sont bien adaptées aux contraintes biophysiques et sociales car basées sur la mobilité des troupeaux dans l'espace et dans le temps étant une stratégie de résilience.

XIII.5.4. VULNERABILITE SOCIALE

L'une des principales conséquences concerne le niveau social des populations qui enregistre une réduction de leurs revenus et une augmentation de la pauvreté dans la région. Le renforcement des tendances de ce changement conduit, de manière certaine à l'augmentation des pressions sur les ressources naturelles. Il est aujourd'hui avéré que la déforestation est responsable de 17% des émissions de gaz à effet de serre et donc sa réduction et la préservation de forêts représentent potentiellement 17% de la solution.

XIII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Forte insolation : 7 à 8 heures d'insolation par jour favorable à la production d'énergie renouvelable : efficacité énergétique ;
- Disponibilité des déchets solides et liquides valorisables ;
- Existence de ressources minières (phosphates et calcaire dans les départements de Kébémer et Linguère) ;

- Existence de lois et textes réglementaires pour la protection de l'environnement ;
- Existence d'établissements de première et seconde classe conformes à la réglementation ;
- Faible taux de pollution des terres, de l'eau et de l'air .

XIII.6.2. CONTRAINTES

- L'insuffisance du système de gestion écologiquement rationnel des déchets solides et liquides ;
- L'insuffisance du système de gestion des déchets biomédicaux ;
- La prolifération des dépotoirs sauvages d'ordures ménagères ;
- Les vulnérabilités par rapport aux effets des changements climatiques ;
- Le déficit de gestion des carrières de sable ;
- La prolifération des plantes aquatiques autour du Lac de Guiers ;
- Le déficit de suivi de la qualité des eaux du Lac de Guiers ;
- La pollution par les matières non biodégradables (sachets plastiques etc ;) ;
- Les risques sanitaires et industriels de la pollution atmosphérique ;
- L'absence d'un système de gestion des pesticides et produits périmés et/ou obsolètes.

CONCLUSION

L'environnement dans la Région de Louga subit diverses agressions. Le mal doit être attaqué à la racine pour corriger ces détériorations. L'absence ou la gestion défectueuse du système d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères et des déchets biomédicaux constitue un problème majeur pour la Région de Louga notamment en milieu urbain. Dans le milieu rural la principale contrainte environnementale a trait à la gestion des ressources naturelles, surtout avec la prolifération des feux de brousse, s'y ajoutent également la désertification et la dégradation des sols malgré les efforts menés par les partenaires au développement et les collectivités locales. Par ailleurs, il est important d'intégrer la dimension changement climatique dans les projets et programmes mais aussi et surtout mettre en place un système de gestion des pesticides et produits périmés et/ou obsolètes notamment dans le secteur agricole.

CHAPITRE XIV : EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

L'emploi demeure au cœur des principales préoccupations des populations et du gouvernement Sénégalais. Cependant la faiblesse des systèmes d'information sur le secteur de l'emploi, l'inadéquation de la formation professionnelle et la faible articulation entre le marché et la demande de travail constituent des contraintes majeures pour les différentes politiques du Sénégal en matière d'emploi, surtout pour les jeunes, d'où les faibles performances notées dans plusieurs initiatives prises par les différents régimes qui se sont succédé au Sénégal.

XIV.1. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le nombre d'établissements ouverts a évolué en dents de scie dans la région de Louga au cours des trois dernières années. L'augmentation de 36,4% en 2017 précède une chute de 15,6% enregistrée en 2018. Mais globalement, il est noté une augmentation moyenne annuelle de 7,6% de l'effectif des établissements ouverts dans la période 2016-2018.

Tableau XIV-1: Evolution du nombre d'établissements ouverts dans la région selon l'activité principale

	Boulangerie/Pâtisserie	Bâtiment Travaux Publics	Autres commerces	Agricole Ens privé Transport	Hôtel/Bar/Restaurant	Total
2016	4	7	20	2	0	**33**
2017	9	7	23	4	2	**45**
2018	05	04	25	04	00	**38**

Source : IRTSS de Louga

La répartition des établissements ouverts selon l'activité principale est dominée par le secteur du commerce qui concentre plus de la moitié des effectifs quelle que soit l'année considérée soit 61% en 2016 contre 51% et 66% respectivement en 2017 et 2018.

Les secteurs Bâtiment/Travaux Publics (BTP) et Boulangerie/Pâtisserie ont enregistré des chutes respectives de 44% et 43% du nombre d'établissements ouverts en 2018 par rapport à 2017.

L'effectif des demandeurs d'emplois enregistrés dans les livres de l'IRTSS de Louga, quel que soit le sexe, a chuté de plus du tiers (-35,5%) entre 2016 et 2017 et de 53% en 2018 comparativement à 2017.

Tableau XIV-2: Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut

Statut	2016			2017			2018		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Manœuvre	287	2	289	136	00	136	83	00	83
Employé	17	1	18	62	00	62	07	03	10
Total	**304**	**3**	**307**	**198**	**00**	**198**	**90**	**03**	**93**

Source : IRTSS de Louga

Les hommes constituent l'essentiel de la demande d'emploi. Les femmes ne représentent que 1% des demandeurs enregistrés au niveau de l'IRTSS en 2016 et 3% en 2018. Toutes les demandes enregistrées en 2017 concernent exclusivement les hommes.

Suivant le statut, il ressort que la plupart des demandeurs d'emploi sont des manœuvres soit 94% en 2016 et 89% en 2018 contre 69% en 2017.

XIV.2. LES CONTRATS DE TRAVAIL

Le tableau 13.3 donne l'évolution des contrats de travail selon le sexe et le type.

Les contrats, tous types confondus, se sont accrus de 8,5% en 2018 comparativement à l'année précédente soit 4,9% pour les CDI contre 9% en ce qui concerne les CDD.

Tableau XIV-3: Evolution du nombre de contrats de travail selon le type

Type contrat	2016			2017			2018		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
CDI	101	44	145	126	37	163	129	42	171
CDD	939	147	1086	1019	141	1160	1075	189	1264
Total	1040	191	1231	1145	178	1323	1204	231	1435

Source : IRTSS de Louga

Globalement les contrats de travail sont marqués par une plus forte présence des travailleurs du sexe masculin 83,9% des effectifs en 2018 contre 86,5% et 84,5% respectivement en 2017 et 2016).

La répartition des contrats selon le sexe et le type montre que 75,4% des «CDI» et 85% des «CDD» en 2018 concernent les hommes contre respectivement 77,3% et 87,8% en 2017.

XIV.3. LES CONFLITS DE TRAVAIL

Sur la période 2016-2018, le nombre de conflits de travail a diminué globalement de 54,8% soit 27,4% en moyenne par an.

La baisse la plus importante est enregistrée en 2018 soit 50% comparativement à 2017 contre seulement 9,7% entre 2016 et 2017.

Les conflits enregistrés sont pour l'essentiel de type individuel soit 71% en 2016 contre 96% et 93% respectivement en 2017 et 2018.

Tableau XIV-4: Evolution de la situation du nombre de conflits de travail

	Conflit individuel					Conflit collectif					Ensemble conflit				
	Conciliation	Conciliation partielle	Non conciliation	Retrait et instance	Total	Conciliation	Conciliation partielle	Non conciliation	Retrait ou instance	Total	Conciliation	Conciliation partielle	Non conciliation		Total
2016	13	8	9	0	22	0	0	0	1	1	13	0	9	1	31
2017	8	0	2	17	27	1	0	0		1	9	0	0	17	28
2018	8	0	3	2	13	0	0	0	1	1	8	0	3	3	14

Source : IRTSS de Louga

Le nombre de conflits de travail varie selon le secteur d'activités et l'année. Le secteur des « travaux d'installation et de finition » concentre plus de la moitié des conflits enregistrés (58%) dans la région de Louga en 2016.

Tableau XIV-5: Evolution du nombre de conflits de travail selon le secteur d'activité de l'établissement

Secteur d'activité	2016	2017	2018
Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires	0	**5**	**1**
Travaux d'installation et de finition	18	**11**	**3**
Système financier décentralisé(SDF)	3	**0**	**2**
Collectivité Locale	2	**0**	**0**
Gardiennage	4	**2**	**0**
Enseignement Privé	1	**0**	**3**
Autres commerces	3	**10**	**5**
Total	31	28	14

Source : IRTSS de Louga

Les plus importantes proportions de conflits sont notées dans les «Autres commerces » pour les années 2017 et 2018 soit 36%.

XIV.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.4.1. CONTRAINTES

- Difficulté de saisir le taux de chômage du fait de l'absence déclaration systématique des chercheurs d'emploi au niveau de l'IRTSS ;
- L'insuffisance de moyens humains et logistiques de l'Inspection du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) ;
- Faiblesse des mesures incitatives favorables à la promotion de l'emploi (fiscales, foncières, financières, réglementaires, etc.) ;
- Difficultés d'accès au crédit ;
- Absence d'un cadre de concertation harmonisé entre les différents acteurs (Administration, Secteur privé, Société civile, etc.) ;
- Absence de système d'information unifié sur le marché du travail ;
- Faible employabilité des jeunes sur le marché du travail.

CONCLUSION

La problématique de l'emploi surtout des jeunes demeure un grand défi pour le gouvernement du Sénégal et les statistiques du secteur illustrent bien l'ampleur des difficultés de la prise en charge du chômage et du sous-emploi. Certes des acquis sont enregistrés dans l'emploi des jeunes mais ils sont encore très en deçà des résultats escomptés du fait surtout des immenses flux de demandeurs sur le marché du travail augmentant d'année en année alors que l'offre ne suit pas. Il y a donc encore beaucoup d'efforts à faire dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques plus soutenues en faveur de l'emploi notamment des jeunes**.**

CHAPITRE XV : TRANSPORT TERRESTRE

INTRODUCTION

Le secteur des transports est alors au cœur des stratégies de développement au Sénégal depuis la fin des années 90 avec l'élaboration de politiques sectorielles sous-tendues par des investissements massifs dans les infrastructures et les services à partir de 2000 notamment car l'infrastructure de transport constitue un pilier essentiel du développement. Dans domaine du transport terrestre, la region de louga a realise quelques bonds qualitatifs. cependant, le sous-secteur gagnerait beaucoup a faire des efforts dans l'organisation. le parc automobile regional a un certain age et il s'y ajoute l'etat de defectuosite de plusieurs routes.

XV.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES

XV.1.1. LE TRANSPORT ROUTIER

XV.1.1.1. Le réseau routier

Ce chapitre ne prend pas en compte le linéaire de route nationale qui traverse la Région de Louga. Le réseau traité ici porte donc sur les routes régionales et départementales mais aussi la voirie urbaine. Pour ces trois catégories, le réseau global de la région a un linéaire de 777,272 km.

Les routes départementales constitue plus de la moitié du réseau régional soit 52% alors que la catégorie régionale représente 39%.La voirie urbaine pèse seulement 9% du réseau.

Le linéaire de routes départementales de 403 km est réparti entre les départements de Louga (52,6%) et Linguère (47,4%).

La Région de Louga est riche d'un linéaire global de 70,062 km de voirie urbaine répartis entre les communes de Louga (44,6%), Linguère (35,4%) et Kébémer (20%).

XV.1.1.2. Le parc automobile

Le parc automobile de la Région de Louga, tous types confondus, s'est accru de 3,3% passant de 1110 à 1481 unités entre 2017 et 2018.

La distribution du parc automobile selon le type en 2018 révèle une prédominance des voitures particulières qui constituent plus de la moitié soit 56%(52% en 2017).

Les camionnettes et les motos (deux roues) concentrent respectivement 16% et 14% du parc régional.

Tableau XV-1: Evolution du parc automobile selon le type de voiture

Type de véhicule	2016	2017	2018
voiture particulière	560	671	830
Taxi inter urbain	13	33	74
Taxi urbain	50	16	10
Camionnette	152	183	239
Camion	60	28	24
Semi-remorque	74	52	31
Autocar (8places)	56	15	22
Tracteur routier	100	42	43
Deux Roues(Moto)	8	70	208
Ensemble	1073	1110	1481

Source : SRTT/Louga

Les autres composantes du parc automobile de la Région de Louga sont : les taxis interurbain (5%), les camions (2%), les semi-remorques (2%), les tracteurs routiers (3%), les taxis urbains (1%) et les autocars 8 places (1%).

Les véhicules immatriculés dans la Région de Louga sont relativement vieux. En effet, plus de six(6) véhicules sur dix(10), tous types confondus, ont plus de 10 ans d'âge. Les véhicules dont l'âge varie entre 6 et 10 ans représentent 35% du parc automobile de la Région de Louga en 2016. Seulement 3% des véhicules sont dans la tranche d'âge 0-5 ans.

Les voitures particulières constituent 93% des véhicules âgés de 0-5 ans. Les véhicules dont l'âge est compris entre 6 et 10 ans et ceux de plus de 10 ans sont également dominés par les voitures particulières avec des proportions respectives de 80% et 35%.

Tableau XV-2: Evolution du parc automobile selon le type de voiture et l'âge des Véhicules

Type de véhicule	Age des véhicules									Ensemble		
	De 0 à 5 ans			De 6 à 10 ans			Plus de 10 ans					
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
voiture particulière	27	61	ND	302	334	ND	231	276	ND	560	671	830
Taxi inter urbain	0	0	ND	0	0	ND	13	33	ND	13	33	74
Taxi urbain	0	0	ND	5	7	ND	45	9	ND	50	16	10
Camionnette	2	37	ND	49	48	ND	101	98	ND	152	183	239
Camion	0	0	ND	18	0	ND	42	28	ND	60	28	24
Semi-remorque	0	0	ND	0	0	ND	74	52	ND	74	52	31
Autocar (8places)	0	0	ND	0	4	ND	56	11	ND	56	15	22
Tracteur routier	0	0	ND	0	10	ND	100	32	ND	100	42	43
Deux Roues(Moto)	0	70	ND	3	0	ND	5	0	ND	8	70	208
Ensemble	29	168	ND	377	403	ND	667	539	ND	1073	1110	1481

Source : SRTT/Louga

Il convient souligner que tous les semi-remorques, taxis interurbains, autocars (8 places) et tracteurs routiers immatriculés dans la Région de Louga en 2016 ont plus de 10 ans d'âge.
La plupart des camions (70%) sont âgés de plus de 10 ans contre 30% dont l'âge varie entre 6 et 10 ans.
Plus de six camionnettes sur dix (66,4%) et 90% des taxis urbains sont âgés de plus de dix(10) ans.

XV.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.2.1. ATOUTS

- Existence de plusieurs politiques sectorielles sur le transport pour corriger les disparités Régionales.
- Création de l'AGEROUTE par décret n° 2010-430 du 01 avril 2010
- Amélioration de la visibilité sur les routes.
- Sensibilisation sur la sécurité routière.
- Nouvelles infrastructures routières.

XV.2.2. CONTRAINTES

- Etroitesse du réseau routier
- Vétusté du parc automobile
- Mauvais état de certaines routes

CONCLUSION

Vu l'importance des transports dans le processus de développement économique et social, la construction d'infrastructures routières et le renouvellement du parc automobile est une nécessité pour la Région de Louga.

CHAPITRE XVI : COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

De par son caractère transversal, le sous-secteur commerce est l'un des piliers de l'économie nationale. L'artisanat demeure avec le commerce des secteurs gros pourvoyeurs d'emplois. Qu'il soit de production, de service ou d'art, l'artisanat représente une importante composante de l'économie régionale.

L'essor du commerce est une réalité dans la Région de Louga tant dans les centres urbains que dans le monde rural notamment dans la vente des matériaux de construction et des denrées de première nécessité. Louga est une région également de forte tradition artisanale avec un important potentiel même si, par ailleurs, certaines contraintes semblent freiner son développement plus précisément au niveau de la commercialisation des produits artisanaux.

XVI.1. COMMERCE

XVI.1.1. LES MARCHES

La Région de Louga est riche globalement de trente-huit (38) marchés dont onze(11) permanents (29%) et vingt-sept(27) hebdomadaires (71%).

Tableau XVI-1: Répartition du nombre de marchés selon le type, par département en 2017

	Marché		
Département	Permanent	Hebdomadaire	Total
Kébémer	5	6	11
Linguère	2	13	15
Louga	4	8	12
Région	11	27	38

Source : Service Régional du Commerce

Le département de Linguère concentre 39% des marchés de la région, tous types confondus. Les départements de Louga et Kébémer abritent respectivement 32% et 29% des marchés recensés dans la région.

Les marchés hebdomadaires sont localisés, pour une plus grande partie, dans le département de Linguère soit 48% contre 30% et 22% respectivement dans les départements de Louga et Kébémer.

Le département de Kébémer est le siège de 45,4% des marchés permanents de la région contre 36,4% à Louga et 18,2% à Linguère.

XVI.1.2. LES COMMERÇANTS

La Région de Louga compte en 2017 un effectif de 766 commerçants, tous types confondus, dont 93% de détaillants et 7% de demi-grossistes. La région ne compte aucun commerçant grossiste.

Tableau XVI-2 : Répartition du nombre de commerçants selon le type, par département en 2017

Département	½ Grossiste	Détaillant	Total
Kébémer	23	275	**298**
Linguère	08	150	**158**
Louga	20	290	**310**
Région	**51**	**715**	**766**

Source : Service Régional du Commerce de Louga

Quatre commerçants sur dix, tous types confondus, exercent dans le département de Louga soit 40% des effectifs. Le département de Kébémer abrite 39% contre 21% dans le département de Linguère.

La plus grande proportion de demi-grossiste (45%) se trouve dans le département de Kébémer.

Graphique XVI-1 : Répartition des commerçants selon le type par département

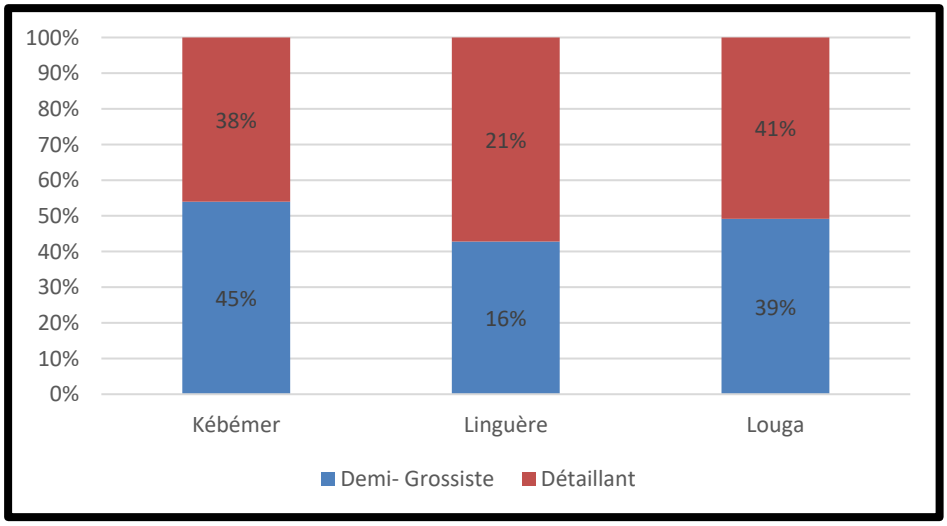

Source : Service Régional du Commerce de Louga

Les départements de Louga et Linguère abritent respectivement 39% et 16% des demi-grossistes de la région.

XVI.1.3. LE COMMERCE DES PRINCIPAUX PRODUITS CONSOMMES

XVI.1.3.1. Les stocks

Pour la plupart des produits consommés dans le Région de Louga, les stocks ont connu une baisse en 2017 comparativement à 2016.

Tableau XVI-3 : Evolution des stocks (en tonnes) des principaux produits consommés selon le type

Produit	2016	2017	Variation(en %)
Riz brisé parfumé	805,32	568,2	-29%
Riz brisé non parfumé	4128	3222	-22%
Riz local	1170	1579,8	35%
Sucre Cristallisé	22316	1371,6	-94%
Lait en Poudre	266,7	1926	622%
Huile en fût	3012	2414	-20%
Ciment SOCOCIM	3153	2820	-11%
Gaz Butane de 6 kg	46200	36660	-21%
Gaz Butane de 2,7 kg	29328	16320	-44%

Source : Service Régional du Commerce

La plus forte baisse de stock est enregistrée pour le sucre cristallisé qui est passé de 22316 T en 2016 à 1371,6 T en 2017 soit une diminution de 94%. Le stock de gaz butane (2,7kg) a chuté de 44% dans la même période.

Le riz local et le lait en poudre sont les seuls produits ayant enregistré une variation de stock positive en 2017. Le stock de lait en poudre a sextuplé en 2017 comparativement à 2016 soit une variation de 622% contre 35% pour le riz local dans la même période.

XVI.1.3.2. Les prix

Les prix du litre d'huile en fût, du lait en poudre (kg) sont demeurés stationnaires en 2017.

Le gaz butane a vu son prix à la hausse en 2017.La bonbonne de gaz de 6 kg coûte 6,7% plus cher en 2017 comparativement à 2016. Le prix de la bonbonne de gaz de 2,7kg a augmenté de 6,3%.

Les prix du ciment, du sucre cristallisé, du sucre en morceaux et du riz brisé non parfumé sont restés dans les mêmes fourchettes.

Pour le riz brisé parfumé, le prix plancher au kilogramme conseillé s'est accru de 15% mais reste contenu dans la fourchette (325-400 F).

Le kilogramme du riz local est vendu à son prix plancher de 2016 soit 250 Francs d'où une baisse de 7% du prix plafond conseillé.

Tableau XVI-4 : Evolution des prix des principaux produits consommés entre 2016 et 2017.

Produit	2016	2017
Riz brisé parfumé / kg	325-400	375-400
Riz brisé non parfumé / kg	270-275	270-275
Riz local / kg	250-270	250-250
Sucre en morceaux / kg	650-750	650-750
Sucre Cristallisé / kg	580-585	580-585
Lait en Poudre / kg	2750	2750
Huile en fût / litre	900	900
Ciment / tonne	66000-68000	66000-68000
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3070	3275
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1425	1515

Source : Service Régional du Commerce

XVI.2. ARTISANAT

XVI.2.1. LES INFRASTRUCTURES

Du point de vue des infrastructures artisanales, la Région de Louga n'est pas bien dotée. Elle ne compte que deux (2) villages artisanaux, un dans le département de Kébémer et un autre dans celui de Louga.

Tableau XVI-5: évolution du nombre de villages artisanaux par département

Département	Nombre de villages artisanaux		
	2016	2017	2018
Kébémer	01	01	01
Linguère	00	01	01
Louga	01	01	01
Région	**02**	**03**	**03**

Source : Chambre de Métiers/Louga

XVI.2.2. LES ENTREPRISES ARTISANALES INSCRITES A LA CHAMBRE DE METIERS

Le nombre d'entreprises inscrites à la Chambre de métiers, quelles que soient la section et la forme juridique, s'est accru de 14,6% passant de 3643 unités en 2017 à 4176 unités en 2018.

La répartition des entreprises artisanales selon la section en 2018 laisse apparaître une plus grande représentativité du type production avec 44% des effectifs (47% en 2017). Les entreprises artisanales de Service et d'Art représentent respectivement 33% et 23% en 2018 (34% et 19% respectivement en 2017).

La répartition des entreprises artisanales, toutes catégories confondues, par département révèle une prédominance de Louga qui en concentre plus de la moitié des effectifs soit 53%(52% en 2017). Les départements de Kébémer et Linguère concentrent respectivement 26% et 21% de l'ensemble des entreprises artisanales inscrites à la Chambre de Métiers en 2018 (28% et 20% respectivement en 2017).

Tableau XVI-6: Evolution du nombre d'entreprises inscrites à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par département

Département	Section	Entreprise individuelle			GIE			Total		
		216	2017	2018	216	2017	2018	216	2017	2018
Kébémer	Production	420	435	451	30	38	42	450	473	493
	Service	320	335	358	23	39	45	343	374	403
	Art	128	148	155	18	25	32	146	173	187
Linguère	Production	214	272	300	51	65	74	265	337	374
	Service	124	225	313	21	28	32	145	253	345
	Art	95	102	124	15	28	37	110	130	161
Louga	Production	725	813	885	58	72	88	783	885	973
	Service	412	514	528	84	98	112	496	612	640
	Art	325	348	531	54	58	69	379	406	600
Région	Production	1359	1520	1636	139	175	204	1498	1695	1840
	Service	856	1074	1199	128	165	189	984	1239	1388
	Art	548	598	810	87	111	138	635	709	948

Source : Chambre de Métiers/Louga

La distribution suivant le statut juridique montre que les entreprises individuelles sont les plus représentées en 2018 soit 87,3% de l'ensemble (87,6% en 2017).

La répartition des entreprises artisanales inscrites au niveau de la Chambre de Métiers selon la section donne un avantage relatif au département de Louga qui concentre 53% de celles exerçant dans la Production.

Graphique XVI-2: Répartition des entreprises artisanales selon la section et le département en 2018

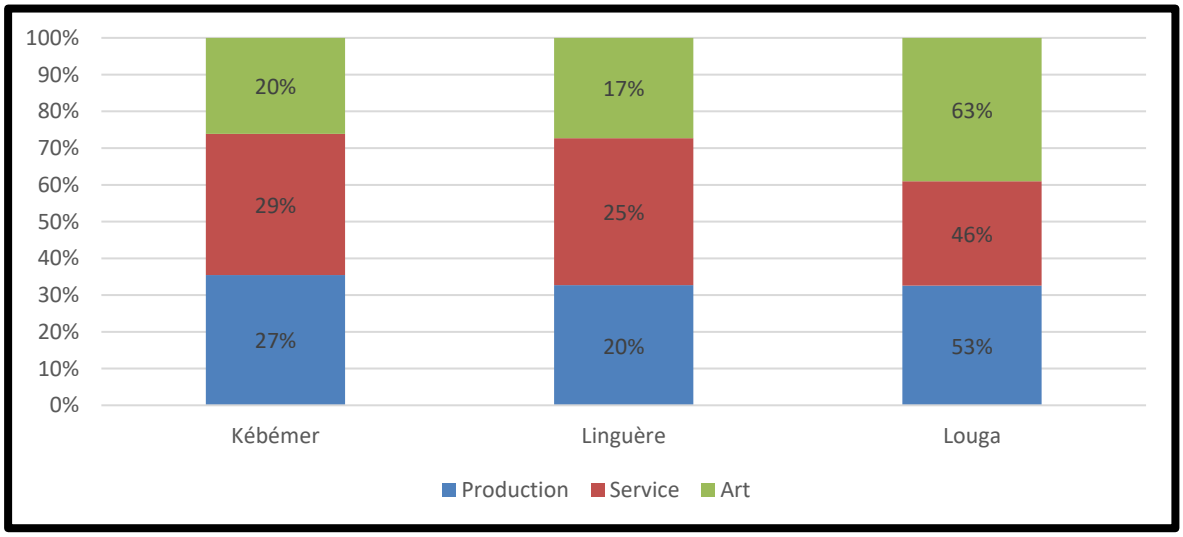

Source : Chambre de Métiers/Louga

Il convient aussi de noter que le département de Louga abrite plus de six entreprises d'Art sur dix en 2018 soit 63% contre 46% des entreprises exerçant dans les Services. Le département de Kébémer vient après celui de Louga avec 27% des entreprises de Production de la région contre 29% et 20% respectivement pour les unités évoluant dans les Services et l'Art.

Le département de Linguère compte 20% des entreprises artisanales de Production de la région contre 25% pour les Services et 17% pour le volet Art.

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. du Commerce
   - Existence du Service Régional du Commerce
   - Investissement des émigrés
   - Tradition de commerce
2. De l'Artisanat
   Longue tradition d'artisanat

XVI.3.2. CONTRAINTES

1. du Commerce
   - Faiblesse des moyens du service régional du Commerce ;
   - Désordre du secteur informel
   - Etouffement du commerce légal par une concurrence de nature informelle et frauduleuse
   - Insuffisance du financement pour le secteur

- Recouvrement très faible des taxes, surtout au niveau des marchés ruraux ;
- Absence de pôles secondaires de redistribution des produits manufacturés

2. De l'Artisanat
   - Manque d'organisation
   - Insuffisance de la promotion des produits artisanaux
   - Manque d'encadrement technique
   - Manque d'équipement
   - Insuffisance des lignes de crédits
   - Concurrence déloyale (importation non contrôlée de meubles

CONCLUSION

La Région de Louga est une zone de forte tradition de commerce et d'artisanat. Ces deux sous-secteurs, malgré une mauvaise structuration, contribuent à la création de richesses. Un certain dynamisme semble exister dans le commerce régional du fait principalement des émigrés qui commencent à investir le secteur. Cependant, la part de l'informel demeure importante tant pour le commerce que pour l'artisanat. Ainsi la contribution de ces sous-secteurs demeure faible au regard des potentialités et des atouts non négligeables dont dispose la Région de Louga.

CHAPITRE XVII : SPORTS

INTRODUCTION

Le sport marque de manière indélébile la vie de l'humanité depuis l'Antiquité Grecque. La nouvelle politique sportive du Sénégal tourne autour de la valorisation des ressources humaines et des infrastructures sportives

Dans le programme de politique sportive du gouvernement, il est question aussi de refaire la gouvernance sportive afin de poser les jalons d'une nouvelle politique de recherche des moyens par tous les acteurs du secteur. Le sport étant une compétence transférée, les collectivités territoriales doivent ainsi s'engager à l'édification d'infrastructures sportives notamment en partenariat avec le secteur privé. En dehors du manque criard d'infrastructures, la difficulté à disposer de statistiques des associations sportives pour une maîtrise des effectifs constitue une contrainte principale pour le développement du sport dans la Région de Louga.

XVII.1. SPORT

XVII.1.1. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

Plusieurs disciplines sportives sont pratiquées dans la Région de Louga. En effet, quelques six cent vingt-quatre (624) clubs, toutes disciplines confondues, sont engagés officiellement pour les compétitions sportives.

Tableau XVII-1: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Discipline sportive	Structure de gestion	Nombre de clubs
Athlétisme	**Ligue régionale**	04
Football	**Ligue régionale**	15
Basket	**Ligue régionale**	6
Handball	**Ligue régionale**	02
Volleyball	**Ligue régionale**	01
Karaté	**Ligue régionale**	10
Taekwondo	**Ligue régionale**	10
Sport Boules	**Ligue régionale**	01
Sport travailliste	**Ligue régionale**	09
Course hippique	**CRG**[4]	04
Sports de vacances	**ORCAV**[5]	300
Sport scolaire	**CRGR-SS**[3]	237
Lutte	**CRG**	2
Total	///	624

Source : IRS/Louga

[4] CRG = Comité régional de gestion

[5] ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

[3] CRGR-SS = Comité Régional de Gestion et de Relance du Sport Scolaire

La structure de gestion du sport de vacances(ORCAV) et le Comité Régional de Gestion et de Relance du Sport Scolaire (CRGR-SS) compte le plus grand nombre de clubs affiliés soit respectivement 48% et 38%. Il convient de souligner que pour le sport scolaire, le nombre de club correspond au nombre d'établissements engagés.

XVII.1.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Globalement le nombre d'infrastructures sportives, quel que soit le type, dans la Région de Louga a connu un accroissement positif de 3,3% passant de 91 unités en 2017 à 94 unités en 2018.
Les stades et terrains clôturés (27,7%), les plateaux multifonctionnels (23,4%) et les terrains de football (11,7%) sont les infrastructures les plus fréquentes. (Voir tableau 17.2 ci-dessous)

Tableau XVII-2: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département

Type	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Stade et terrain clôturés	13	13	1	1	12	12	26	26
Plateau multifonctionnel	7	7	3	3	11	12	21	22
Terrain de football	3	4	2	2	5	5	10	11
Terrain de basketball	1	1	1	1	3	3	5	5
Terrain de handball	1	1	1	1	4	4	6	6
Terrain de volleyball	0	0	0	0	2	2	2	2
Dojo	1	1	2	2	4	4	7	7
Hippodrome	1	1	1	1	1	2	3	4
Boulodrome	2	2	1	1	2	2	5	5
Stade régional	0	0	0	0	1	1	1	1
Stade municipal	1	1	2	2	2	2	5	5
Total	30	31	14	14	47	49	91	94

Source : IRS de Louga

Tableau XVII-3: Evolution du nombre de stades selon le statut, par département

Département	Année	Stades régionaux	Stades municipaux	Total
Kébémer	2017	00	01	01
	2018	00	01	01
Linguère	2017	00	02	02
	2018	00	02	02
Louga	2017	01	02	03
	2018	01	02	03
Région	2017	01	05	06
	2018	01	05	06

Source : IRS de Louga

La Région de Louga ne compte ni stade national ni stade départemental. Cependant on peut noter l'existence d'un stade régional et de cinq (5) stades municipaux.

XVII.1.3. LES PRATIQUANTS

Le nombre de licenciés, toutes disciplines confondues, s'élève à 13279 pratiquants dont 98% du sexe masculin contre seulement 2% pour le sexe féminin.
L'effectif global des pratiquants enregistrés a connu une baisse de 1,2% passant de 13437 licenciés en 2017 à 13279 en 2018.

Tableau XVII-4: Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe

Disciplines sportives	2017			2018			Variation en %		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Athlétisme	53	23	76	210	165	375	296%	617%	393,4%
Football	509	0	509	450	25	475	-12%		-6,7%
Basketball	101	42	143	185	116	301	83%	176%	110,5%
Handball	30	23	53	93	63	156	210%	174%	194,3%
Karaté	126	48	174	381	140	521	202%	192%	199,4%
Taekwondo	293	57	350	170	30	200	-42%	-47%	-42,9%
Sport Boules	32	0	32	39	1	40	22%		25,0%
Sports de vacances	8900	0	8900	9100	0	9100	2%		2,2%
Sport scolaire	2100	1100	3200	1654	457	2111	-21%	-58%	-34,0%
Total	12144	1293	13437	12282	997	13279	1%	-23%	-1,2%

Source : IRS de Louga

L'évolution suivant le genre montre que le nombre de licenciés masculins a augmenté de 1% en 2018 alors que pour le sexe opposé, une baisse de 23% des effectifs a été notée.
Près de sept (7) licenciés sur dix (10) concerne le sport de vacances (68,5%). Le sport scolaire concentre 15,9% des pratiquants. Il faut souligner l'absence du sexe féminin dans les licenciés du sport de vacances. Cependant, les filles sont très présentes au niveau du sport scolaire. En effet, 45,8% des pratiquantes évoluent au niveau du sport scolaire.

Graphique XVII-1: Répartition des licenciés selon la discipline sportive

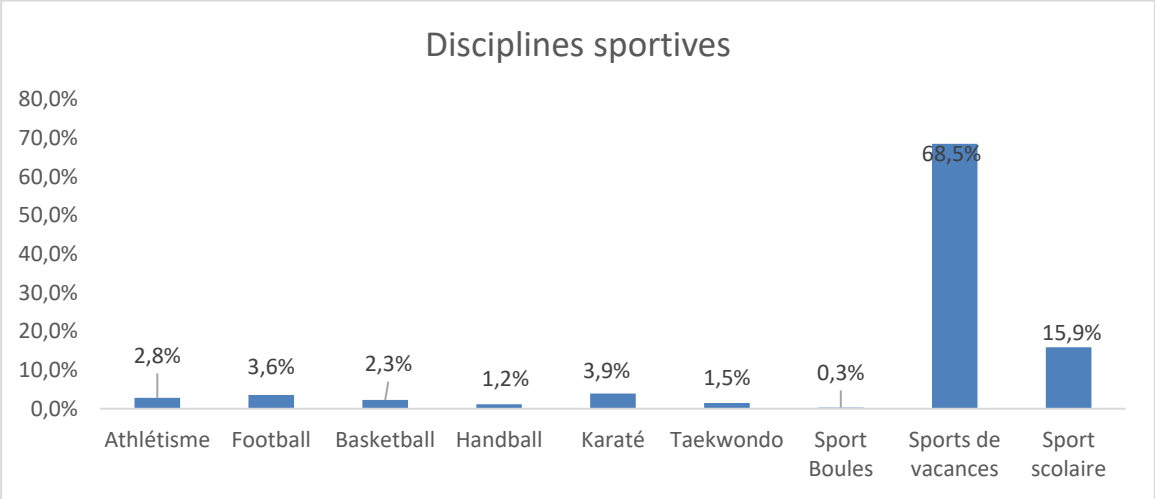

Source : IRS de Louga

Les disciplines comme le Karaté, le football et l'athlétisme regroupent respectivement 3,9% ; 3,6% et 2,8% des licenciés enregistrés au niveau de la Région de Louga.

XVII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Jeunesse de la population
- Engouement pour la pratique sportive

XVII.2.2. CONTRAINTES

- Faible part du budget de l'Etat et des collectivités locales allouée au Sport ;
- Insuffisance de l'offre d'infrastructures sportives ;
- Manque d'entretien des infrastructures sportives ;
- Insuffisance de cadres techniques ;
- Insuffisance de moyens accordés aux Services déconcentrés en charge des sports.

CONCLUSION

Le manque d'infrastructures fonctionnelles constitue le goulot d'étranglement pour le développement des sports dans la Région de Louga. Par ailleurs, il urge d'appuyer la formation pour développer la pratique par l'encadrement. Cependant, le développement du sport dans la région passe nécessairement par la démocratisation de la pratique en dotant chaque commune d'infrastructures fonctionnelles notamment des stades multifonctionnels. Le sport doit se développer à la base.

CHAPITRE XVIII : POSTE ET SFD

INTRODUCTION

La naissance de la Poste Sénégalaise remonte à la conquête coloniale. Après de nombreuses réformes notamment au début des années 2000, elle est devenue ainsi un groupe comprenant :

- La société nationale La Poste, société mère qui gère le courrier, l'argent, les commandes et transferts de fonds électroniques et en espèces.
- Poste finances, filiale de La Poste, qui gère les services financiers et les produits associés, comptes d'épargne et comptes courants.

Dans un contexte d'ajustement structurel du début des années 80, les banques de développement, structures traditionnelles de financement ont été face à des difficultés entrainant du coup la liquidation de la plupart d'entre elles. Cette situation allait alors nécessiter la promotion de structures alternatives de financement capables de mobiliser la petite épargne en milieu rural et urbain, créant alors les conditions d'une insertion progressive du secteur informel dans l'économie moderne.

XVIII.1. POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

XVIII.1.1. COUVERTURE

Le nombre de bureaux de poste ouverts dans la Région de Louga (11) n'a pas varié au cours des trois dernières années.

Tableau XVIII-1 : Évolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par département :

Département	Année	Nb bureaux de poste	Nb boites postales installées	Nb boites postales attribuées
Kébémer	2017	6	600	41
	2018	6	600	39
Linguère	2017	2	200	39
	2018	2	200	35
Louga	2017	3	900	985
	2018	3	900	1144
Région	2017	11	1700	1065
	2018	11	1700	1218

Source : Groupe la Poste de Louga

Les boîtes postales attribuées ont globalement augmenté de 14,4% passant de 1065 unités en 2017 à 1218 unités pour l'année 2018.

XVIII.1.2. MANDATS EMIS

Le montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent a connu une baisse de 37% en termes relatifs passant de 7 218 857 839 FCFA en 2017 à 4 541 397 542 FCFA en 2018 soit 2.677.460.297 FCFA en valeur absolue.
Plus de la moitié des montants de mandats émis en 2018 soit 53% provient du département de Louga (9% seulement en 2017).

Graphique XVIII-1: Evolution (%) du montant des mandats émis selon le département (en %)

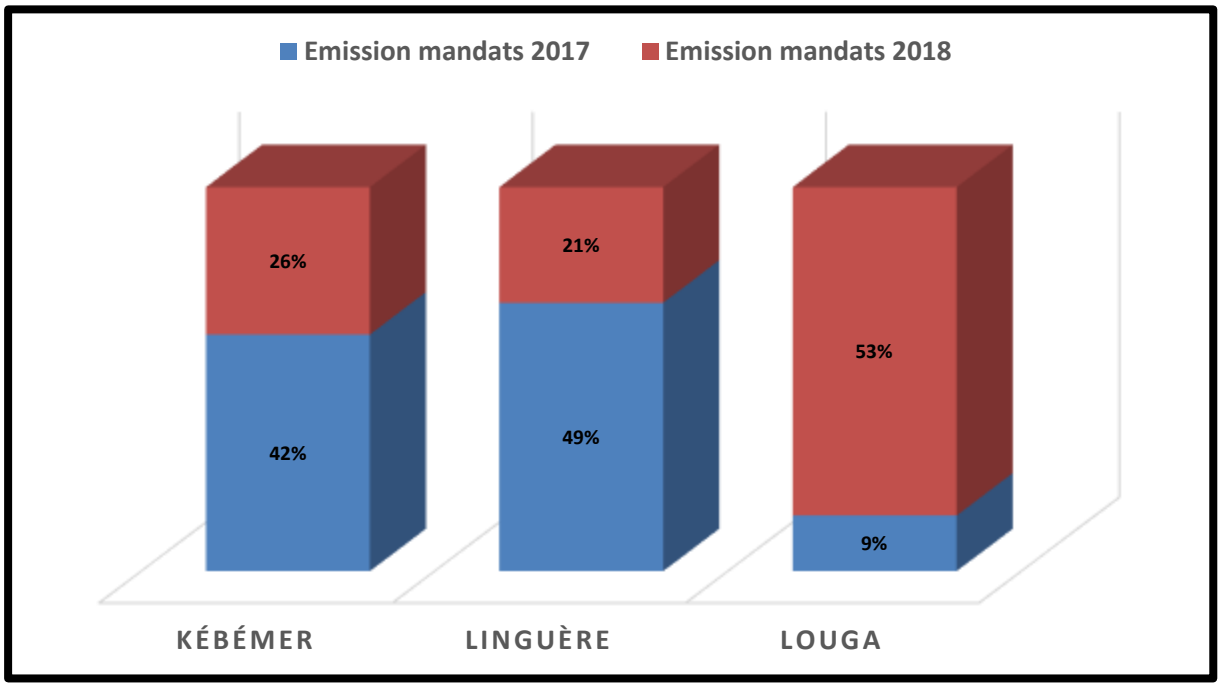

Source : Groupe la Poste de Louga

Les contributions des départements de Kébémer et Linguère représentent respectivement 26% et 21% (42% et 49% respectivement en 2017).
La répartition du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent montre que le « versement sur CCP » est le type de transfert le plus utilisé dans la Région de Louga avec 81,2% des émissions en 2018 (85% en 2017).

Graphique XVIII-2 : Evolution proportion montant mandats émis selon la structure de transfert d'argent

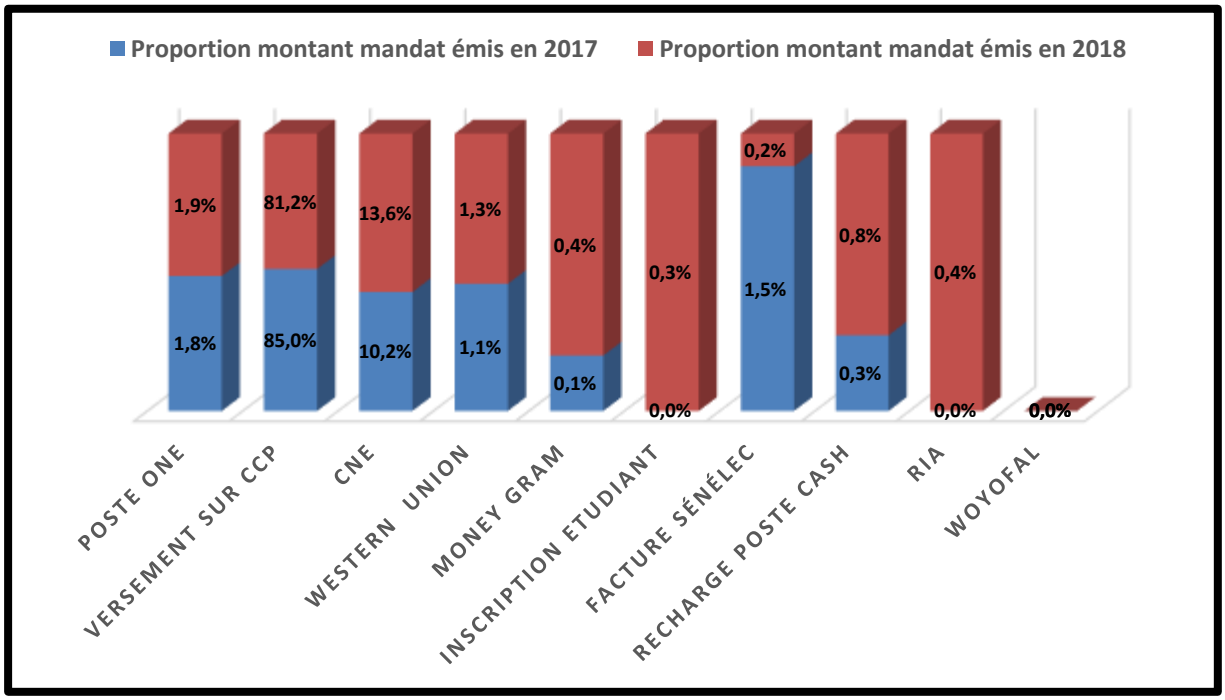

Source : Groupe la Poste de Louga

Derrière cette structure de transfert, la Caisse Nationale d'Epargne et le Post One sont les types les plus fréquents en 2018 avec respectivement 13,6% et 1,9% des mandats émis (10,2% et 1,8% respectivement en 2017).

Tableau XVIII-2 : Evolution du montant en CFA des mandats émis selon la structure de transfert et le département

Structure de transfert d'argent	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Poste-One[1]	30.671.730	11.153.200	84.076.220	29.972.850	17.031.050	43.094.540	131779000	84220590
Versement sur compte CCP[2]	2.646.764.922	1.088.164.281	3.179.688.152	802.414.653	312.064.828	1.797.700.001	6138517902	3688278935
CNE[3]	271.858.205	84.761.470	187.739.268	74.623.261	273.622.194	458.137.295	733219667	617522026
WESTERN UNION	9.256.456	0	67.990.550	12.798.994	4.124.554	48.430.528	81371560	61229522
MONEYGRAM	1.519.724	1.318.236	2.363.000	0	2.344.265	17.292.361	6226989	18610597
INSCRIPTION ETUDIANT	225.000	2.185.000	200.000	1.475.000	200.000	8.100.000	625000	11760000
FACTURE SENELEC	78.251.647	0	603.830	1.198.926	29.546.191	6.727.228	108401668	7926154
RECHARGE POSTE CASH	11.668.400	1.929.500	0	9.521.386	6.622.853	23.866.877	18291253	35317763
RIA	100.000	0	0	0	0	16.405.455	100000	16405455
WOYOFAL	159.000	0	265.880	7.000	0	119.500	424880	126500
Total	**3050475084**	**1189511687**	**3522926900**	**932012070**	**645555935**	**2419873785**	**7218957919**	**4541397542**

Source : Groupe la Poste de Louga

XVIII.1.3 MANDATS PAYES

Le montant global des mandats payés par la Poste au niveau de la Région de Louga est passé de 10 982 366 280 de FCFA en 2017 à 11.464.779.563 de FCFA en 2018 d'où une augmentation 482 413 303 de FCFA en valeur absolue soit 4,4% en termes relatifs.

Tableau XVIII-3 : Evolution du montant(en FCFA) des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, département

Structure de transfert d'argent	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Poste One	104249878	19050550	205939359	58572408	78517761	170332553	388706998	247955511
Versement sur compte CCP	375006085	200688688	492916597	289846783	414663634	1036418057	1282586316	1526953528
CNE	15322916	586896892	132250000	84188723	458655000	534252398	606227916	1205338013
Western Union	1648348913	868065364	1082761541	979116003	643166193	629033549	3374276647	2476214916
Money Gram	241828162	119950258	213473746	121840629	76830029	384475213	532131937	626266100
CASHMINUTE	35.020.923	11.331.011	22.788.304	20.843.141	41.951.957	141.446.316	99761184	173620468
TRANSFAST	43.229.559	121.933.118	97.904.787	100.585.635	35.484.719	184.112.471	176619065	406631224
RIA	1.031.042.766	1.005.654.985	958.404.560	685.577.256	418.064.791	952.545.526	2407512117	2643777767
SMALL WORLD	412.187.380	68.484.711	311.268.568	253.719.604	240.911.750	789.429.542	964367698	1111633857
BSF	341.800.000	330.075.000	501.550.000	372.875.000	199.075.000	284.725.000	1042425000	987675000
IFS	368.394	342.383	0	108.891	1.601.191	4.219.797	1969585	4671071
SIGUE	10.337.094	0	9.561.827	0	31.773.833	0	51672754	0
JUBA EXPRESS	0	95.000	0	0	0	7.652.702	0	7747702
RETRAIT POSTE CASH	34.259.492	4.040.900	18.102.300	4.014.500	1.747.271	38.239.026	54109063	46294426
TOTAL	4293001562	3336608860	4046921589	2971288573	2639443129	5156882150	10982366280	11464779583

Source : Groupe la Poste de Louga

Le département de Louga concentre la plus grande proportion en termes de montant de mandats payés en 2018 quelle que soit la structure soit 45% contre 24% en 2017. Les départements de Kébémer et Linguère ont contribué respectivement pour 29% et 26% des montants payés en 2018 (39% et 37% respectivement en 2017).

Graphique XVIII-3: Evolution proportion montant mandats payés selon la structure de transfert d'argent

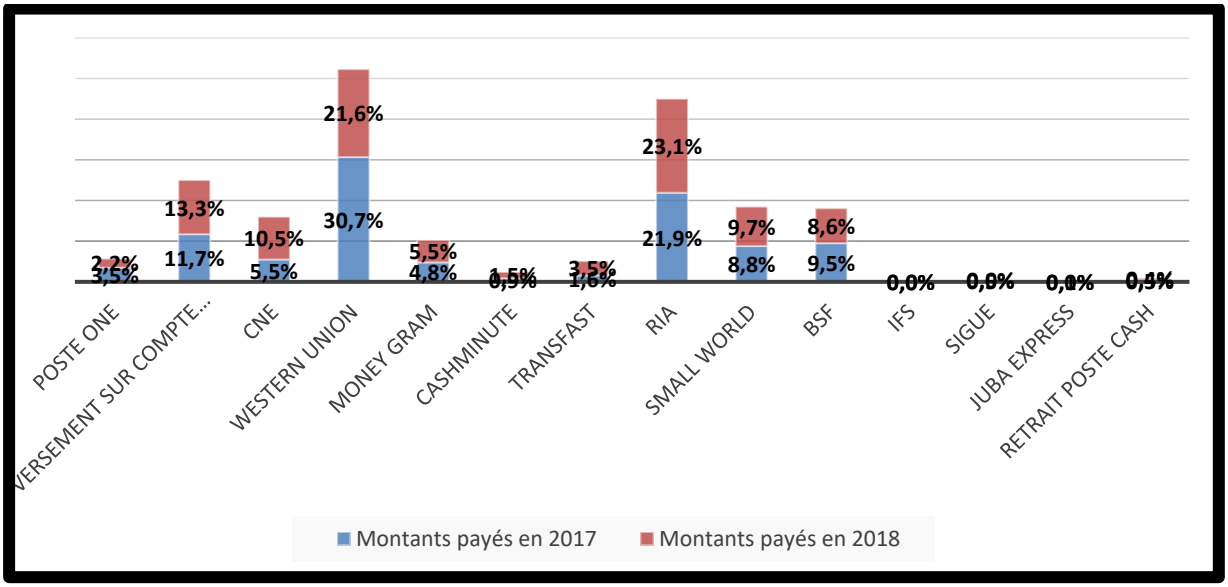

Source : Groupe la Poste de Louga

Le RIA et le Western Union demeurent les structures de transfert d'argent les plus utilisées pour le paiement de mandats en 2018 avec respectivement 23% et 22%(22% et 31% en 2017 respectivement).

Tableau XVIII-4: Evolution du montant(en FCFA) des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, département

Structure de transfert d'argent	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Poste One	104249878	19050550	205939359	58572408	78517761	170332553	388706998	247955511
Versement sur compte CCP	375006085	200688688	492916597	289846783	414663634	1036418057	1282586316	1526953528
CNE	15322916	586896892	132250000	84188723	458655000	534252398	606227916	1205338013
Western Union	1648348913	868065364	1082761541	979116003	643166193	629033549	3374276647	2476214916
Money Gram	241828162	119950258	213473746	121840629	76830029	384475213	532131937	626266100
CASHMINUTE	35.020.923	11.331.011	22.788.304	20.843.141	41.951.957	141.446.316	99761184	173620468
TRANSFAST	43.229.559	121.933.118	97.904.787	100.585.635	35.484.719	184.112.471	176619065	406631224
RIA	1.031.042.766	1.005.654.985	958.404.560	685.577.256	418.064.791	952.545.526	2407512117	2643777767
SMALL WORLD	412.187.380	68.484.711	311.268.568	253.719.604	240.911.750	789.429.542	964367698	1111633857
BSF	341.800.000	330.075.000	501.550.000	372.875.000	199.075.000	284.725.000	1042425000	987675000
IFS	368.394	342.383	0	108.891	1.601.191	4.219.797	1969585	4671071
SIGUE	10.337.094	0	9.561.827	0	31.773.833	0	51672754	0
JUBA EXPRESS	0	95.000	0	0	0	7.652.702	0	7747702
RETRAIT POSTE CASH	34.259.492	4.040.900	18.102.300	4.014.500	1.747.271	38.239.026	54109063	46294426
TOTAL	**4293001562**	**3336608860**	**4046921589**	**2971288573**	**2639443129**	**5156882150**	**10982366280**	**11464779583**

Source : Groupe la Poste de Louga

Il convient cependant de souligner que la part du Western Union a connu une baisse de 9 points pourcentage en 2018 pour la même période le RIA a gagné au contraire 1 point.

XVIII.1.3 Trafic postal

Dans la région de Louga, le volume du trafic postal s'est accru de 3,3% entre 2017 et 2018.

Le trafic postal est dominé dans la région de Louga par l'expédition (15,7%) et la réception (35,3%) de «Lettres recommandées ».

XVIII-5 : Évolution du trafic postal selon la nature, par département

Désignation	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Dépêches Expédiées	1150	1142	1145	497	498	493	736	739	725	2383	2379	2363
Dépêches Reçues	956	915	830	294	294	298	742	753	723	1992	1962	1851
Lettres Recommandées Expédiées	1255	1158	1263	1252	1168	1222	1245	1126	948	3752	3452	3433
Lettres Recommandées Reçues	1755	1635	1805	416	369	477	6534	5362	5439	8705	7366	7721
Paquet Recommandé Expédié	436	425	316	74	33	67	727	721	697	1237	1179	1080
Paquet Recommandé Reçus	36	45	55	43	32	39	559	531	547	638	608	641
V.D. Expédiées	0	0	0	39	51	65	540	535	497	579	586	562
V.D. Reçues	6	0	2	8	3	2	5	4	2	19	7	6
Colis Expédiés	0	0	0	0	0	0	59	45	34	59	45	34
Colis Reçus	13	7	5	94	78	64	87	54	64	194	139	133
E.M.S. Expédiés	150	143	147	24	41	92	1788	1639	1805	1962	1823	2050
E.M.S. Reçus	162	158	168	147	153	218	1350	1347	1639	1659	1658	2025

Source : Groupe la Poste de Louga

Entre 2017 et 2018, des variations positives de volume ont été notées dans le trafic postal concernant les « paquets recommandés reçus », les EMS expédiés et les EMS reçus soit respectivement 5,4% ; 12,5% et 22,1%.Ces trois rubriques ont également enregistré des accroissements positifs dans leur contribution au volume total du trafic en termes de proportions avec 1,1% ; 9,3%et 17,7% respectivement.

Le volume de lettres recommandées reçues a baissé de 2% en termes de volume en 2018.Cependant sa part dans le volume total du trafic a augmenté de 1,6%.

XVIII.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

XVIII.2.1. COUVERTURE EN SFD DE LA REGION

Le système financier décentralisé dans la Région de Louga est riche de 24 unités en 2018 soit une baisse de 27% par rapport à l'année précédente.
Le nombre de sociétaires s'est accru de 16% passant de 137213 éléments en 2017 à 158641 en 2018.

Tableau XVIII-6 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature

Nature SFD	Nombre SFD inscrits	
	2017	2018
Faitière	1	1
SFD affiliés	14	14
IMCEC isolées	18	9
Total	**33**	**24**

Source : DRSFD

La répartition selon le type de bénéficiaires donne 46% d'hommes pour 47% de femmes. Les personnes morales constituent 6% des bénéficiaires en 2018.

Tableau XVIII-7 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD

Indicateurs	2017	2018
Sociétariat	**137 213**	**158 641**
Homme	63 145	73 353
Femme	64 199	74 977
Personne morale	9 869	10 310

Source : DRSFD

La Région de Louga ne compte qu'une société faitière. Ce nombre n'a pas varié en 2018.Les SFD affiliés représentent plus de la moitié des inscrits en 2018 soit 58% (42,4% en 2017) contre 38% pour les IMCEC isolées (54,5% en 2017).

XVIII.2.2. L'EPARGNE ET LES CREDITS

Pour l'année 2018, le nombre d'épargnants au niveau du SFD dans la Région de Louga a connu une hausse de 23,6% passant globalement de 56 063 adhérents en 2017 à 69286 en 2018. La répartition des épargnants suivant le lieu de résidence montre une prédominance du milieu urbain qui concentre 61,5% des effectifs en 2018 (67,8% en 2017) contre 38,5% en zone rurale (32,2% en 2017).

Les hommes constituent un peu plus de la moitié des épargnants en 2018 soit 50,8% (48,8% en 2017) contre 42,2% de femmes (41,8% en 2017). Les personnes morales ne représentent que 7% de l'ensemble des épargnants (9,4% en 2017).

Tableau XVIII-8: Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2017			2018		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Homme	17 487	9 866	27 353	19 224	15 992	35 216
	Femme	16 549	6 876	23 425	19 868	9 358	29 226
	Personne morale	3 954	1 331	5 285	3 498	1 346	4 844
	Total	**37 990**	**18 073**	**56 063**	**42 590**	**26 696**	**69 286**
Nombre de crédits en cours	Homme	8 192	4 897	13 089	2 968	2 370	5 338
	Femme	10 267	4 606	14 873	3 227	2 103	5 330
	Personne morale	4 021	1 045	5 066	545	372	917
	Total	**22 480**	**10 548**	**33 028**	**6 740**	**4 845**	**11 585**
Nombre de crédits accordés	Homme	6 403	3 981	10 384	9 573	25	9 598
	Femme	5 918	3 074	8 992	8 637	29	8 666
	Personne morale	904	234	1138	1 547	3	1 550
	Total	**13 225**	**7 289**	**20514**	**19 757**	**57**	**19 814**

Source : DRSFD

Globalement le nombre de crédits au niveau du SFD a beaucoup chuté passant de 33028 en 2017 à seulement 11585 pour l'année 2018 soit une baisse de 65% en termes relatifs.

La répartition du nombre de crédits en cours selon le sexe et la nature sociétaire montre une parité quasi parfaite entre hommes (46,1%) et femmes (46%) contre 7,9% pour les personnes morales.

La plus importante proportion des crédits en cours pour l'année 2018 concerne le milieu urbain soit 58%(68% en 2017) contre 42% pour la zone rurale (32% en 2017) Même si globalement le nombre de crédits en cours a baissé en 2018,il convient de souligner que cette chute est plus accentuée en zone urbaine(-70%) qu'en milieu rural(-54%).

Pour l'année 2018, le Système Financier Décentralisé a accordé quelque 19814 crédits globalement dans la Région de Louga dont l'essentiel concerne le milieu urbain soit 99,7%.Donc la part du milieu rural dans les crédits accordés en 2018 demeure marginale (0,3%).

Entre 2017 et 2018, le nombre de crédits accordés à la Région de Louga a chuté de 3,4% globalement. Cependant, le milieu urbain a vu les crédits accordés augmenter de 49,4% contre une baisse de plus de 99% pour la zone rurale.

Tableau XVIII-9: Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2017			2018		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Homme	2 281 833 261	246 366 025	2 528 199 286	2 432 268 642	289 401 232	2 721 669 874
	Femme	3 002 260 918	124 703 346	3 126 964 264	3 078 686 067	148 899 359	3 227 585 426
	Personne morale	1 510 042 345	383 514 115	1 893 556 460	1 588 964 413	460 668 459	2 049 632 872
	Total	6 794 136 524	754 583 486	7 548 720 010	**7 099 919 122**	**898 969 050**	**7 998 888 172**
Encours de crédit	Homme	6 252 793 308	333 121 276	6 585 914 584	6 209 986 708	363 911 639	6 573 898 347
	Femme	2 188 952 620	108 403 783	2 297 356 403	2 588 801 733	147 753 097	2 736 554 830
	Personne morale	916 006 346	852 753 221	1 768 759 566	891 424 879	844 982 165	1 736 407 043
	Total	9 357 752 274	1 294 278 279	10 652 030 553	**9 690 213 320**	**1 356 646 900**	**11 046 860 220**
Montant des crédits accordés	Homme	13 068 703 914	477 673 431	13 546 377 345	14 325 309 596	523 690 700	14 849 000 296
	Femme	3 345 154 568	123 084 750	3 468 239 318	4 156 679 018	152 465 404	4 309 144 423
	Personne morale	2 830 083 328	103 150 137	2 933 233 465	2 784 325 263	101 986 464	2 886 311 727
	Total	19 243 941 810	703 908 319	19 947 850 128	**21 266 313 878**	**778 142 569**	**22 044 456 446**

Source : DRSFD

Le montant de l'épargne collectée par le SFD dans la Région de Louga est passé de 7 548 720 010 CFA en 2018 à 7 998 888 172 FCFA en 2018 soit une augmentation de 6% en termes relatifs.

La répartition de l'épargne collectée en 2018 selon le sexe ou la nature du sociétaire donne la plus grande proportion aux femmes soit 40,4%(41,4% en 2017) contre 34% pour les hommes (33,5% en 2017). Les personnes morales concentrent 25,6% de l'épargne collectée (25,1% en 2017).

Le montant de l'épargne collectée en 2018 provient pour l'essentiel des zones urbaines soit 89%(90% en 2017) contre 11% pour le milieu rural (10% en 2017).

Le montant de l'encours du crédit a augmenté de 3,7% en 2018 comparativement à l'année précédente. Le milieu urbain concentre 88% de l'encours de crédit contre 12% pour le milieu rural. Pour l'année 2018, 59,5% du montant global de l'encours du crédit concerne les hommes (61,8% en 2017) contre 24,8% et 15,7% respectivement pour les femmes et les personnes morales (21,6% et 16,6% respectivement en 2017).

Le montant des crédits accordés dans la Région de Louga est passé de 19 947 850 128 FCFA en 2017 à 22 044 456 446 FCFA en 2018 soit une hausse de 10,5% en termes relatifs. Il convient de noter que 96,5% du montant des crédits accordés en 2018 revient au milieu urbain contre seulement 3,5% en zone rurale.

Les hommes s'octroient 67% du montant des crédits accordés en 2018(67,9% en 2017) contre 20% pour les femmes (17,4%). Les personnes morales concentrent 13% du montant global des crédits accordés en 2018 contre 14,7% en 2017.
Pour l'année 2018, 39,5% de l'encours du crédit concerne le court terme (43% en 2017). Les crédits en moyen terme concernent 36,8%(35% en 2017) contre 14,9% pour le long terme (14% en 2017). Les crédits en souffrance représentent 8,8% de l'encours en 2018 contre 8% en 2017.

Tableau XVIII-10: Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits

Indicateurs	2017	2018
Encours de crédit	**10 652 030 553**	**11 046 860 220**
Court terme	4 575 166 147	4 365 381 637
Moyen terme	3 755 993 378	4 062 402 779
Long terme	1 446 131 088	1 649 002 940
Crédits en souffrance	874 739 941	970 072 864
Encours d'épargne	**7 548 720 011**	**7 998 888 172**
Dépôts à vue	3 259 152 913	3 628 669 451
Dépôts à terme	1 403 844 342	1 435 345 244
Autres dépôts	2 885 722 756	2 934 873 477
Emprunts	**1 290 168 745**	**1 735 065 092**
Court terme	224 241 148	67 417 585
Moyen et long terme	1 065 927 597	1 667 647 507

Source : DRSFD

Les dépôts à vue concentrent 45,4% de l'encours de l'épargne en 2018 contre 17,9% pour les dépôts à terme. Les autres dépôts représentent 36,7% de l'épargne.
Les emprunts de moyen et long terme constituent 96% des emprunts contre seulement 4% pour le court terme.

XVIII.2.3 L'OBJET ET LES SECTEURS D'ACTIVITES BENEFICIAIRES DES CREDITS ACCORDES

La distribution des crédits accordés en 2018 selon l'objet montre une prédominance des Crédits de trésorerie avec 87% du total régional (88% en 2017) et des Crédits d'équipement qui concentrent 11,7% de l'ensemble contre 10,7% en 2017.
Quel que soit l'objet du crédit accordé, le milieu urbain en absorbe plus de 96%.

Le secteur Commerce, Restaurant et Hôtel demeure le plus grand bénéficiaire des crédits accordés par le SFD à la Région de Louga en 2018 avec une part de 78% du total.

Graphique XVIII-4:Répartition des crédits accordés en 2018 selon le secteur d'activités des bénéficiaires

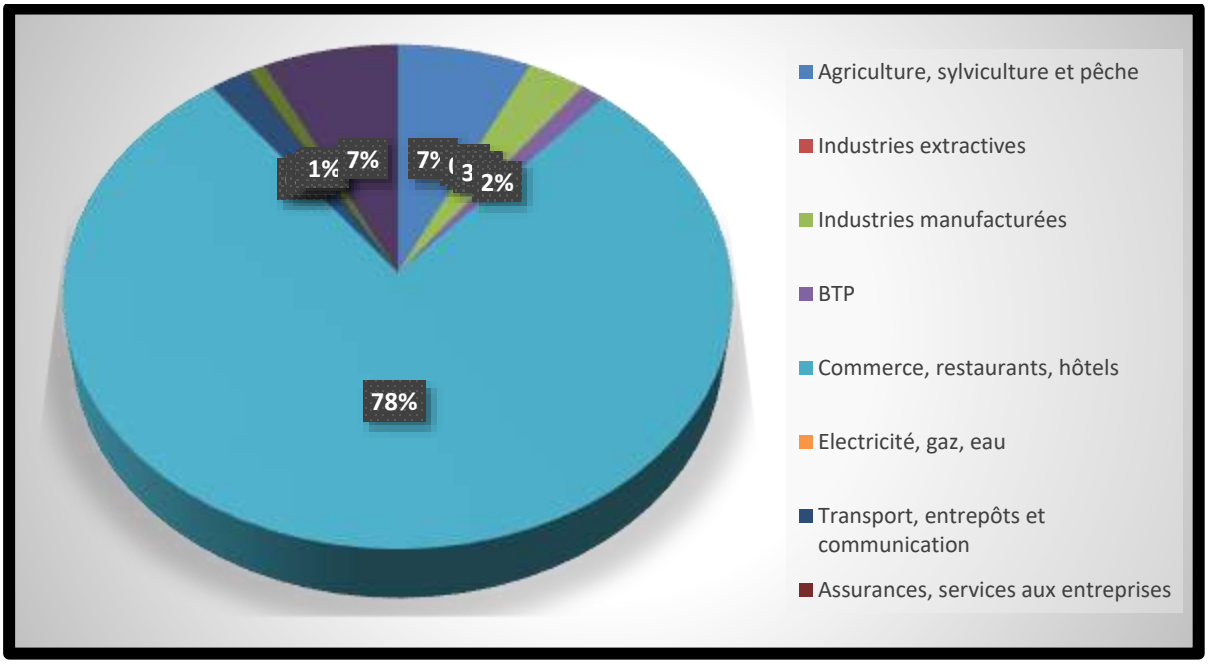

Source : DRSFD

Les secteurs Agriculture, sylviculture et pêche et Services divers ont reçu respectivement 7,1% et 7,2% des crédits accordés à la région contre 3,1% à l'Industrie manufacturée.

Tableau XVIII-11: Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence

Désignation	2017			2018		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Objet des crédits accordés						
Crédits immobiliers	86 078 120	3 254 670	89 332 790	85 662 128	3 238 142	88 900 270
Crédits d'équipement	2 066 549 412	74 956 829	2 141 506 241	2 485 379 099	90 486 477	2 575 865 576
Crédits à la consommation	140 994 082	5 473 243	146 467 325	163 893 892	6 088 387	169 982 279
Crédits de trésorerie	16 920 664 622	618 936 319	17 539 600 941	18 509 603 454	676 861 175	19 186 464 629
Autres	29 655 574	1 287 257	30 942 831	21 775 305	1 468 388	23 243 693
Total	19 243 941 810	703 908 318	19 947 850 128	21 266 313 878	778 142 569	22 044 456 447
Secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés						
Agriculture, sylviculture et pêche	1 044 766 008	40 333 699	1 085 099 707	1 507 684 178	55 223 101	1 562 907 279
Industries extractives	3 657 636	133 122	3 790 758	1 617 308	58 863	1 676 171
Industries manufacturées	1 557 789 077	56 663 524	1 614 452 601	658 172 805	23 954 526	682 127 331
BTP	347 154 147	12 549 416	359 703 563	274 566 472	9 992 856	284 559 328
Commerce, restaurants, hôtels	15 288 393 752	557 298 991	15 845 692 743	16 639 386 794	605 881 568	17 245 268 362
Electricité, gaz, eau	1 150 656	41 879	1 192 535	1 341 500	48 825	1 390 325

Désignation	2017			2018		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Transport, entrepôts et communication	447 310 307	16 332 881	463 643 188	450 415 709	16 875 094	467 290 803
Assurances, services aux entreprises	5 454 710	198 527	5 653 237	19 531 027	710 843	20 241 870
Immobilier	197 721 058	7 289 742	205 010 800	191 527 784	7 227 584	198 755 368
Services divers	350 544 459	13 066 537	363 610 996	1 522 070 302	58 169 310	1 580 239 612
Total	19 243 941 810	703 908 318	19 947 850 128	21 266 313 879	778 142 570	22 044 456 449

Source : DRSFD

XVIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. en matière de poste et autres structures de transfert d'argent

   - Bon maillage du territoire national
   - Entrée de la poste dans le marché lucratif des transferts électroniques d'argent en utilisant son propre réseau mais aussi celui de Western Union.
   - Avantage concurrentiel notamment sur le marché des transferts nationaux

2. en matière de SFD

XVIII.3.2. CONTRAINTES

1. en matière de poste et autres structures de transfert d'argent
   - Intensification de la concurrence dans le milieu rural du fait de nouveaux dispositifs technologiques (essor des services financiers dématérialisés)

2. en matière de SFD
   - Manque de personnel qualifié dans certaines institutions
   - Mauvaise qualité du portefeuille de crédit
   - Non disponibilité de ressource dans certaines institutions
   - Non remboursement des crédits venant de l'état par les membres
   - Non-respect de certains ratios prudentiels
   - Surendettement.

CONCLUSION

La Poste joue un rôle très important dans les services universels de courrier, la collecte de l'épargne et les services financiers postaux. Elle assure ainsi alors une garantie de sécurité, de fiabilité, de rapidité et d'accessibilité pour l'écrasante majorité de la population. Le Système Financier Décentralisé constitue une offre innovante dans la démocratisation de l'accès au crédit dans la Région de Louga. Cependant, l'importance des crédits en souffrance et les taux d'intérêt pas souvent promotionnels constituent, à n'en pas douter, des facteurs limitants.

CONCLUSION GENERALE

La Région de Louga est peuplée de 1.004.398 habitants en 2018 selon les projections démographiques avec une légère supériorité numérique la population féminine (50,3%) qui se traduit par la forme dissymétrique de la pyramide des âges indiquant une variation dans la durée de vie moyenne suivant le sexe avec un avantage ici pour les femmes. La large base de la pyramide est caractéristique d'une forte proportion de jeunes, une situation qui pourrait s'expliquer par un taux élevé de fécondité. La répartition de la population sur le territoire régional présente alors des contrastes dans la région avec des zones de fortes concentrations notamment dans les départements de Kébémer et de Louga qui contrastent avec des espaces faiblement peuplés dans le département de Linguère.

La Région de Louga concentre environ 6% de la population totale du Sénégal sur 12% de la superficie nationale avec une population très jeune (42% de la population régionale a moins de 15 ans).

Au plan de l'éducation, la Région de Louga est parmi les cinq régions les moins performantes en termes d'accès. Le TBS demeure ainsi l'un des plus faibles du Sénégal car la Région de Louga a longtemps souffert, entre autres, d'un manque d'infrastructures scolaires nécessaires au développement du système éducatif entre autres. L'enseignement technique et professionnel dans la Région de Louga est marqué aussi par la faiblesse des effectifs, le manque d'infrastructures et d'encadrement.

Sur la plan économique, la région est encore dominée par le secteur primaire malgré le développement du tertiaire au cours de ces années notamment. L'agriculture, principale activité productrice de la Région de Louga, est dépendante en grande partie d'une pluviométrie aléatoire. Cependant des efforts sont consentis notamment au niveau des semences avec la production de variétés à cycles courts mieux adaptées à la zone. Des progrès ont été réalisés dans la production céréalière mais on est encore loin d'une couverture correcte des besoins de la région. L'agriculture irriguée est aussi en phase expérimentale avec l'érection par la SAED de la Délégation de Keur Momar Sarr pour le développement de la riziculture irriguée. L'érection de Domaines Agricoles Communautaires est également une bonne opportunité pour la région. L'année 2015 est marquée par une baisse des captures de la pêche artisanale. Pour l'année 2015, les différents indicateurs de production de l'élevage régional (deuxième place derrière la Région de Tambacounda) ont connu des évolutions positives par rapport à l'année précédente, toutefois, ce sous-secteur est confronté à certaines contraintes,

notamment les difficultés de collecte, de transformation, de conservation et de commercialisation du lait et surtout le vol de bétail.

Concernant le secteur hydraulique, la Région de Louga a franchi d'importants pas dans l'accès des populations à l'eau potable tant en milieu rural qu'en zone urbaine grâce notamment au PEPAM et aux investissements consentis par l'Etat du Sénégal dans le volet branchements sociaux. Par contre, pour le volet assainissement, les statistiques disponibles montrent que beaucoup d'efforts sont encore à faire pour résorber les gaps. La Région de Louga a enregistré des avancées significatives dans le secteur de la micro finance au cours de ces dernières années dans un contexte de lutte pour l'éradication de la pauvreté.